

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15541 – 7 F | VENDREDI 13 JANVIER 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Eltsine prend le contrôle des forces russes pour briser la résistance en Tchétchénie

La disgrâce du ministre de la défense annonce un règlement de comptes à Moscou

ALORS que l'armée russe intensifie ses attaques contre Grozny, l'heure des règlements de comptes a sonné à Moscou. Mercredi 11 janvier, à la Douma, Boris Eltsine, qui avait été violemment critiqué pour la conduite de l'intervention militaire en Tchétchénie – autant par les partisans de la guerre que par les défenseurs de la paix – s'est dédouané en faisant porter l'entière responsabilité des opérations sur le ministre de la défense, le général Gratchev. Cet ancien protégé du chef du Kremlin semble définitivement être tombé en disgrâce après l'annonce, mercredi, de la prise en main directe des opérations militaires par le président russe lui-même.

Il n'est pourtant pas certain que ce désaveu implicite du ministre de la défense soit suffisant pour désamorcer la grogne provoquée par la guerre en Tchétchénie. Contrairement à ce qu'avait escompté M. Eltsine, l'offensive contre Grozny n'a pas soudé mais, au contraire, profondément divisé les Russes,



provoquant une mobilisation sans précédent de la *« société civile »* contre la *« sale guerre »*.

Toutefois, la mise à l'écart de Pavel Gratchev illustre la volonté de Boris Eltsine d'en finir avec la rébellion des indépendantistes tchétchènes qui résistent depuis un mois aux troupes russes. Reconnaissant que le rapport de forces est trop inégal, le président tchétchène, Djokhar Doudaev, a fait un geste envers Moscou, en affirmant, mercredi, qu'il est prêt à discuter du statut de sa République. Appelant les Russes à la négociation, il a indiqué que *« tout peut être réglé en une heure »*.

Mercredi, le ministre français des affaires étrangères a appelé les Russes à tenir leurs engagements : leur attitude, a-t-il dit en substance, est un test en vue de leur intégration dans les mécanismes de coopération internationale.

Lire page 2

Le corps préfectoral en conflit avec la justice

L'ANNONCE de la mise en examen de Pierre Hosteing, qui était préfet du Vaucluse entre 1963 et 1967, suscite une vive émotion dans le corps préfectoral.

Le juge Yves Squercioni, de Carpentras, reproche à M. Hosteing d'avoir, en 1965, autorisé la construction d'un lotissement dans un quartier de Vaison-la-Romaine qui, le 22 septembre 1992, avait été englouti sous les eaux de l'Ouvèze. Le juge a mis en examen l'ancien préfet pour avoir *« par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence »* causé la mort de plusieurs personnes.

S'abstenant de tout commentaire public du fait de leur obligation de réserve, de nombreux préfets ont néanmoins fait part de leur désapprobation et rappelé qu'avant la loi de décentralisation ils ne délivraient les autorisations de construire qu'au terme d'une enquête menée par la direction départementale de l'équipement.

Après la mise en cause de la responsabilité de l'Etat dans l'affaire du sang contaminé, cette mise en examen illustre une nouvelle fois l'évolution des notions de responsabilité et de risque dans les grandes catastrophes. Depuis le 1er mars 1994, la justice pénale peut condamner toutes les personnes morales, à l'exception de l'Etat, en cas d'accident du travail, de discrimination raciale ou religieuse, de vol ou de catastrophe écologique.

Pour sa part, l'Association des sinistrés de Vaison-la-Romaine n'entend pas en rester là et demande la mise en examen des maires de l'époque, ainsi que des fonctionnaires et des élus locaux et nationaux.

Lire page 12



■ Un nouveau « Monde des livres »

Créé en février 1967, « Le Monde des livres » devient, à partir de ce numéro, un cahier de douze pages, plus complet et plus vif, présent dans tous les domaines de l'actualité littéraire et intellectuelle. Comme l'ensemble du nouveau *Monde*, ce supplément hebdomadaire, qui s'ouvre par un portrait de Nelson Mandela signé du prix Nobel Woyle Soyinka, veut affirmer plus clairement ses hiérarchies et ses choix. On y trouvera son feuilleton, ses chroniques, ses grandes signatures. Mais aussi des débats, des rencontres et des reportages.

■ La mise en examen de Gérard Longuet

Gérard Longuet, l'ancien ministre de l'industrie, démissionnaire, a été mis en examen, le 23 décembre 1994, par le juge d'instruction Mireille Filippini, pour abus de biens sociaux à propos de la construction de sa villa à Saint-Tropez. p. 13

■ Risque de contagion monétaire

Les turbulences semblaient se calmer sur les marchés financiers, jeudi 12 janvier. La lire, la peseta et le peso mexicain se stabilisaient à leur faible niveau. Mais la crise mexicaine pourrait entraîner une défiance à l'égard de l'ensemble des marchés des pays en développement. p. 21

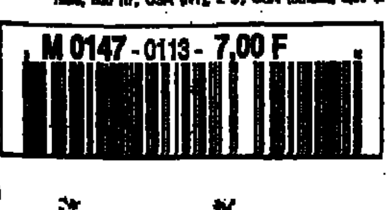
■ Les immigrants face au mur de San Diego

Pour empêcher l'immigration clandestine des Mexicains, les autorités californiennes ont multiplié les contrôles policiers et édifié un mur de 9 kilomètres séparant Tijuana de San Diego. Cela n'empêche pas des milliers de candidats au voyage de tenter leur chance. p. 16

■ Le sauvetage de l'Olympique de Marseille

Pour sauver l'Olympique de Marseille, Robert Vigouroux, le maire de Marseille, a suggéré la création rapide d'une société d'économie mixte qui reprendrait le club. L'OM serait alors placé en redressement judiciaire. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Alternance ratée au Maroc

Driss Basri

SI HASSAN II lui avait demandé de s'effacer pour faciliter l'entrée de l'opposition au gouvernement, Driss Basri, ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information, se serait exécuté sur-le-champ. Ce fidèle serviteur du Trône ne « roule » que pour « son » roi. Mais celui-ci en a décidé autrement, mercredi 11 janvier : l'alternance est renvoyée à des jours meilleurs.

Ahmed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, qu'Hassan II comptait solliciter pour former un nouveau gouvernement, avait trop souvent dénoncé la mainmise de M. Basri sur la vie politique locale pour accepter de « cohabiter » avec un ministre aussi boulimique. Mais le roi déteste qu'on lui force la main. Il a jugé que céder à cet ostracisme *« nuirait grandement au bon fonctionnement des institutions sacrées du pays »*.

A vrai dire, les conditions arithmétiques d'une alternance n'étaient pas réunies : en raison des fraudes organisées par le gouvernement aux élections législatives de 1993, l'opposition ne dispose pas d'une majorité au Parlement et aurait dû conclure des arrangements avec des formations de l'ancienne coalition au pouvoir. Mais, pour donner belle apparence à une certaine ouverture politique à laquelle il s'était rallié, le roi souhaitait brusquer les choses.

Cette alternance, engagée de manière si ambiguë, risquait de se réduire à un changement d'hommes plus que de politique. A tout le moins, l'opposition ne pouvait admettre l'idée qu'un homme *comme Driss Basri, trop marqué* par les mauvaises habitudes de l'ancien système, puisse continuer, comme si de rien n'était, à régenter le royaume chérifien.

Lire page 6

Un nouveau regard sur le sida

D'UN COUP, c'est l'image du sida qui se modifie. En publiant le résultat des recherches des équipes du docteur George M. Shaw (Alabama) et du docteur David D. Ho (New York), l'hebdomadaire *Nature* nous oblige à considérer le virus apparu au début des années 80 avec un autre regard. La communauté scientifique était habituée à penser le sida comme une infection sournoise, à évolution lente. Les deux chercheurs affirment qu'il n'en est rien. Ils assurent qu'il convient de lutter contre le terrible VIH-1 le plus tôt possible. Massivement. En recourant dans le futur à une *« nouvelle génération de médicaments actifs »*.

Cette révolution dans l'appréhension du sida provient de la découverte du combat inouï que se livrent, dès la primo-infection par le virus, les défenses immunitaires et les centaines de millions de particules virales qui l'attaquent. Jusqu'à présent minorée, cette lutte silencieuse apparaît dans tout son vertige sous la loupe des deux équipes américaines. Ainsi observe-t-on aujourd'hui que les cellules empoisonnées sont détruites naturellement par l'organisme en nombre considérable. Ainsi note-t-on parallèlement que le virus se « réplique » avec fureur, tel un phénix débridé. Ainsi l'image du sidéen exsangue, à l'instar d'un défunt peint par Le Greco, s'estompera-t-elle peut-être, et avec elle l'idée convenue d'un corps pris par surprise au moment où le sida se « réveille » après une longue période de latence.

Les chercheurs permettent aussi de corriger en partie l'un de nos plus forts fantasmes. Celui d'une maladie corrompant exclusivement le sang. Celui d'un virus privilégiant dans ses attaques cette humeur vitale, vecteur imaginaire depuis la nuit des temps de la noblesse de l'homme, et de toutes ses qualités. Nous pensions mal. Le VIH-1 attaque bien davantage les tissus lymphoïdes. La moelle osseuse, les ganglions et les vaisseaux lymphatiques sont autant de sièges de la maladie. Le sida n'en est pas vaincu pour autant, mais mieux connu.

Laurent Greilsamer

Lire pages 24 et 34

Terre et paix au Proche-Orient

ON N'IMPOSE PAS la paix, au Proche-Orient comme ailleurs, on la construit ; on ne décrète pas la confiance, on la mérite ; en tel cas, on ne ruse pas avec un traité, on l'honore. Ces vieilles vérités politiques reviennent à l'esprit en cette période de profond désenchantement israélo-palestinien.

Seize mois après l'accord de Washington, huit mois après celui – signé au Caire – sur l'« autogouvernement » de Gaza et Jéricho, la paix est en panne. Pis, en péril. Terrorisme et répression s'alimentent. Dans les « territoires », déjà autonomes ou encore occupés, et en Israël même, l'armée livre une guerre de l'ombre aux commandos islamistes. Les soldats quadrillent toujours les villes de Cisjordanie. En conséquence, les élections palestiniennes se font attendre. Quelque 5 500 détenus palestiniens croupissent encore dans les prisons d'Israël.

Les deux peuples ont le bourdon. Ils « y » croient de moins en moins. Obsédés à nouveau par leur sacro-sainte sécurité, les Israéliens dépriment et tournent de plus en plus le dos à leur premier ministre, Itzhak Rabin. Si les élections – prévues pour l'automne de 1996 – avaient lieu aujourd'hui, le chef travailliste devrait céder son fauteuil au leader du Likoud, Benjamin Netanyahu. L'armée elle-même a piètre moral.

Les Palestiniens ressentent inquiétude et colère. Plus d'un sur deux souhaite l'arrêt ou la suspension des négociations avec l'Etat juif. Ils reprochent à l'Autorité palestinienne, en perte de prestige, et à son chef, Yasser Arafat, de ne pas être à la hauteur du défi que l'Histoire leur lance. Face aux activistes du Hamas et du Djihad, l'influence de l'OLP s'érode. Les Palestiniens soupçonnent surtout Israël de double langage sur une question cruciale, à la fois symbolique et passionnelle : la Terre.

Terre contre paix. Tel est le grand troc qui, posé en postulat, permit d'amorcer la réconciliation entre Israël et l'OLP. De cet échange, a priori impensable pour la droite israélienne, mais jugé acceptable par la gauche moyennant quelques inévitables corrections de frontières, dépendent le sens et le sort de la paix. Or, Itzhak Rabin donne l'impression ces temps-ci de ne plus respecter les règles de ce jeu de la terre et de la paix.

Les bulldozers s'activent sur les collines de la Cisjordanie, désormais cataloguée, pour 40 %, « terre domaniale ». La population juive s'y est accrue de 10 % en 1994 (130 000 habitants répartis dans cent vingt implantations). En huit mois, entre les accords de Washington et du Caire, Israël a confisqué quelque 40 kilomètres carrés de terrain.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 18

REPRISE EN MAIN Un mois après le début de l'intervention russe en Tchétchénie, le ministre de la défense, le général Gratchev, aurait été désavoué en se voyant retirer la direction des opérations militaires, désormais placées sous le contrôle direct de Boris Eltsine. C'est du moins ce qu'a annoncé, mercredi 11 janvier, Vladimir Choumeïko, le président de la Chambre haute du Parlement.
● LE BUDGET de 1995 devra, par ailleurs, être révisé à la hausse en raison des dépenses militaires, mettant ainsi en péril l'octroi de crédits internationaux à la Russie.
● DJOKHAR DOUDAEV, le président tchétchène, acculé à des concessions à cause de l'inégalité des forces militaires en présence, s'est dit prêt, mercredi lors de sa première apparition publique depuis le 18 décembre, à discuter du statut de la République indépendantiste.

Boris Eltsine prend le contrôle direct des opérations militaires en Tchétchénie

En mettant sur la touche le ministre de la défense, Pavel Gratchev, le président russe veut montrer sa détermination d'en finir avec les indépendantistes

MOSCOU
de notre correspondante

Un nouvel « organe suprême » est apparu, mercredi 11 janvier, à Moscou, apparemment pour préparer une seconde étape de la guerre en Tchétchénie. Grozny, la capitale, ayant déjà été à moitié détruite et occupée par l'armée, cette dernière pourra y être, très progressivement, remplacée par les « forces de l'intérieur ». Ce qui ne change pas grand chose, mais donne, dans l'esprit du Kremlin, une apparence plus présentable à son action.

A l'issue d'une réunion entre Boris Eltsine, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine et les présidents des deux chambres du Parlement, il fut, en effet, annoncé que l'administration présidentielle devrait prendre le contrôle direct de l'état-major, qui serait retiré au ministère de la défense et donc à son chef actuel Pavel Gratchev. Ce qui est un premier pas vers la disgrâce officielle du protégé du président. Le ministre de la défense concentre en effet les critiques, non seulement du « parti de la paix », mais aussi de ceux qui, tout en approuvant l'intervention armée, critiquent la façon dont elle fut menée.

Sous le titre « le Kremlin commence à comprendre que tout ne peut être résolu par la force », les Izvestias affirment ainsi, jeudi, que Boris Eltsine a *« sévèrement critiqué la conduite des opérations »* et demandé que des mesures soient prises pour *« commencer rapidement un processus de paix »*. L'article se termine par une histoire dont la rumeur courait déjà à Moscou : Pavel Gratchev aurait trop bu, le 31 décembre, dans sa base militaire aux portes de la Tchétchénie, en recevant le premier vice-premier ministre Oleg Soskovets, un protégé de l'éminence grise du président, le chef de sa garde Alexandre Korjakov. Ce qui expliquerait l'ordre insensé qu'il a donné ce soir-là de lancer un nouvel assaut, non préparé, de chars sur Grozny, qui s'était traduit par une nouvelle hécatombe parmi les soldats russes.

LA GUERRE COÛTE CHER

La disgrâce pourrait toucher ainsi une poignée de « faucons », en plus du ministre de la défense, même si personne ne cite Alexandre Korjakov, qui se défend, jeudi, dans le journal *Argumenti i fakty*, d'intervenir dans la vie politique. Désormais, les décisions seraient prises, non plus par les 13 membres du Conseil de sécurité, mais par le Président, le premier ministre, qui depuis le début des opérations, faisait figure de « modéré», et les deux présidents du Parlement. Jeudi, ils n'ont fait que « discuter » de la réorganisation de l'armée, a dit l'entourage présidentiel. C'est seulement le président du Conseil de la Fédération, Vladimir Choumeïko, qui a annoncé la disgrâce de Pavel Gratchev au profit d'un état-major qui serait subordonné directement à l'administration présidentielle.

Le premier concerné, le chef de l'état-major, Mikhaïl Kolesnikov, a en effet précisé qu'il n'avait pas été consulté et qu'il ne fallait pas se « hâter » de prendre des décisions. La sinistre « petite histoire » des Izvestias rend cependant difficile tout retour en arrière.

Une autre décision a en outre été prise jeudi par les quatre nouveaux « chefs supêmes ». Celle de réviser le budget pour tenir compte des dépenses de la guerre. Ordre a été donné au ministre des finances de préparer un nouveau budget « en cinq jours ». Et tant pis si, ni lui, ni le ministre de l'économie, n'ont pas, non plus, été consultés au préalable.

Mercredi, la Douma, la chambre basse du Parlement, a siégé à nouveau pour la première fois depuis ses longues vacances. Le résultat fut affligeant : le « parti de la guerre », à outrance ou « modérée », conduit ici par Vladimir Jirinovski, a entraîné la majorité, au milieu des imprécations contre les démocrates « achetés par Doudaev ». La séance doit reprendre vendredi. A Grozny pendant ce temps, le président Doudaev a refait une apparition, devant une soixantaine de journalistes réunis dans un quartier périphérique de la ville encore aux mains des Tchétchènes.

Affirmant que *« les deux camps sont perdants »* dans cette guerre, que les Tchétchènes *« ne peuvent bien sûr pas la gagner mais ne se rendront pas »*, il a appelé à un cessez-le-feu, en suggérant, comme il l'avait déjà fait au début du conflit, que le statut de la Tchétchénie était négociable. A Moscou, on a estimé qu'il *« n'a pas changé ses positions »*, comme l'ont annoncé les télévisions. Quand au « cessez-le-feu de 48 heures » offert par Moscou, il ne fut jamais vraiment appliqué. A son expiration, jeudi matin, notre envoyé spécial à Grozny, Dominique le Guilledoux, nous précisait que les tirs d'artillerie contre la carcasse du palais présidentielle et les bombardements sur les quartiers de la ville encore aux mains des résistants tchétchènes avaient repris de plus belle.

S. Sh.

L'opposition à la guerre a réveillé la Russie démocratique

MOSCOU
de nos correspondants

Empêtré dans une crise politique et économique, touché dans son autorité, notamment à cause de ses « boire » et de ses déboires, menacé par des échéances électorales, Boris Eltsine a sans doute pensé qu'une *« opération d'ordre »* contre les *« bandits tchétchènes »*, craints par une majorité de Russes de plus en plus inquiets de la montée de la criminalité, serait un « bon coup » politique. Au mieux, elle provoquerait *« l'union sacrée »* de la Nation autour du président, au pire l'indifférence, même si personne n'envisageait sérieusement cette hypothèse.

Or, contrairement à toutes les prévisions, même de ceux qui avaient prévu la résistance farouche des Tchétchènes et l'embourbement de l'armée, la société russe se réveille de son apathie. L'union se fait, mais contre la *« guerre sale »*. Des députés de la Douma, toutes tendances confondues – communistes et démocrates – se rendent à Grozny, sous les bombes, pour dénoncer les mensonges du pouvoir. Dans les rues de Moscou, les mères de soldats manifestent. L'armée se rebelle pacifiquement, du simple soldat qui sabote son blindé, au général d'armée qui dénonce publiquement cette guerre *« stupide »*.

Les défenseurs des droits de l'homme, oubliés au profit des nouveaux *biznessmen*, reviennent sur le devant de la scène. Un homme d'affaires propose de ne plus payer les impôts pour ne pas financer la guerre. La presse se rebiffe : les médias privés, presse écrite et télévision, se déchaînent. Si deux ou trois journaux officiels ne publient que les communiqués et *« analyses »* du « parti de la guerre », la télévision d'Etat russe et l'agence ITAR-TASS renâclent à employer cette langue de bois en diffusant des reportages dérangeants. L'Eglise orthodoxe, fidèle serviteur du pouvoir, *« s'inquiète »*.

Les autres régions ou républiques autonomes condamnent les méthodes du pouvoir. Et les sondages sont catastrophiques. Largement plus de la moitié de la population, politiquement passive depuis un an, se prononce contre la guerre et Boris Eltsine. *« Le conflit tchétchène paraît avoir changé la situation politique en Russie : les citoyens se sentent de nouveau concernés par la vie publique »* écrit Sergueï Chougaev, commentateur des *Izvestia*. On disait les Russes séduits par le nationalisme, prêts à l'autoritarisme, à une « main forte », à suivre un Jirinovski. En tentant de pêcher dans ces eaux troubles, Boris Eltsine a démontré le contraire. Le pouvoir a bien tenté d'instaurer la psychose. Les alertes à la bombe, les contrôles se sont multipliés. Mais même certains policiers n'arrivent pas y croire. Chacun pense plutôt à une *« manipulation »* du pouvoir.

PAYSAGE POLITIQUE BOULEVERSÉ

L'homme *« qui ne ment jamais »* est venu symboliser la « nouvelle conscience russe » : le dissident Sergueï Kovalev, en qui tout le monde voit déjà l'héritier de son ami décédé, Andreï Sakharov. Le délégué du président aux droits de l'homme s'oppose directement à Boris Eltsine ; il entraîne derrière lui des hommes politiques, des militants des droits de l'homme. Il force le respect de la population en restant à Grozny pendant l'assaut russe.

Certes, aucune manifestation de masse ne trouble les villes russes, figées dans leur immense lassitude de la lutte pour la survie économique. Mais les « forces vives » du pays, les « décideurs », autres que les anciens apparatchiks promus au sommet, se prononcent contre la guerre. Peu à peu, l'audace des journalistes russes fait connaître une autre vérité au pays. Les doutes sur la réalité de la guerre en Tchétchénie deviennent des certitudes. L'atmosphère est à la résistance. L'Occident, de plus en plus dénoncé comme « ennemi » par le pouvoir, devient un allié des adversaires de la guerre. Ils s'étonnent juste de ne pas être davantage soutenus.

Les militants des organisations de défense des droits de l'homme, souvent d'anciens dissidents, témoignent : les collectes de signatures au bas de textes de protestations, qu'ils avaient tant de mal à mener depuis la fin de « l'ère des meetings » démocratiques en 1991, connaissent à nouveau un grand succès ; des Moscovites affluent dans un centre de collecte de vêtements pour les réfugiés de Tchétchénie.

Mais tout cela se heurte à la désorganisation issue du grand chambardement post-communiste, comme aux blocages introduits par la nouvelle Constitution ultra-présidentielle adoptée en décembre 1993. Elle fut allègrement violée par la décision d'envoyer l'armée en Tchétchénie, mais le Parlement ne trouve pas les moyens de s'y opposer. Il est paralysé par ses dissensions internes, par le souci premier d'une grande partie de ses membres de ne pas perdre leurs privilèges en s'opposant au pouvoir, comme par l'insuffisance, toujours criante, d'un cadre législatif cohérent. Que la Cour constitutionnelle ne soit toujours pas élue au complet ajoute au marasme juridique.

En se lançant dans l'aventure tchétchène, Boris Eltsine a sans doute confondu le vote de protestation en faveur de Vladimir Jirinovski en décembre 1993, avec une carte blanche donnée à une reprise en main autoritaire à base de chauvinisme. Le leader ultra-nationaliste, un des rares à soutenir le président dans ses dérives caucasiennes, plafonnerait à 15 % dans les sondages, à égalité avec Boris Eltsine. Le paysage politique est bouleversé. Et ce, au profit des ex-communistes, de leurs alliés agrariens, mais aussi des démocrates. Leurs étiquettes politiques s'effacent de plus en plus au profit d'un seul critère : pour ou contre la poursuite de la guerre en Tchétchénie.

Jean-Baptiste Naudet et Sophie Shihab

Washington accuse Moscou d'avoir failli à ses engagements

● **LES ETATS-UNIS** ont accusé la Russie, mercredi 11 janvier, de *« n'avoir pas rempli tous ses engagements »* auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans la crise en Tchétchénie. Notamment d'avoir failli à l'obligation de prévenir ses voisins de ses mouvements de troupes en Tchétchénie.

Code que Boris Eltsine avait pourtant lui-même signé lors du dernier sommet de l'OSCE à Budapest, en décembre 1994. Il s'agit de la plus sévère critique adressée à Moscou par les Etats-Unis depuis le début du conflit.

● **L'Autriche**, s'est dite prête, mercredi, à se joindre à d'éventuelles sanctions économiques occidentales contre la Russie *« si elles s'avèrent vraiment nécessaires »*, a déclaré le ministre autrichien des Affaires étrangères, Alois Mock. Tout en reconnaissant que la Tchétchénie est partie intégrante de la fédération de Russie, M. Mock a estimé que *« les questions des droits de l'homme ne sont pas une affaire intérieure russe »*.

● **Le chancelier allemand** Helmut Kohl, réclame *« modération »* et *« humanité »* de la part de la Russie, a indiqué, mercredi, le porte parole du gouvernement, Dieter Vogel, précisant que le gouvernement allemand *« saluerait vivement un arrêt des combats »*.

● **Le Parlement turc**, qui a condamné mercredi *« les atrocités »* commises en Tchétchénie, a estimé que l'escalade du conflit *« pourrait constituer un climat d'instabilité, d'hostilité et de méfiance dans le Caucase »*. – *(AFP, Reuter.)*

Djokhar Doudaev, cet indépendantiste qui défie le Kremlin

LE PRÉSIDENT de la petite Tchétchénie rebelle qui tient tête à l'armée russe depuis trois semaines, est devenu pour le Kremlin ce *« méchant Tchétchène »*, qu'évoquait le poète Lermontov au siècle dernier. *« Fanatique »* et *« terroriste »* pour Moscou, *« patriote et intègre »* selon ses proches, ce caucasien à l*« 'allure d'un officier de l'armée tsariste »*, comme le décrit Alevtina, son épouse russe, fascine et inquiète. *« Je suis un Tchétchène ordinaire »* aime à répéter ce petit homme, sec et nerveux, à la moustache aussi bien taillée que ses costumes, civils ou militaires. Les médias moscovites se complaisent, pourtant, à citer ses appels à *« la guerre sainte contre l'Empire russe »* et ses menaces d'attentat contre les centrales nucléaires russes.

On le dit musulman pratiquant – n'a-t-il pas un exemplaire du Coran sur sa table de travail ? – ce qui suffit à faire dresser les cheveux sur la tête des « démocrates » russes, plus chatouilleux sur la question que nombre de nationalistes. Pourtant, le président tchétchène, qui avoue ne pas distinguer *« la différence entre sunnites et chiites »*, n'a rien d'un fondamentaliste. Ceux qui l'ont cotoyé sont plus mesurés, comme ce député de la Douma qui, après un séjour à Grozny, le décrivait comme un *« romantique »*. S'il aime être comparé aux cheikhs Chamil et Mansour, les héros caucasiens de la résistance à la conquête russe aux XVIIIe et XIXe siècles, le général, malgré une propension toute méridionale à la gesticulation, sait faire preuve de modération. Comme en décembre 1994, lorsqu'il fit libérer les soldats russes capturés lors de l'assaut malheureux du 26 novembre sur Grozny.

LUNE DE MIEL DE COURTE DURÉE

En 1944, Djokhar Doudaev, cadet d'une famille de sept enfants, a un mois lorsque tout le peuple tchétchène est déporté au Kazakhstan par Staline. Treize ans plus tard, le jeune caucasien rentre de cet exil. Son but : devenir militaire. En 1974, il termine l'Académie de l'air Gagarine, réservée à l'élite, et devient le premier général tchétchène de l'armée soviétique, après avoir, comme il se doit, adhéré au Parti communiste en 1966.

En 1989, commandant l'unité de bombardiers statégiques de Tartou, en Estonie, Djokhar Doudaev s'attire les sympathies des indépendantistes estoniens qu'il autorise à déployer le drapeau de l'Estonie libre sur la base. Aujourd'hui les républiques baltes, reconnaissantes, ont, plus d'une fois, proposé leur médiation dans le conflit tchétchéno-russe et la ville de Tartou offrait récemment l'asile à sa femme et ses trois enfants. Mais la famille est restée à Grozny, où le fils aîné, Avlour, a été blessé lors des combats autour d'Argoun fin décembre.

En janvier 1991, Djokhar Doudaev, pratiquement inconnu de ces concitoyens, fait une apparition très remarquée au Congrès du peuple tchétchène, où il appelle à l'indépendance.

Le putsch manqué d'août 1991 donne au bouillant général, qui a démissionné de l'armée, l'occasion de se démarquer : il se range aux côtés de Boris Eltsine alors que la direction légale tchétchène soutient les durs de Moscou. Mais la lune de miel avec les *« démocrates »* russes est de courte durée : a peine élu, le 27 octobre 1991, président de la Tchétchénie, avec 85 % des suffrages, Djokhar Doudaev provoque l'ire du Kremlin en déclarant l'indépendance de sa petite république.

L'Etat d'urgence décrété par Boris Eltsine le 7 novembre se révèlera être un fiasco : les deux mille hommes massés aux portes de la Tchétchénie, ridiculisés par la garde nationale tchétchène, se retireront deux jours après leur entrée en scène. Le petit président a gagné. Préfigurant ce qui se passe actuellement : alors qu'une opposition à Doudaev commencait à se constituer, elle disparaît comme par miracle, dans un élan de cohésion contre l'envahisseur russe.

« L'EXIL DANS UN PAYS CHAUD »

Deux ans plus tard, le mécontentement reprend le dessus : isolée, privée des subsides de Moscou, la Tchétchénie périclite. On fait la queue pour le pain, les salaires ne sont plus versés, les écoles sont fermées. C'est l'époque des meetings de protestation sur la place centrale de Grozny. On y réclame la tenue d'un référendum sur la confiance au général-président. Malgré son manteau de cuir et son Borsalino, qu'il dit préférer à l'uniforme pour ne pas *« avoir l'air d'un dictateur »*, c'est sans états d'âme qu'il fait tirer sur son Parlement, en avril 1993, démantèle l'opposition et s'arroge tous les pouvoirs. Six mois plus tard, il propose son *« aide militaire »* à Boris Eltsine lorsque celui-ci fait donner le canon sur le Soviet suprême.

C'est en 1993 également que Djokhar Doudaev est lâché par plusieurs de ses fidèles, dont le chef de sa garde, Rouslan Labazanov, ou le maire de Grozny, Beslan Gantemirov, qui se mettent au service de Moscou. Mais aujourd'hui, beaucoup de leurs hommes sont revenus se battre contre les troupes russes : en intervenant directement, Moscou, sans le prévoir, a offert au général rebelle un regain de vigueur politique.

Si, ces deux dernières années, la popularité de Djokhar Doudaev était au plus bas, il est clair que l'intervention russe aidant, la population fait désormais corps avec lui. Devenu, pour son peuple de montagnards, un nouveau Chamil, il présente de nombreuses similitudes avec le farouche cheikh indépendantiste. Comme lui, il est magnanime avec ses prisonniers, traités en hôtes plus qu'en otages, selon la tradition d'hospitalité qui prévaut dans le Caucase.

Et, de même que Chamil au XIXe, se vantait auprès des siens d'être allé rendre visite au sultan à Istanbul, alors qu'il n'en était rien, Djokhar Doudaev, qui n'hésite pas à prendre les commandes de son avion personnel, pour des *« tournées mondiales »* aux Proche et Moyen-Orient, expliqua un jour comment il avait fini par *« renoncer à une visite prévue aux Etats-Unis »*. Il a toutefois bel et bien séjourné à Paris du 13 au 16 juin 1993 et aurait même été invité par des militaires français à des essais de Mirage 2000 sur la base d'Orange.

Aujourd'hui, les Russes, qui, décidément, manifestent une totale méconnaissance de leur histoire coloniale et des mœurs en vigueur dans la région, ne font que renforcer la similitude avec Chamil lorsqu'ils proposent d'exiler le général rebelle *« dans un pays chaud »*, tout comme le cheikh, fut, en 1871, envoyé par le tsar Alexandre II finir ses jours à Medine.

Marie Jégo

Un prochain référendum pourrait menacer l'empire télévisuel de Silvio Berlusconi

La formation du nouveau gouvernement italien serait imminente

La Cour constitutionnelle a rendu, mercredi 11 janvier, une décision défavorable pour M. Berlusconi. Elle a rejeté des référendums visant à introduire le scrutin majoritaire à un tour pour les élections législatives (souhaité par les alliés du président du conseil sortant) et, au contraire, accepté la tenue d'une consultation qui risque d'aboutir à l'interdiction de posséder plus d'une chaîne de télévision (M. Berlusconi en détient trois).

ROME
de notre correspondante

Jeudi 12 janvier, après plus de vingt jours de tractations, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, devrait peut-être enfin se prononcer sur la formule qu'il a retenue pour le futur gouvernement. *« Les choses sérieuses ont besoin de temps, mais vous allez avoir des indications »*, avait-il déclaré, mercredi soir, peu après la clôture de sa seconde tournée de consultations. La marge de manœuvre du président semble être restée jusqu'au bout très étroite. Le pourrissement de la crise – dévastatrice pour la lire, qui ces deux derniers jours a franchi de nouveaux records à la baisse – aura été très éprouvant pour l'équilibre des alliances qui semblaient s'esquisser, voire même pour la stabilité de certains partis politiques.

En témoignent les fortes tensions qui traversent la Ligue du Nord, l'ex-parti de majorité, dont la « trahison » a précipité la démission du gouvernement Berlusconi. D'où le coup de colère de son très contesté leader, Umberto Bossi, qui a menacé les candidats-dissidents de son mouvement de les exclure, purement et simplement, s'ils ne se décidaient pas à rentrer dans le droit chemin.

Ce second tour de discussions s'est achevé dans la confusion. Et si un gouvernement « politique » d'une tonalité radicalement nouvelle semblait exclu en raisons des réticences de l'ex-majorité, l'hypothèse d'un gouvernement désigné par le président de la République, avec à sa tête un *« technicien »* ou une personnalité *« au dessus des partis »*, restait encore en piste. Une des autres possibilités avancées mercredi soir était, outre la possibilité d'un « Berlusconi bis », le renvoi du gouvernement sortant devant le Parlement. Ce qui, à l'occasion du vote qui s'ensuivrait, permettrait au moins un comptage réel des forces en présence après deux semaines de revirements et de contre-déclarations.

En attendant, une autre inconnue qui contribuait à alourdir le climat politique a été levée mercredi soir : la Cour constitutionnelle a rendu son verdict sur les seize propositions de référendum qui lui ont été soumises en début de semaine. Ces décisions ont provoqué contestations et grincements de dents, surtout à droite. Sept d'entre elles ont été rejetées, notamment les deux propositions formulées par les réformateurs de Marco Pannella et qui visaient à supprimer les 25 % de proportionnelle qui figuraient toujours dans le mode de scrutin électoral, par ailleurs majoritaire, de la Chambre et du Sénat. Propositions qui, si elles avaient été votées par la suite, auraient divisé profondément la classe politique, car elles auraient institué un système majoritaire à un tour, auquel il semble qu'une grande majorité des parlementaires italiens soient hostiles, préférant le système français des deux tours.

Rejetés également, les projets de référendum sur l'assurance-santé privée ; le recours à la *« cassa integrazione »* pour les entreprises (qui permet de faire rémunérer par l'Etat les salariés au chômage technique), et surtout le projet visant à abolir la publicité sur les chaînes de la RAI, la télévision publique.

Les Italiens se rendront toutefois aux urnes au printemps, à l'occasion des neuf référendums jugés valides. Plusieurs sont « mineurs », comme ceux sur les horaires des magasins, la libéralisation des licences de commerce ou la suppression de l'assignation à résidence pour les mafieux (afin de les empêcher de faire du prosélytisme dans de nouvelles régions). Le plat de résistance politique, ce sont les quatre référendums qui concernent l'audiovisuel, et en premier lieu celui sur la suppression des normes de la loi Mammi, qui autorisent une personne privée à posséder trois chaînes de télévision. Si ce référendum passe, M. Berlusconi devra se défaire de deux de ses trois chaînes. Enfin, les Italiens devront donner leur avis sur une éventuelle privatisation de la RAI ; l'interdiction aux intermédiaires publicitaires de travailler avec plus de deux chaînes nationales ; la suppression des spots publicitaires au milieu des films.

Marie-Claude Decamps



La Croatie ne veut plus des « casques bleus »

Alors qu'en Bosnie les Serbes ont accepté la réouverture d'une voie d'accès à Sarajevo, le malaise s'accroît à Zagreb

LA CROATIE a souvent menacé de renvoyer les quelque 15 000 « casques bleus » déployés depuis le printemps 1992 sur son territoire. Mais jamais elle ne l'a fait aussi fermement que ces jours-ci. Mercredi 11 janvier, les proches de la présidence croate ont annoncé que le président Franjo Tudjman avait *« informé les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU de la décision définitive de la Croatie de renvoyer la Force de protection des Nations unies »* (Forpronu).

Une lettre stipulant que Zagreb ne prorogera pas le mandat de la Forpronu, qui expire le 31 mars, devait être envoyée, jeudi 12 janvier, au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, ont-ils précisé.

Cette décision a provoqué un malaise au quartier général de la FORPRONU. Elle était toutefois prévisible, puisque le parlement avait donné jusqu'au 10 janvier à la direction croate pour trancher sur l'avenir des « casques bleus », que Zagreb accuse de servir les intérêts serbes en maintenant le *statu quo* dans les territoires occupés par les Serbes sécessionnistes.

A l'issue de la guerre serbo-croate de l'automne 1991, un tiers de la Croatie est restée sous contrôle des sécessionnistes serbes qui entendent rattacher leur *« République serbe de Krajina »* (autoproclamée) à la Serbie. Le plan de paix signé entre Serbes et Croates le 3 janvier 1992 prévoyait le déploiement de « casques bleus » afin de désarmer les milices rebelles et de préparer le retour des réfugiés.

Ces dispositions n'ont pas été appliquées. Zagreb estime que la présence des « casques bleus » fige la situation sans la résoudre et que la communauté internationale ne fait pas suffisamment pression sur les Serbes pour imposer un règlement politique.

ACCORD SUR LA TRÊVE

Outre les risques de reprise de la guerre qu'entraînerait le retrait de la Forpronu de Croatie, une telle décision poserait de graves problèmes pour la mission globale des « casques bleus » en ex-Yougoslavie. En effet, le QG de la Forpronu pour l'ex-Yougoslavie se trouve à Zagreb. La Croatie semble cependant avoir rassuré ses interlocuteurs sur ce point en faisant savoir que les conditions du retrait seraient négociées.

Elle a également lancé une grande offensive diplomatique pour expliquer sa décision. Plusieurs émissaires du président Tudjman ont entamé une tournée dans les grandes capitales occidentales, notamment son ministre des affaires étrangères qui se trouvait à Paris mercredi. Des contacts avec le président américain, Bill Clinton, et la Chine, qui siège au Conseil de sécurité, ont également été établis.

A Sarajevo, le patron de la Forpronu en Bosnie, le général Michael Rose, a obtenu mercredi, à l'issue de dix heures de discussions avec les chefs militaires bosniaques, serbes et croates de Bosnie, la réouverture *« au plus tard »* samedi, d'une voie d'accès à la capitale assiégée. Cette route ouverte pendant quelques mois au printemps 1994 se situe dans le secteur de l'aéroport, contrôlée par les « casques bleus » français, et permet de relier Sarajevo au reste de la Bosnie.

L'accord prévoit également la réouverture d'un passage transitant par la piste de l'aéroport et permettant de relier deux quartiers serbes. – *(AFP, Reuter.)*

Les parlementaires européens contestent cinq commissaires

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen a émis des réserves sur cinq des vingt membres désignés de la nouvelle Commission européenne, présidée par Jacques Santer. Celle-ci devrait entrer en fonction le 23 janvier, si l'Assemblée en vote l'investiture, la semaine prochaine, à Strasbourg. Conformément à la nouvelle procédure prévue par le traité de Maastricht, chacun des 19 collègues de Jacques Santer a dû présenter son programme, entre le 4 et le 10 janvier, devant les commissions compétentes du Parlement.

Parmi les mal-notés figure Yves-Thibaut de Silguy, chargé de la politique économique et monétaire, actuellement conseiller d'Edouard Balladur, à qui il est reproché le caractère *« très prudent, pour ne pas dire timoré »*, de son engagement européen. L'ancien premier ministre Edith Cresson, l'autre commissaire français, chargée de la recherche et de la formation, s'en tire, à quelques nuances près, avec les félicitations du jury.

C'est plus le profil personnel de M. de Silguy que ses compétences – reconnues comme parfaitement maîtrisées – qui a irrité. Le fait d'être français, gaulliste et technocrate était un handicap, que le nouveau commissaire n'a pas voulu combattre par ce minimum de démagogie qui plaît à l'Assemblée. Il a affirmé, avec force, sa volonté d'appliquer pleinement le traité de Maastricht. Les députés ont souhaité de lui *« un engagement européen plus ferme »*. Le Parlement ne peut pas se prononcer individuellement sur le choix des commissaires. Il a seulement le droit de se prononcer sur l'ensemble du collège et de son programme. A l'issue des auditions, le Parlement a néanmoins suggéré à M. Santer d'opérer certaines modifications dans l'organigramme de la Commission.

Est-il pensable que le Parlement puisse refuser l'investiture de la Commission ? Le président du Parlement, Klaus Hänsch (socialiste, allemand), ne l'exclut pas. *« Il y aura un vote. Il reviendra aux groupes politiques d'apprécier si les critiques adressées à certains des commissaires sont suffisamment graves pour refuser la confiance à l'ensemble du collège »*, a-t-il déclaré mercredi. Jean-Louis Bourlanges (Parti populaire européen, France) considère, en revanche, que les nouvelles prérogatives de l'Assemblée sont *« un simulacre, un faux droit »*. *« Le Parlement est fondamentalement frustré par les auditions »*, estime-t-il.

Les plus critiqués ont été la Danoise Ritt Bjerregaard, chargée de l'environnement, la Suédoise Anita Gradin, responsable de la coopération judiciaire et policière, et l'Irlandais Padraig Flynn, chargé des affaires sociales et de l'emploi. La commission des affaires sociales a reproché au commissaire irlandais de ne pas *« être animé d'un véritable projet »* et de montrer une insuffisante détermination pour la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle a demandé que ce dossier soit confié à un autre membre du collège.

Philippe Lemaître

■ L'arrivée des 59 représentants autrichiens, finlandais et suédois a accru le poids des socialistes et des démocrates-chrétiens au Parlement européen. Le PSE (socialiste) gagne 23 sièges. Il en a 221. Le PPE (conservateur) gagne 16 sièges. Il en dispose de 173. Ces deux groupes ont à eux seuls la majorité absolue. Les libéraux gagnent 10 sièges, les Verts 3, les communistes 2. Les 5 élus du parti libéral autrichien (FPÖ, extrême droite) ont rejoint le banc des non-inscrits. – *(Corresp.)*

Le premier ministre britannique maintient l'unité du Parti conservateur

LONDRES
de notre correspondant

Le premier ministre, John Major, a réussi, mercredi 11 janvier, à redonner à son parti une façade d'unité après une année de désastres successifs (*Le Monde* du 3 janvier) en obtenant une majorité conséquente lors d'un vote crucial aux Communes, soit 327 voix contre 285. C'est beaucoup pour un gouvernement techniquement minoritaire après la suspension de huit députés eurosceptiques qui s'étaient abstenus lors d'un vote de confiance sur le financement de l'Union européenne. Une défaite aurait été catastrophique pour l'image de M. Major, déjà au plus bas ; d'autant plus qu'elle lui aurait fait perdre le contrôle de plusieurs commissions parlementaires, et donc de l'application de son programme législatif. Pour l'éviter, le premier ministre a été contraint à d'importantes concessions envers ceux qui n'avaient pas caché leur hostilité à l'égard de sa politique et de sa personne, en affirmant par exemple qu'il opposerait son veto à toute dérive fédéraliste de l'Union et qu'il maintenait son opposition à la monnaie unique.

Alors que les conservateurs retrouvaient un semblant d'unité, les travaillistes ont fait éclater leurs divergences au grand jour. L'offensive de début d'année de leur chef, Tony Blair, dont l'objectif était de montrer que le Labour était prêt à gouverner, et sa visite à Bruxelles mardi pour faire profession publique de ses convictions européennes ont été éclipsées par un coup médiatique de l'aile gauche du parti. Plus de la moitié des élus travaillistes au Parlement européen ont signé mardi un encart publicitaire à la « une » du *Guardian* en faveur du maintien de la clause IV des statuts du parti, que M. Blair veut réviser et qui prévoit la nationalisation des moyens de production.

P. de B.

Le président Iliescu pourrait perdre la majorité au Parlement roumain

BUCAREST
de notre correspondant

La scission, mercredi 11 janvier, du Parti socialiste du travail (PST) met le gouvernement roumain dans une situation délicate. La moitié de la direction de cette petite formation (8 % des sièges au Parlement), créée après la révolution de 1989 sur les cendres du Parti communiste, a démissionné pour marquer son désaccord avec la politique de *« subordination totale »* de ce parti au gouvernement depuis les dernières élections de septembre 1992.

Le départ de sept des treize membres de la direction du PST, présidé par Ilie Verdet, un ancien premier ministre du dictateur Ceausescu, pourrait mettre en danger la majorité dont le président Ion Iliescu dispose au Parlement. Le chef de l'Etat a, en effet, besoin de l'appui des ex-communistes et des nationalistes. Ces derniers comptent quatre ministres au gouvernement. Il y a quelques mois, le cabinet de Nicolae Vacaroïu avait échappé, de justesse, à une motion de censure déposée par l'opposition mais sur laquelle les élus du PST s'étaient abstenus. Le pouvoir ne devra pas attendre longtemps avant de mesurer les conséquences de cette scission. Le Parlement doit prochainement examiner le projet de loi sur l'accélération de la privatisation, dénoncé par les dissidents du PST. Par ailleurs, l'opposition, même désunie, tentera sans aucun doute de profiter de cette nouvelle donne pour déposer une autre motion de censure dans le but de provoquer des élections législatives anticipées.

Christophe Chatelot

Le président Clinton tente de désamorcer la crise mexicaine

La chute du peso risquait d'entraîner un effondrement général des places financières d'Amérique latine. Les Etats-Unis montent en première ligne pour soutenir leur partenaire commercial

Le président Bill Clinton est intervenu, mercredi 11 janvier, pour tenter de désamorcer la crise mexicaine. Lors d'une conférence de presse, il a rappelé l'*« intérêt stratégique »* de la stabilité du Mexique pour les Etats-Unis et déclaré que *« toutes les mesures nécessaires continueraient à être prises »* pour l'aider à *« surmonter les pressions financières à court terme ».* L'engagement du président américain a un peu calmé les marchés, et la Bourse de Mexico est remontée de 2,82 % mercredi. Les Bourses d'Amérique latine ont subi les contrecoups de cette tourmente financière, la plus grave pour le continent américain depuis 1982. Mais, pour l'instant, les baisses des marchés, et même les fuites de capitaux, n'ont pas eu de répercussions économiques graves dans les principaux pays. En Argentine, des mesures d'urgence ont été prises pour contenir les dépenses publiques et rassurer ainsi les investisseurs, tandis qu'au Brésil, la réduction de l'inflation, au plus bas depuis vingt ans, entretient un climat d'optimisme.

POUR BILL CLINTON, la tempête qui, depuis le 19 décembre 1994, secoue violemment le Mexique – son assise financière comme son appareil politique –, propageant son onde de choc sur l'ensemble des pays d'Amérique latine et mettant à mal aussi bien le dollar américain que son homologue canadien, n'est qu'une *« crise de liquidités à court terme ».* Voire. Si tel était le cas, la Maison Blanche n'aurait pas jugé utile de publier, le 11 janvier, un long communiqué de cinq paragraphes pour expliquer toute l'attention que les Etats-Unis portent à leur voisin du sud, élevé au rang *« d'intérêt stratégique »* par l'administration américaine. Non content d'avoir mis en place, dès les premiers jours de la crise, un imposant cordon sanitaire de 18 milliards de dollars destiné à réanimer un peso qui, en quelques jours, avait perdu plus de 60 % de sa valeur face au dollar, Washington, qui, dès le départ, avait fourni la moitié de cette aide, vient de faire savoir qu'il était disposé à aller encore plus loin en accroissant la ligne de crédit mise à la disposition des autorités mexicaines.

Dans le même temps, M. Clinton a appelé – rappelé, devrait-on dire, au regard des messages pressants adressés, début janvier, au Fonds monétaire et à la Banque mondiale – les institutions financières internationales à accorder rapidement un secours *« substantiel »* au gouvernement d'Ernesto Zedillo. C'est là la démonstration que le « plan d'urgence » lancé par le nouveau président mexicain (il a pris ses fonctions début décembre) n'a réellement convaincu, pour l'instant, ni les marchés financiers, furieux d'avoir été pris par surprise, ni les milieux politiques internationaux, lesquels, en privé, émettent des doutes sur la capacité de la nouvelle administration mexicaine à gérer, sur la durée, un séisme dont elle est en partie responsable, faute d'avoir convenablement minuté la dévaluation du peso lorsqu'elle a laissé la banque centrale abaisser brutalement de 15 % son plancher d'intervention sans prévoir les classiques mesures d'accompagnement qui doivent compenser les effets de tout changement de parité d'une monnaie. Surtout lorsqu'elle bénéficie d'un lien privilégié avec le dollar.

« En dépit des progrès réalisés au chapitre des réformes économiques, ce pays reste soumis à un cadre politique et social quasiment inchangé. Le même parti est au pouvoir depuis 1929, le mandarinat et le népotisme sont monnaie courante, les assassinats de leaders politiques ne sont pas exceptionnels et le niveau de la corruption y est sans doute supérieur à bien d'autres pays de la région », estime un banquier spécialisé dans l'Amérique centrale et latine, particulièrement sévère sur ce pays dans lequel il se félicite de n'avoir pas investi. Tous n'ont pas été aussi clairvoyants. Séduits par une colossale campagne de relations publiques, orchestrée à partir de l'entourage même de l'ancien président Salinas (éclaboussé à son tour par le scandale financier), qui a consisté, par exemple, à investir plus de 50 millions de dollars aux Etats-Unis, en 1993, pour y « vendre » l'image du nouveau Mexique, économistes, boursiers, journalistes et commentateurs politiques n'ont pas tari d'éloges sur ce pays engagé résolument sur la voie du libéralisme et anobli par sa participation à l'ALENA, l'accord de libre-échange nord-américain, liant le sort de ses échanges commerciaux à la locomotive nord-américaine. Oubliant quelques paramètres essentiels comme une balance des paiements courants lourdement déficitaire (signe d'une trop forte dépendance vis-à-vis de l'étranger) ou, « accessoirement », le fait que 46 % de la population mexicaine se situe encore en-dessous du seuil de pauvreté.

CONTAMINATION CONTENUE

Cette myopie a longtemps perduré. Dans sa revue des « marchés émergents » – ces places financières liées à des économies de l'ex-tiers monde, aujourd'hui en forte expansion – en date du 7 décembre 1994 (à une semaine du déclenchement de la crise), Salomon Brothers, une des grandes banques d'affaires américaines, estimait encore que les derniers développements survenus au Mexique et, notamment, sur le plan politique (l'engagement du nouveau président en faveur des réformes) *« renforcent notre appréciation positive »* sur ce pays. Le rappel est cruel.

Mais, pour bouché qu'il soit à court terme, l'horizon n'est pas totalement obscurci. Le redressement observé mercredi 11 janvier sur les places boursières d'Argentine et du Brésil – deux pays directement menacés par *« l'effet Mexique »* – semble indiquer que la contamination peut sans doute être contenue au plan régional. Dans le même temps, le FMI et la Banque mondiale, dont la lenteur à réagir soulève des critiques, vont se mobiliser en faveur du Mexique. Enfin, pour peu que les dangers du cycle dévaluation-inflation soient évités, l'administration Zedillo peut espérer une sortie de crise cahotante mais assurée. Au prix d'un coup de frein à la croissance et d'un malaise social qui exigeront, là aussi, un traitement adapté.

Serge Marti

L'Argentine garde confiance en son « modèle »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Le plan économique argentin a résisté avec succès aux secousses provoquées par la crise mexicaine. La stabilité n'est pas menacée. Il n'y a pas eu de fuites massives de capitaux et il n'y aura pas de dévaluation » : deux semaines après l'effondrement de la monnaie mexicaine, qui a ébranlé le système financier des pays d'Amérique latine, Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, n'a rien perdu de son optimisme. *« A long terme,* nous a-t-il déclaré, *cette crise pourra même être favorable, car elle aura démontré que le modèle argentin est solide. »*

L'homme fort du gouvernement Menem ne cache pas, cependant, sa préoccupation devant la baisse de la Bourse de Buenos Aires – qui a atteint 5 % à 7 % par jour au lendemain de la crise mexicaine – et celle des titres de la dette argentine sur les marchés internationaux. *« Cette perte de confiance signifie pour l'économie argentine une augmentation des taux de crédit tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays. Cela montre que, dans la foulée de la crise mexicaine, les investisseurs étrangers ont pris peur et qu'ils ont mis tous les pays d'Amérique latine dans le même sac »,* explique-t-il.

LA « TEMPÊTE D'ÉTÉ »

A Buenos Aires, la *« tempête d'été »* – dans l'hémisphère austral – a réveillé aussi le vieux démon de la méfiance à l'égard de la monnaie locale. Comme à la folle époque de l'inflation et de la spéculation sur le dollar, beaucoup de gens, pendant les premiers jours de janvier, ont fait la queue aux guichets des banques pour échanger leurs pesos contre des billets verts, ou même, s'ils le pouvaient, virer leurs économies sur un compte aux Etats-Unis. Ces opérations ont contraint la banque centrale argentine à vendre en deux jours plus de 600 millions de dollars.

Certaines banques souffrent d'un manque de liquidités dû au retrait de nombreux dépôts et à la vente précipitée de portefeuilles de titres. Deux d'entre elles ont même suspendu momentanément leurs opérations. Le gouvernement a mis en place, le 6 janvier, un « réseau de sécurité », dans le cadre duquel sept grands établissements prêteront de l'argent à ceux qui manqueraient de liquidités. Les banques elles-mêmes ont augmenté de moitié les taux d'intérêt qu'elles appliquent sur les achats payés par mensualités avec carte de crédit.

L'« EFFET MEXICO »

Néanmoins, selon le ministre de l'économie, les réserves de la banque restent intactes, atteignant 17 milliards de dollars, et le transfert de pesos en dollars n'est pas inquiétant. En effet, depuis le plan de convertibilité de 1991, qui garantit par la loi la parité entre la monnaie locale et le dollar, la banque centrale doit faire rentrer dans ses réserves un dollar pour chaque peso émis. *« Le système argentin assure la transparence nécessaire pour éviter des surprises du style de Mexico »,* assure M. Cavallo, qui conseille aux Mexicains d'adopter la même politique de change pour remédier à leur crise financière. *« Il est regrettable que l'Argentine souffre des effets d'une crise économique et politique qui s'est produite à des milliers de kilomètres, à un moment où le pays connaît une extraordinaire croissance de 6,5 % en 1994*, estime un banquier européen. *Mais la crise mexicaine a démontré que le gouvernement argentin avait raison de tenir bon sur la parité. »*

En fait, pour contrecarrer l'« effet Mexico », le gouvernement argentin a rapidement annoncé des réductions des dépenses publiques d'un milliard de pesos cette année, soit 17 % du budget 1995 (*Le Monde* daté 1er-2 janvier). Si les comptes de l'Etat ont été déficitaires de 600 millions de dollars à la fin de 1994, M. Cavallo garantit qu'en 1995 l'équilibre sera rétabli.

PROGRESSION DU CHÔMAGE

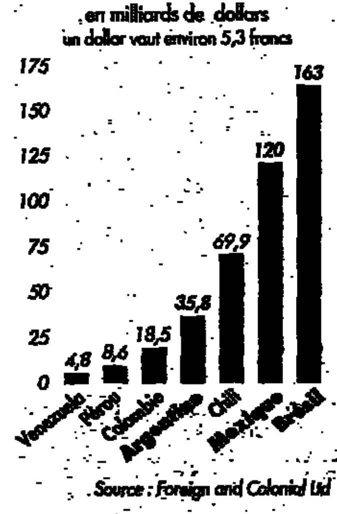
Ce déficit n'a pas empêché l'inflation de revenir sur l'année à 3,9 %, le chiffre le plus bas depuis cinquante et un ans. Si le déficit de la balance commerciale reste préoccupant (plus de 6 milliards de dollars en 1994), les exportations ont augmenté de 17 % ces derniers mois, selon les chiffres officiels.

Mais, pour la première fois, le ministre de l'économie se montre sensible à la progression du chômage, qui touche 12 % de la population active en 1994 (de l'aveu même du président Menem), et qui pourrait monter à 14 % cette année (deux fois plus qu'en 1991). Il compte sur le consensus qu'il a obtenu pendant la crise pour convaincre les parlementaires d'adopter une nouvelle législation du travail, en attente depuis de longs mois au Congrès. De fait, malgré la crise récente, les économistes de toutes tendances n'ont pas remis en question les résultats macroéconomiques obtenus par le plan Cavallo, et, malgré l'approche de l'élection présidentielle, fixée au 14 mai 1995, les critiques de l'opposition sont restées modérées.

M. Cavallo affirme donc ne pas craindre de répercussion de la campagne électorale sur les dépenses publiques : *« L'expérience a démontré au gouvernement de Carlos Menem que les élections se gagnent avec la stabilité et non avec des gestes populistes. Les hommes politiques argentins sont devenus plus réalistes. »* Ce sont ces différences, politiques autant que monétaires et budgétaires, entre l'Argentine et le Mexique qu'il a fait valoir auprès des banquiers et des hommes d'affaires américains qu'il a rencontrés le 10 janvier aux Etats-Unis. Avec une idée fixe en tête : que l'Argentine ne figure à nouveau sur la liste noire des investisseurs étrangers.

Christine Legrand

Les marchés pansent leurs plaies



A titre de comparaison, la capitalisation de la Bourse de Paris s'élève à 2 515 milliards de francs, soit l'équivalent de 474,5 milliards de dollars.

AU LENDEMAIN d'un véritable « mardi noir », marqué par des chutes de 5 % à 10 % de la plupart des Bourses d'Amérique latine, les marchés financiers locaux se sont assez nettement ressaisis mercredi 11 janvier.

Après avoir entamé la journée à nouveau en baisse et avoir perdu jusqu'à 5,46 % pendant la séance, la Bourse de Mexico s'est finalement reprise pour terminer en hausse de 2,19 %. Le redressement a été encore plus brutal à Sao Paulo, qui a regagné 7 %, et à Buenos Aires, qui a enregistré un gain de 4,88 %. Mardi, Mexico avait perdu 6,26 % et évité un véritable krach grâce à l'intervention d'une des banques mexicaines de développement, la Nafin, alors que l'indice IPC des 37 principales valeurs perdait plus de 11 %. Pour leur part, Sao Paulo et Buenos Aires, victimes de la contagion, avaient chuté respectivement de 9,8 % et 9,6 %.

Les analystes ont attribué pour partie la reprise de mercredi aux déclarations du président américain Bill Clinton. *« L'intervention de Clinton, des achats spéculatifs et l'aide apportée à nouveau par la banque Nafin ont permis à la cote de se reprendre »,* a déclaré un analyste. Pour le président de la Bourse de Sao Paulo, la principale place financière du Brésil, les marchés brésiliens ont digéré la crise mexicaine. Cette dernière *« n'a pas accéléré la vente d'actions de la part d'investisseurs étrangers »,* a assuré Alvaro Augusto Vidigal. Jusqu'à jeudi 5 janvier, le solde des investissements réalisés par les étrangers à Sao Paulo *« était pratiquement stable »,* a-t-il affirmé. Mais il a reconnu que la reprise du marché brésilien serait lente et graduelle.

Du côté des changes, le peso est resté stable mercredi autour de 5,60 pesos pour 1 dollar. Il a bénéficié d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt des bons du Trésor mexicain (certificados de la Tresoreria, Cetes). Mercredi 11 janvier, le taux des bons à un mois a progressé de 7 % pour atteindre 40 %, et celui à trois mois a augmenté de 9,95 % à 44,94 %. Les bons Brady – garantis par le Trésor américain pour refinancer la dette mexicaine – se sont également repris, à 48 cents pour 1 dollar contre 46,50 cents mardi soir.

E. L.

L'optimisme continue à prévaloir au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le vent de panique qui souffle du Mexique n'a pas, jusqu'à présent, trop durement touché les Brésiliens, malgré une baisse cumulée de 26 % de la Bourse de Sao Paulo depuis le 22 décembre et la fuite d'un milliard et demi de dollars. A cela, une raison simple : l'ouverture de l'économie sur le monde extérieur et la suppression des contrôles ont été beaucoup moins poussées qu'au Mexique. Cela fait seulement six mois que les Brésiliens ont, de façon prudente, suivi la voie néo-libérale. La nouvelle monnaie, créée le 1er juillet 1994, le réal, n'est pas librement convertible en dollar, même si les autorités monétaires s'efforcent de lui faire acquérir la parité avec le billet vert. Le réal se paye même le luxe de maintenir une surcote de l'ordre de 15 % par rapport au dollar.

Le climat général aussi est bien différent. Les Brésiliens, résolument optimistes, ne croient pas à l'imminence d'une crise. Voilà six mois que, pour la première fois depuis vingt ans, l'argent ne leur fond pas dans les poches entre le début et la fin du mois. L'inflation mensuelle, qui était de 40 % avant le lancement du réal, oscille entre 2 % et 3 % depuis l'automne. Elle a été de 1,25 % en décembre, le taux le plus bas depuis 1973. Les banques, et toute une catégorie d'intermédiaires qui vivaient de l'inflation, souffrent, mais le simple citoyen y trouve son compte, s'il ne fait pas partie des 60 millions de pauvres et d'indigents officiellement répertoriés.

Plus encore, il n'y a pas eu au Brésil d'évènement comparable à la révolte du Chiapas. Malgré les disparités sociales et régionales criantes, le pays fait preuve d'un remarquable consensus. Elu dès le premier tour de l'élection présidentielle, le 3 octobre 1994, Fernando Henrique Cardoso bénéficie d'un véritable état de grâce. Ni la gauche, assommée par le second échec présidentiel de son champion, Lula, ni la droite, appuyée sur certains partis avec lesquels M. Cardoso a noué une alliance électorale, ne sont en mesure pour l'instant de le gêner véritablement. Le Parti social-démocrate brésilien de M. Cardoso ne bénéficie certes pas d'une majorité absolue au Congrès, mais il contrôle les trois plus importants Etats de la Fédération : Sao Paulo, Rio de Janeiro et le Minas Gerais.

RÉFORMER VITE

La baisse des droits de douane due à l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du Mercosur, le marché commun qui regroupe le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, a stimulé une véritable frénésie de consommation d'appareils électro-ménagers fabriqués à l'étranger. Mais, malgré cet assaut de dernière heure, le Brésil a connu à nouveau en 1994 un spectaculaire excédent commercial. Là encore, le contraste avec le Mexique est manifeste. Les exportations ont atteint 43,5 milliards de dollars et les importations 32,1 milliards de dollars, laissant un excédent de 11,4 milliards de dollars, un résultat comparable à celui obtenu en 1993. Les réserves de change du pays restent, malgré les soubresauts provoqués par la crise mexicaine, supérieures à 40 milliards de dollars, alors qu'elles n'étaient que de 23 milliards au début de l'année 1993. Le produit intérieur brut a augmenté de 5 % en 1993 et de 4,5 % en 1994. Dans ces conditions, *« il n'y a pas aujourd'hui de spécialiste sérieux qui ne prévoie pour le Brésil autre chose qu'une longue période de croissance »,* affirmait le 1er janvier le président Cardoso.

La crise mexicaine pousse le gouvernement brésilien à agir vite et à profiter de son état de grâce pour faire adopter les réformes annoncées pendant la campagne électorale. M. Cardoso veut d'abord amender la Constitution de façon à rendre au gouvernement fédéral le contrôle véritable sur l'impôt que celui-ci a souvent perdu au profit des Etats. Le système fiscal actuel est un imbroglio qui profite, en réalité, à une toute petite minorité. Les Brésiliens les plus riches ne payent pratiquement pas d'impôt et les entreprises sont soumises à une cascade de charges sociales, qui ne se traduisent par aucun avantage tangible en matière de retraite et de santé pour les salariés. L'objectif général est de simplifier le système fiscal, de diminuer le coût de l'emploi pour les entreprises, et de faire rentrer l'impôt sur le revenu de façon plus juste.

Le nouveau gouvernement entend aussi accélérer le programme de privatisations commencé par l'ancien président Itamar Franco (1992-1994). La priorité sera donnée aux entreprises de production et de distribution d'électricité. Light, la société publique d'électricité de Rio de Janeiro, pourrait être ainsi privatisée dès le premier semestre de 1995. Les télécommunications devraient suivre, de même que la société minière Vale do Rio Doce, qui exploite notamment la gigantesque mine de fer de Carajas, en Amazonie. L'entreprise pétrolière d'Etat Petrobras reste, pour l'instant, exclue du programme, en raison de sa taille, mais le secteur pétrochimique public pourrait être privatisé dès cette année.

La grande affaire, celle qui risque le plus de susciter des polémiques, est l'attribution des nouvelles concessions pour la radio et la télévision. Mais la volonté de réforme affichée par le nouveau président est bien acceptée par l'opinion. Les résistances, pour l'instant, sont venues du corporatisme parlementaire. Une minorité de sénateurs continuent de bloquer la confirmation de Persio Arida à la tête de la banque centrale, refusant de siéger tant que ne sera pas votée une amnistie pour l'un des leurs, Humberto Lucena, qui risque de voir son mandat cassé pour utilisation à des fins personnelles de l'imprimerie du Sénat.

Même la situation désastreuse des finances de l'Etat de Sao Paulo, révélée par le nouveau gouverneur Mario Covas, profite en quelque sorte aux tenants du changement. Le public n'a pas bronché lorsque la Banespa, la Banque de l'Etat de Sao Paulo, a été mise, le 30 décembre, sous la tutelle du gouvernement fédéral, en même temps que son homologue de Rio, la Banerj. Lorsque ces établissements ont rouvert leurs portes, le 3 janvier, l'administrateur fédéral chargé de la Banespa a pu annoncer la fermeture de 200 agences dépendant d'une filiale de cette dernière sans déclencher de protestations massives.

Mais ce contexte favorable pourrait évoluer très rapidement si l'inflation revenait en force. L'élément central de la confiance inspirée par le nouveau président est la relative stabilité du réal. Un taux d'inflation inférieur à 2 % par mois est considéré ici comme vertueux. Fort de ses réserves de change, le nouveau gouvernement estime qu'il peut faire face à la tourmente venue du Mexique. Sans renoncer aux réformes annoncées.

Dominique Dhombres

La Treuhand laisse en héritage une économie est-allemande prête à redémarrer

Mission accomplie pour l'organisme chargé de privatiser les entreprises de l'ex-RDA

Créée en 1990, pour privatiser au plus vite l'économie est-allemande, la Treuhandanstalt a cessé son activité, le 31 décembre 1994, sur un bilan positif. Il en a coûté des centaines de milliards de deutschemarks, des millions d'Allemands de l'Est ont perdu leur emploi, mais les Länder de l'Est sont sur la bonne voie, même si l'écart qui les sépare des pays d'Europe de l'Ouest est encore important.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Il aura fallu moins de cinq ans à l'industrie est-allemande pour retrouver ses niveaux de production de 1990. Avec une croissance économique de près de 9,5 % en 1994, la plupart des grands secteurs ont réussi leur rattrapage. Le coût de la restructuration de l'ex-RDA reste énorme en matière d'emplois, et il continue de ponctionner au contribuable des sommes astronomiques.

Mais le gouvernement allemand sait maintenant que le plus dur est derrière lui. Cette réussite est due, en partie, à la Treuhand, le holding public créé en 1990 pour faire passer les nouveaux Länder de l'Est du système étatique communiste à l'économie de marché. Après quatre ans de service, la Treuhand a officiellement fermé ses portes le 31 décembre 1994 à Berlin. Elle a mené dans une période très courte une entreprise d'assainissement d'une ampleur jamais vue. Les vieux bassins industriels ouest-européens comme la Ruhr ou la Lorraine, ont connu eux-aussi, depuis les années 70, les affres des restructurations, avec des fortunes diverses. Mais celles-ci se sont étalées sur deux décennies et plus.

Le choc qu'a constitué pour l'économie est-allemande la conversion au deutschemark de l'ouest, le refus d'admettre une Allemagne sociale à deux vitesses, ont obligé les dirigeants allemands à engager une course contre la montre. Le parti pris était de mener ces restructurations le plus vite possible, en espérant que les transferts massifs de fonds publics destinés à en pallier les conséquences seraient limités dans le temps.

Il est encore un peu tôt pour prédire à l'ancienne Allemagne de l'Est un avenir économique rayonnant. Les handicaps dont souffrent les nouveaux Länder, de manière il est vrai inégale, restent trop importants. Malgré l'immense effort d'investissements sur les routes, les autoroutes, la voirie des villes, les chemins de fer, les télécommunications, les infrastructures sont encore loin du niveau auquel on est habitué dans les pays d'Europe de l'Ouest. Il va falloir encore de nombreuses années aux gens pour s'adapter vraiment à la nouvelle ère économique et atteindre un niveau de productivité comparable à celui de l'ouest. La différence de qualité de vie, toujours sensible, l'absence en Europe de l'Est d'un environnement économique aussi actif que celui de l'Union européenne, ne rendent pas encore les nouveaux Länder très attractifs pour de nouveaux investisseurs.

BOUC ÉMISSAIRE

La grande réussite de la Treuhand, dans ce contexte, est d'avoir réussi à éviter que la catastrophe qui s'annonçait après la conversion de l'est au deutschemark, à l'été 1990, ne transforme les nouveaux Länder en un désert industriel. Elle est d'avoir réussi à sauver ce qui pouvait l'être, d'avoir su passer le scalpel avec suffisamment de précision pour ne pas trop laisser aux victimes le temps de s'apitoyer sur leur sort. Bouc émissaire pour tous les problèmes de la réunification, la Treuhand a permis aux dirigeants politiques de se retrancher en deuxième ligne. Elle a dû pour cela travailler dans des conditions impossibles. Prédécesseur de Birgit Breuel, la grande dame de la Treuhand, qui se retire aujourd'hui avec les honneurs, Detlew Rohwedder était assassiné le 1er avril 1991 par la Fraction armée rouge. La Treuhand est alors accusée de ne tenir aucun compte des conséquences sociales de son action.

C'est avec stupeur que l'Allemagne en général, et les Allemands de l'Est en particulier, se sont aperçus que les fleurons de l'industrie de la RDA, ces gros combinats qui faisaient figure de modèle dans le bloc communiste, n'étaient que des géants aux pieds d'argile. On « découvra » alors une Allemagne de l'Est exsangue, vétuste et délabrée, qui ne peut qu'effrayer les repreneurs potentiels. Des pans entiers de l'industrie est-allemande sont obligés de cesser toute activité. Des millions d'emploi sont en balance, et l'on invente cette formule magique des *« emplois à temps partiel zéro »* pour maintenir les salariés dans leurs usines paralysées afin d'éviter une explosion.

Installée dans l'immeuble massif de l'ancien ministère de l'air du maréchal Goering, à Berlin, la Treuhand joue les pompiers, à la fois liquidateur de biens, syndic, restructurateur. Ses représentants parcourent le monde entier avec des listes d'entreprises à vendre. Elle a hérité d'immeubles, de terres agricoles, de forêts entières. Règle prioritaire : trouver des repreneurs qui garantissent le maximum d'investissements et le maximum d'emplois, même si pour cela, il faut donner un coup de pouce, épurer des dettes, aider aux plans sociaux.

Douze mille entreprises ont été privatisées depuis juillet 1990

Il faut flairer les mauvais larrons, qui veulent acheter pour liquider un concurrent potentiel, réaliser, sous couvert d'altruisme, des opérations immobilières ; faire attention aux aventuriers sans expérience, voire aux brebis galeuses qui cherchent à s'infiltrer dans ses propres rangs pour favoriser tel ou tel repreneur. La Treuhand a employé, au plus fort de son activité, plus de 3.000 personnes, et des centaines de managers ont prêté main forte, jeunes loups désireux d'aiguiser leurs dents, vieux chevaux de retour venus faire œuvre patriotique ou tout simplement cadres en mal d'emplois.

Les bilans publiés à l'issue de l'exercice ne donnent qu'une idée approximative des choses. 12.000 entreprises, selon les chiffres officiels, ont été privatisées depuis juillet 1990. Certaines ont été démantelées pour pouvoir vendre, par morceau ce qui était viable. D'autres n'ont pas échappé à la liquidation totale, comme la compagnie aérienne Interflug ou les mines de potasse de Bischoffe-rode. Il y a eu des échecs, comme celui de la reprise de l'usine de camions IFA, à Ludwigsfelde, par Daimler Benz. Certaines grosses affaires ont été réglées *in extremis*, comme la reprise de Eko-Stahl par un groupe belge à Eisenhüttenstadt, l'ancien temple de la sidérurgie est-allemande, qui menaçait de devenir un grave problème politique. L'Allemagne a marchandé à Bruxelles le droit de subventionner l'opération en échange de son accord pour des subventions aux chantiers navals français.

Les étrangers représentent 10 % des repreneurs, avec en tête les Français, qui ont investi quelque 5,4 milliards de deutschemarks (18,4 milliards de francs). Elf-Aquitaine, qui a investi 4,3 milliards dans les produits pétroliers, s'y taille la part du lion. Avec 200 milliards de deutschemarks de promesses d'investissements, la Treuhand a réussi à sauver dans les entreprises privatisées un million et demi d'emplois sur les quatre millions du départ. Sans compter ceux qui ont été créés dans la vingtaine de milliers de petits commerces vendus à des particuliers.

DÉFICITS

Tout cela a couté très cher. Les déficits cumulés de la Treuhand s'élèvent à 270 milliards de deutschemarks qui vont alourdir pour de longues années le service de la dette allemande. Ce déficit comprend les frais des restructurations, de l'épuration des comptes des privatisées : 80 milliards proviennent de la reprise des dettes de la réunification ; enfin 45 milliards servent à provisionner les frais prévus pour boucler les derniers dossiers, mener à terme les grandes opérations d'assainissement de l'environnement.

Quatre organismes vont prendre la suite de la Treuhand, sous la responsabilité directe du ministère fédéral des finances, pour assurer le suivi de ses opérations : deux sociétés immobilières pour gérer les participations immobilières et les propriétés agricoles ; la BMGB (Beteiligungs-Management-Gesellschaft GmbH), chargée des 69 participations industrielles encore dans le domaine public ; le plus important est l'Office pour les tâches spéciales issues de la réunification, le BVS, qui emploiera 2.300 personnes en 1995 et 600 en 1998, et qui sera chargé de veiller au respect des 75.000 accords conclus.

Henri de Bresson

Le budget suédois est jugé trop austère par la gauche

Le projet de loi de finances prévoit une série de mesures qui vont sérieusement écorner le système de protection sociale

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Si les grandes entreprises transnationales suédoises affichent une belle santé et enregistrent des bénéfices record, il n'en va pas du tout de même des finances publiques du royaume qui, membre de l'Union européenne depuis quelques jours, est loin de remplir les critères de convergence demandés par Bruxelles pour la participation à l'Union économique et monétaire. Avec une dette totale croissante, représentant environ 90 % du PIB et un déficit budgétaire égal à 13,4 % du revenu national en 1994, la Suède figure en queue de peloton.

L'heure est donc à l'austérité et le ministre social-démocrate des finances, Göran Persson, a présenté, mardi 10 janvier, dans son projet de budget couvrant l'exercice juillet 1995-décembre 1996, une série de mesures qui écornent sérieusement le «modèle social» que son parti a si largement contribué à édifier. Pour économiser un peu plus de 15 milliards de francs – 1% environ du PIB –, le gouvernement veut notamment réduire de 15 %, à compter de 1996, les allocations familiales, qui se montent aujourd'hui à 525 francs par mois et par enfant. En 1998, il entend plafonner à 75 % les taux de remboursement de la Sécurité sociale, de l'assurance-maladie et du congé parental. Les allocations-logement, en particulier celles dont bénéficient les personnes âgées, seront revues à la baisse.

Ces «réformes» ont été violemment critiquées par les syndicats amis et ont surpris une partie des électeurs qui avaient ramené les sociaux-démocrates au pouvoir en septembre 1994, après trois années de régime «bourgeois» marquées par la plus profonde dépression économique que la Suède ait connue depuis les années 30. «*Mais*, a dit M. Persson, *nous sommes dans une situation extrêmement délicate en raison de l'ampleur de notre dette et il faut que le pays finisse par le comprendre!*» Le service de cette dette ne cesse d'augmenter et frôle 91 milliards de francs dans le projet de budget. Ce sont les dépenses les plus importantes de l'Etat après les assurances sociales, les retraites, et les coûts du chômage.

Le ministre des finances veut contrebalancer les effets négatifs prévisibles, au niveau politique, de ces mesures en présentant un programme ambitieux de lutte contre le chômage, qui touche actuellement 8 % de la population active – taux auquel il convient d'ajouter les personnes en formation ou employées dans des activités conjoncturelles (4 % à 5 %). Pour la social-démocratie, chantre du plein emploi, c'est un point essentiel. En dehors de nouveaux efforts en matière de formation professionnelle et technique dans les universités, le gouvernement exonérera des charges sociales et patronales pendant un an une entreprise qui embauche un demandeur d'emploi. M. Persson est optimiste: il pense que la reprise de la conjoncture se traduira par une croissance de 2,6 % cette année, de 2,9 % en 1996 et de 2,8 % en 1997.

« LE CLUB DES RÉALISTES »

Ce projet de budget devrait être en principe adopté par une majorité de députés au Parlement. Le gouvernement, minoritaire, peut compter pour l'adoption de la plupart de ces mesures, sur le soutien d'un ou plusieurs partis «bourgeois». Ces derniers constatent avec une certaine amertume que les sociaux-démocrates qui, dans l'opposition, s'étaient élevés contre toute forme de réduction des dépenses sociales, touchent aujourd'hui... aux allocations familiales. «*Bienvenue dans le club des réalistes!*», ironisait, mardi soir, l'ancien premier ministre conservateur, Carl Bildt, au cours d'un débat avec Göran Persson. Comme les milieux financiers, il estimait cependant que ces économies, présentées comme «*uniques en Europe*», étaient insuffisantes : à ses yeux, un nouveau plan d'austérité sera sans doute présenté dans les mois à venir. Car les chiffres sont éloquents: dans son projet de budget, M. Persson évalue les dépenses de la maison Suède à 677 milliards de francs et les recettes à seulement 507 milliards.

Alain Debove

Le cas Poncke Princen rappelle aux Néerlandais leur passé colonial

Le bref retour au Pays-Bas, pour raisons médicales, de Poncke Princen, transfuge, en 1948, lors de la guerre coloniale contre l'Indonésie, a suscité la colère des vétérans des Indes néerlandaises.

LA HAYE
de notre correspondant

Le retour aux Pays-Bas, peu avant Noël, d'un ancien transfuge de la guerre coloniale contre l'Indonésie a déclenché une tempête : le nouveau ministre des affaires étrangères, Hans van Mierlo, avait-il eu raison d'accorder un visa au déserteur Poncke Princen ? Si ce dernier a maintenant quitté de nouveau le Royaume, l'affaire a rappelé aux Néerlandais un passé qu'ils aimeraient bien oublier.

Arrivé en Indonésie en 1947 pour participer aux opérations de police néerlandaises visant à empêcher la colonie d'accéder à l'indépendance, le jeune soldat choisit, en septembre 1948, de passer à l'ennemi. Enrôlé dans l'armée de libération, Poncke Princen s'est battu contre ses compatriotes.

Depuis, naturalisé indonésien, il a vécu à Djakarta, en tant que député tout d'abord, puis comme activiste des droits de l'homme. Haï dans son pays d'origine par nombre des 120 000 ex-vétérans des Indes néerlandaises, atteint d'un cancer de la peau, Poncke Princen demandait depuis longtemps un visa pour les Pays-Bas : une requête désormais entendue, *« à titre humanitaire et sans porter de jugement sur son comportement en 1948»*. D'anciens soldats en Indonésie ont manifesté leur colère.

« Le ministre ouvre la porte à un traître », s'est exclamé le lieutenant-général Ted Meines, qui préside l'Association nationale des anciens combattants. Des menaces de mort à l'encontre de Poncke Princen ont été prises au sérieux, si bien que le lieu de sa résidence temporaire a été gardé secret. Sous la pression de son électorat, le parti libéral VVD, qui fait partie de la coalition au pouvoir qui avait donné son feu vert à l'opération, a fait volte-face et dénoncé l'octroi du visa.

Poncke Princen a-t-il tué des Néerlandais ? Certains anciens combattants l'affirment. Rapports et témoignages à l'appui, ils ont d'ailleurs entamé une procédure pour crime de guerre, tandis qu'une association d'Indonésiens vivant aux Pays-Bas menace à son tour de les poursuivre pour « meurtres et tortures ».

Le retour de Princen a montré à quel point les Néerlandais, aujourd'hui prompts à s'enflammer pour les causes humanitaires, n'ont toujours pas réglé leurs comptes avec la guerre d'Indonésie, et notamment ses aspects les plus noirs comme le massacre aux Célèbes de milliers de civils, que l'écrivain Graa Boomsma a comparé à un *« My-Lai néerlandais »*, du nom d'une tuerie perpétrée par des soldats américains au Vietnam.

Alain Franco

Inde : Sonia Gandhi, une veuve très courtisée

L'héritière de la prestigieuse dynastie indienne est de plus en plus sollicitée alors que les querelles de factions s'exacerbent au sein du parti du Congrès au pouvoir

Le revers essuyé par le parti du Congrès, début décembre 1994, lors d'élections régionales dans le Sud, a affaibli le premier ministre Narasimha Rao. Alors que l'opposition cherche à en tirer profit pour déstabiliser le gouvernement, les tensions montent au sein même du parti au pouvoir.
La veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, assassiné en mai 1991, est de plus en *plus sollicitée pour arbitrer les querelles de* factions au sein du parti du Congrès. La section *du parti de l'Uttar-Pradesh, l'Etat le plus peuplé* du pays, vient ainsi de demander à M. Rao de céder la présidence de sa formation à Sonia *Gandhi*.

NEW DELHI
de notre correspondant

Certains croient savoir ce qu'elle veut, d'autres spéculent sur la moindre de ses *« petites phrases »*, réelles ou supposées. Mais très peu sont ceux qui savent vraiment ce qu'elle pense : à l'exception d'une poignée d'amis proches, personne ne connaît la clef de l'*« énigme Sonia »*, la belle Italienne de quarante-sept ans, drapée depuis trois ans et demi dans le rôle tragique et silencieux de la veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi. Pourtant, et peut-être à son corps défendant, elle est devenue l'un des enjeux des luttes de pouvoir qui fragilisent le parti du Congrès, la formation de son époux assassiné et de son successeur, le chef du gouvernement Narasimha Rao.

Sera-t-elle, un jour, tentée par la politique afin de perpétuer le nom de la *« dynastie »* des Nehru-Gandhi, comme le souhaitent certains amis ou partisans de son mari disparu ? Veut-elle promouvoir sa fille Priyanka ou son fils Rahul, *« héritiers »* légitimes de la *« famille »* ? Est-elle une intrigante qui s'avance masquée vers le pouvoir ou, au contraire, une femme éprouvée par le destin et dont la seule ambition se limite à préserver la mémoire de Rajiv ?

GRAND DÉSARROI

Il est difficile de répondre à ces questions : Mme Gandhi refuse de voir la presse, se garde en public de toute déclaration et ne commente jamais ses rencontres avec certains caciques du parti qu'elle rencontre parfois dans son grand bungalow du 10, Janpath Road, en plein cœur du New Delhi colonial. *« Elle est comme le sphinx : elle a peut-être toutes les réponses aux questions mais ne dit jamais rien et c'est ce qui fait sa force »*, estime M. J. Akhbar, rédacteur en chef du quotidien *Asian Age* qui fut député du parti et proche de Rajiv Gandhi.

Si journalistes et commentateurs multiplient, en ce moment, articles et analyses consacrés à Sonia Gandhi, ce n'est pas la première fois que celle-ci fait la « une » de l'actualité : au lendemain de l'assassinat de Rajiv – tué, le 21 mai 1991, dans un attentat à la bombe par une *« kamikaze »* soupçonnée d'avoir agi pour le compte des séparatistes tamouls du Sri Lanka –, on lui avait offert le poste de chef du parti du Congrès. Mais Mme Gandhi avait immédiatement décliné cette proposition et accordé son soutien à M. Rao qui devint plus tard le nouveau premier ministre.

Pendant une année entière, Sonia Gandhi porta le deuil de son « martyr » de mari, n'apparaissant jamais en public et limitant ses contacts avec le monde extérieur. Petit à petit, elle sortira pourtant de sa coquille : en sa qualité de présidente de la Fondation Rajiv Gandhi, toujours strictement vêtue d'un sari, elle se rend à des réunions d'œuvres charitables et finit par faire des apparitions à certaines réunions politiques du parti du Congrès. Rares sont désormais les dignitaires étrangers qui font l'économie d'une visite à *« Janpath Road »* pour rencontrer Sonia Gandhi. En juin 1994, elle a même été ovationnée par une foule de ses admirateurs lors de la session annuelle du parti. Au grand dam du premier ministre, gêné par la popularité de celle qu'il appelle toujours cérémonieusement *« Madame »*.

La crise actuelle au sein du parti du Congrès, où « dissidents » et adversaires de M. Rao viennent de profiter de la défaite du parti lors des récentes élections régionales pour se lancer dans une campagne contre le premier ministre, a propulsé de nouveau Sonia Gandhi sur le devant de la scène. Fidèles de la famille et membres du Congrès de tout acabit commencent à se presser devant les grilles de sa résidence dans l'espoir de bénéficier de son soutien.



Rien ne permet pourtant d'avancer qu'elle nourrit une réelle ambition de pouvoir : quand sa belle-mère Indira Gandhi força son fils Rajiv à entrer en politique, au début des années 80, Sonia supplia son mari d'éviter ce piège et de ne pas abandonner son métier de pilote de la compagnie Indian Airlines. Quand Indira Gandhi tomba sous les balles de ses gardes du corps, il y a tout juste dix ans, c'est sa bru qui transporta à l'hôpital le cadavre ensanglanté de l'ancienne *« dame de fer »* de l'Inde. Enfin, le traumatisme consécutif au brutal assassinat de *Rajiv a toutes les raisons de l'avoir* renforcée dans son refus de faire de la politique. *« Elle est utilisée par tous ceux qui, à un moment de grand désarroi pour le Congrès, voudraient que le nom magique des Gandhi permette au parti de remonter la pente dans la perspective des prochaines élections régionales de février et mars et surtout, lors du scrutin national de 1996 »*, affirme l'un de ses proches sous le sceau de l'anonymat.

« Si Mme Gandhi entre en politique, le Congrès bénéficiera grandement de sa présence car elle fait partie d'une famille dédiée à la cause de la nation depuis l'indépendance », vient d'affirmer Arjun Singh, ministre démissionnaire et grand rival de M. Rao, lors d'un entretien avec la presse étrangère. Loyal à la *« famille »*, M. Singh a multiplié les critiques à peine voilées à l'encontre du chef du gouvernement, celui-ci s'étant montré étrangement peu coopératif à aider la commission d'enquête mise sur pied au lendemain de l'assassinat de Rajiv. Nul doute que M. Singh compte bien sur l'*« irritation »* manifestée par Sonia à ce sujet contre le premier ministre pour que la veuve Gandhi lui apporte un soutien précieux en cas de changement à la tête du parti...

LA PETITE BOURGEOISE DE TURIN

Même dans les campagnes les plus reculées, on connaît le nom de Nehru et ceux d'Indira et de Rajiv, respectivement fille et petit-fils du « Pandit ». On croit même encore parfois que ces derniers sont parents du Mahatma Gandhi! Rien d'étonnant à ce que la *« carte Sonia »* soit devenue si importante pour les adversaires de M. Rao. *« Si le parti choisit Sonia Gandhi comme chef, il signera son arrêt de mort »*, commente pourtant un observateur. Dans les rangs du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP) comme chez tous ceux qui se sont félicités de la fin de règne de l'envahissante dynastie Nehru-Gandhi, on verrait d'un très mauvais œil l'ascension de cette Italienne issue de la petite bourgeoisie turinoise et qui scella, un jour, son destin en tombant passionnément amoureuse, à Cambridge, d'un certain Rajiv...

Bruno Philip

Les déboires de M. Rao

Le « phénomène » Sonia Gandhi doit beaucoup aux déboires que connaît Narasimha Rao. *Les ennuis du premier ministre ont réellement débuté*, il y a un mois, lorsque le parti du Congrès a subi une déroute électorale, perdant les deux Etats du Karnataka et de l'Andhra Pradesh. *Les rivaux de M. Rao au sein du parti sont alors* passés à l'offensive, mettant en cause la politique de libéralisation économique conduite depuis 1991. Le chef d'orchestre de la rebellion, *Arjun Singh, ministre des ressources humaines, devait même*, par défi, démissionner dans la foulée. M. Rao a aussi dû contenir les assauts d'une opposition galvanisée par les derniers scrutins mais *aussi par les « affaires » dans lequel le gouvernement se trouve em*pêtré. Après des mois de harcèlement, elle a obtenu la démission, le 22 décembre 1994, de trois ministres impliqués dans des scandales. *Dans ce climat empoisonné, de nombreux dignitaires du parti du* Congrès craignent le pire pour les élections régionales de février et de mars et cherchent à sauver les meubles.

Hassan II renonce à confier le gouvernement à l'opposition

Le Bloc démocratique a refusé de siéger, dans le nouveau cabinet, aux côtés du ministre de l'intérieur Driss Basri

TANT IL EST SOUCIEUX de *« coller »* aux réalités démocratiques du monde occidental – effet d'image oblige ! – Hassan II tenait à l'alternance car *« sans elle*, expliquait-il le 14 octobre dans une adresse au Parlement, *la démocratie serait vide de contenu »*. Il y a renoncé *« pour le moment »*. Devant le refus catégorique de l'opposition de voir siéger, dans le futur gouvernement, Driss Basri, aujourd'hui ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information *(lire ci-dessous)*, le roi du Maroc a annoncé mercredi 11 janvier, dans un communiqué, la formation d'une nouvelle équipe *« où prédominera l'actuelle majorité parlementaire »*.

Affaire mal engagée. Aux élections législatives de 1993, l'opposition recueillit un succès d'estime, mais, fraudes aidant, ne réussit pas à s'imposer face aux partis dits *« de l'administration »*. Hassan II dut s'entourer d'une équipe de technocrates dont il confia la charge à son beau-frère, Abdelatif Filali, avec l'espoir de régler, le moment venu, cette *« situation anormale »*.

Les conditions qu'il avait alors mises – ministères réservés – à la participation au gouvernement du Bloc démocratique bâti sur l'alliance du parti de l'Istiqlal et de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) parurent à ceux-ci si *« ahurissantes »* que, déjà à cette époque-là, ils déclinèrent l'offre royale. Jamais, entre les uns et les autres, les ponts ne furent véritablement rompus. Les éléments les plus radicaux de l'opposition – notamment jeunes et syndicalistes –, qui avaient déjà contraint le parti de l'Istiqlal et l'USFP à boycotter le référendum constitutionnel de septembre 1992, s'employèrent à donner mauvaise conscience à ceux que tentait l'idée d'essayer de réformer le système de l'intérieur.

L'amnistie royale dont bénéficièrent, en juillet 1994, plus de quatre cents détenus politiques fut saluée par tous, y compris les formations de l'opposition, comme une *« sage décision »*, qui contribuait à *« enraciner l'Etat de droit »*. Ce geste dont aujourd'hui encore les défenseurs des droits de l'homme mesurent mal la portée au quotidien décrispa quand même la vie politique.

L'impatience de Hassan II, pressé de jouer les monarques constitutionnels, n'avait d'égale que celle des ténors de l'opposition, avides de revenir sur le devant de la scène après une longue traversée du désert.

UNE SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE

D'aucuns craignaient que l'alternance se réduise à une partie de chaises musicales. Le vrai changement voulu par l'opposition devait se mesurer notamment en termes de rééquilibrage des pouvoirs, de moralisation et de transparence de la vie publique, de politique économique juste et inventive pour combattre les tares d'une société profondément inégalitaire. Hassan II avait assuré qu'en voulant confier le gouvernement à l'opposition il ne cherchait ni à la *«compromettre»* ni à la *« neutraliser »*. *« Ce n'est pas mon genre*, avait-il dit au *Monde* en août 1992. *Quand je demande à quelqu'un de prendre avec moi la poêle à frire et qu'elle brûle, je la tiens avec lui. »*

Sans laisser mettre *« la monarchie en équation »*, le roi mesurait, par les temps agités qui courent, les risques du *statu quo*. Son refus d'accéder au vœu de l'opposition en général et d'Ahmed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, en particulier, pressenti pour diriger le nouveau gouvernement, illustre toute l'ambiguïté d'une démarche qui voudrait paraître démocratique sans l'être tout à fait.

Jacques de Barrin

Driss Basri, l'homme des mauvais coups

IL EST À LA FOIS l'homme le plus haï, le plus craint et le plus admiré du royaume chérifien. Ministre de l'intérieur depuis 1979, Driss Basri, né en novembre 1938, à Settat, au sud-est de Casablanca, est aussi ministre de l'information depuis 1985. C'est dire que rien n'échappe de ce qui se fait et de ce qui se dit aux quatre coins du pays à ce *« bourreau de travail »* que ses collaborateurs, dossiers sous le bras, suivent, de trou en trou, sur les terrains de golf lorsque, par hygiène de vie, il s'offre un moment de détente.

Cet homme sait se montrer débonnaire et charmeur, mais peut aussi brutalement changer de registre, laisser éclater de belles colères et s'exprimer de feintes indignations. Commissaire principal à la sûreté régionale de Rabat en début de carrière, Driss Basri décrocha ensuite une licence en droit public. Son *« omnipotence »*, que lui reprochent ses adversaires, notamment Ahmed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, il ne la doit qu'au bon vouloir de Hassan II.

N'étant pas galonné, Driss Basri peut se flatter, au poste clé qu'il occupe, d'être un serviteur du Palais au-dessus de tout soupçon, sur la disponibilité duquel Hassan II peut compter jour et nuit. Ce n'est pas un moindre mérite pour le souverain chérifien qui échappa, en 1971, à Skhirat, à une tentative de coup d'Etat, puis, en 1972, à bord d'un Boeing, à un attentat, tous deux fomentés par des éléments des Forces armées royales.

Driss Basri n'a jamais eu d'états d'âme. Il a maté les émeutes populaires de Casablanca en juillet 1981, comme celles de Fès en décembre 1990. L'opposition proteste-t-elle contre des fraudes multiples et manifestes lors des consultations électorales, il assure sans ciller que tout avait été organisé *« dans la légalité et la transparence totales »*. Evoque-t-on, devant lui, les violations graves et répétées des droits de l'homme à une époque pas si lointaine encore où son pays était montré du doigt, il cite, sur un ton péremptoire, un proverbe local : *« Le deuil est grand mais le mort est une souris. »*

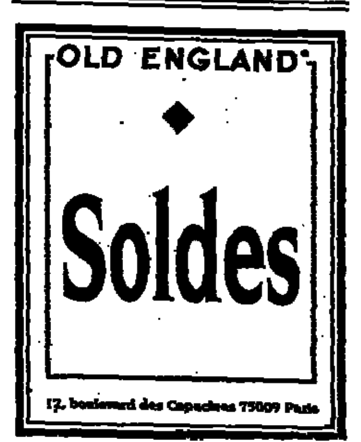
TOUCHE-À-TOUT

A force d'être constamment au four et au moulin, de placer ses hommes de confiance ici et là, ce touche-à-tout a pris, dans l'imaginaire collectif, une stature hors du commun. A tort ou à raison, il a fini par apparaître comme l'homme des mauvais coups, celui de toutes les vilenies, de toutes les missions secrètes et scabreuses.

Aussi, pour tous ceux qui – singulièrement dans les rangs de l'opposition – se soucient de redresser l'image de marque du Maroc, le tout puissant ministre de l'intérieur est devenu une sorte de bête noire. A temps nouveaux, hommes nouveaux ? L'ouverture du jeu politique a donné à penser à ses détracteurs que Hassan II allait donc se résigner à le sacrifier sur l'autel de l'alternance. C'était oublier un peu vite que Driss Basri a su se rendre indispensable.

J. de B.





Les opposants algériens devraient appeler au « retour progressif à la paix civile »

Alors que s'achève la réunion de Rome, des attentats meurtriers ont été commis dans les Aurès

Quinze civils ont été tués et sept autres blessés, lundi 9 et mardi 10 janvier, à Batna et à Barika, dans les Aurès, au cours d'attaques lancées par des groupes armés contre un autocar et une mosquée, ont annoncé, mercredi 11 janvier, les services de sécurité algériens. Par ailleurs, deux Pères blancs sont sortis indemnes, dimanche 8 janvier, d'une attaque contre leur mission à Ghardaia, à 600 kilomètres au sud d'Alger.

ROME

de notre envoyée spéciale

Même loin des micros et des caméras, le porte-parole du Front islamique du salut (FIS), Anouar Haddam, s'entête avec aplomb à nier l'évidence. A l'entendre, les actes terroristes commis en Algérie ne peuvent pas être le fait des « *moudjahidin* », puisque ceux-ci – Groupe islamique armé (GIA) compris – « *appliquent les principes islamiques* ». C'est à peine si, du bout des lèvres, il reconnaît qu'ici et là, peut-être, il puisse y avoir des « *abus* »...

Commentant les récents attentats de Batna, le dirigeant islamiste n'a pas craint d'affirmer à l'AFP, mercredi 11 janvier, qu'il s'agissait d'un « *acte de vengeance* », commis par les forces de sécurité, « *à cause du meeting de Rome* ». Le refrain est connu. Les autorités gouvernementales usent d'une même logique, rejetant sur les « *terroristes* » islamistes la totalité des exactions et des massacres qui ensanglantent le pays. Mais c'est, précisément, pour tenter de briser ce cercle vicieux de la guerre que les représentants de l'opposition algérienne, réunis sous les auspices de la communauté chrétienne Sant'Egidio, doivent rendre publique, vendredi, leur plateforme commune.

Le pacte de Rome, dont l'objectif affiché est de créer une « *dynamique de paix* » en Algérie, n'a pas été conçu comme une machine de guerre contre le pouvoir. Il s'agit, au contraire, d'offrir une voie au dialogue « *suffisamment crédible et sérieuse* », où tous – les islamistes, le pouvoir et l'ensemble des acteurs « *pacifiques* » de la scène algérienne – puissent se retrouver.

Contrairement aux rumeurs qui avaient circulé à Rome, en début de semaine, aucun « *appel à la trêve* » ne devrait figurer dans le texte final. Les signataires devraient, en revanche, proposer un « *retour progressif à la paix civile* », dans le cadre d'une période de « *transition démocratique* », durant laquelle la gestion du pays et la préparation des élections pourraient être assurées de manière collégiale. « *C'est la seule façon de casser la bipolarisation armée-islamistes et d'empêcher qu'ils « dialoguent » en coulisse, sur le dos des forces démocratiques* », assure l'un des participants aux travaux de Rome.

« RÉAMORCER LA DISCUSSION »

Une analyse qu'une partie de la presse algéroise semble commencer à partager. Les accusations, lancées par le porte-parole du gouvernement, Ahmed Attaf, n'ont pas totalement fait recette. Prenant au mot les déclarations de M. Attaf, selon lesquelles les participants à la réunion de Rome seraient « *des pions, aux mains de commanditaires étrangers* », le quotidien francophone *El Watan* a demandé aux autorités de donner « *des preuves concrètes* » de ce qu'elles avancent. Faute de quoi, cette accusation « *ne serait qu'un ingrédient de plus dans la campagne politico-médiatique* » contre les partis présents à Rome, a conclu le journal.

Dans les capitales européennes, une certaine évolution est aussi perceptible. A Paris, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a affirmé, mercredi, que la France suivait « *avec intérêt* » les différentes « *initiatives* » actuellement engagées, « *dans la mesure où elles permettent, ou permettrons, de réamorcer la discussion et d'évoluer vers des élections, seul moyen de donner la parole au peuple algérien* ».

Catherine Simon

Elections législatives au Niger sur fond de crise économique

QUELQUE 4,4 MILLIONS de Nigériens étaient appelés à élire, jeudi 12 janvier, leurs représentants à l'Assemblée nationale, dissoute par le président de la République, Mahamane Ousmane, le 17 octobre 1994, après le vote d'une motion de censure. Le scrutin intervient alors que le Niger, l'un des pays les plus pauvres de la planète, ne bénéficie plus des concours du Fonds monétaire international, faute de respecter le programme conclu au lendemain de la dévaluation du franc CFA.

« *Le pays aurait dû faire l'économie des élections législatives. C'est un luxe vu le délabrement de son économie* », déplore un financier spécialiste du Niger. Luxe ou pas, les élections auront lieu même si, en début de semaine, les quatre principaux partis de l'opposition ont menacé de les boycotter pour cause de « *gigantesque fraude électorale* », organisée, selon eux, par le pouvoir. Ce premier scrutin depuis l'installation d'institutions démocratiques au printemps 1993 va se tenir dans un climat tendu. Les frontières terrestres du pays ont été fermées et plusieurs centaines d'observateurs ont été mobilisés pour assurer la régularité d'un vote qui pourrait voir l'opposition rafler une majorité des 83 sièges, et contraindre le chef de l'Etat à une cohabitation moins de deux ans après son accession au pouvoir.

Mais quel que soit le verdict des urnes, les handicaps de cet Etat d'Afrique de l'Ouest, deux fois plus vaste que la France mais où le revenu par tête ne dépasse pas 1 500 francs par an, ne sont pas prêts de disparaître. Les caprices du ciel y sont pour beaucoup. Qu'il pleuve d'abondance dans ce pays enclavé au coeur de l'Afrique sahélienne, où l'agriculture représente 40 % du produit national brut (PNB), et le voici assuré de connaître une forte croissance. Ce fut le cas en 1994 : le Niger a terminé l'année avec une croissance de 4 %. En revanche, en période de sécheresse, le pays se retrouve rapidement démuni.

FRAGILITÉ NATURELLE

La dégringolade des cours du minerai d'uranium sur le marché mondial depuis 1980 a accentué la fragilité naturelle du Niger. Tout en restant le troisième producteur mondial, Niamey ne peut plus compter sur les exportations d'uranium (exploitées par des filiales du groupe français Cogema) pour asseoir le développement du pays comme dans les années 70. Résultat, dans un pays où le commerce informel tient le haut du pavé et où la fraude fait figure de « *sport national* », les caisses de l'Etat sont vides.

En échange d'une reprise de l'aide financière du FMI et de la Banque mondiale, le Niger – comme douze autres pays de l'Afrique francophone –, a mis en œuvre au lendemain de la dévaluation du franc CFA un plan d'ajustement structurel très strict. Il ne le respecte plus et le Fonds a stoppé ses concours. Le programme prévoyait 75 milliards de francs CFA de recettes fiscales en 1994. En fait, la collecte n'a pas dépassé 53 milliards. « *Au Niger, le commerce est entre les mains d'une dizaine de commerçants qui ne payent ni impôts ni taxes douanières*, observe une spécialiste. *La pression fiscale y est dérisoire : 6,5 % du produit intérieur brut* » contre 44 % en France.

Dans le même temps, la masse salariale dans la fonction publique a dérapé. Niamey s'était engagé à la contenir dans la limite de 44 milliards de francs CFA en 1994. En fait, elle aura été proche de 50 milliards, soit, à peu de chose près, la totalité des recettes de l'Etat ! En pratique, la situation est différente : l'Etat ne consacre à ses fonctionnaires qu'une partie de ses ressources, et les retards de salaires s'accumulent. L'argent frais apporté par la dévaluation avait permis de les ramener à deux mois. Ils atteignent aujourd'hui cinq mois (le dernier trimestre n'a pas été payé). D'où une interminable grève larvée des fonctionnaires, deux jours par semaine.

Si la Banque mondiale continue à aider le Niger, comme la France (200 millions de francs par an), le FMI a posé des conditions à une reprise de son concours financier : que les recettes douanières remontent à 3,5 milliards de francs CFA par mois, contre moins de 2 milliards en moyenne l'an dernier. Personne ne croit que le prochain gouvernement, quel que soit sa couleur politique, puisse réaliser l'objectif.

Jean-Pierre Tuquoi

Affrontements autour d'une colonie en Cisjordanie

ISRAËL. Des affrontements ont eu lieu, mercredi 11 janvier, entre l'armée israélienne et des manifestants palestiniens, sur le site d'un chantier d'extension de la colonie de peuplement d'Alei Zahav, à proximité du village arabe de Koufr el Dik. Des soldats sont intervenus contre 200 manifestants qui tentaient d'arrêter les travaux. Il n'y a pas eu de blessés. Dans une déclaration à la radio israélienne, Yasser Abed Rabbo, « ministre » de la culture de l'Autorité palestinienne, a estimé que les pourparlers de paix avec Israël devraient être suspendus si la colonisation des territoires occupés n'était pas interrompue. Le représentant d'Israël à l'ONU s'est opposé à l'examen par le Conseil de sécurité de la question des colonies, demandé par l'OLP. – *(AFP, Reuter.)*

L'écrivain turc Onat Kutlar est mort victime d'un attentat

ISTANBUL. L'écrivain turc Onat Kutlar, cinquante-neuf ans, est mort, mercredi 11 janvier, à l'hôpital où il avait été admis le 30 décembre 1994, après avoir été grièvement blessé dans l'explosion d'une bombe dans un hôtel du centre d'Istanbul. Une organisation islamiste, IBDA-C, avait revendiqué l'attentat. Outre l'écrivain, un guide touristique avait été tué. Onat Kutlar, poète et critique de cinéma, écrivait dans le quotidien *Cumhuriyet*, fervent défenseur de la laïcité, depuis 1954. La Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara a ,par ailleurs, acquitté, mercredi, six militants des droits de l'homme jugés pour « *séparatisme* » : deux membres de la Fondation des droits de l'homme de Turquie, dont son président, Yavuz Onen, et quatre membres de l'Association des droits de l'homme, dont son président, Akin Birdal. La Turquie semble vouloir éviter de s'exposer de nouveau à des critiques des pays occidentaux comme celles qui avaient suivi la condamnation, en décembre, de huit députés kurdes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **KENYA : onze personnes ont été tuées** lors de l'attaque, mardi 10 janvier, d'un village kikuyu (l'ethnie majoritaire) par des hommes armés, vraisemblablement des Masais. L'attaque a eu lieu dans la province de Rift Valley où les affrontements ethniques opposant Masaïs, partisans de l'Union africaine nationale kenyane (KANU, ancien parti unique du président Daniel arap Moi) et Kikuyus ont fait environ 1.500 morts depuis 1991, essentiellement chez ces derniers. Le 8 janvier, Daniel arap Moi s'était rendu dans la région où il avait mis en garde l'opposition kikuyu contre la tentation de la lutte armée. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SOMALIE : les organisations humanitaires** présentes dans le pays ont décidé, mercredi 11 janvier, de suspendre leurs activités les moins urgentes dans Mogadiscio, et de n'entreprendre aucun projet nouveau si le logisticien d'Action internationale contre la faim (AICF), enlevé le 17 décembre (*Le Monde* du 20 décembre), n'était pas libéré au plus tard jeudi en fin d'après-midi. Rudy Marcq, Français de vingt-quatre ans, a été capturé par des Somaliens armés, qui demandent 52 000 dollars de réparation à AICF. « *C'est une grosse escroquerie, un prétexte. Il est hors de question* » de payer pour la libération de Rudy Marcq, a précisé le chef de mission d'AICF à Mogadiscio. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le Pentagone s'apprête à envoyer 3 000 soldats** au Panama et sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, dans la perspective du transfert vers cette base de milliers de réfugiés cubains actuellement retenus dans les camps panaméens. Le Panama a demandé que ces camps soient fermés avant le 6 mars. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : quatre combattants anti-israéliens** ont été tués et deux militaires israéliens blessés, mercredi 11 janvier, lors d'accrochages ou de bombardements dans la zone occupée par l'Etat juif au Liban-sud. Trois militaires libanais ont aussi été blessés. Pour la deuxième journée consécutive, l'aviation israelienne a mené un raid contre un fief du Hezbollah pro-iranien dans la même région. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : le chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar** a rencontré, mardi 10 janvier, dans son quartier général de Charasiab, à 25 kilomètres au sud de Kaboul, des émissaires du président Burhanuddin Rabbani auquel l'oppose une guerre civile qui a fait 20.000 morts depuis 1992. Cette réunion, qualifiée de « *positive* » par la radio gouvernementale, est la première tentative pour engager des pourparlers de paix entre factions rivales.

Attaque de soldats hutus des ex-FAR dans le sud-ouest du Rwanda

UNE CINQUANTAINE de soldats hutus des anciennes Forces armées rwandaises (FAR), défaites par la rébellion tutsie, ont attaqué, mercredi 11 janvier, l'armée du Front patriotique rwandais (FPR) dans le sud-ouest du Rwanda, près de la frontière zaïroise, a indiqué la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Cet affrontement, le plus grave enregistré depuis que les FAR en déroute ont fui le Rwanda en juillet 1994, pourrait marquer le début d'une guérilla des soldats réfugiés avec leurs armes dans les camps du Zaïre, estiment les responsables de la Minuar.

Le porte-parole militaire de celle-ci, le capitaine Stéphane Grenier, ne donne aucun bilan des pertes enregistrées au cours de ce « *sérieux échange de tirs* », qui a eu lieu en début d'après-midi, à proximité du village de pêcheurs de Nyamasheke, près de Cyangugu, sur les bords du lac Kivu. Mais, citant le patron de la Minuar, le général canadien Guy Toussignant, il précise que l'ONU a « *de fortes raisons de penser que les FAR ont maintenant commencé une campagne bien planifiée d'opérations insurectionnelles à l'intérieur du Rwanda* ». La Minuar note une multiplication des incidents armés dans cette région du Rwanda, située près des camps de réfugiés de Bukavu, au Zaïre, qui abritent de nombreux soldats des ex-FAR et des miliciens extrémistes hutus, auteurs des massacres dont ont été victimes les Tutsis et les Hutus modérés après la mort, le 6 avril 1994, du président Juvénal Habyarimana, dans son avion abattu au-dessus de Kigali. De cinq cent mille à un million de personnes ont ensuite été tuées au Rwanda, entre avril et juillet 1994.

L'affrontement de Nyamasheke fait l'objet d'une enquête des observateurs militaires de la Minuar, souligne le communiqué du capitaine Grenier, qui révèle qu'une cinquantaine de soldats des ex-FAR ont pénétré en territoire rwandais après avoir traversé le lac Kivu. Ils ont ouvert le feu sur des soldats du FPR, qui ont riposté et livré un combat de deux heures à leurs agresseurs. Les éléments des ex-FAR se sont ensuite retirés après avoir volé les embarcations d'une vingtaine de pêcheurs pris au milieu des combats. Six de ces pêcheurs, qui se sont jetés à l'eau à l'arrivée des ex-FAR, sont portés disparus.

TERREUR

Le gouvernement de Kigali et les chefs de la nouvelle armée constituée après la victoire du FPR n'ont pas voulu commenter l'incident. « *Nous ne sommes pas inquiets, ce sont des voyous sans cause. Ils n'ont rien à offrir aux réfugiés de Goma et Bukavu* », s'est contenté de déclarer Wilson Rutaysire, porte-parole du gouvernement. Plus d'un million de Rwandais survivent dans des camps de réfugiés au Zaïre, où ils subissent la loi de 40 000 soldats des ex-FAR qui font régner la terreur et empêchent les candidats au retour de rentrer au Rwanda. – *(AFP, Reuter.)*

MANŒUVRES Le sort du RPR est en jeu dans la campagne présidentielle qui met aux prises deux candidats du mouvement gaulliste, Jacques Chirac et Edouard Balladur. Alors qu'Alain Juppé avait annoncé que le RPR devrait, le moment venu, faire son choix entre les deux hommes, il n'est plus question de congrès, ni même de réunion du conseil national. ● **FINANCES.** Les partisans de M. Balladur au sein du RPR demandent que leur parti finance à égalité les campagnes des deux candidats issus de ses rangs. Ceux de M. Chirac s'étonnent que, après avoir été dénoncé comme une « citadelle » par le premier ministre, le RPR soit aujourd'hui sollicité financièrement. ● **ÉQUIPE.** Autour de M. Chirac, plusieurs députés, dont le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, forment l'équipe de campagne du maire de Paris.

Aucun candidat ne recevra l'investiture officielle du RPR

Le mouvement gaulliste ne se réunira pas en congrès pour départager Jacques Chirac et Edouard Balladur. La bataille pour le contrôle du parti après l'élection présidentielle est déjà engagée

DEUX nouveaux sujets de controverse ont surgi entre les partisans de Jacques Chirac et ceux d'Edouard Balladur quelques jours avant que le premier ministre annonce son entrée en campagne. Le premier, qui portait sur l'organisation éventuelle d'un congrès pour départager les deux concurrents, vient d'être réglé : les instances nationales du RPR ne se réuniront pas pour *« investir »* un candidat. Le deuxième, qui ne l'est pas encore, concerne le financement de la campagne.

Si l'on en croit le seul candidat déclaré du RPR, l'électorat de droite est en attente d'un vrai débat. Celui qui s'est engagé au RPR n'est pas à la hauteur de ce souhait. Au cours d'une réunion du bureau politique, mercredi 11 janvier en fin d'après-midi, les dirigeants du RPR ont finalement décidé qu'il n'est plus nécessaire – contrairement à ce qui avait été envisagé – de convoquer le conseil national ou un congrès destiné à soutenir l'un des deux candidats issus du mouvement, M. Chirac et M. Balladur, qui de toute évidence vont s'affronter devant les électeurs. Excepté le scrutin de 1965, le seul qui ait vu la participation du général de Gaulle, les autres consultations présidentielles (1969, 1974, 1981 et 1988) ont toujours été précédées, sous une forme ou une autre, d'une liturgie d'investiture qui ne voulait pas dire son nom. Il n'en sera rien cette fois-ci.

Pourtant, Alain Juppé avait admis, le 24 août 1994 sur RMC, que le mouvement néogaulliste serait conduit à choisir, *« le moment venu »*, entre M. Chirac et M. Balladur. Le maire de Paris ayant annoncé sa candidature, le 4 novembre, une *« réunion de famille »* avait été organisée, en dehors des dispositions statutaires, huit jours plus tard, sur la pelouse de Reuilly aux portes de Paris, pour permettre à M. Chirac, qui abandonnait ses fonctions de président (transférées par intérim à M. Juppé), de recevoir un *« témoignage de reconnaissance et de confiance »*, que ses « compagnons » lui avaient accordé à 98,25 % (*Le Monde* du 15 novembre 1994).

« L'UNITÉ DU MOUVEMENT »

Considérant que cette *« réunion indéterminée de cadres et de militants »* était en réalité un simulacre d'investiture, Charles Pasqua et Philippe Séguin avaient refusé d'y assister. Le ministre de l'intérieur et le président de l'Assemblée nationale présentaient leur démarche comme visant à *« garantir l'unité »* du RPR. Ce souci était partagé par M. Juppé, qui persistait, comme ses conseillers, à prétendre organiser une nouvelle « messe » afin que le parti apporte un soutien officiel à M. Chirac. Cependant, les partisans de M. Séguin, irréductible adversaire de M. Juppé, soupçonnaient le ministre des affaires étrangères de vouloir saisir cette occasion pour passer de l'intérim présidentiel au contrat à durée indéterminée. Les amis de M. Balladur, pour leur part, n'ont pas tardé à voir dans la convocation du conseil national ou d'un congrès d'investiture de M. Chirac l'inadmissible franchissement d'une « ligne jaune ».

Communication aidant, les protagonistes ont fini par accorder leurs violons. Malgré quelques couacs. Au nom de *« l'unité du mouvement »*, le balladurien Nicolas Sarkozy, qui était l'invité de « L'heure de vérité » de France 2 le 8 janvier, s'est prononcé contre l'organisation d'un congrès. Lui répondant sur LCI, le chiraquien Eric Raoult, secrétaire général adjoint, indiquait : *« Depuis 1958, c'est la première fois que, dans la mouvance gaulliste, il y aura deux candidats. »*

Le lendemain, au terme d'une réunion avec M. Chirac, le premier secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré, affirmait dans *Le Figaro* du 10 janvier : *« Un congrès n'est pas absolument nécessaire. »*

Les chiraquiens ont donc changé d'avis. Soldat fidèle, qui suivra le virage, M. Raoult n'en estime pas moins qu'il va être *« difficile de tenir, matériellement et politiquement, sans organiser de congrès »*. *« Peut-on envisager que tous les partis politiques se prononcent et que nous ne disions rien ? »* s'interroge le député de Seine-Saint-Denis. Elisabeth Hubert, autre secrétaire général adjoint, répond en écho que *« les fédérations, à travers leurs instances représentatives, se sont clairement exprimées »*... en faveur de M. Chirac.

L'hypothèse d'un congrès étant écartée, les balladuriens pouvaient dès lors allumer le second étage de la fusée : réclamer un financement de la campagne de leur futur candidat par le RPR. Si le mouvement néogaulliste n'en soutient officiellement aucun, il peut bien aider les deux, a indiqué en substance Patrick Devedjian, le 10 janvier, en demandant que le RPR finance la campagne de M. Balladur à égalité avec celle de M. Chirac.

LA CITADELLE ET LE TRÉSOR

Cette outrecuidance a fait bouillir les séguinistes. Proche de M. Juppé, le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Jacques de Peretti, leur a emboîté le pas. *« Je trouve cela extraordinaire !*, a-t-il déclaré mercredi sur RMC. *Il y a une certaine époque où l'on comparait les partis politiques, et notamment le RPR, à des citadelles, et ne voilà-t-il pas que, maintenant, on veut se réintroduire dans la citadelle pour en emporter le trésor ? »* Chez les uns et les autres, on commence à trouver que les amis du premier ministre exagèrent. D'autant, dit-on, qu'on ne peut pas en même temps mépriser le RPR et lui demander de l'argent.

Les dirigeants du mouvement soutiennent que la réponse à l'exigence de M. Devedjian relève non pas du bureau politique mais... d'un congrès ou du conseil national. *« Depuis que je suis dans ce mouvement, je n'ai jamais vu que le conseil national ait à se prononcer sur la dépense d'un seul centime »*, rétorque M. Devedjian, accusant ainsi la direction du RPR de chercher à éluder la question du financement qui, habilement avancée, permet de la piéger : en acceptant de financer la campagne de M. Balladur, elle reconnaîtrait officiellement que deux candidats sont soutenus par le mouvement ; en refusant, elle enferme M. Chirac dans sa « citadelle », ouvrant la voie de la dénonciation de la partitocratie par M. Balladur. *« C'est sordide ! »*, se lamente Mme Hubert, pour qui la demande financière formulée par M. Devedjian ressemble à la scène du *« partage des petites cuillères »* des couples qui divorcent.

Le congrès et le financement ne sont que des prétextes qui permettent de dramatiser la situation en rendant le concurrent responsable. Cette technique a été utilisée par les balladuriens, avec bonheur, à plusieurs reprises depuis avril 1993. Cette fois-ci encore, les chiraquiens n'ont pas de marge de manœuvre. Ce qui fait dire à un proche de Charles Pasqua que, pour le ministre de l'intérieur, *« il n'est pas question que la victoire de l'un soit la défaite des autres »*. En langage diplomatique, cela peut signifier que l'on pense à chercher une porte de sortie honorable pour son concurrent. M. Pasqua en dira peut-être plus le 23 janvier, date à laquelle il annoncerait sa position dans le conflit gaulliste de l'élection présidentielle.

Olivier Biffaud

Liberté de vote sur le traité de Maastricht

La ratification du traité de Maastricht soumet, au printemps 1992, le RPR à rude épreuve. Divisé lors de la discussion parlementaire du projet de révision de la Constitution, préalable à la ratification du texte européen, le RPR décide, dans un premier temps, pour maintenir une unité de façade, de ne pas prendre part au vote sur le projet constitutionnel lorsque le Congrès se réunit le 23 mai, à Versailles. Neuf jours auparavant, le 14 mai, Charles Pasqua a rallié le camp du *« non » défendu par Philippe Séguin, en dépit des consignes de si*lence de Jacques Chirac. Il reste au RPR à franchir l'étape de la ratification du traité lui-même, soumis à référendum par François Mitterrand. Le 4 juillet, dans *Le Monde*, M. Séguin souhaite que le président *du RPR laisse « aux membres du RPR la liberté de vote et d'expression »*, tout en suggérant à M. Chirac de voter « oui » à titre personnel. Le même jour, à l'occasion d'un rassemblement national de plus de deux mille cadres du RPR, M. Chirac explique qu'il votera effectivement « oui », *« sans enthousiasme, mais sans état d'âme »*. Devant une salle hostile au traité, M. Chirac ajoute : *« Il va de soi que dans un tel débat, où chacun est placé face à sa conscience, la liberté de vote s'impose. »*

L'équipe de campagne de M. Chirac

L'équipe de campagne de Jacques Chirac est prête. Le porte-parole du candidat est François Baroin, député de l'Aube. Directeur des affaires politiques et bras droit d'Alain Juppé au RPR, Patrick Stefanini est nommé directeur de la campagne. Il devrait travailler avec Roger Karoutchi (chef de cabinet de Philippe Séguin) et il aura sous sa responsabilité huit cellules de travail. Il s'agit, notamment, de la cellule presse, dirigée par la fille du candidat, Claude Chirac, et des cellules communication (Alexandre Basdereff), études et projet (Hervé Gaymard et Jean de Gaulle), animation (Jérôme Bignon), opinion publique (Frédéric de Saint-Sernin), actions politiques (Pierre Bédier).

Un comité politique comprend, outre M. Juppé, les présidents de l'Assemblée nationale (Philippe Séguin) et des groupes parlementaires (Bernard Pons à l'Assemblée, Josselin de Rohan au Sénat), le porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré, accompagné des quatre autres secrétaires généraux adjoints, Elisabeth Hubert, Jean-François Mancel, Jean-Jacques de Peretti et Eric Raoult.

L'association de financement de la campagne est contrôlée par Christian de La Malène et Jacques Oudin.

Deux ou trois choses qu'ils savent d'Edouard Balladur

IV. Quand il était un PDG sachant « se tenir à sa place »

LE DESTIN hésite parfois. Edouard Balladur aurait pu finir dans la peau du PDG qu'il était devenu à la fin des années 70 si...

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Balladur, chargé de conseiller dans le domaine social le premier ministre Georges Pompidou, n'est pas, au commencement de sa carrière, du même côté que le patronat, qu'il traite comme l'un des partenaires sociaux avec lesquels il prépare négociations et dossiers techniques.

En 1967, François-Xavier Ortoli et Jacques Delors rédigent un rapport sur l'état social de la France, auquel M. Pompidou entend donner suite. M. Balladur écrit aux syndicats et au CNPF pour donner quelques pistes de réflexion. *« Je lui ai dit qu'il fallait commencer par le plus facile, c'est-à-dire par l'amélioration du chômage partiel, cette diminution de l'horaire de travail sans rupture du contrat de travail*, raconte François Ceyrac, ancien « patron des patrons », qui animait, à l'époque, la commission sociale du CNPF. *Nous avons pris langue avec les organisations syndicales en octobre 1967 et, même, avec la CGT, que nous avons reçue, à cette occasion, pour la première fois depuis 1947. En février 1968, l'accord a été signé par tous les partenaires. C'était la première grande expérience sociale d'Edouard Balladur, qui m'est apparu*



très prudent, très fin, sachant écouter et s'exprimant simplement, peut-être un peu cérémonieusement. »

Dans la tourmente de mai 1968, parmi les rares qui font face aux côtés de Georges Pompidou, le conseiller social se distingue. *« La solitude relative qu'il a vécue alors*, se souvient M. Ceyrac, *lui a conféré une force que je ne lui connaissais pas auparavant. Il ne s'est jamais mis en colère, jamais énervé. Je me suis dit que l'homme avait, décidément, de l'estomac. Le président Pompidou a dû penser de même, puisqu'il lui a confié le secrétariat général de l'Elysée. Edouard Balladur a été le véritable ministre du travail, établissant sur les ministres en poste une autorité naturelle grâce à sa détermination. »*

Commence le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Une fois mises en ordre les archives et la succession de Georges Pompidou, M. Balladur entame une deuxième carrière dans les affaires. En 1977, il accepte l'offre d'Ambroise Roux, le très puissant patron de la CGE, qui lui propose de devenir PDG d'une de ses filiales, la Générale des services informatiques (GSI). Loin de considérer cette charge comme une sinécure, il s'y investit et prend à bras le corps cette entreprise d'un millier de techniciens remuants et de haut niveau. Il met en place une formule d'intéressement des cadres supérieurs de l'entreprise qui débouche sur leur achat d'une part minoritaire du capital de GSI. Celle-ci sera, plus tard, totalement acquise par ses salariés.

L'AMITIÉ D'AMBROISE ROUX

En 1980, M. Roux lui confie une autre filiale, la Compagnie européenne d'accumulateurs. Le défi est aux antipodes du précédent : l'entreprise est un conglomérat (Fulmen, Tudor), comportant des établissements vieillots et peu productifs, ainsi qu'un personnel excédentaire et peu qualifié. M. Balladur s'attelle à la tâche de rationalisation avec la même équanimité et la mène à bien. Un vrai chef d'entreprise semble s'être révélé « sur le tas ».

« Par rapport au patronat, il a fait preuve d'un art très rare : l'art de se tenir à sa place, commente M. Ceyrac. *Il était le beau-frère du secrétaire général de la Société générale. Il était issu de la bonne bourgeoisie. Il aurait pu nous dire :* « Je suis des vôtres. » *Ou bien, comme Valéry Giscard d'Estaing, époux d'une Schneider, il aurait pu adopter une attitude agressive à l'égard du patronat. Il n'a eu aucune de ces deux attitudes. Cela supposait du jugement et un réel empire sur soi-même. »*

Au début des années 80, M. Balladur a quitté la sphère politique. Il entend faire carrière dans le privé et parle même de démissionner du Conseil d'Etat. C'est alors que Jacques Chirac vient le chercher pour qu'il lui donne ses avis dans son entreprise de reconquête du pouvoir abandonné en 1981 aux socialistes. Le futur premier ministre hésite et se contente, dans un premier temps, de devenir le conseiller le plus écouté, tout en demeurant chef d'entreprise. Il faut un siège en or de député de Paris, offert par M. Chirac, pour vaincre ses réticences devant les poignées de main électorales, qui lui font dire alors : *« Maurice Couve de Murville est un prodige de démagogie à côté de moi ! »* Il abandonne définitivement ses responsabilités de PDG en 1986.

A partir de quelle date l'ancien conseiller de Georges Pompidou et le protégé d'Ambroise Roux opte-t-il définitivement pour un destin national ? Quand abandonne-t-il l'idée de devenir un grand patron ? Pour M. Ceyrac, la mutation date de son passage au ministère des finances. *« Je me souviens*, raconte-t-il, *de m'être rendu à son cabinet, qui se trouvait à l'hôtel de Toulouse pendant que le Louvre était en travaux. Il m'a dit :* « Je suis déshonoré, car ici n'est pas la place du ministre des finances. » *Puis il a retrouvé son bureau du Louvre, et j'ai compris l'importance que celui-ci avait pour lui et le snobisme désuet dont il avait fait preuve. Mais c'est lorsque je l'ai vu se constituer, en 1988, une équipe de collaborateurs à l'instar de Barre ou de Giscard que je me suis dit qu'il était gagné par la politique et qu'il ne reviendrait plus en arrière. Peut-être une conséquence de l'envoûtement du bureau doré du Louvre... »*

LE BOUT DU TUNNEL

Pendant sa deuxième traversée du désert, M. Balladur ne perd pas de vue le patronat, avec lequel il déjeune assidûment. Aussi est-il accueilli par celui-ci avec un préjugé plus que favorable lorsqu'il s'installe à l'hôtel Matignon en mars 1993. Les patrons ont oublié le ministre des finances de la première cohabitation, avec lequel les contacts n'étaient pas toujours faciles. Ils ont l'impression que le nouveau premier ministre, qui les a tant écoutés lorsqu'il était dans l'opposition, allègera les fardeaux fiscaux, administratifs et sociaux qui paralysent leurs entreprises.

La « lune de miel » dure jusqu'à la tempête monétaire de l'été 1993. Lorsque fait rage le débat sur la nécessité du franc fort, M. Balladur *« se persuade que le patronat retombe dans ses errements antérieurs »*, affirme un PDG, et *« considère que la mentalité d'une partie des chefs d'entreprise demeure profondément inflationniste »*.

La cassure s'aggrave entre les patrons et le premier ministre, qui leur fait grief de ne pas contribuer à la relance économique et au recul du chômage malgré les 80 milliards de francs d'allègements divers dont ils ont bénéficié. Heureusement pour M. Balladur, la fin de la crise est en train de remédier à ce divorce. Selon un grand patron, *« si nous étions en pleine récession, les responsables des grands groupes diraient :* « Pourquoi pas Jacques Chirac ? » *Aujourd'hui, ils voient le bout du tunnel, et le maire de Paris leur fait un peu peur avec ses critiques sur les banques, ses réquisitions de logements, ses craintes d'un nouveau mai 1968 et son goût affiché pour une économie relativement administrée »*. Le retour en grâce du premier ministre – un peu snob, mais tellement rassurant – est donc en bonne voie auprès de ses anciens confrères les patrons.

Alain Faujas
(à suivre)

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT

« Il faut rompre le contrat tacite sur lequel vit la société d'une France à plusieurs vitesses »

Dans un entretien au *Monde*, Nicole Notat affirme que la CFDT, qui tiendra son prochain congrés confédéral à Montpellier en mars, va faire entendre sa voix lors de la campagne présidentielle, sans appeler à voter directement pour un candidat. Regrettant le retrait de Jacques Delors, la secrétaire générale de la CFDT souhaite que le futur président de la République sorte « des schémas classiques » et ait *« une écoute allant au-delà de sa famille politique »*. *« Il faut rompre le contrat tacite sur lequel vit la société française d'une France à plusieurs vitesses »*, affirme-t-elle en préconisant un nouveau contrat social permettant une redistribution du travail et des richesses. Enfin, elle considère que la politique de maintien des grands équilibres *« atteint ses limites, et confine au ridicule quand elle fait du moindre écart d'inflation une angoisse quasi obsessionnelle »*. Mme Notat souhaite que les partenaires sociaux trouvent un thème de négociation à ouvrir avant l'élection présidentielle

» Comment la CFDT va-t-elle se préparer à l'élection présidentielle ? Quels sont les enjeux de cette élection ?

– La CFDT ne se prépare pas à l'élection présidentielle au sens où elle n'est pas dans le course à l'Elysée. Mais elle est évidemment concernée. Lorsque nous nous exprimons sur l'avenir de la protection sociale ou sur la répartition des fruits de la croissance, nous alimentons aussi le débat public et cela constitue autant d'interpellations pour les candidats. L'enjeu est de savoir si véritablement le nouveau président sera capable d'inverser les tendances qui conduisent à la fragmentation de la société. On vit encore sur un raisonnement économique classique selon lequel la croissance va entraîner automatiquement le progrès social et la création d'emplois pour tous. Cette théorie est dépassée et porteuse de faux espoirs. Nous sommes dans une situation totalement inédite où des pays riches produisent en même temps que des richesses toujours plus de pauvreté et d'exclusion. C'est le cas de la France. Ce paradoxe doit donner une tournure différente au débat et à l'action politique. Les candidats ne peuvent plus se satisfaire des programmes simplificateurs ou des solutions traditionnelles. Ils sentent qu'on est à un tournant mais ils ne savent pas comment le prendre.

C'est un plaidoyer pour *« l'autre politique »* ?

–C'est surtout un plaidoyer pour ne pas réduire le débat au seul espace national. Elire un chef d'Etat français, c'est aussi élire un homme qui prendra part à la conduite des affaires de l'Europe et du monde. Les convictions et la détermination du président français à jouer un rôle actif ou non dans la recherche de nouveaux équilibres mondiaux dans les domaines économique, financier et social n'est pas une question secondaire pour la France. Nous entrons dans une période où l'action politique doit et peut retrouver ses lettres de noblesse, lever les incertitudes et les angoisses qui assaillent toutes les couches sociales.



Plus juste redistribution du travail et des richesses

Au moment où le gouverneur de la Banque de France assure qu'il n'y a pas d'autre politique économique possible, alors que la priorité aux grands équilibres n'a pas empêché la montée du chômage, de quelle marge de manœuvre disposera le prochain président pour agir autrement ?

– De celle qu'il saura se donner en orientant des politiques concertées en faveur de la baisse des taux d'intérêt, en impulsant avec d'autres une nouvelle dynamique européenne où l'élargissement souhaitable de l'Europe ne vienne pas nuire à son approfondissement politique et social. Avec la reprise économique, des marges de manœuvre existent pour peu que le courage et la volonté politique existent. La priorité donnée aux grands équilibres était nécessaire dans une France située dans un contexte donné. Cette politique atteint ses limites et confine au ridicule quand elle fait du moindre écart d'inflation une angoisse quasi obsessionnelle.

Quels sont les débats qui vous semblent prioritaires pour la campagne présidentielle : le *« nouveau contrat social »* ? La réduction du temps de travail ? La défense de la protection sociale ?

– Il faut rompre le contrat tacite sur lequel vit la société française qui s'accomode d'une France à plusieurs vitesses, d'une France où, pour un jeune, décrocher un emploi c'est presque décrocher la lune, d'une économie qui favorise le rentier plutôt que le salarié. Rompre ce contrat, c'est en choisir un autre où le droit au travail et au logement pour tous est assuré. C'est un défi que doivent relever conjointement pouvoirs publics et forces sociales. Le syndicalisme est évidemment concerné car les solutions viendront aussi de ceux qui ont un emploi pour garantir en le rénovant notre système de protection sociale, pour obtenir une plus juste redistribution du travail et des richesses. Car les chômeurs et les exclus d'aujourd'hui ne sont pas les prolétaires d'hier, ils n'ont pas beaucoup de moyens de construire leur rapport de forces, tout au plus suscitent ils la compassion, la mauvaise conscience. C'est bien aux forces organisées et aux salariés de faire pencher la balance vers des choix solidaires.

« Ni neutres ni partisans »

Depuis 1986, la CFDT n'appelle plus à voter directement pour un candidat. Pour autant, serez-vous neutre ou laisserez-vous apparaître votre bon choix en faveur de tel ou tel candidat ?

– La CFDT restera fidèle à ses principes et n'appelera pas à voter pour un candidat, en sachant qu'elle rejette clairement ceux qui n'appartiennent pas aux forces démocratiques. Pour le reste, nous ne serons ni neutres, ni partisans.

Avec la non-candidature de Jacques Delors, les chances d'élection d'un candidat de gauche sont quasiment nulles et tout se jouera à droite. Qu'attendez-vous de cette alternance sans alternative ?

– Aujourd'hui, je refuse de faire des pronostics. Les indices actuels laissent penser que le successeur de François Mitterrand sera issu de la droite. Le retour à un pouvoir monocolore et monolithique ne serait pas un bon signe de vitalité démocratique car il est important qu'existe aujourd'hui une alternative politique solide et crédible.

Cela dit, le nouveau président, quel qu'il soit, devra sortir des schémas classiques et avoir une écoute allant au-delà de sa famille politique. Il devra favoriser un rassemblement sur des options claires et non se borner à l'application d'un programme partisan. Je crois que c'est le message qu'a livré Jacques Delors, et il reste profondément vrai.

On sent comme un regret après le retrait de Jacques Delors...

– Il y a eu un grand nombre de Français déçus et incontestablement beaucoup à la CFDT. La déception a été d'autant plus grande que Jacques Delors paraissait capable de transcender les clivages traditionnels. Avant même qu'il le leur demande, les Français lui avaient répondu qu'il correspondait au profil dont ils avaient besoin. Mais, à ses yeux, Jacques Delors souhaitait avoir des garanties qui lui ont manqué avant l'élection. Dommage ! S'il ne les a pas avant, le futur président devra se donner les moyens de les avoir après...

Le congrès de la CFDT, en mars à Montpellier, ne risque-t-il pas de pâtir des interférences de la campagne présidentielle ?

– Paradoxalement, il risque plutôt d'en bénéficier. En pleine campagne électorale, notre congrès constitue une opportunité pour être entendu dans le débat.

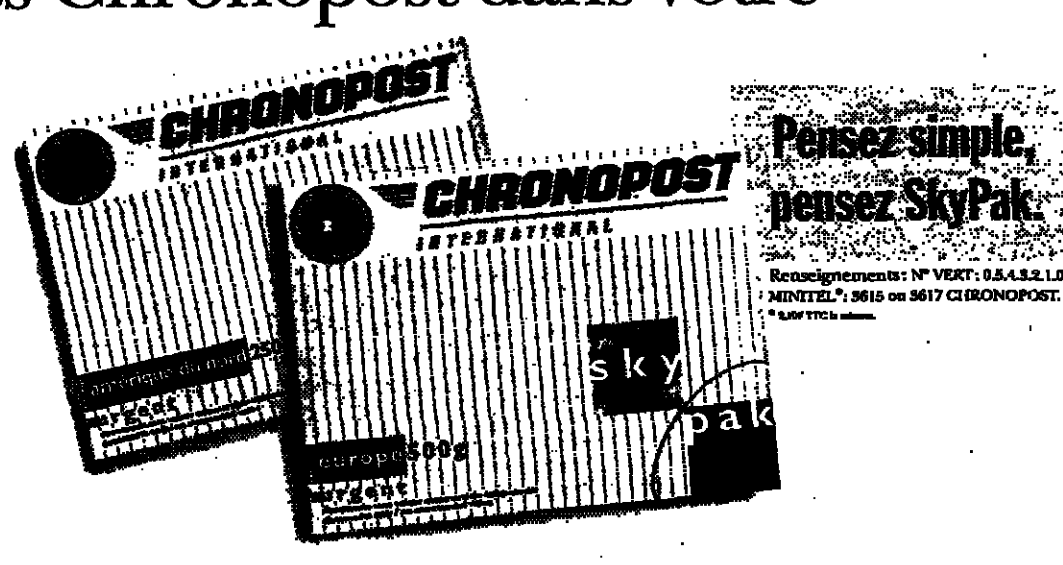
Nous sommes déterminés à être au cœur des préoccupations de la société et de ceux que l'on représente. Cela nous permettra d'exposer notre parti pris de la solidarité. Ce sera donc un bon moment pour identifier la CFDT dans sa pensée propre.

Qu'attendez-vous du CNPF en matière de politique contractuelle ? Peut-il y avoir du neuf dans les relations patronat-syndicats ?

– Nous attendons que le président du CNPF pose en actes les attentes qu'il a suscitées. Jean Gandois porte le drapeau de l'entreprise mais il a toujours eu un discours fort sur le dialogue social et sur la responsabilité de l'entreprise dans la société. Mais, à défaut d'« entreprise citoyenne », on attend que le CNPF se comporte en bon citoyen.

L'emploi des jeunes et la réduction du temps de travail marqueront le vrai test de sa capacité d'ouverture. Dès lors qu'on est d'accord sur un thème, il faut ouvrir une négociation avant l'élection présidentielle. Cela signifierait que tout ne vient pas du politique et que les partenaires sociaux sont capables de jouer un rôle sans que l'Etat ne les ait pris par la main.

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry et Michel Noblecourt





M. Quilliot et M. Giscard d'Estaing se disputent Clermont-Ferrand

Les deux hommes font campagne au nom de l'ouverture

Roger Quilliot (PS), sénateur du Puy-de-Dôme et maire de Clermont-Ferrand, a annoncé, mardi 10 janvier, qu'il conduirait la liste de gauche lors des élections municipales. Les choses sont ainsi clarifiées, d'autant que Valéry Giscard d'Estaing ne laisse désormais planer aucun doute sur le fait qu'il brigue la mairie.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Jamais, dans la région Auvergne, ville n'aura constitué un tel enjeu : enjeu pour la gauche socialiste qui, depuis cinquante ans, en assure la gestion sans interruption aucune (Roger Quilliot a succédé en 1973 à Gabriel Montpied, maire depuis 1945) ; enjeu pour la droite, qui estime que l'échéance de juin est la plus propice pour s'adjuger cette métropole. Elle y a d'autant plus intérêt qu'elle détient déjà les quatre départements d'Auvergne, (Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire) et qu'elle dispose d'une majorité confortable au conseil régional, que préside Valéry Giscard d'Estaing.

Celui-ci, dès le 21 septembre, lors d'un entretien accordé au journal *La Montagne*, avait annoncé qu'il conduirait la liste UDF-RPR, tout en conservant une certaine réserve sur l'éventualité d'occuper le siège de premier magistrat municipal, en cas de victoire : *« Les maires en France ne sont pas élus ès qualités au suffrage universel*, rappelait-il. *Ce sont les conseillers municipaux qui ont charge de procéder à leur élection. Bien sûr, ils choisissent souvent la tête de liste, mais ce n'est pas une obligation... »* Lorsque, aujourd'hui, la question lui est posée, la réponse est bien plus explicite : *« Si la liste que je conduis l'emporte, et si la majorité du nouveau conseil municipal me le demande, je suis prêt. »*

L'annonce de M. Giscard d'Estaing, celle, toute récente, de Roger Quilliot – qui a indiqué, mardi, qu'il serait candidat à sa propre succession –, répondent aux interrogations des Clermontois, nombreux à se poser des questions sur la finalité réelle de la candidature de Valéry Giscard d'Estaing, et tout aussi nombreux à spéculer sur l'attitude du maire sortant, auquel certains prêtaient l'intention de ne pas briguer un nouveau mandat.

UN FOYER VIVANT

Lorsqu'on l'interroge, d'emblée, Roger Quilliot abat ses cartes. Si la liste qu'il a décidé de conduire est victorieuse, il siégera en qualité de maire : *« Pour ma part, je ne me présente pas pour transmettre immédiatement le relais. Si une loi telle que celle* [qui est] *proposée par Philippe Séguin limitait à un le nombre des mandats majeurs, j'abandonnerais le Sénat pour garder la mairie. »* Et d'ajouter, en direction de son adversaire : *« Pour la clarté du choix, chacun doit annoncer ses intentions... Pour moi, c'est fait, sans ambiguïté : Clermont-Ferrand d'abord. »*

Nul besoin d'un débat public pour que les deux candidats croisent déjà le fer. Ainsi, le président de la région Auvergne justifie sa candidature par le seul fait qu'*« au terme d'une gestion de cinquante ans, assurée seulement par deux maires, Clermont-Ferrand n'a fait que s'enfoncer dans la crise ». « La ville*, ajoute-t-il, *n'apparaît pas aujourd'hui comme ce qu'elle devrait être : une grande métropole urbaine au centre de la France, cela malgré le désenclavement de l'Auvergne auquel j'ai participé en ma qualité d'élu national et d'élu régional... »* Roger Quilliot lui renvoie la balle : *« Demain comme hier, Clermont saura soutenir les efforts convergents pour le salut de l'Auvergne, le développement de l'agglomération, la vitalité conjointe de la région et de la cité. Pas de capitale régionale forte sans un arrière-pays vivant. Pas d'Auvergne vivante sans une capitale régionale forte. Les efforts doivent se conjuguer, non se contrarier. »*

L'ancien ministre du logement du premier gouvernement de Pierre Mauroy prend un malin plaisir à citer les propos de Charles Pasqua, lors de sa venue à Clermont-Ferrand, dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire : *« L'agglomération clermontoise est le seul foyer vivant de l'Auvergne. »* Il s'appuie aussi sur les données de l'INSEE selon lesquelles, de 1982 à 1990, l'Auvergne a perdu 17 000 habitants alors que l'agglomération clermontoise en a gagné 7 458. Seul dénominateur commun à l'ancien ministre socialiste du logement et l'ancien président de la République : l'un et l'autre se réclament de l'ouverture.

Roger Quilliot, pourtant sollicité par la Fédération départementale du PS, a fait savoir qu'eu égard à la configuration de la liste qu'il conduit, il ne s'inspirera d'aucune manière du programme socialiste. *« Je serai candidat d'une liste où figureront de nombreuses sensibilités. Il me faudra, qu'on le veuille ou non, gérer la période propre à la campagne présidentielle. Dans ma liste, il y aura vraisemblablement des personnes qui voteront pour des candidats différents... »*

Valéry Giscard d'Estaing fera appel, lui aussi, à des personnalités représentatives du monde associatif, culturel et scientifique, sans connotation politique affirmée. Voilà qui ne fait que renforcer l'idée selon laquelle le duel opposera avant tout deux personnalités.

Jean-Pierre Rouger

Déjà candidat en 1959

Valéry Giscard d'Estaing a déjà brigué la mairie de Clermont-Ferrand, le 8 mars 1959. Il était alors secrétaire d'Etat aux finances dans le gouvernement de Michel Debré. Le maire sortant SFIO, Gabriel Montpied, avait été élu dès le premier tour. M. Giscard d'Estaing avait été le seul de sa liste à obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés. La possibilité était alors offerte aux électeurs de panacher et de rayer des noms sur chacune des listes.

■ **SAINT-ÉTIENNE : la majorité (UDF-RPR)** du conseil municipal de Saint-Etienne s'est abstenue, lundi 9 janvier, de fixer un nouveau prix de l'eau, mais le maire (UDF-rad) Michel Thiollière a assuré que le service continuera à être assuré. Après avoir envisagé de reconduire les prix annulés par le tribunal administratif (*Le Monde* du 31 décembre 1994), M. Thiollière a choisi la voie de la conciliation. Il suggère à l'opposition de gauche de lui faire des propositions, et demande « la désignation par la juridiction appropriée d'un expert judiciaire afin de fixer un prix sur des bases incontestables ». – *(Corresp.)*

Les inscriptions sur les listes électorales ont battu des records à Paris

L'afflux est comparable à celui qui a précédé l'élection présidentielle de 1981. Mais l'opposition met en cause la régularité des opérations dans quelques arrondissements

ON N'AVAIT pas vu cela depuis la grande vague de 1980 préfigurant le désir de changement exprimé lors de l'élection présidentielle de 1981. Selon les chiffres arrêtés au 31 décembre 1994 – date limite des inscriptions – 152 553 nouveaux venus ont demandé à figurer sur les listes des neuf cent vingt-quatre bureaux de vote de Paris. Les nouveaux inscrits avaient été 162 000 en 1980. Mais l'enthousiasme civique était ensuite retombé : 134 000 pour les élections régionales et législatives de 1986, 114 000 seulement pour les présidentielles de 1988, 76 000 à l'occasion des municipales de 1989, 83 000 lors des européennes de 1992 et 133 000 en vue des législatives de 1993.

Dans l'entourage de Jacques Chirac, on se réjouit de l'intérêt que les Parisiens semblent porter aux joutes politiques à venir, mais, prudemment, on n'en tire aucun pronostic. On note simplement que 70 % des nouveaux inscrits le sont dans le dernier mois de 1994, comme aiguillonnés par le démarrage de la pré-campagne présidentielle et la déclaration de candidature de Jacques Chirac le 4 novembre. Il est vrai que la municipalité a participé activement à la campagne menée par le Centre d'instruction civique.

Malgré le résultat obtenu, les habitants de la capitale restent tout de même parmi les moins motivés. Sur l'ensemble du territoire, 68 % des résidents ont leur carte d'électeur. A Paris – 1 250 000 inscrits sur 2 150 000 habitants –, cette proportion n'est que de 58 %. Explication partielle : on recense dans la capitale 390 000 étrangers ne pouvant voter, soit 18 % de la population, contre 8 % en moyenne nationale. Même en prenant en compte cette différence, le taux d'inscription des Parisiens est de quatre points inférieur à celui de l'ensemble des Français. Cette particularité pourrait être corrigée dans l'avenir si, comme prévu, les ressortissants de l'Union européenne – près de 90 000 électeurs potentiels à Paris – obtiennent le droit de participer au vote.

En revanche, près de 10 000 Français résidents à l'étranger sont inscrits dans des bureaux de vote parisiens. La plupart s'exprimeront par procuration. Parmi les singularités de la capitale, il faut noter la quasi-disparition des mariniers, autrefois nombreux, et qui votaient obligatoirement dans le bureau du port de l'arsenal (douzième arrondissement). Il n'en reste aujourd'hui que six.

Les sans-domicile-fixe – forains, nomades, mais aussi marginaux ou exclus – ont également le droit de s'inscrire sur les listes électorales. Ils doivent pour cela faire état de trois ans de présence dans tel ou tel quartier où ils sont bien connus de la police. Plus de 4 000 sont dans cette situation et dûment enregistrés par la préfecture de police. Mais on ne sait pas combien se sont effectivement inscrits.

RÉCLAMATIONS

Les listes des nouveaux inscrits – mais aussi des radiés pour cause de décès, de départ ou de décision judiciaire – sont disponibles dans les mairies d'arrondissement depuis mardi. Normalement, elles devraient y être affichées, mais cela est matériellement impossible en raison de leur longueur. Le code électoral stipule que les citoyens ont dix jours pour déposer des réclamations ou demander des corrections. Dès mardi matin, à 9 heures, une demi-douzaine d'entre eux se sont présentés à la mairie du 3e arrondissement en demandant à consulter les registres et à en avoir photocopie. Il s'agissait des représentants d'un collectif groupant toutes les formations de l'opposition municipale dans ce secteur : socialistes, communistes, membres du Mouvement des citoyens, Verts, associatifs, etc. Surpris, les employés commencèrent par répondre que leur photocopieuse était en panne depuis un mois. *« Comme par hasard »*, ricana l'un des demandeurs. Le ton commençait à monter, lorsque, sur instruction du cabinet du maire – en l'occurrence Jacques Dominati, deuxième adjoint et patron des UDF parisiens – tout s'arrangea.

Le collectif, mené par Pierre Montacié, secrétaire de la section socialiste du troisième arrondissement, va s'efforcer d'ici du 20 janvier de vérifier que les nouveaux venus sont effectivement domiciliés dans l'arrondissement. Les 200 commissions administratives constituées à Paris ne sont pas en cause, explique-t-il, mais elles n'ont aucun moyen de contrôler la véracité des attestations qu'on leur produit.

Pourquoi cette suspicion ? Lors des élections municipales de 1989, certains adversaires de Jacques Dominati avaient eu des doutes sur la régularité des inscriptions. Ils s'étaient persuadés que plusieurs dizaines de nouveaux électeurs favorables au maire sortant avaient été, pour la circonstance, domiciliés et inscrits dans l'arrondissement. Certains même à leur insu. A l'époque, les Verts avaient porté plainte. L'affaire avait été confiée à un juge d'instruction d'Amiens (Somme), M. Raymondeau-Castanet, qui dépêcha des gendarmes. Ceux-ci ont ratissé l'arrondissement durant deux ans, recueillant de nombreux témoignages. Rien n'a filtré et aucune mise en examen n'a, pour l'instant, été prononcée. Mais les opposants à M. Dominati restent sur leurs gardes. Ils font observer qu'avec 2 900 nouveaux inscrits, 1994 bat tous les records, puisque la moyenne annuelle y est d'environ 1 200. Les échéances de 1995 passionnent apparemment les foules dans ce secteur...

Autre arrondissement où l'opposition est vigilante : le vingtième qui, en 1989 encore, fut agité par une vive polémique et un recours devant le tribunal administratif. Un ancien collaborateur de Didier Bariani, maire sortant, avait révélé de quelle manière on avait renforcé les effectifs des électeurs favorables à la majorité au nez et à la barbe des commissions de révision. Finalement, en mars 1990, le Conseil d'Etat avait confirmé la validité du scrutin.

Cette fois, les socialistes groupés derrière Michel Charzat vont se pencher avec attention sur les listes de révision où figurent 12 000 nouveaux inscrits. Selon La Poste, certains, auxquels le candidat du PS a écrit, *« n'habitent pas à l'adresse indiquée »*, dans une proportion de 10 % du courrier expédié, ce que les amis de M. Charzat jugent anormal. *« A tout le moins*, disent-ils, *les listes sont mal tenues. »*

Marc Ambroise-Rendu

Le Finistère réclame un vrai TGV

BREST
de notre correspondant

Le Finistère est l'un des neuf départements actuellement consultés par l'Etat sur le développement du TGV Atlantique, dont le schéma directeur, arrêté en 1992, prévoit, au départ de la région du Mans, la mise en grande vitesse des lignes vers Angers et Rennes. Ce plan devait être le principal sujet d'une session extraordinaire du conseil général consacrée aux transports, jeudi 12 janvier.

Il faut aujourd'hui de trois heures cinquante-neuf à quatre heures vingt pour un Paris-Rennes par le rail. Le délai est à peu près le même pour Quimper. C'est nettement mieux que les cinq heures trente-trois et les cinq heures trente-neuf nécessaires avant la mise en service du TGV vers la Bretagne en 1992. Mais, pendant ce temps, Rennes est passée de deux heures cinquante-trois à deux heures deux... Actuellement, le TGV ne roule à l'allure maximum qu'entre Paris et le Mans-Connérré. Le gain de temps de la mise à grande vitesse des tronçons Le Mans-Rennes et Le Mans-Angers serait de l'ordre de quinze minutes sur la ligne Angers, trente-cinq minutes sur Rennes et, donc, la pointe occidentale de la Bretagne. Ce projet prévoit en outre, dans le cadre du contrat de plan Etat-région, une amélioration du tracé nord et sud à travers la Bretagne pour gagner une demi-heure supplémentaire. Ce qui mettrait Brest à trois heures de Paris.

La concertation préalable à la définition du cahier des charges devrait se conclure à la mi-février. Selon les estimations, une fois le feu vert donné, il faudrait au total neuf ans et 10,1 milliards de francs.

Dans le Finistère, on fait la moue. Si l'on ajoute les populations de la communauté urbaine de Brest, de Quimper et Morlaix, on ne comprend pas qu'un vrai TGV ne desserve pas 300 000 habitants. En outre, il n'est question que de voyageurs. Or, le fret est un point crucial pour l'économie finistérienne, qui expédie beaucoup de produits frais.

En attendant, la position géographique du Finistère et son éloignement par rapport à la capitale font l'affaire d'Air Inter, qui a dépassé le cap des 400 000 passagers à partir de Brest-Guipavas. Le débat sur le TGV sera l'occasion, pour le conseil général, de mettre à plat toutes les questions liées aux transports : notamment la passerelle pour les ferries, refusée par le gouvernement à Brest pour protéger la Brittany Ferry à Roscoff. Un débat, là, finistéro-finistérien.

Gabriel Simon

Les socialistes veulent une « démocratie urbaine »

LA PÉRIODE des vœux était l'occasion, pour les socialistes, de se faire à nouveau entendre sur une scène parisienne que Jacques Chirac, grâce à ses actions spectaculaires en faveur du logement des plus démunis, avait largement occupée durant la période des fêtes. Entourés des têtes de liste des vingt arrondissements, Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes parisiens pour les élections municipales et Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, ont présenté, jeudi 10 janvier, une *Charte pour Paris* qui devrait *« servir de base de discussion avec les Parisiens »*.

En deux chapitres intitulés « Comprendre la réalité parisienne » et « Bâtir la Cité idéale », les socialistes soulignent d'abord que *« Paris est toujours une capitale mais* [que] *l'évolution du monde remet en question, si ce n'est cette fonction, du moins le rôle et les avantages que ce statut lui conférait »*. La désindustrialisation, le développement du tertiaire supérieur et la hausse des prix du foncier, notamment, ont aggravé les phénomènes de ségrégation sociale et posent le problème du lien entre la capitale et son agglomération.

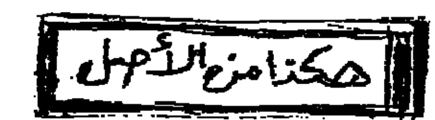
Le document se veut aussi *« un projet »* qui met en avant le droit au logement – avec une autocritique sur l'action de la gauche – l'amélioration du cadre de vie, avec une réduction du trafic automobile, l'emploi (13 % des Parisiens sont au chômage), le droit à la sécurité. En voulant rétablir *« une démocratie urbaine »*, les socialistes s'attaquent directement au mode de gouvernement de M. Chirac : ils critiquent une *« conception solitaire de l'exercice du pouvoir »* ainsi que le *« règne du maire et de ses conseillers les plus proches au détriment des élus »*.

Outre la diffusion de ce texte, les socialistes organiseront en janvier et février des réunions à travers Paris. Chaque arrondissement traitera un thème particulier : la politique du logement sera abordée dans le dix-huitième, les pollutions dans le quatorzième...

M. Delanoë, qui fut un proche collaborateur de Lionel Jospin, a souligné que les socialistes parisiens *« participeront activement à la campagne présidentielle »*. Il est probable que la fédération de Paris se prononcera en faveur de la candidature de M. Jospin.

Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens au Conseil de Paris avait, lui, présenté mercredi sa campagne intitulée *« un printemps citoyen à Paris »*. Il s'en est pris vivement à la politique de Jacques Chirac, qui *« a livré la ville aux appétits immobiliers »*.

F. Ch.



Les réformes fiscales 1995 pour les personnes et les entreprises entrent en vigueur

La plupart des dispositions nouvelles s'appliquent depuis le 1er janvier

Impôt sur le revenu, fiscalité des entreprises, TVA, impôt de solidarité sur la fortune, une série de réformes fiscales, prévues notamment par la loi de finances 1995 et par la loi Madelin, entrent en vigueur cette année, la plupart au 1er janvier. Ces dispositions vont modifier la fiscalité tant des personnes que des entreprises. Le taux de TVA applicable aux abonnements EDF-GDF ont fortement relevé.

LA FISCALITÉ des personnes et des entreprises a été modifiée au cours de l'an dernier, notamment par la loi de finances pour 1995 et la loi du 11 février 1994, dite « loi Madelin ». Voici le récapitulatif des principales dispositions nouvelles qui viennent d'entrer en vigueur, pour la plupart d'entre elles à compter du 1er janvier :

1. L'impôt sur le revenu

– En application de l'article 2 de la loi de finances pour 1995, les différentes tranches du barème sont relevées de 1,4 %, soit légèrement moins que la prévision de hausse des prix en glissement (1,9 %), le taux marginal restant fixé à 56,8 %.

– Pour que la hausse nominale des revenus ne se traduise pas par un accroissement de la pression fiscale, divers seuils sont également actualisés. Le plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial est ainsi porté de 15 400 francs à 15 620 francs par demi-part. – Le seuil de cession au-delà duquel les gains de cession de valeurs mobilières sont imposables est fixé à 336 700 francs, contre 332 000 francs auparavant. Le seuil applicable aux plus-values sur titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation est fixé, lui, à 50 000 francs, contre 100 000 francs en 1994.

– En application de l'article 8 de la loi de finances pour 1995, les dépenses de grosses réparations de l'habitation principale, payées à compter du 1er octobre 1994, sont prises en compte, au titre des réductions d'impôt, dans les limites de 15 000 francs (au lieu de 10 000 francs) pour les personnes seules et de 30 000 francs (au lieu de 20 000 francs) pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

– En application de l'article 59 de la loi de finances pour 1995, le plafond de prise en compte des frais d'emploi d'un salarié à domicile est relevé de 26 000 francs à 90 000 francs à compter de l'imposition des revenus de 1995.

– En application de l'article 26 de la loi du 11 février 1994 *(« loi Madelin »)*, la réduction d'impôt, qui est ouverte lors d'une souscription au capital d'une PME et qui est égale à 25 % du versement effectué, est plafonné à compter du 1er janvier à 25 000 francs pour les personnes seules (contre 20 000 francs avant) et 50 000 francs pour les couples mariés (contre 40 000 francs)

2. La fiscalité des entreprises

– En application de l'article 25 de la loi de finances pour 1995, le taux d'imposition des plus-values à long terme réalisées par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés est relevé de 18 % à 19 %, pour la détermination des résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1994.

– En application de l'article 18 de la loi relative au financement de la vie politique, la déductibilité des dons versés par les entreprises au titre du financement des campagnes électorales ou des partis politiques est supprimée.

– En application de l'article 17 de la loi de finances pour 1995, le taux de plafonnement pour les impositions à la taxe professionnelle établies au titre de 1995, est porté à 3,8 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires de cette même année est compris entre 140 et 500 millions de francs, et à 4 % au-delà.

3. La TVA

– En application de l'article 12 de la loi de finances pour 1995, le taux de la TVA applicable aux abonnements EDF-GDF est relevé de 5,5 % à 18,6 %.

– En Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, le taux normal de TVA passe de 7,5 % à 9,5 %.

4. L'impôt de solidarité sur la fortune

– En application de l'article 4 de la loi de finances pour 1995, le nouveau barème prévoit les taux suivants par fraction de la valeur nette taxable du patrimoine 0 % en deçà de 4 530 000 francs ; 0,5 % entre 4 530 000 et 7 370 000 francs ; 0,7 % entre 7 370 000 et 14 620 000 francs ; 0,9 % entre 14 620 000 et 22 690 000 francs ; 1,2 % entre 22 690 000 et 43 940 000 francs ; 1,5 % au-delà de 43 940 000 francs.

Le Sénat abaisse la TVA sur les produits horticoles

Conformément à ce qu'il avait annoncé, le gouvernement a déposé, mercredi 11 janvier, dans le projet de loi relatif à la modernisation de l'agriculture, en cours d'examen au Sénat (*Le Monde* des 10 et 12 janvier) un amendement qui applique le taux réduit (5,5 %) de TVA aux produits de l'horticulture et de la sylviculture n'ayant subi aucune transformation. Une loi du 26 juillet 1991 les avait assujettis au taux normal. Jean Puech, ministre de l'agriculture, a précisé que le maintien du taux réduit pour ces productions serait subordonné à un accord unanime au Conseil de l'Union européenne, où se poursuivent les négociations à ce propos. Toujours sur proposition de M. Puech, les sénateurs ont réintroduit dans le texte une disposition adoptée dans le budget pour 1995 qui avait été écartée par le Conseil constitutionnel au motif qu'elle n'avait pas sa place dans une loi de finances (*Le Monde* du 31 décembre). Il s'agit, dans le cadre d'opérations de restructuration locales, de permettre aux commerçants et artisans qui cessent leur activité de percevoir, dès l'âge de cinquante-sept ans, une indemnité de départ. La limite d'âge était jusqu'à présent fixée à soixante ans.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **M. Monory (UDF-CDS), président du Sénat,** a présenté, mercredi 11 janvier, au premier ministre des voeux en forme de ralliement. *« Je vous souhaite une grande année pour vous, pour tous vos désirs et tous vos espoirs »*, a-t-il déclaré à Edouard Balladur, à l'occasion de la réception qu'il offrait au palais du Luxembourg pour la nouvelle année.

■ **L'UDF-Paris soutiendra Jacques Chirac,** *« si l'UDF ne présente pas de candidat à l'élection présidentielle »*, a déclaré Jacques Dominati, président de la fédération UDF de la capitale, mercredi 11 janvier, à l'occasion d'une cérémonie de voeux à laquelle participaient Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.

■ **LOGEMENT : polémique entre M. Sarkozy et M. de Charette sur la prime aux logements vacants.** En réponse à la proposition du ministre du logement d'accorder une prime aux propriétaires de logements vacants, qui remettraient leur bien en location (*Le Monde* du 10 janvier), Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a indiqué, mercredi 11 janvier, en marge du conseil des ministres, que le gouvernement *« n'avait rien décidé de tel pour l'instant »*. L'idée d'une prime, qui aurait pu atteindre 10 000 francs, est avancée depuis plus mois par le ministre du logement qui l'a relancée à l'occasion de l'occupation de la rue du Dragon dans le sixième arrondissement de Paris.

■ **MÉDECINE : la Confédération des syndicats médicaux français a** affirmé, mercredi 11 janvier, sa volonté de sortir de l'impasse des négociations sur les hausses tarifaires de 1995, suspendues fin décembre, et de *« signer rapidement »* un accord. Mais le souhait est assorti d'une menace : la confédération pourrait dénoncer la convention médicale.

■ **CORSE : M. Pasqua se rendra à Ajaccio (Corse-du-Sud),** samedi 14 janvier. Cette visite du ministre de l'intérieur, qui se déroulera sur fond d'assassinats inexpliqués, de tensions entre nationalistes et du procès de la catastrophe de Furiani, est prévue depuis un mois.

PARLEMENT

■ **Le projet de loi sur la profession de taxi a été définitivement adopté,** mercredi 11 janvier, l'Assemblée nationale reprenant, sans le modifier, le texte voté le 20 décembre par le Sénat (*Le Monde* du 21 décembre). La majorité a voté pour, le PS et le PC, contre.

■ **Outre-mer :** le Sénat a adopté, mercredi 11 janvier, à l'unanimité, un projet de loi organique qui prévoit des adaptations techniques de la loi référendaire du 9 novembre 1988 sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Le texte, déjà adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, comporte diverses dispositions statutaires pour l'ensemble des territoires d'outre-mer.

Controverse Chirac-Léotard sur le service national

François Léotard a qualifié de *« démagogique »* la proposition de Jacques Chirac de constituer une armée de métier *« dans les cinq à dix ans à venir »* et de multiplier les formes civiles du service national à partir d'une étude approfondie sur une réforme de la conscription et sur son coût global. Le ministre de la défense a ainsi répliqué, mardi 11 janvier, à TF 1, à des considérations de l'ancien président du RPR dans son dernier livre *« La France pour tous »* et à des propos tenus, le même jour, à Tours, devant des jeunes de l'Ecole supérieure de commerce. *« Je regrette*, a expliqué M. Léotard, *que l'on évoque à chaque fois cette question de façon un peu démagogique au moment des élections »*, avant d'estimer que les formes civiles du service développent l'inégalité. *« Je ne pense pas que l'on puisse gagner une élection en flattant les gens »*, a conclu le ministre. Le délégué général du RPR pour la défense, *Pierre Lellouche, qui « n'est pas hostile à la conscription, mais favorable à son évolution »*, a reproché à M. *Léotard « de confondre son poste avec celui de porte-flingue de Matignon pendant la campagne présidentielle »*. Le député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, Olivier Darrason, rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, a, pour sa part, estimé que *« ce débat n'a pas d'actualité économique : alors que tout le pays attend une relance de la consommation, l'armée de métier coûterait deux points de TVA supplémentaires »*, soit quelque 40 milliards de francs.

DANS LA PRESSE

La polémique sur l'armée de métier

LE FIGARO

Si le service national incite (trop) volontiers, aujourd'hui comme hier, aux querelles partisanes et aux polémiques excessives, c'est parce qu'il constitue un problème typiquement franco-français : des réponses simples sont apportées à des questions complexes (...). Pour avancer sereinement dans le débat sur l'avenir du service national, hors des ambitions et des surenchères électorales (...), pourquoi le président de la République et le gouvernement ne prendraient-ils pas l'initiative de nommer une commission des sages, style commission Vedel sur les institutions ou commission Long sur la nationalité ?

Patrice H. Desaubliaux

INFOMATIN

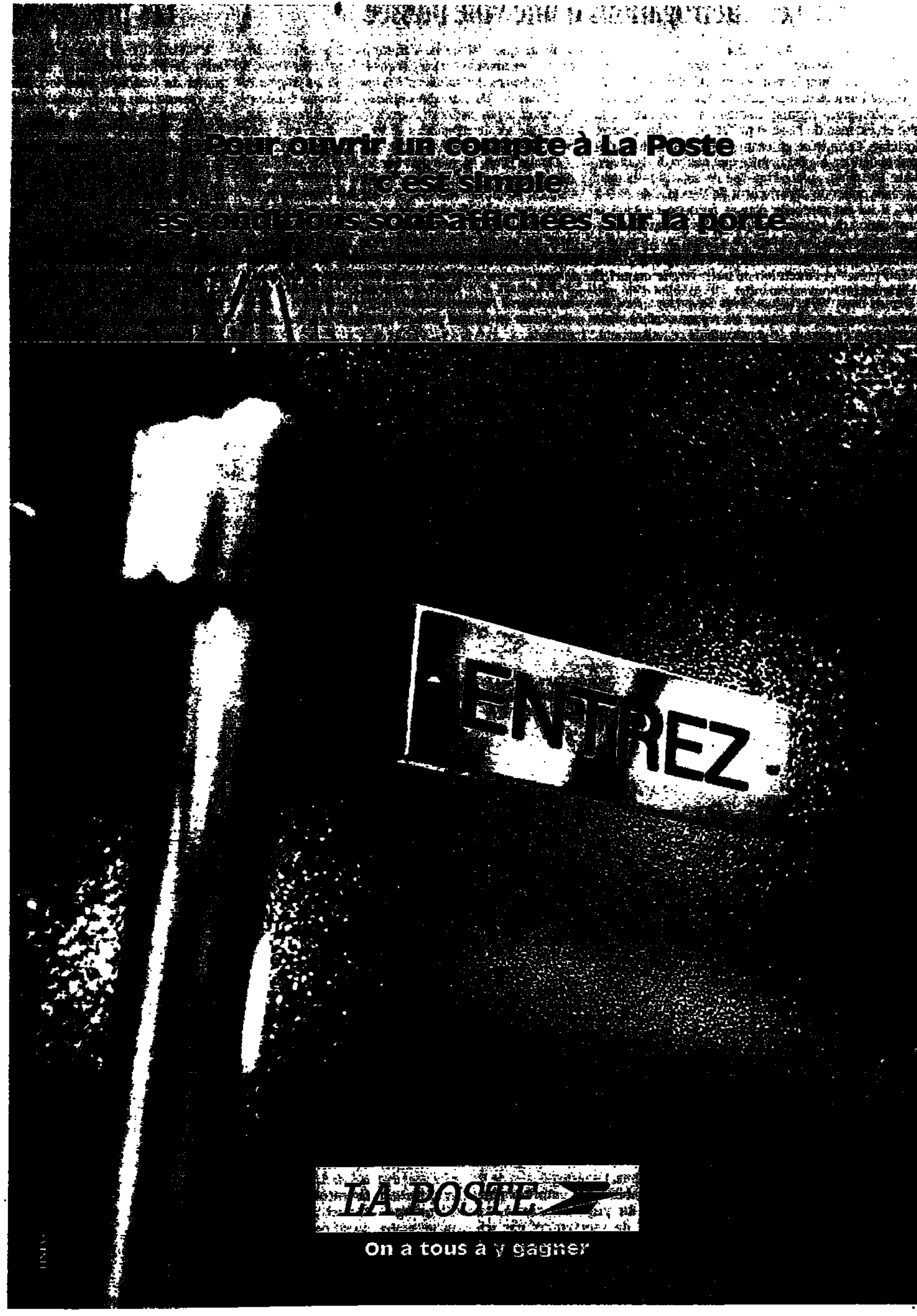
Après les avoir écoutés (retrait du CIP) puis consultés (sondage Balladur), les hommes politiques sont prêts à tout donner à ces 8,6 millions de 15-24 ans (15 % de la population française). Ils ne veulent plus aller à l'armée ? Jacques Chirac souhaite justement doter la France d'une armée de métier et multiplier les formes civiles du service national (...). Adieu, donc, au service national *« profondément inégalitaire »*, adieu aussi les inégalités devant les études, les stages et le logement. Voici venu le temps des propositions sociales ciblées jeunes.

Marina Julienne

LIBÉRATION

Chacun, à droite, à gauche et dans les états-majors, est conscient de la nécessité d'aller plus loin dans la réforme du service national, devenu trop inégalitaire (...). Entre le développement des formes civiles du service national [de M. Chirac] et la professionnalisation des armées [de M. Léotard] se profile ainsi logiquement la question d'une armée de métier.

Dominique Garraud





VAISON-LA-ROMAINE Un ancien préfet de Vaucluse a été mis en examen dans le cadre de l'instruction judiciaire sur la catastrophe de Vaison-la-Romaine, qui avait fait, le 22 septembre 1992, trente-huit morts et quatre disparus.

● **IL EST REPROCHÉ** à Pierre Hosteing, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, d'avoir autorisé en tant que préfet la construction en 1965 d'un lotissement qui fut trente ans plus tard ravagé par les crues de l'Ouvèze.

● **L'ASSOCIATION** des sinistrés de Vaison-la-Romaine a demandé hier que l'instruction judiciaire n'en reste pas là. Mais c'est le corps préfectoral, qui a le plus fortement réagi. S'inquiétant de voir la responsabilité pénale des préfets engagée, l'Association du corps préfectoral a écrit au premier ministre pour lui faire part de son étonnement.

Des préfets s'insurgent contre leur mise en cause par la justice

L'ancien préfet de Vaucluse, Pierre Hosteing, a été mis en examen dans le cadre de l'instruction judiciaire sur la catastrophe de Vaison-la-Romaine. Cette décision provoque l'émoi du corps préfectoral après d'autres mises en cause de hauts fonctionnaires

A PREMIÈRE VUE, la mise en examen du préfet Pierre Hosteing, qui a autorisé en 1965, soit trente ans avant la catastrophe, la construction d'un lotissement dans les zones dévastées de Vaison-la-Romaine paraît insolite. Juridiquement, elle n'a cependant rien de scandaleux : la prescription, qui interdit à la justice de poursuivre les auteurs d'un délit après un délai de trois ans, commence le jour où l'inondation a eu lieu. Rien n'empêche donc le magistrat chargé d'identifier les responsables de remonter très loin : un permis de construire vieux de trente ans peut être à l'origine d'une catastrophe meurtrière.

Plus que juridique, le débat lancé par les préfets est en fait moral. A leurs yeux, la mise en examen d'un préfet aujourd'hui retraité qui n'avait pas mesuré, en 1965, les conséquences de ses actes, a quelque chose d'indécent. En se mobilisant contre la décision du juge Yves Squercioni, ils invoquent à juste titre l'un des fondements d'une justice démocratique : le droit à l'oubli. La prescription, qui consiste à interdire les poursuites au-delà du délai prévu par la loi, est en effet un facteur de paix sociale puisqu'elle interdit à la justice de venir éternellement fouiller dans le passé, même illicite, de chacun des citoyens.

Cette affaire pose cependant le problème de la notion de responsabilité. Au regard du Petit Robert, la définition est claire. C'est le fait, pour certains actes, *« d'entraîner des conséquences pour leurs auteurs »*. Pour le droit, l'affaire est plus compliquée. Lorsqu'un homme commet directement une infraction aux conséquences immédiates – c'est notamment le cas des assassinats –, la justice n'a guère de mal à établir sa responsabilité. Mais la responsabilité « indirecte » d'un décideur ou d'un chef d'entreprise est plus difficile à appréhender.

Le code napoléonien de 1810 ignorait le mot même de responsabilité. Ce terme n'y apparaissait jamais et celui de *« responsable »* n'était cité qu'une fois (*M. Rouyon de Boubée, intervention au colloque « Le nouveau code pénal », 27 et 28 janvier 1994*. La Gazette du palais, *8 et 9 avril 1994*). Depuis 1994, le code pénal consacre clairement le principe de la responsabilité pénale. Dans son livre premier, il affirme que *« nul n'est responsable pénalement que de son propre fait »*. *« Le droit pénal est par nature personnel,* souligne Jean Pradel, professeur à la faculté de droit de Poitiers (*Jean Pradel,* Le Nouveau Code pénal, *actualité législative Dalloz, Paris, 1993*). *La sanction pénale ne peut être infligée qu'à celui qui a participé à l'infraction. »* En posant le principe d'une quasi-responsabilité collective, la loi anti-casseurs de 1970 dérogeait à ce principe puisqu'elle considérait que les organisateurs de rassemblements étaient responsables des violences commises par les manifestants.

La responsabilité « indirecte » de celui qui est chargé de surveiller ou de contrôler une situation reste cependant délicate à cerner. C'est le cas, par exemple, des proviseurs. En novembre, le tribunal de Bobigny a condamné le proviseur et l'intendant d'un lycée de Saint-Denis à deux mois de prison avec sursis pour homicide involontaire, après la mort d'un lycéen écrasé par un panneau de basket rouillé. En cas de catastrophe, les responsabilités sont plus difficiles encore à établir. Après l'accident de la gare de Lyon, le juge d'instruction avait ainsi renvoyé devant le tribunal correctionnel la passagère qui avait tiré le signal d'alarme. Lorsqu'un accident n'est pas imputable à la faute directe d'un homme mais au dysfonctionnement d'une organisation, la justice était donc démunie : elle se contentait de condamner le dernier exécutant ou le directeur de la sécurité dans un jugement qui révoltait les *« coupables »* sans apaiser les victimes.

CLARIFICATION DU DÉBAT

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en 1994, l'instauration de la responsabilité pénale des personnes morales a permis de clarifier le débat. Il met fin à l'immunité des associations, des sociétés et des collectivités qui sont à l'origine d'atteintes à la santé publique, à l'environnement ou à la législation sociale. En cas d'accidents du travail, de discriminations raciales ou religieuses, de vols ou de catastrophes écologiques, la justice pénale peut aujourd'hui condamner des sociétés commerciales, des groupements d'intérêt économique, des partis, des syndicats, des collectivités territoriales ou des établissements publics.

Cette responsabilité nouvelle, qui n'exclut pas la responsabilité des personnes physiques, est sanctionnée par des interdictions d'exercer, des placements sous surveillance judiciaire, des confiscations de biens et, surtout, des amendes. Apparemment, ce texte est encore rarement utilisé.

Anne Chemin

(Lire aussi l'éditorial p. 18.)

Les interrogations d'une ville blessée

AVIGNON
de notre correspondante

« Enfin » : ce simple mot résume la réaction du président de l'Association de défense des sinistrés de Vaison-la-Romaine, Thomas Gambin, à l'annonce de la mise en examen de l'ancien préfet du Vaucluse, Pierre Hosteing. Cette mise en examen, intervenue le 16 décembre dernier, n'a été apprise que mercredi 11 janvier. Pierre Hosteing, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, était préfet du département du Vaucluse de 1963 à 1967. Il lui est reproché d'avoir autorisé en 1965 la construction du lotissement Théos. Le quartier est aujourd'hui rasé, et doit devenir le « jardin du souvenir » de la ville de Vaison-la-Romaine, où les crues de l'Ouvèze ont fait, le 22 septembre 1992, trente-huit morts et quatre disparus.

Depuis mars 1993, le juge Yves Squercioni, de Carpentras, tente de déterminer les responsabilités dans l'attribution du permis de construire de ce lotissement. Après une instruction de près de deux ans, le juge a mis en examen l'ancien préfet, pour *« avoir par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence »* causé la mort de plusieurs personnes. Pour sa part, Pierre Hosteing ne comprend pas. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, l'ancien préfet explique qu'il se sent *« totalement étranger à ce qui s'est passé à Vaison-la-Romaine. Je n'ai aucun souvenir d'avoir signé en 1965 les arrêtés d'autorisation de construire ce lotissement. C'était une décision d'administration courante intervenue dans un contexte très différent de la période actuelle. »*

L'Association des sinistrés de Vaison-la-Romaine souhaite que l'affaire ne s'arrête pas à cette première mise en examen. *« Il n'y a pas que le lotissement Théos, il y a également les Jardins de l'Ouvèze et les Magnans, construits en 1987*, dit son président, Thomas Gambin. *Pourquoi ne pas mettre en examen les maires de l'époque, ainsi que les fonctionnaires et les élus au niveau local mais aussi national ? »*

Claude Haut, l'actuel maire (socialiste) de la ville, se dit surpris de cette décision. Il estime injuste que seul l'ancien préfet du Vaucluse soit mis en examen, et redoute que cette décision crée un nouveau traumatisme chez ses administrés. Le sénateur RPR Alain Dufaut fait part du même étonnement : *« Je suis surpris qu'on puisse mettre en examen un homme âgé de quatre-vingts ans, qui ne doit même plus se rappeler le jour où il a signé ce document. Je ne crois pas que les gens qui ont instruit les dossiers à l'époque avaient conscience qu'ils risquaient de mettre en danger près de quarante vies, trente ans après. »*

Le député RPR du Vaucluse Thierry Mariani, par ailleurs rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les causes des inondations et les moyens d'y remédier, a une analyse un peu différente. *« Si on n'avait pas construit à cet endroit de Vaison-la-Romaine, il y aurait eu moins de victimes*, dit-il. *Il faut chercher les responsables, mais chacun sait très bien que le préfet, premier personnage de l'Etat dans le département, ne fait qu'apporter la dernière signature. Les responsables se répartissent entre autorités administratives, élus et promoteurs. »*

Monique Abgrall-Glasberg

Les précédents de Mayotte, du Gers et de la Corse

L'ANNONCE de la mise en examen de Pierre Hosteing, ancien préfet du Vaucluse, dans le cadre de l'instruction sur la catastrophe de Vaison-la-Romaine, a ému le corps préfectoral. Tenu par l'obligation de réserve, ce corps désapprouve la mesure prise par le juge Yves Squercioni. L'Association du corps préfectoral a réagi, mercredi 11 janvier, en écrivant au premier ministre.

Les préfets s'étonnent d'abord qu'une telle mesure vise une décision vieille de trente ans, l'autorisation donnée en 1965 à la construction d'un lotissement. Certains rappellent qu'avant la décentralisation c'était bien le préfet qui délivrait les autorisations, au terme d'une instruction menée par ses services. Mettant en cause la direction départementale de l'équipement, des préfets se demandent si les magistrats ont raison de rechercher la responsabilité de l'autorité administrative le plus haut placée. *« C'est comme si, dans l'affaire du sang contaminé, on voulait absolument condamner Laurent Fabius du fait qu'il était premier ministre »*, observe l'un d'eux.

Le corps préfectoral s'interroge ainsi sur les contours de sa responsabilité pénale. Après avoir ébranlé le pouvoir politique, les juges ne chercheraient-ils pas à s'attaquer à une nouvelle forteresse ? La comparution récente de préfets jusque-là considérés comme intouchables suscite leur inquiétude.

En décembre 1992, le préfet de Mayotte, Jean-Paul Coste, était inculpé d'homicide involontaire après une série d'incendies domestiques ayant entraîné la mort de six personnes. Aujourd'hui directeur du fonds de solidarité au ministère du travail, M. Coste avait été inculpé après son directeur de cabinet et le secrétaire général de la préfecture. Ces responsables auraient mal contrôlé la qualité du pétrole mis en vente dans les stations-service.

En octobre 1993, deux anciens préfets du Gers, Jean-Michel Bérard et Gérard Guiter, ont été mis en examen dans l'affaire de l'incendie des thermes de Barbotan, qui avait entraîné la mort de vingt personnes, en 1991. Jean-Michel Bérard, aujourd'hui directeur de la sécurité et de la circulation routière au ministère de l'équipement, a été en poste dans le Gers de 1987 à 1990. M. Guiter, aujourd'hui trésorier payeur général dans le Tarn-et-Garonne, avait pris sa succession. Le juge chargé de l'enquête a constaté que la commission départementale de sécurité ne s'était pas rendue dans l'établissement thermal entre 1988 et 1991, alors qu'elle aurait dû procéder, chaque année, à son inspection (*Le Monde* du 23 octobre 1993).

Henri Hurand, ancien préfet de Haute-Corse, comparaît aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Bastia, dans le cadre de l'affaire de Furiani. Le haut fonctionnaire, placé hors cadre en 1992, puis chargé d'une mission auprès du directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, n'a pas été mis en examen, mais il fait l'objet d'une citation directe pour homicide involontaire. Son ancien directeur de cabinet, Raymond Le Deun, qui était président de la commission départementale de sécurité, est, lui, mis en examen pour homicide et blessures involontaires.

Rafaële Rivais

L'incompréhensible présence des pompiers parmi les accusés de la catastrophe de Furiani

BASTIA
de notre envoyé spécial

« Il est fort peu probable que je requière contre ces deux personnes », annonce Roland Mahy, procureur de la République de Bastia, sous les applaudissements de la salle, exclusivement composée de victimes de la catastrophe de Furiani et de leurs familles.

PROCÈS

Depuis l'ouverture du procès, ce public très particulier n'avait pas toléré le moindre écart dans la défense des prévenus. Mais, mercredi 11 janvier, la salle écoute respectueusement les explications des deux officiers de sapeurs-pompiers que la chambre d'accusation a jugé utile de renvoyer devant le tribunal pour homicide involontaire.

A l'époque des faits, les lieutenants Michel Andrei et Christian Fili étaient membres de la commission de sécurité. Le 29 avril 1992, ils ont donné un *« avis défavorable »* à l'ouverture du stade Armand-Césari de Furiani. Mais la commission décidait de rendre un *« avis favorable provisoire »*, qui n'est en fait qu'un acte destiné à régulariser l'ouverture du stade pour le match Nancy-Bastia qui a eu lieu le 22 avril. Le 4 mai 1992, les sapeurs-pompiers sont toujours opposés à l'ouverture du stade, qui n'offre pas, à leurs yeux, la sécurité nécessaire.

Le lendemain, jour du match Bastia-Olympique de Marseille, la commission de sécurité se réunit à nouveau, dans la matinée, mais sans les sapeurs-pompiers. Elle ne formule pas d'avis mais revient à 16 heures, toujours sans les sapeurs-pompiers, et il semble qu'alors il soit décidé de donner un avis favorable verbal. *« Nous n'avons aucun pouvoir,* souligne Michel Andrei devenu capitaine. *Nous donnons un avis qui sert à émettre un autre avis consultatif. »*

L'officier ne cache pas son amertume devant le mépris affiché à l'égard des sapeurs-pompiers par les autres membres de la commission de sécurité et devant la toute-puissance du Sporting Club de Bastia : *« Le 29, on y est allé en force. Il y avait sept officiers. On voulait voir ce qui se passait dans cet Etat dans l'Etat. Il y avait dix-neuf personnes assises et onze debout. J'étais debout, c'est dire l'importance qu'ils accordaient à notre présence. »* Le lieutenant Fili, membre de plusieurs commissions de sécurité depuis le drame, constate : *« J'ai dû émettre trente avis défavorables. Ces avis n'ont jamais été suivis d'effet. »* Et son collègue ajoute : *« Le seul pouvoir qui existe vraiment, c'est celui d'exploitant de l'établissement contrôlé ! »*

« ABSENCES »

Sur le plan administratif, le lieutenant-colonel Serge Delaigue, entendu comme témoin, explique : *« Il n'est pas prévu que la commission exerce un contrôle sur la stabilité des structures. Cette stabilité est visée par les textes de la construction et gérée directement par le maître d'ouvrage »*. Aussi précise-t-il qu'un nouveau texte est à l'étude, qui permettra aux commissions de sécurité *« de s'assurer du contrôle du contrôle »*, c'est-à-dire d'exiger la fourniture d'un document attestant que la construction a été vérifiée par un ou plusieurs techniciens. Ancien chef de corps des sapeurs-pompiers de Haute-Corse, le colonel Antoine Battesti traduit une fureur froide exprimée avec un calme impressionnant : *« Si on remonte plus haut encore, il y a des trous, des zones d'ombre, des absences »*, soupire l'officier. *« A qui pensez-vous ? »* insiste le président. Mais le colonel ne veut pas donner de noms et se contente de cette phrase sibylline pour désigner *« tous ceux qui ont le pouvoir politique, ceux qui décident. La plupart sont intervenus pour que le match ait bien lieu à Bastia. Ils auraient pu être ici pour s'expliquer »*. Mais cet officier a un autre regret, plus fort, plus douloureux : *« Depuis cette date, tous les jours, je n'ai pas cessé de chercher ce que j'aurais pu faire. Tirer un fil, savoir, et peut-être faire quelque chose. »*

Le capitaine Andrei aussi se rappelle l'effondrement de la tribune, qu'il a vu de chez lui à la télévision : *« J'ai filé tout de suite et... »*, il s'interrompt, tente de cacher son émotion et ajoute, enfin, la gorge nouée : *« Ensuite... J'ai fait ce que j'avais à faire. »* A cet instant, un léger murmure parcourt le public, qui se souvient de la remarquable efficacité des services de secours.

Un avocat des parties civiles, conseil des victimes et de leurs familles, se lève et déclare : *« Pour moi, les explications des deux prévenus m'ont semblé convaincantes. »* Un second prend la parole pour dire aux sapeurs-pompiers : *« Je m'explique de plus en plus mal votre présence dans le box des prévenus. »* On donne le micro à un troisième qui s'adresse au tribunal pour déclarer, visiblement ému : *« De ce côté de la barre, je ne suis plus à mon aise. J'ai fait des conclusions contre tous les prévenus. Je veux continuer à être à mon aise. Je vous demande de me donner acte de mon désistement à l'égard des deux officiers sapeurs-pompiers. »* Des mains se lèvent pour annoncer une demande identique que le président les prie de bien vouloir faire par écrit.

Une instruction menée de manière étrange a conduit ces deux officiers devant un tribunal et, sans la richesse de l'audience publique, soulignée par un avocat, la machine judiciaire pouvait continuer son aveugle progression. Certes, le tribunal reste maître de sa décision, mais déjà l'audience aura permis de débattre publiquement du fonctionnement totalement anormal des commissions de sécurité. *« Il y aura d'autres Furiani*, prévoyait le capitaine Battesti, en ajoutant : *On n'écoute pas assez les sapeurs-pompiers. Nous, nous tirons la sonnette d'alarme et la poignée nous reste dans la main. »*

Maurice Peyrot

Les tribunes provisoires à nouveau autorisées

La La Fédération internationale de football association (FIFA) autorise à nouveau les tribunes provisoires dans les stades depuis la séance du Comité exécutif qui s'est tenue le 27 octobre 1994 à New York. Elle les avait interdites après le drame de Furiani. La FIFA appuie sa décision sur un rapport d'experts, prouvant qu'il est aujourd'hui possible de construire des tribunes provisoires dont la sécurité est identique à celles construites à titre définitif. Toutefois, les autorisations seront soumises à des règles très précises, définies dans une circulaire adressée à tous les pays membres. Les clubs auront la charge d'obtenir les droits de construction et les autorisations nécessaires. La sécurité sera de la responsabilité des autorités politiques du pays concerné. Le nombre de spectateurs par tribune provisoire sera déterminé à l'avance. Toute demande devra être adressée à la FIFA accompagnée d'un dossier complet.





Achat immobilier, comptes à l'étranger : les mystères du financement du PR

L'ancien ministre Gérard Longuet a été mis en examen le 23 décembre 1994

Le président du Parti républicain, Gérard Longuet, a été mis en examen, le 23 décembre, pour abus de biens sociaux dans le dossier concernant le financement de sa villa de Saint-Tropez. C'est le juge d'instruction parisien Mireille Filippini qui lui a notifié sa décision par lettre recommandée. Quelques jours plus tôt, Mme Filippini avait mis en examen l'entrepreneur René Céréda.

C'EST EN CHERCHANT la trace d'une commission de 4,4 millions de francs versée par la direction de Pont-à-Mousson à l'intermédiaire nantais René Trager, *via* un compte suisse, que le conseiller Van Ruymbeke avait été conduit, l'an dernier, à s'interroger sur le financement du PR, puis sur le patrimoine de Gérard Longuet. Le président – et ancien trésorier – du PR reste au total impliqué dans trois dossiers judiciaires, regroupés à l'automne 1994 entre les mains du juge d'instruction parisien Mireille Filippini.

Enquêtant sur un réseau de financement occulte du PR à Nantes, dans les années 80, le conseiller Van Ruymbeke a mis au jour les transactions immobilières qui ont entouré, en 1986 et 1988, l'achat en deux temps du siège parisien du PR, grâce à un financement – notamment un crédit – obtenu par l'entremise de la SARI, filiale de la Générale des eaux. Pour l'occasion, les dirigeants du Parti républicain avaient créé une société civile immobilière, la SCI Constantine, dont étaient membres François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin et Jean-Pierre Thomas.

L'achat, en 1988, d'un appartement vaut également aux dirigeants du PR les pires tracas judiciaires. L'acquisition de cet appartement, propriété de Michel Reyt, s'est faite *via* la Soredim, filiale de la Cogedim, qui l'a ensuite revendu au PR. Elle semble s'être accompagnée d'un dessous-de-table de 6 millions de francs, versés sur un compte de Michel Reyt en Suisse. C'est ainsi que le conseiller Van Ruymbeke a remonté la piste de ce qui pourrait être une « caisse noire » du PR à l'étranger, alimentée par des virements occultes de grandes sociétés françaises. C'est à la suite de cette « affaire dans l'affaire » que M. Longuet a démissionné du ministère de l'Industrie le 14 octobre dernier.

Le 13 décembre, Mme Filippini, désormais en charge de cette enquête, a remis en examen Michel Reyt pour ces faits, ouvrant ainsi la voie d'une autre mise en cause ultérieure de M. Longuet (*Le Monde* du 16 décembre).

Le conseiller Van Ruymbeke avait par ailleurs établi les contributions de sociétés privées au financement du parti par le biais d'une régie publicitaire, le GRR (Groupement des régies réunies). Il avait aussi établi qu'une filiale de la CGE, la Société française de radiotéléphone (SFR), était devenue le principal client du GRR après avoir emporté un important marché de téléphonie, fin 1987, alors que Gérard Longuet était ministre des PTT. Enfin, le magistrat rennais a mis en lumière les activités des sociétés Avenir 55 et Investel, fondées et contrôlées par M. Longuet. Le conseiller Van Ruymbeke soulignait d'ailleurs, dans l'un de ses rapports au parquet général de Rennes, *« les liens très étroits »* de l'ancien ministre avec la CGE, qu'il estimait susceptibles de *« constituer des délits d'abus de bien sociaux imputables à M. Longuet, voire de trafic d'influence et de corruption »*.

Roland-Pierre Paringaux

Les factures de la villa de Saint-Tropez

GÉRARD LONGUET a-t-il payé sa villa de Saint-Tropez au juste prix, comme il l'affirme ? A-t-il au contraire bénéficié d'un « prix d'ami », comme le laisse à penser l'enquête conduite en 1994 par Renaud Van Ruymbeke et le SRPJ de Nancy dans cette affaire ? Depuis des mois, les arguments se sont heurtés aux arguments et les polémiques et expertises n'ont pas cessé. C'est pour tenter de voir plus clair dans cet imbroglio que le parquet de Paris s'était décidé à ouvrir une information visant Gérard Longuet et son ami l'entrepreneur meusien René Céréda, pour abus et recel d'abus de biens sociaux. C'est pour la même raison que Mireille Filippini, le magistrat parisien qui a hérité de ce dossier, ainsi que de deux autres concernant le financement du PR et le patrimoine de M. Longuet, s'est résolue, le 23 décembre, à mettre le président du PR en examen, quelques jours après l'avoir fait pour M. Céréda.

Contrairement à celle de l'entrepreneur, dont la mise en examen avait été rapidement connue (*Le Monde* du 16 décembre), celle de M. Longuet, à la veille de Noël, a été tenue rigoureusement secrète par le magistrat instructeur et par les proches du président du PR. Mme Filippini, qui a, semble-t-il, notifié sa mise en examen à Gérard Longuet par lettre recommandée n'avait informé que l'avocat de Gérard Longuet, Me Jean-René Farthouat, bâtonnier de Paris. Hier encore, interrogé par *Le Monde*, un proche collaborateur et ami de M. Longuet démentait sa mise en examen. C'est dans la foulée de ses découvertes sur le financement du PR *(voir ci-dessus)* que Renaud Van Ruymbeke s'était intéressé à plusieurs aspects du patrimoine de Gérard Longuet. Et d'abord à la villa que les Longuet avaient fait construire à la fin des années 80 à Saint-Tropez, par un ami entrepreneur de la Meuse, département dont Gérard Longuet était alors l'élu.

« JUSTE PRIX »

Après des mois de vérifications, le magistrat rennais avait résumé ses découvertes, le 19 septembre 1994. Dans une note détaillée au procureur général de Rennes, il affirmait sans ambiguité que *« l'enquête confiée au SRPJ de Nancy afin de rechercher si la construction a fait l'objet de paiements en liquide révèle que les travaux ont été très largement sous-évalués »*. « *De plus*, poursuivait le magistrat, *l'examen des comptes bancaires de M. Longuet et d'Avenir 55 (...) montre que les sommes facturées et officiellement réglées par Gérard Longuet à la SA Céréda, soit 2,5 millions de francs, proviennent pour une large part de la Cogedim et d'autres entreprises.* »

Selon le conseiller, M. Longuet aurait payé 2,5 millions de francs (après deux réajustements postérieurs à un contrôle fiscal) une villa dont le coût réel pour l'entreprise Céréda est de 4,2 millions de francs, compte non tenu des frais généraux de l'entreprise ni de sa marge. M. Céréda s'était justifié en affirmant que la différence entre le prix payé par M. Longuet et les dépenses globales de son entreprise (qu'il estimait, pour sa part, à 3,4 millions) tenait essentiellement à une mauvaise estimation du surcoût des entreprises sous-traitantes. Il précisait qu'il n'avait pas répercuté ce surcoût car il s'était initialement engagé auprès de Gérard Longuet à respecter un prix forfaitaire de 2,5 millions de francs.

M. Longuet, qui faisait siens ces arguments, a toujours affirmé avoir payé sa villa *« au juste prix »*. Il avait obtenu du tribunal de grande instance de Paris la nomination d'un groupe d'experts pour déterminer la valeur de sa villa. Les résultats de cette expertise avaient confirmé que le prix payé par les époux Longuet pour leur villa était conforme aux prix en vigueur à l'époque dans la région pour ce type de construction. Cela dit, l'essentiel du problème se trouve ailleurs, dans la différence entre le coût réel des travaux et la somme payée par Gérard Longuet. D'où le chef de mise en examen : abus de biens sociaux.

R.-P. P.

Les clairs-obscurs de la mairie dans l'affaire des Girondins

Devant la cour d'appel, l'ancien bras droit de Jacques Chaban-Delmas a disculpé Claude Bez

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Dans l'étuve de la salle d'audience de la cour d'appel de Bordeaux, le président Castagnède, d'un naturel plutôt calme, est particulièrement agacé : *« C'est un spectacle affligeant ! »*. Depuis une demi-heure se joue une incroyable et laborieuse transaction.

Bras droit de Jacques Chaban-Delmas depuis près de cinquante ans, Gilbert Leroi, 74 ans, vient, mercredi 11 janvier, de nier les accusations de tentative de corruption qui ont été portées la veille contre lui par Claude Bez, l'ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, reconnu coupable en mars 1994 d'avoir surfacturé de 10 millions de francs les marchés de construction du centre d'entraînement du Haillan, payés par le biais de subventions accordées par les collectivités territoriales *(le Monde* du 11 janvier).

Mais, plutôt que de s'en prendre à son accusateur, l'ancien secrétaire général de la mairie de Bordeaux lui vient au contraire en aide : *« Claude Bez n'a jamais réclamé la somme de 54 millions de francs. Il n'a donc pas pu escroquer la Ville. C'est Jacques Chaban-Delmas qui a décidé de cette somme. »* Voilà deux jours que Claude Bez ne souhaitait rien moins qu'entendre enfin cela.

Du coup, à la demande de Me Rouxel, conseil de Jacques Chaban-Delmas, qui s'est constitué partie civile au nom de la Ville, l'ancien patron des Girondins remise maladroitement ses accusations de tentative de corruption. Il ne sait plus. Il a peut-être mal interprété les propos échangés lors de cette entrevue de décembre 1985, et pendant laquelle, répétait-il encore quelques minutes plus tôt, Gilbert Leroi, *« aux ordres de Jacques Chaban-Delmas »*, lui aurait proposé 10 millions de plus que ce qu'il avait annoncé pour la réalisation du Haillan, en lui disant : *« Faites-en ce que vous voulez. »*

UN DEVIS « GROSSI »

Mais s'il disculpe Claude Bez, le témoignage tardif de l'ancien bras droit du maire de Bordeaux soulève finalement autant de questions qu'il n'apporte de réponses. Interrogé par le président, Gilbert Leroi ne peut pas, par exemple, expliquer le processus qui a conduit le maire de Bordeaux à fixer le montant de la subvention. Pour le témoin, la somme de 54 millions est tout simplement *« le fruit de conversations entre Jacques Chaban-Delmas et Claude Bez. »* Pour la cour, la réponse paraît un peu courte.

En effet, Claude Bez a toujours reconnu qu'un avant-projet sommaire du complexe sportif, établi au second semestre 1985, avait fait l'objet d'une première estimation à 44 millions de francs. Si ce n'est pas lui qui a réclamé 54 millions au bout du compte, comme l'indique le plus fidèle conseiller de Jacques Chaban-Delmas, qu'est-ce qui a, en ce cas, poussé le maire de Bordeaux à octroyer 10 millions de plus à l'opération ?

En outre, l'un des deux entrepreneurs, André Pinsan, PDG d'Aquitaine environnement, relaxé en première instance des chefs de faux et usage de faux, est venu confirmer à la barre qu'on lui avait effectivement demandé de grossir son devis de cinq millions de francs, étant entendu qu'il devait souscrire en retour, comme son principal concurrent d'ailleurs, l'entreprise Malardeau, et pour la même somme, un contrat de publicité de cinq millions de francs avec les Girondins. Y aurait-il eu alors manœuvre frauduleuse pour remplir les caisses du club par le biais d'un système de surfacturation ?

Deux éléments pourraient, en fait, contribuer à lever toute ambiguité : une expertise judiciaire des coûts effectifs des travaux occasionnés par la construction du centre du Haillan, curieusement jamais ordonnée au cours de l'instruction, afin de confirmer ou d'infirmer la surfacturation. Et l'audition de Jacques Chaban-Delmas, réclamée par la défense et sur laquelle la cour ne s'est pas encore prononcée. Avant de rendre son jugement, la cour d'appel aura toujours la possibilité, de demander un complément d'information.

Jean-Michel Dumay

François-Xavier Bordeaux : « casser le système totalitaire » qui régit la ville

BORDEAUX
de notre correspondante

En marge du procès mettant en cause Claude Bez, François-Xavier Bordeaux, chef de file de l'opposition municipale, a mené à bien une véritable instruction parallèle. Les conclusions de cette enquête, consignées dans un mémoire et ses annexes – plus de 400 pages au total – ont été transmises au parquet. Commentaire d'un magistrat, selon François-Xavier Bordeaux : *« C'est une bombe qui va nous permettre de décryogéniser l'instruction menée par le juge Bernadette Pragout. »*

Interrogé sur les motivations qui le poussent à agir, François-Xavier Bordeaux n'y va pas par quatre chemins : *« Je ne veux pas que l'affaire des Girondins se termine comme l'affaire Papon. Or, nous n'en sommes qu'au début. Les deux dossiers qui vont suivre – le complément de passif avec l'assignation de la ville en responsabilité et la plainte que j'ai déposée, qui doit permettre d'aller plus loin – sont nettement plus lourds de conséquences pour Bordeaux et son maire. »*

En dévoilant au grand jour cette affaire, mais aussi celles de la Société bordelaise de rénovation urbaine (SBRU) et du CAPC Musée d'art contemporain, du métro, et d'autres à venir, François-Xavier Bordeaux veut *« remettre la République à l'endroit et casser le système totalitaire qui régit aujourd'hui la vie politique bordelaise »*. Si François-Xavier Bordeaux a longtemps laissé planer le doute sur ses intentions, il ne cache plus sa volonté de mener une liste aux prochaines élections municipales. Démissionnaire du Parti socialiste, au sein duquel il n'a jamais été bien accepté, il ne renie pas ses convictions, toujours ancrées à gauche, d'abord dans le sillage de Pierre Lalumière, alors maire de Bouscat, commune limitrophe de Bordeaux, puis de Michel Rocard et Pierre Bérégovoy avec lequel il a travaillé neuf ans aux ministères des affaires sociales, du travail puis des finances.

Céline E. Vuillet

Sept syndicats pénitentiaires signent un protocole d'accord

Au terme des deux jours de réflexion que leur avait accordé le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, sept des dix syndicats pénitentiaires engagés dans un mouvement de protestation depuis le 7 novembre ont paraphé le protocole d'accord proposé par la chancellerie. Malgré leurs réserves, les trois composantes de Force ouvrière – personnels administratifs, techniques et de surveillance (31 % des voix aux élections professionnelles de 1994) –, la CFDT, le SNEPAP-FEN, le SNIPP et l'Association pénitentiaire ont signé. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (34 %), l'Union syndicale pénitentiaire (8 %) et la CGT (12 %) ont refusé de le faire. Ce protocole prévoit la création de 900 nouveaux emplois : 550 au titre de la loi de finances de 1995 et 350 résultant de la création de 230 postes en « surnombre » et du « dégel » de 120 autres postes. Le ministère propose en outre une indemnité pour les surveillants dont le taux de base a été fixé à 800 francs, une indemnité pour les personnels d'insertion et de probation et une progression de 15 % de l'indemnité horaire pour les jours fériés et travaillés.

Journée « universités mortes » dans trois établissements parisiens

Les trois présidents des universités parisiennes Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), Denis-Diderot (Paris-VII) et Orsay (Paris-XI) auxquelles s'était associé Grenoble-III, ont organisé, mercredi 11 janvier, une journée « Universités mortes » pour protester contre le projet de redéploiement de postes d'enseignants-chercheurs du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. Ces trois universités parisiennes devraient, à la prochaine rentrée, perdre 58 postes au profit d'établissements plus mal lotis, tandis que Aix-Marseille-II, Strasbourg-III et Grenoble-III devraient également « céder » une quinzaine de postes d'enseignants chercheurs (*Le Monde* du 13 décembre). Selon les normes ministérielles, ces six universités bénéficient de taux d'encadrement deux foix supérieurs aux établissements les plus pauvres comme Nantes, Tours ou Angers.

■ **ISLAM : plusieurs fédérations musulmanes protestent** contre la reconnaissance, par Charles Pasqua, du Conseil représentatif des musulmans de France, présidé par le recteur de la Grande Mosquée de Paris et de sa « charte du culte musulman » (*Le Monde* du 12 janvier). La Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) se déclare favorable à une charte mais *« rédigée par des instances musulmanes représentatives et crédibles »*. La Fédération des associations islamiques d'Afrique et des Caraïbes-Antilles (FAIACA) déclare que M. Pasqua *« prend le risque d'accentuer les dissensions entre les différentes composantes de l'islam de France »*.

■ **TAPIE : la demande de suspension des effets provisoires du jugement de liquidation judiciaire** visant le député (Radical) des Bouches-du-Rhône sera examinée en référé, vendredi 13 janvier, par le premier président de la cour d'appel de Paris, Myriam Ezraty. La liquidation personnelle de M. Tapie, prononcée le 14 décembre par le tribunal de commerce et dont le député a fait appel, entraîne en effet son *« incapacité »* à *« exercer toute fonction publique élective »* durant cinq ans. S'il obtenait satisfaction, M. Tapie serait à nouveau éligible, en attendant la décision au fond de la cour d'appel attendue pour le mois de mars. Mais si cette dernière confirme sa liquidation personnelle, il sera dans l'impossibilité de se présenter aux élections présidentielle et municipales à venir.

■ **LYON : trois des principaux opposants de Michel Noir s'inquiètent** publiquement des poursuites du maire de Lyon contre le journaliste Gérard Angel, mis en examen pour avoir publié, dans une lettre confidentielle, un courrier adressé par le maire à l'un de ses avocats. Marie-Thérèse Geffroy, présidente du groupe RPR au conseil municipal, Gérard Collomb, son homologue socialiste, et André Soulier, président de l'UDF du Rhône et conseiller municipal, ont signé, mercredi 11 janvier, un texte commun dénonçant les *« tentatives d'intimidation dont des journalistes traitant de dossiers lyonnais pourraient faire l'objet »*.

■ **GRENOBLE : une première confrontation** entre Alain Carignon, et son ancien directeur de cabinet à la mairie de Grenoble, Patrick Thull, a eu lieu mercredi 11 janvier au palais de justice de Lyon dans le bureau du juge Philippe Courroye chargé du dossier *Dauphiné News*-Lyonnaise des eaux (*Le Monde* du 10 janvier). L'ancien ministre de la communication a reconnu avoir déjeuné le 3 octobre 1987 avec les dirigeants de la Lyonnaise, comme l'affirmait M. Thull. Mais il a démenti avoir fait part, à cette occasion, de sa décision de privatiser le service de l'eau à Grenoble en échange de contreparties.

■ La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononcera le 8 février sur la régularité des écoutes téléphoniques posées par les policiers sur la ligne du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, afin d'enregistrer ses conversations avec le beau-père du juge Halphen, Jean-Pierre Maréchal, mis en examen pour *« trafic d'influence »* et *« extorsion de fonds »*.

■ La tempête a causé d'importants dégâts en Languedoc-Roussillon mercredi 11 janvier où un train a été couché sur les rails, neuf camions ont été accidentés.

La multiplication des centres de bronzage inquiète les milieux médicaux

La Commission de sécurité des consommateurs se penche sur les risques liés aux « UV »

Les centres de bronzage ont poussé comme des champignons dans les principales agglomérations françaises. Outre les services des instituts de beauté et les lampes à bronzer utilisables chez soi, les possibilités de s'exposer aux rayons ultraviolets se sont multipliées. Plus de 5 % des Français seraient concernés. Ce souci de soigner son apparence est le fruit de ce que les sociologues appellent la « société du regard ».

LAMPES DESSUS, lampes dessous, il devient presque banal, dès que l'hiver passe au gris de s'offrir quelques minutes d'été artificiel, en cabine, sous les rayons ultraviolets (UV). Les centres de bronzage foisonnent depuis peu dans les grandes villes. Sans compter que l'on peut également s'exposer aux rayons ultraviolets dans la quasi-totalité des quelque dix mille instituts de beauté français, dans les clubs de remise en forme les plus sophistiqués, chez un nombre croissant de coiffeurs ou de parfumeurs. Et même chez soi, depuis que les lampes sont vendues sur catalogue et dans les grands magasins.

« On a affaire à un véritable phénomène de mode depuis huit ou dix mois, constate Dominique Olivier, à la tête du réseau des vingt et un Point soleil. *En un an, notre fréquentation a augmenté de 40 %. »* Ces centres de bronzage spécialisés, qui n'existaient pas il y a encore deux ans, sont maintenant une cinquantaine à Paris et commencent à conquérir les villes de province. Le phénomène dépasse largement les frontières et des centres de ce genre se sont multipliés partout, y compris dans les capitales d'Europe de l'Est. Trente ou quarante francs la séance de dix minutes, *« ils démocratisent le bronzage, qui était offert en institut depuis une vingtaine d'années »*, explique Agnès Ducamp, présidente de la Chambre syndicale du matériel esthétique. Comme les centres sont des affaires vite rentables, les ouvertures se multiplient et leur notoriété s'accroît. Effet boule de neige garanti.

En quasi-libre-service, ouverts sept jours sur sept, sans rendez-vous, ces boutiques du bronzage s'inspirent du modèle allemand. *« La fréquentation des quelque mille deux cents centres installés en Allemagne n'est pas forcément liée au bronzage, plutôt au besoin de lumière et de détente »*, poursuit M. Olivier. En France, le bronzage n'est pas encore devenu un loisir. La clientèle, pour une bonne moitié masculine, vient préparer sa peau avant un départ en vacances, entretenir son hâle au retour, se donner un coup d'éclat au teint avant une soirée, ou se forger une plus grande confiance en soi avant un rendez-vous professionnel important...

CARENCES HYGIÉNIQUES

« Il semble que certaines sociétés offrent des UV à leurs commerciaux afin qu'ils soient plus performants », raconte Agnès Ducamp. *« Le but n'est plus d'être excessivement bronzé, car le message sur les dangers du soleil est bien passé, mais de se donner un physique d'actif, d'avoir l'air équilibré, jeune, dynamique »*, confirme-t-on au Conseil patronal des métiers de beauté-parfumerie. Plus fondamentalement, cette vogue du bronzage serait, à en croire le sociologue David Le Breton, révélatrice d'une *« société du regard ». « Comme nous nous connaissons moins les uns les autres, nous devons donner au premier regard, par l'apparence, notre carte d'identité. »*

Même si 5 % à 7 % des Français s'exposent désormais couramment sous les lampes à ultraviolets, selon les chiffres du docteur Jean-Pierre Cesarini, chargé de recherche à l'Inserm, ce nouveau passe-temps n'a rien d'anodin. Certains centres de bronzage ne brillent pas par leur hygiène : « lits » solaires à peine désinfectés entre deux clients, sols moquettés dans les cabines qui deviennent vite de véritables nids à microbes. Surtout, avertit le docteur Cesarini, le discours sur l'innocuité des rayons artificiels, composés presque uniquement d'UVA, par opposition au rayonnement solaire (constitué de davantage d'UVB), serait caduc. *« Depuis deux ou trois ans,* insiste-t-il, *nous avons acquis la conviction que les UVA participent également, même si c'est dans une moindre mesure que les UVB, au vieillissement de la peau et à l'accroissement des risques de cancers. »*

Or l'utilisation des lampes, contrairement à leur fabrication, n'est absolument pas réglementée. *« La France est même le seul pays européen dans ce cas »*, déplore Jean-Pierre Cesarini. En institut de beauté, la durée d'utilisation des appareils est contrôlée, et les esthéticiennes ont un minimum de formation sur le bronzage. Reste qu'aucun texte n'oblige pour l'instant à posséder un diplôme d'esthéticienne pour ouvrir un salon de beauté.

La liberté d'utilisation des centres est quasi totale. A l'entrée, il suffit de glisser des pièces, une carte magnétique ou une clé à puce dans la borne de paiement pour pouvoir programmer soi-même sa cabine, équipée de lampes de la puissance de son choix.

Pas besoin d'adresser la parole à l'hôtesse d'accueil qui, dans le cas contraire, vous conseille vaguement de porter des lunettes spéciales et de ne pas dépasser les vingt-cinq minutes d'exposition. *« Mais il est bien difficile, quand on tient un centre, de dissuader un client de revenir trop souvent »*, admet-on aisément. De toute façon, rien n'interdira à ce même client d'aller dans la foulée se faire bronzer ailleurs.

L'utilisation des lampes à domicile présente sans doute des dangers encore plus importants. Pour un peu moins de 10 000 francs, on peut ainsi s'offrir sur catalogue un « lit solaire » et son plafonnier. *« Les minuteries sont limitées à trente minutes,* explique le docteur Cesarini, *mais rien n'empêche l'utilisateur de les relancer. Le plus grave, c'est que certains s'exposent alors qu'ils sont traités par antibiotiques, ce qui provoque de graves réactions toxiques. Evidemment, on peut se dire que pour l'alcool aussi, on s'en remet à la raison du consommateur. Mais ici, les brûlures sont plus graves qu'une simple ivresse... »*

Espérant que l'utilisation des lampes à ultraviolets sera un jour mieux surveillée, le docteur Cesarini a saisi la Commission de sécurité des consommateurs qui rendra un avis au cours du mois de février prochain.

Pascale Krémer

Les Français demeurent fidèles à l'ameublement traditionnel

Le rustique-ancien représente 50 % du marché

DANS LES ALLÉES du Salon du meuble, qui doit s'ouvrir le jeudi 12 janvier, comme dans celles de « Maison et objet », qui se tiendra à partir du 13 janvier à Paris-Nord - Villepinte, il ne sera question que de regain du *« naturel »* (bois brut ou patiné, fer artificiellement vieilli, ficelle et raphia) ou de retour de la *« couleur qui claque »*. C'en est fini des teintes pastellisées, prudemment disséminées dans les intérieurs branchés du début des années 90. *« Le flamboyant, le disco-paillette des années 70, le gonflable, l'empilable et le plastique repartent »*, assure le styliste Vincent Grégoire. D'autres évoquent *« un vent d'optimisme »*, voire *« une atmosphère d'euphorie »*. Mais la réalité du marché est tout autre.

Les principales dépenses des familles françaises en 1995

dépense moyenne par famille, en francs

Poste	Dépense
Alimentaire	11 448
Culture/loisirs/jouets	7 264
Santé/beauté	6 667
Electrodomestique/bricolage/décoration	4 046
Equipement du foyer	3 402
Meubles	2 805
Textile/chaussures	1 793

Source : l'Observateur Sitecé

Les Français vont consacrer beaucoup moins d'argent à leur santé qu'à leurs loisirs et beaucoup plus pour s'équiper en meubles que pour s'habiller

En matière d'ameublement, les Français restent très conservateurs. Pour tout dire, l'armoire normande a encore de beaux jours devant elle. Le débat entre le naturel et la couleur reste très limité. Le gros du marché n'est pas là, mais bien dans le style rustique-ancien, qui absorbe encore la moitié des ventes bien que sa part baisse au fil des années au profit du moderne-contemporain. Les chambres complètes comprenant le lit, l'armoire à trois portes, deux chevets et une commode ont toujours du succès, même chez les jeunes, explique Christophe Gazel, directeur de l'Institut de promotion et d'étude sur l'ameublement (IPEA) : *« Une partie importante de la population française achète des ensembles. Le siège à gros pieds ronds, en chêne et cuir très foncé, est un best-seller. »* Et 8 % seulement des achats des moins de trente-cinq ans s'effectuent dans le circuit dit du « jeune habitat » du type Ikea, Habitat ou Fly.

VERS LE FONCTIONNEL

A entendre les créateurs, les Français aiment les objets qui *« portent la trace du temps ». « On prépare l'an 2000, mais on a une peur bleue de demain »*, explique Vincent Grégoire. Et, en écho, Catherine Memmi affirme : *« Les gens sont saturés de problèmes. Ils ont besoin de douceur, de sérénité dans leur intérieur, de pureté, presque de minimalisme. »* Ce qui, malgré tout, plaide en faveur du naturel et de la *« non-couleur »*.

Dans les grandes agglomérations, l'exiguïté des appartements dicte néanmoins ses contraintes. Difficile de caser une chambre complète en style rustique-ancien dans 9 mètres carrés... Seuls les meubles superposables, imbriquables, escamotables, repliants, sont compatibles avec les petits espaces. *« Les mètres carrés les moins chers »*, vantait il y a quelques mois, dans le métro parisien, un distributeur de meubles, photo de lits superposés à l'appui. Pas question non plus de s'encombrer avec des objets inutiles. On assiste à un glissement vers le meuble-fonction, destiné à satisfaire tel ou tel besoin précisément identifié. Le fin du fin est donc de mettre les meubles sur roulettes afin de les déplacer et de recomposer à volonté son intérieur.

Porté par une aspiration à l'*« authentique »*, la *« simplicité »*, aux *« choses vraies »*, le naturel – *« seule tendance à avoir duré dans la décoration ces dernières années »*, assurent, unanimes, les spécialites – sera peut-être supplanté par la couleur. Les stylistes s'y préparent d'ores et déjà, mais, pour l'heure, la compétition se situe surtout dans les pages des magazines de décoration. Il faudra donc encore patienter pour connaître le vainqueur. En attendant, les petits meubles ont vu leurs ventes se gonfler depuis le début de la crise. Grâce à eux, les consommateurs se font plaisir à peu de frais. Car les Français ont particulièrement comprimé leur budget ameublement (la baisse est de 10 % en trois ans). Au point de s'intéresser aux meubles en carton !

Françoise Vaysse

★ Le Salon du meuble se tient du 12 au 16 janvier, à Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles. « Maison et objet » se tiendra du 13 au 17 janvier à Paris-Nord - Villepinte.

La gendarmerie recrute ses appelés par voie d'affiches

L'objectif est de mieux maîtriser le flux des volontaires

POUR LA PREMIÈRE fois, la gendarmerie nationale s'adresse à de jeunes conscrits par voie d'affichage. Sous le slogan *« Apprendre et donner »*, elle veut ainsi les inciter à faire leur service dans cette arme. Ces messages publicitaires viennent d'éclore dans une centaine de grandes villes, dont Paris. Les affiches présentent un gendarme de métier et, à côté, un gendarme auxiliaire (issu du contingent) sur fond de campagne et de zones péri-urbaines où ce corps militaire exerce ses missions. Le thème *« Apprendre et donner »* veut traduire une double idée : la gendarmerie peut offrir une formation professionnelle et, de son côté, le jeune qui voudrait en profiter est invité à se mettre au service des citoyens dont il protège les personnes et les biens.

L'IMPACT DU GIGN

En temps normal, la gendarmerie incorpore, chaque année, quelque 13 000 conscrits volontaires et sélectionnés (dont 1,2 % pourront servir comme aspirants) à partir d'une moyenne de 26 000 candidatures. Cette option est offerte aux jeunes Français depuis 1971. La campagne en cours, qui a été confiée à l'affichiste Foré, vise à résoudre une difficulté apparue récemment.

La gendarmerie enregistre, en effet, de fortes fluctuations de ses candidatures entre février et juin où elle risque de se retrouver en sous-effectif d'appelés, et les périodes suivantes, où ce serait plutôt le trop-plein à cause de l'arrivée des *« sursitaires »* libérés de leurs études. Elle doit, désormais, mieux maîtriser le flux de ses volontaires. Depuis le début de l'opération, la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) affirme que, par ce biais, les demandes de renseignements ont doublé. Elle n'est pas loin de considérer qu'elle doit, d'une certaine façon, ce résultat aussi à l'impact médiatique de l'intervention des commandos du GIGN contre les preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France.

Si la gendarmerie a besoin de conscrits, comme les trois autres armées, c'est aussi parce qu'elle puise et distingue chez les recrues certaines d'entre elles pour en faire des sous-officiers de métier : la moitié des sous-officiers en école de formation sont des gendarmes auxiliaires. Le temps du service national permet à la gendarmerie d'observer la recrue volontaire pour y faire ensuite carrière et à l'appelé de se faire, par lui-même, une idée de ce qui pourrait l'attendre à la gendarmerie.

La gendarmerie, qui dans le passé a axé la plupart de ses efforts de promotion pour recruter des sous-officiers, estime n'avoir plus de problèmes dans ce secteur-là. Elle prévoit de lancer en 1995 une deuxième campagne publicitaire à destination de jeunes Français susceptibles d'être attirés par la carrière d'officier. Cette action devrait s'orienter vers les étudiants et les élèves de grandes écoles.

J. I.

DISPARITIONS

Peter Cook

Un père du comique anglais moderne

FONDATEUR, à la fin des années 50, de la troupe Beyond the Fringe, acteur de théâtre et de cabaret, auteur de télévision, financier du magazine satirique *Private Eye*, Peter Cook est mort, lundi 9 janvier à Londres, d'une hémorragie gastro-intestinale. Il avait cinquante-sept ans.

Des très riches heures de l'humour anglais d'après-guerre, les Français n'ont qu'une idée fragmentaire. Peter Cook et Beyond the Fringe, sa « revue », s'inscrivent dans une lignée de comiques mélangeant absurde et satire sociale, entre Peter Sellers et les Monty Python, et seule l'absence d'une filmographie conséquente justifie la méconnaissance dans laquelle on les tient.

Beyond the Fringe fut formée à Cambridge par quatre étudiants : Cook, Dudley Moore, Alan Bennett et Jonathan Miller. Les trois derniers devinrent respectivement vedette hollywoodienne, dramaturge à succès et metteur en scène de théâtre et d'opéra. Peter Cook, lui, était le plus doué et le plus paresseux du quatuor. Déjà à Cambridge, l'activité de ses condisciples lui inspirait une grande compassion. Parlant de Michael Howard et Kenneth Clarke, aujourd'hui ministres de l'intérieur et des finances, il disait : *« Ça fait de la peine de les voir diriger le pays. A vingt ans ils étaient déjà tellement imbus d'eux-mêmes qu'on pensait que ça leur passerait. »*

Dès la fin des années 50, Peter Cook se distingua en créant une imitation impitoyable du premier ministre Harold MacMillan ou en imaginant quelques sketches à la limite de la scatologie, mais d'une écriture impeccable.

Ces transgressions, aujourd'hui ordinaires, fondèrent l'Angleterre rajeunie des années 60, au même titre que les premières frasques des Beatles.

Par la suite, Peter Cook se produisit en duo avec Dudley Moore avec qui il tourna, entre autres, une parodie du *Chien des Baskerville*. Evoquant le succès hollywoodien de son ex-partenaire, Cook disait *« Je suis content de voir qu'il n'a pas changé. Il est resté égoïste, vaniteux et avide. »*

A partir des années 70, sa carrière fut celle d'un dilettante. Il investit beaucoup d'argent dans le magazine satirique *Private Eye*, dont il détenait les deux tiers du capital, participa à quelques films (médiocres pour la plupart, comme le *Barbe-Rousse* du Monty Python Graham Chapman) et à de nombreuses émissions de télévision. Il disait : *« Je crois que j'avais vingt-quatre ans quand l'ambition vint à me manquer. »*

Thomas Sotinel

■ **KEITH MCDANIEL**, ancien danseur étoile de l'American Dance Theater du chorégraphe Alvin Ailey, est mort le 2 janvier, à Los Angeles, des suites du sida, à l'âge de trente-huit ans.

Il avait dansé avec la troupe d'Alvin Ailey de 1975 à 1983, notamment dans *District Storyville*, *Stack-up*, *Treading* et *Celebration*, des chorégraphies inspirées de l'histoire du peuple noir.

Il avait ensuite rejoint les scènes de Broadway, à New York, où on avait pu le voir dans la première production du *Baiser de la femme araignée*. – (AFP.)

Ben Rich

Un créateur d'avions-espions

L'INGÉNIEUR aéronautique Ben Rich, qui a mis au point des avions comme le F-117 *« furtif »*, l'avion-espion U-2 ou l'appareil de transport Hercules, est décédé le jeudi 5 janvier à Los Angeles (Etats-Unis). Né en 1925 à Manille (Philippines), de nationalité britannique, Ben Rich a, durant une quarantaine d'années, participé à la fabrication d'une quarantaine d'avions militaires comme ingénieur spécialisé dans la thermodynamique. Quelques mois après l'attaque japonaise contre la base américaine de Pearl Harbor en décembre 1941, il émigre avec sa famille à Los Angeles. Il sera diplômé des universités de Berkeley et de Harvard.

En 1950, Ben Rich entre chez Lockheed. Durant un quart de siècle, il travaillera notamment aux usines secrètes de Skunk Works (Californie), où il participe à des programmes ultra-confidentiels, comme la mise au point de l'avion-espion U-2 (c'est à bord d'un appareil de ce modèle que Gary Powers, un pilote américain en mission d'espionnage, sera abattu en 1960 par la défense aérienne soviétique au-dessus de l'URSS), la fabrication de l'avion-espion SR-71 (capable de voler à plus de trois fois la vitesse du son) et celle du F-117 (le chasseur-bombardier dit *« furtif »*, qui offre une détection-radar limitée et qui a été largement utilisé par les Américains en 1990-1991 pendant la guerre du Golfe).

En 1990, il est nommé vice-président de Lockheed Advanced Development Company – le secteur du groupe aéronautique américain chargé de l'étude des prototypes – et il quittera son poste en 1994 en estimant que la fin de la *« guerre froide »* pouvait mettre un terme légitime à sa carrière.

Jacques Isnard

Claude Andreuzza

Le patron d'IBM France

PRÉSIDENT d'IBM France depuis 1992, Claude Andreuzza est décédé mardi 10 janvier, à l'âge de cinquante-cinq ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé, mercredi 11 janvier, la filiale française du géant informatique dans un communiqué.

Né le 7 janvier 1940 à Charleville, ancien élève de Polytechnique, Claude Andreuzza était entré en 1963 chez IBM, en tant qu'ingénieur technico-commercial à l'agence de Toulouse.

Après un passage au siège d'IBM aux Etats-Unis, où il avait occupé différents postes au marketing et à la stratégie produits, il était devenu le patron des grands systèmes, les gros ordinateurs, d'IBM France, alors branche phare du constructeur informatique au début des années 70.

Directeur de l'organisation d'IBM Europe de 1982 à 1984, Claude Andreuzza était devenu directeur général de la filiale française en 1986, avant d'être nommé président du directoire en septembre 1992.

■ **GUY DEVAUX**, l'œnologue français qui a introduit la méthode champenoise dans le vignoble californien, est décédé mercredi 11 janvier d'un cancer, à l'âge de soixante-huit ans.

Guy Devaux avait été formé à l'Institut œnologique de Champagne à Epernay, avant d'être nommé œnologue en chef de la Société Marne et Champagne. Par la suite, il avait collaboré avec la maison Moët et Chandon. En 1960, il s'était installé aux Etats-Unis, au service des vignobles Gold Seal à Hammondsport (Etat de New York). Lorsque le groupe Seagram a racheté la société, il avait été chargé de produire un vin pétillant selon la tradition et le savoir-faire champenois. Il avait alors choisi le vignoble de la vallée de Napa, en Californie, où il avait mis au point la Cuvée Mumm avant de prendre sa retraite en 1992.

NOMINATIONS

CULTURE

Serge Arnaud a été nommé, par décret du 27 décembre 1994, délégué au développement et aux formations, l'une des directions du ministère de la culture. Serge Arnaud était auparavant au cabinet de Jacques Toubon, où il avait en charge les grands travaux et l'architecture. Les missions que lui a confiées le ministre de la culture et de la francophonie dans les secteurs de l'aménagement culturel du territoire, de la politique de la ville, de l'éducation artistique et de l'économie culturelle sont identiques à celles dont était chargé son prédécesseur, Jean-Claude Pompougnac. Ce dernier, ancien chef des études à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, avait été conseiller de Jack Lang.

[Né le 23 février 1958 à Paris, dans le dix-huitième arrondissement, Serge Arnaud est ingénieur des ponts et chaussées, diplômé de l'Ecole polytechnique, et titulaire d'un DEA d'économie. Il a d'abord été chef du bureau technique de l'équipement, avant de s'occuper de l'équipement au ministère de la justice de 1985 à 1989. Il devient chef de service au ministère de la défense en 1989, puis rejoint le cabinet de Jacques Toubon en 1993.]

■ **DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS RÉGIONAUX. Elisabeth Gauthier**, quarante-huit ans, et **Jean-Luc Massy**, cinquante et un ans, tous deux conservateurs généraux du Patrimoine, ont été nommés, le 10 janvier, respectivement aux directions régionales des affaires culturelles de Basse-Normandie et du Limousin.

DÉFENSE

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres de mercredi 11 janvier a approuvé les nominations et promotions suivantes au sein de la délégation générale pour l'armement (DGA) :

Est nommé : directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **Gérald Boisrayon**, en remplacement de l'ingénieur général hors classe Jacques Grossi, qui avait demandé à quitter ses fonctions par anticipation (*Le Monde* du 24 décembre 1994).

Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Jean-Marie Poimbœuf, Pierre Jamin, Léonid Kouznetzoff** et **Jean David de Dréguizé** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jean-Yves Normand, Alain Mac Leod, Hubert Dujardin** et **Claude Quinlou.**

Sont nommés : directeur des constructions navales d'Indret, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Paul Panié** ; directeur français de l'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis, l'ingénieur général de première classe **Jean Chaumeton.**

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Jeudi 12 janvier :

– 18 heures : inauguration de la Cité de la musique de La Villette.

PREMIER MINISTRE

Jeudi 12 janvier :

– 16 h 45 : le premier ministre reçoit la Confédération européenne des syndicats.

– 18 heures : le premier ministre reçoit Douglas Hurd, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne.

– 19 heures : réception en l'honneur des organisateurs de la Coupe de l'America.

Vendredi 13 janvier :

Le premier ministre se rend dans l'Aveyron.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 12 janvier sont publiés :

● **Fonctionnaires territoriaux :** dix décrets modifiant les cadres d'emploi de rédacteur, d'éducateur des activités physiques et sportives, de technicien, d'éducateur de jeunes enfants, et d'assistant territorial de conservation du patrimoine.

● **Gendarmerie :** une circulaire modifiant les conditions dans lesquelles l'Etat prend le bail de locaux édifiés par les collectivités locales en vue d'y accueillir les unités de gendarmerie départementale.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Caroline Violas,
Christophe Tricaud,
Martial et Edouard
ont la joie d'annoncer la naissance de

Prune

le vendredi 6 janvier 1995.

Décès

– M. Pierre Barazer
et le conseil de surveillance d'IBM France,
M. Bernard Dufau, le directoire et le comité de direction d'IBM France,
L'ensemble des collaborateurs d'IBM France, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude ANDREUZZA
Ancien élève de l'École polytechnique,
président du directoire d'IBM France,
chevalier de la Légion d'honneur

et s'associent avec émotion au deuil de sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 janvier 1995 à 11 heures en la Cathédrale Saint-Louis de Versailles.

– M. Lucio Stanca
et le comité exécutif d'IBM Europe,
profondément attristés par le décès de
M. Claude Andreuzza
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président du directoire d'IBM France,
chevalier de la Légion d'honneur

tiennent à témoigner leur profonde symphathie à sa famille
et à l'ensemble des collaborateurs d'IBM France.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Yves Poelman de Brabandère
et ses enfants
Et toute la famille
ont la très grande tristesse
de faire part du décès de

– M. Yves POELMAN de BRABANDÈRE,

survenu le 10 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris (16e).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean BULTEL,
Ingénieur ECP,
ancien des FFL,
officier de la Légion d'Honneur,
médaillé de la Résistance,
Croix de guerre
survenu à Nice.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 9 janvier 1995 à Menton.

– Mme Robert Delloye,
M. et Mme Louis Perrin,
ses grands-parents,
M. et Mme Vincent Delloye,
ses parents,
Didier Maré,
son ami,
Amand et Olivier Delloye,
ses frères,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Valérie DELLOYE,

survenu le lundi 9 janvier 1995.

La céromonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Listz, Paris Xe, le vendredi 13 janvier à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Michel Brissonneau
son époux,
Mme Charles Thomas,
sa mère,
M. et Mme Guillaume Hannezo.
M. et Mme Philippe Merer,
ses enfants,
Claude-Edouard, Eléonore, Emilie, Jérémie, Johanna,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole BRISSONNEAU HANNEZO,

survenu le samedi 7 janvier 1995.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

46, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les familles Noisilleau, Lemière, Estrade
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Alain NOISILLEAU,
survenu le 30 décembre 1994 dans sa cinquante-quatrième année.

Il était collaborateur du quotidien Sud-Ouest et propriétaire de la galerie Atelier 80 à Bordeaux.

Atelier 80, cours de la Martinique
33000 Bordeaux.

3, esplanade de Meaux,
93330 Neuilly-sur-Marne.
Tél. : (1) 43-08-68-02.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Margaret Paques, son épouse,
Hélène, Michel et Antoine Paques,
ses enfants,
sa famille et ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Henri PAQUES,
X 54,
le 10 janvier 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 13 janvier, à 14 heures, à l'église de Vernonnet (Vernon-Eure)

Cet avis tient lieu de faire part.

– Mme Jean-Marie Caroly,
née Sylvie Portal,

a la tristesse de faire part du décès, le 30 décembre 1994, de son oncle,

Roger PORTAL.

– Vous, ses amis, ayez une dernière pensée pour

Jean-Pierre REUS

Cérémonie en l'église de DROM, le vendredi 13 janvier 1995 à 14 h 30.

Cécile Mousset Reus, Romain et Matthieu
101/103, rue Championnet,
75018 Paris

Brigitte et Bernd Speck, Julia et Anna,
22/24, rue Vitruve,
75020 Paris.
Dolores et Clément REUS
01250 DROM – 74-30-61-06
et leur famille

(Église de Drom, 15 km de Bourg-en-Bresse, TGV Bourg-en-Bresse).

– Daw Khin San et Jean-François Bonhomme
Ma Chaw
Ma Naing Naing Tun
Ma HA TU

sa famille de Birmanie

La famille Bonhomme

ont la tristesse de faire part du décès brutal à l'âge de vingt-cinq ans de

SAN TUN (Ko MAUNG),

survenu à Lille le 11 janvier 1995.

Une bénédiction sera dite au cimetière d'Hellemmes, le vendredi 13 janvier à 14 heures.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Violette, Betty et Nathalie font part du décès de,

Jean WEINBERG,

professeur honoraire au Lycée d'Enghien.

17, av. W.-Rousseau,
95210 Saint-Gratien.

– Mme Antoinette Mitchell,
sa mère
M. Michel Jacob,
son compagnon,
Mlle Isabelle Veil,
M. Alexandre Colie,
ses enfants,

Les familles Zwahlen, Perrier, Logier, Veil, Colie, Mitchell,

ont la douleur de faire part du décès de

Catherine ZWAHLEN

survenue le 10 janvier 1995 dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, à Paris 5e, vendredi 13 janvier 1995, à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Montparnasse.

182, avenue de Clichy,
75018 Paris.
31, rue Labouret.
92700 Colombes.

Remerciements

– Annie Sekula, très touchée des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées avant et après le décès de sa mère,

Syma SEKULA,

remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à sa douleur.

Elle exprime sa profonde gratitude

à M. le Dr Marcel Arène et à M. Michel Alliot, président fondateur de l'Université, Paris-VII.

Anniversaires

– « En souvenir de
Claude-Henri SELLIER,
1895-1965,

et de
Renée SELLIER,
1902-1977,

La reconnaissance légale de l'objection de conscience et le statut des objecteurs doivent beaucoup à leur dévouement et à leur ténacité. »

Rectificatif

Le 11 janvier 1986

Disparaissait :
Roger HAGHAUER
« Pingouin »
cofondateur de la maison d'enfants de Sèvres,
militant syndicaliste.

(le Monde du 12 janvier).

Colloque

Journée européenne de l'Institut européen de formation des Femmes
« Premiers bilans et effets des politiques d'égalité professionnelle »
sous la présidence d'Yvette Roudy

samedi 14 janvier 1995 de 9 heures à 19 heures
à la Maison de l'Amérique Latine,
217, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Renseignements : IPEFF
32, rue des Volontaires,
75015 Paris.
Tél. : (1) 43-06-08-96

Communications diverses

– Mme **Simone Cino del Duca**, en raison de l'abondance du courrier reçu à l'occasion de sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, répondra prochainement à tous ses amis et les prie, d'ores et déjà, de trouver ici l'expression de ses très vifs remerciements.

Soutenances de thèses

– Soutenance de thèse de doctorat d'Etat ès lettres. Anne-Marie Collombier : « Recherches sur l'histoire de Chypre à l'époque des royaumes autonomes (huitième-quatrième siècles avant Jésus-Christ) », samedi 14 janvier 1995, à 9 heures, université Paris-X-Nanterre, salle des thèses, bâtiment C 24.

« Michel Fabréguet soutiendra sa thèse de Doctorat d'Etat » Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945) en Sorbonne le samedi 14 janvier 1995, à partir de 14 heures, dans l'amphithéâtre Guizot. Le jury sera présidé par le Professeur Ayçoberry et se composera des Professeurs Bariéty, rapporteur, Bled, Michel, Möller et Schneilin.

– Jacques Fingerhut soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : « Œuvres d'art et fiscalité », dirigée par M. le professeur Gilbert Tixier, le vendredi 13 janvier 1995, à 9 h 30, faculté de droit de Paris-XII-Saint-Maur, salle G 100, 58, avenue Didier, La Varenne-Saint-Hilaire.

D. Rousselier-Fraboulet soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire *Entreprises et Occupation la métallurgie dionysienne 1937-1947* le 17 janvier 1995 à 9 heures, devant l'EHESS, 54, bd Raspail, Paris.

Anne-Sophie Perriaux soutiendra sa thèse d'histoire « la recherche en sciences sociales chez Renault, 1953-1991 », le mardi 17 janvier à 13 heures à l'EHESS (salle 524). Le jury, présidé par Antoine Prost, réunira Christophe Midler, Alan Milward, Jean-Claude Monnet et Patrick Fridenson, directeur de la thèse.

Frank Vereecken soutiendra sa thèse de doctorat intitulée *« La lutte pour les Etats-Unis d'Europe. Richard Coudenhove-Kalergi en exil (1938-1947) »*, le mardi 17 janvier 1995 à 14 h 30, à l'Université Paris-VIII, salle des Conseils G201.

HORIZONS

ENQUÊTE

Le mur de San Diego

A la frontière entre le Mexique et les États-Unis, l'administration américaine s'efforce de contenir l'immigration. En vain.

LORSQUE le soleil se lèvera sur Tijuana, dans quelques heures, Mario aura peut-être disparu au loin, vers le nord. A Los Angeles, où sa sœur vit sans papiers depuis cinq ans, placée dans une famille américaine dont elle garde les enfants. Au téléphone, elle a assuré qu'elle pourrait l'héberger. *« Là-bas, je gagnerai 4 dollars par heure,* rêve-t-il. *Huit fois plus que chez moi ! Je resterai deux mois, car j'ai besoin d'argent. »* Pour l'heure, Mario, trente ans, émigrant sans bagage engoncé dans une veste de cuir, déambule sur la jetée de béton qui domine la maigre Tijuana River.

Le milieu de la nuit approche et les candidats à la traversée s'agglutinent. *« Je vais passer ce soir,* annonce Mario. *J'attends que les patrouilles partent un peu plus loin. Je ne sais pas à quelle heure ça se fera, mais je vais traverser. »* Sur la berge, le brasero ambulant de Pedro propose de la soupe et du café aux émigrants en partance. Lui aussi franchira la ligne, comme il le fait chaque année au printemps, lorsque les fermiers californiens embaucheront pour la cueillette des fruits. Puis il reviendra au Mexique *« quand il n'y aura plus de travail »*. En attendant, il évalue les chances de passer ce soir : *« 10 à 20 %. »*

De l'autre côté de la rivière canalisée, un fourgon de gardes-frontières américain stationne près du mur de tôle qui matérialise désormais la ligne fatidique. La frontière longe la rivière, côté américain, puis la traverse. C'est là, aux portes de Tijuana, ville champignon d'un million d'habitants, que près d'un millier de Mexicains et Sud-Américains tentent chaque nuit de gagner San Diego et la terre promise de Californie.

D'abord, ils achètent une paire de sacs en plastique, dont ils enveloppent leurs chaussures pour traverser à sec. Puis ils attendent qu'une patrouille s'éloigne afin d'escalader, au moment propice, les deux mètres d'acier ondulé noyés dans l'éclat orangé des projecteurs. Ensuite, il leur faut courir pour échapper aux lunettes de vision nocturne, dont sont équipés, depuis quelques mois, les agents de l'Immigration and Naturalization Service (INS).

Courir encore pour traverser l'ultime obstacle que constitue l'autoroute, dont les deux larges chaussées sont désormais séparées par une palissade anti-immigrés et bordées de panneaux de signalisation inédits. Sur fond jaune fluorescent, s'y découpent les silhouettes d'un couple et d'un enfant en fuite, qui invitent les automobilistes à la prudence.

Puis ce sera l'opulente San Diego, qui, à vingt kilomètres, fait écho à la nudité des favellas de Tijuana. Un peu comme si Nice et Alger n'étaient séparées que par un ruisseau.

Traverser la frontière, Mario a déjà tenté l'aventure la nuit précédente. Interpellé, il a été reconduit à la frontière de Mexicali, à trois heures de car de Tijuana. Mais Mario est immédiatement rentré pour retenter sa chance. Traverser plus à l'est nécessite un passeur à 300 dollars (environ 1 600 francs) et multiplié les risques de mauvaises rencontres avec des policiers mexicains corrompus ou avec des bandits détrousseurs d'immigrants. *« Eux, ils nous respectent »*, résume simplement Mario.

DE l'autre côté du mur, le lieutenant Brazley, un Noir américain affecté à la surveillance de la frontière, ne contredit pas cette observation. Le passage est une sorte de jeu, dont aucun des protagonistes n'est dupe. Le Mexicain qui perd ne se rebelle pas ; il attendra la nuit suivante pour recommencer. *« Quand nous surprenons des illégaux, nous n'avons parfois même pas le temps de leur demander leurs papiers : ils détalent,* raconte l'agent de l'INS. *Beaucoup ne sont pas de la région. Ils se sentent perdus quand le passeur les abandonne. Si nous les interpellons, nous les retenons quelques heures au poste jusqu'à ce qu'ils soient assez nombreux pour remplir un bus de retour. Ils aiment leur pays et viennent aux Etats-Unis seulement pour trouver un travail. A leur place, je ferais la même chose ! »*

Derrière ces paroles compréhensives, se cache pourtant la nouvelle obsession américaine. La surveillance de la frontière mexicaine et la chasse aux immigrés clandestins nourrissent l'essentiel du débat politique dans une Californie en proie à une profonde vague xénophobe. Pete Wilson, gouverneur républicain de l'État mais aussi le plus concerné par l'immigration, a bâti sa réélection triomphale de l'automne dernier sur une incessante dénonciation de l'*« invasion étrangère »* de la Californie.

Il a justifié les difficultés budgétaires de l'Etat par le poids indu des frais de scolarisation et d'aide médicale versés aux « illégaux ». Pour mieux se faire comprendre, le gouverneur a réclamé le remboursement de ces sommes au gouvernement de Washington, accusé de laxisme aux frontières. Pete Wilson a aussi proposé l'instauration d'une carte d'identification et de travail pour les étrangers. Il a aussi soutenu ceux qui, dans son parti, vont jusqu'à réclamer une restriction au principe fondamental du droit du sol, visant à *retirer aux enfants nés aux* États-Unis de parents illégaux le bénéfice de la nationalité américaine.

Cette démagogie a débouché, le 8 novembre, sur l'adoption d'un projet de loi, la « proposition 187 »,

« Ils aiment leur pays et viennent aux États-Unis seulement pour trouver un travail. A leur place, je ferais la même chose », avoue un lieutenant de la police.

visant à interdire l'accès de l'enseignement et des hôpitaux publics (sauf soins d'urgence) aux « sans-papiers », et à obliger les fonctionnaires à dénoncer ce type de situation. Adoptée par 59 % de « oui » à un référendum, cette « proposition 187 » n'est pas entrée en vigueur, en attendant son examen par la Cour suprême, qui pourrait la juger inconstitutionnelle. Elle accroît le climat de suspicion à l'égard des Latinos et suscite la colère des enseignants et des services sociaux confrontés notamment à la situation des enfants de nationalité américaine nés de parents en situation illégale.

Le mur qui sépare San Diego de Tijuana depuis 1993 sur plus de neuf kilomètres est l'une des réponses données par le gouvernement fédéral à la montée des sentiments anti-immigrés en Californie. Rompant avec une vieille tradition de quasi libre passage, un programme de renforcement de la surveillance frontalière baptisé « Gatekeeper » (« portier »), est entré en vigueur le 1er octobre au grand dam des Mexicains.

Outre le nouveau mur, qui remplace le grillage passoire préexistant, ce plan s'est traduit par l'affectation de deux cents agents supplémentaires (1 100 au lieu de 900) dans la zone de San Diego, par la multiplication des patrouilles *motorisées et héliportées*, l'installation de projecteurs, de détecteurs de mouvement, et d'un système de mémorisation systématique des empreintes digitales des personnes interpellées. Depuis le déploiement de force de Gatekeeper, le nombre d'interpellations dans le secteur a baissé de 30 %, chiffre interprété comme un signe de réussite de la dissuasion. Pour l'ensemble de la Californie, où des dispositifs comparables ont été déployés, l'INS est passé d'un million d'interpellations en 1993 à 860 000 en 1994. Conséquences : les femmes de ménage sont plus difficiles à trouver à San Diego, la délinquance a baissé, et le métier de passeur a perdu de sa rentabilité.

Mais les efforts de l'administration pour démontrer l'efficacité de son action ne sont pas entièrement convaincants. Les migrations semblent s'être reportées plus à l'Est. Venus du Sud mexicain, voire *des autres pays d'Amérique centrale*, la plupart des migrants ne renoncent pas si facilement à leur équipée. D'autant que la demande de travailleurs illégaux reste considérable aussi bien dans les exploitations agricoles californiennes (93 % d'entre elles emploient des « sans-papiers »), que dans le bâtiment et les emplois de services. Certains observateurs remarquent que les sanctions contre les employeurs de main-d'œuvre illégale n'ont jamais été appliquées sous la pression du lobby des agriculteurs, et que l'État de Californie dispose en tout et pour tout de seize inspecteurs du travail...

Le mur lui-même, construit avec *des tôles d'acier* utilisées comme pistes d'atterrissage pendant la guerre du Golfe, n'évoque rien de berlinois. Ni mirador, et *encore* moins de clôture électrique. Le jour, à travers les interstices, on peut, côté américain, engager la conversation avec les jeunes Mexicains qui attendent l'heure de passer. Les agents de l'INS n'utilisent pas de chiens – *« ce serait inhumain »* – et la rangée de projecteurs s'arrête bien avant le Pacifique à cause de la présence... d'une réserve ornithologique.

Aux abords d'Imperial Beach, le mur s'interrompt curieusement, tandis que réapparaît *sur quelques* mètres le vieux grillage percé d'un trou aux dimensions humaines. A cet endroit, où l'épouse du président Nixon a planté un pin, symbole de l'amitié entre les États-Unis et le Mexique, personne n'a osé dresser un mur.

Efficace ou non, le mur de Tijuana symbolise désormais la nouvelle frayeur collective des Américains, l'*immigration* illégale, et éveille la mauvaise conscience dans un pays d'immigrants qui rechignent à poser la moindre clôture entre leurs propriétés, et refusent instinctivement l'instauration d'une carte nationale d'identité. Mais la coalition informelle pro-immigration, qui rassemblait les milieux d'affaires conservateurs et la gauche libérale, semble avoir éclaté. Comme en Europe, la crise a fait de la xénophobie un fonds de commerce électoralement payant. Pete Wilson, le gouverneur de l'État de Californie, si habile aujourd'hui à surfer sur la vague anti-immigrés, plaidait il y a dix ans en faveur du libre accès des travailleurs mexicains aux exploitations agricoles californiennes et obtenait leur régularisation massive.

ENTRE-TEMPS, le taux de chômage a grimpé, pour atteindre 9 % dans l'Etat le plus riche de l'Union. D'autre part, États-Unis, Mexique et Canada ont conclu, en 1992, l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena). *Au-delà de la libéralisation* des échanges économiques par la suppression des droits de douanes, les signataires laissaient espérer l'égalisation progressive des niveaux de vie et, par voie de conséquence, l'allégement de la pression migratoire mexicaine sur les États-Unis.

En liant liberté du commerce et immigration, l'Alena a probablement suscité l'attente de résultats rapides dans ce dernier domaine ultra-sensible. Quelques mois de pratique des frontières ouvertes aux marchandises (et non aux personnes) n'ont *évidemment* pas suffi à dissuader les Mexicains de venir travailler aux Etats-unis, où il gagnent en une heure ce qu'ils perçoivent en un jour chez eux.

La ville de Tijuana s'est couverte de *maquiladoras*, ces entreprises étrangères (des poupées américaines Barbie aux téléviseurs *japonais* Sony, en passant par les conteneurs coréens de Hyundai) qui ont délocalisé leurs ateliers au Mexique pour bénéficier du faible coût de la main-d'œuvre, de la faiblesse de la législation sociale, et de la possibilité de réexporter leur production vers les États-Unis sans droits de douane. Des emplois sont créés côté mexicain. Mais la force d'attraction des salaires américains reste considérable. Si la plupart des spécialistes s'accordent à penser que la libéralisation des échanges entre pays riches et pauvres peut, à long terme, diminuer la propension à émigrer, il est avéré que le résultat est inverse dans un premier temps. L'amélioration du niveau d'éducation accroît le désir d'émigrer, tandis que le développement du commerce suppose la multiplication des déplacements. Entre Tijuana et San Diego, le poste-frontière de San Isidro voit passer 50 millions de véhicules par an.

Philippe Bernard



K. IGNATIADIS CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Diego Rivera, « Vases communicants », 1938. L'œuvre du peintre (1886-1957), compagnon de Frida Kahlo, mêle révolution et nationalisme.

Les élites

par Ezra Suleiman

Les élites et les exclus

par Ezra Suleiman

COMMENT peut-on parler sérieusement des vrais problèmes aujourd'hui en France ? Cette question doit être posée si l'on considère la manière dont la pré-campagne pour l'élection présidentielle s'est engagée depuis quelques semaines.

La France compte de plus en plus d'exclus – sans doute plus de 5 millions de personnes – et ne peut pas faire face à l'aggravation des inégalités. En parallèle, l'absence apparente de solution nourrit assez régulièrement les discussions sur le rôle des élites technocratiques, sur leur éloignement des « réalités » et sur leurs privilèges dignes de l'Ancien Régime.

Il va également de soi que l'ampleur des difficultés alimente plus qu'à son tour les discours des partis ou des leaders dits populistes ou démagogues et contribue à délégitimer un peu plus ceux qui sont en charge des affaires publiques.

Comment dans ce cadre peut-on comprendre que des candidats déclarés ou potentiels à l'élection présidentielle issus du camp conservateur et présentés par les sondages comme des vainqueurs possibles « découvrent » pour ainsi dire brutalement les exclus et le rôle « néfaste » des élites ? Autrement dit, pourquoi un homme politique de droite, familier des palais nationaux et des châteaux de la République, passé par les écoles les plus prestigieuses, entouré par des hommes issus du sérail de la technostructure et membre par excellence de la nomenklatura française se lance-t-il brutalement et spectaculairement dans une défense vigoureuse des exclus et dans une attaque farouche contre l'énarchie ? Et pourquoi son adversaire se croit-il contraint à réagir, à ne pas laisser le terrain libre et n'a-t-il de cesse de visiter les quartiers difficiles et d'affirmer son volontarisme en la matière ?

Pour expliquer les maux que connaît la France, il faut trouver un bouc émissaire. La critique récurrente des élites technocratiques procède largement de cette démarche

Il est certes possible, même dans une campagne électorale, que la sincérité l'emporte. On peut aussi penser que le marketing politique n'est pas étranger à cette conversion. Mais, après tout, le problème n'est pas de savoir si les candidats croient à ce qu'ils disent – les électeurs jugeront – mais de se demander si le fait de s'emparer à des fins électorales de questions qui posent objectivement problème dans la France de 1995 ne va pas aboutir une fois de plus à éluder le fond pour privilégier la forme et à dire plutôt qu'à faire.

Les prises de position de Jacques Chirac contre les élites puis en faveur des mal-logés visent à séduire des citoyens qui, il faut bien le reconnaître, apprécient d'entendre des critiques proférées à l'égard de la technocratie. Sans doute le maire de Paris pense-t-il aussi qu'Edouard Balladur est perçu par l'opinion comme le symbole par excellence de cette élite coupée du peuple.

Il oublie cependant deux points importants : d'abord, qu'est-ce que la majorité des électeurs pensent au fond du problème de l'exclusion ? Quelle est ensuite l'élite visée par leurs critiques ? S'agit-il de l'élite en général ; c'est-à-dire, pour dire vite, les hauts fonctionnaires, les politiques et les patrons, ou bien de la seule élite politique ? Il n'est pas sûr que l'intérêt électoral d'un candidat conservateur réside dans la « gauchisation » de son discours. La cible par excellence de la campagne reste le noyau central de la société française, à savoir les classes moyennes. Or a-t-on apporté la preuve que ces dernières étaient prêtes à défendre jusqu'au bout une politique de lutte contre l'exclusion ? De même, qui peut dire si la dénonciation de l'élite a des effets sur elles ou si cela finalement n'intéresse pas les électeurs ?

Plusieurs études récentes ont démontré que les systèmes de protection sociale mis en place dans les pays riches après 1945 ne pourraient pas demeurer durablement en l'état et qu'il faudra bien un jour ou l'autre poser la question d'une réforme. Certaines ont déjà été engagées, aussi bien dans les pays scandinaves qu'en Grande-Bretagne, en Italie et en France – on pense ici à la réforme des modalités de calcul de la retraite pour les salariés du secteur privé. Que voit-on dans ces divers pays et aux Etats-Unis ? Une classe moyenne nombreuse de moins en moins à l'abri des risques de chômage travaille et paie des impôts qui servent pour une part à aider des catégories défavorisées, privées durablement d'emploi et qui vivent d'abord de la charité publique.

Ce qui est en train de se passer n'est pas sans inquiéter : deux classes tendent à devenir par la force des choses antagonistes. Les classes moyennes vivent plutôt bien mais sont menacées par le chômage, beaucoup plus qu'autrefois. Elles financent les systèmes sociaux et permettent par leur contribution de maintenir un semblant d'unité sociale. Combien de temps cela peut-il durer ?

En face, ceux qui ne parviennent pas à trouver ou à retrouver un emploi et s'enferment dans une position d'assistés d'autant plus difficile à vivre qu'ils côtoient chaque jour, autour de chez eux, ceux qui justement travaillent et « s'en sortent ». Aux Etats-Unis, ce conflit sous-jacent a conduit les démocrates et les républicains à prendre nettement le parti de la classe moyenne, et les exclus – qui sont beaucoup plus nombreux qu'en France – ne peuvent pas compter sur des défenseurs aussi pugnaces que feu Coluche ou l'abbé Pierre. Et les Etats-Unis, ce n'est pas la France. Il n'y existe ni politique sociale, ni politique de la ville, ni revenu minimum d'insertion. Des réformes qui seraient interprétées comme une pierre dans le jardin des classes moyennes dans un pays où une aide directe aux pauvres ne peut passer devant le Congrès. Il suffit de rappeler l'échec cuisant de la réforme de la politique de santé préparée par Bill Clinton en 1994.

En France, au contraire, il semble que les hommes politiques aient plutôt pris, depuis peu, la défense des exclus, sans que cela représente un gain politique assuré. Il s'agit moins de proposer des mesures visant à régler le problème que de réagir en urgence contre des difficultés ponctuelles mises en lumière par les médias et relayées par la figure emblématique de l'abbé Pierre. Si la France parvient à s'en sortir plutôt mieux que les autres sur le terrain social, c'est d'abord parce que les contribuables admettent encore qu'une partie de leurs impôts servent à financer le lien social, ou, pour le dire plus crûment, à faire comme si la France restait un pays socialement homogène.

Parler des problèmes de l'exclusion comme le font les candidats à l'élection présidentielle aujourd'hui s'apparente une fois encore à un détournement d'objet. Comment peut-on en effet en France aborder une question sociétale avec efficacité ? Il semble une fois de plus que les hommes politiques ratent le coche en privilégiant les effets d'annonce et les promesses. La logique électorale s'impose tellement à eux qu'ils sont condamnés en permanence à surenchérir et à jouer avec les chiffres.

Qui peut soutenir sérieusement que la politique de lutte contre le chômage en période préélectorale est autre chose qu'une politique de gestion de la file d'attente, quand ce n'est pas une politique de dissimulation statistique des « vrais » chômeurs ? La logique du jeu politique s'impose jusqu'à l'absurde. Les dirigeants politiques savent que rien ne peut être fait en quelques mois, mais ils ne peuvent pas le dire. De même, ils se trompent en pensant que leurs promesses électorales sont prises pour argent comptant par des électeurs de plus en plus désenchantés.

Comment expliquer facilement et sans conséquences les maux que connaît la France et dépasser ainsi les clivages de plus en plus nets entre les groupes sociaux ? Il faut trouver un bouc émissaire. La critique récurrente des élites technocratiques procède largement de cette démarche. C'est un thème qui n'engage pas trop puisque la dénonciation ne s'accompagne pas en général d'une proposition ou d'un projet et ne remet pas en cause la position des groupes visés.

Jacques Chirac s'est engagé – avant et après l'épisode de la réquisition – dans une critique sans nuances de l'élite de la fonction publique. Comment comprendre ces attaques venant d'un énarque ? Les hommes politiques souffrent, les sondages l'attestent, d'un grave déficit d'image que la révélation d'un certain nombre d'affaires n'a pas atténué, au contraire. Cette perte de légitimité concerne une catégorie clairement identifiée – la classe politique – que l'on accuse notamment d'être incapable de répondre aux problèmes économiques et sociaux.

Les hauts fonctionnaires ne sont pas concernés ici, sauf bien sûr s'ils sont entrés en politique. Renvoyer dans ce contexte la responsabilité de l'inefficacité des politiques menées sur les élites administratives présente le double avantage de limiter la responsabilité propre des hommes politiques et de désigner à la vindicte publique une catégorie par définition anonyme et non identifiable.

Or les dés semblent pipés dès le départ car les hauts fonctionnaires ont peu à craindre de critiques qui ne seront jamais suivies d'effets. A quoi cela sert-il que Jacques Chirac évoque après tant d'autres la nécessité de supprimer les cabinets ministériels pour permettre aux ministres de travailler directement avec les administrations placées sous leur tutelle, puisqu'on sait bien qu'après quelques semaines, durant lesquelles les ministres limiteront le nombre de leurs collaborateurs, le naturel reviendra au galop ?

Pourquoi donc les hommes politiques ne critiquent-ils jamais la nomenklatura intellectuelle ou l'élite économique ? Pour une raison simple : ils ne veulent pas courir le risque de susciter une riposte et d'être à leur tour placés sur la sellette

En fait, attaquer l'élite administrative, c'est dénoncer la bureaucratie et les bureaucrates. Une telle attaque est en général bien perçue par le public et ne vise pas avec précision un groupe ou une institution qui pourrait ensuite réagir. Pourquoi donc les hommes politiques ne critiquent-ils jamais la nomenklatura intellectuelle ou l'élite économique, alors qu'il y a sans doute beaucoup à dire sur elles ? Pour une raison simple : ils ne veulent pas courir le risque de susciter une riposte et d'être à leur tour placés sur la sellette.

Jacques Chirac, comme les autres candidats, pourrait suggérer à l'appui de ses attaques des propositions précises visant, par exemple, à la réforme des filières de recrutement des élites. Il n'est pas le seul ni le premier à pointer le doigt sur cette question. Que n'avait-on pas entendu avant 1981 dans le camp socialiste à propos de l'ENA et des grands corps ! L'anti-élitisme semble être chez les dirigeants politiques français une sorte d'exercice de style ou de passage alors que dans la pratique les systèmes de recrutement et d'avancement des hauts fonctionnaires et de répartition des postes-clés sont en France les plus stables de l'ensemble des pays démocratiques, Japon y compris.

Il faut par ailleurs rappeler qu'un tel système a fait ses preuves et qu'il s'est révélé globalement efficace jusqu'aux années récentes. Plutôt que de le dénoncer en bloc, il vaudrait mieux poser une question de fond : comment conserver le meilleur d'une telle organisation tout en la démocratisant et en l'ouvrant sur le monde extérieur ? La gauche en 1981 avait esquissé une réforme en créant une troisième voie d'accès à l'ENA. Elle abandonna pourtant assez vite ses velléités. En réalité, elle avait été d'abord préoccupée par le problème de l'utilisation d'élites administratives qu'elle soupçonnait d'être liées fortement à la droite. Une fois cette hypothèque levée, il valait mieux préserver ce qui existait.

Faut-il donc penser que le problème des élites ne se pose plus en France simplement parce que l'on ne les critique plus que de façon très épisodique ? On peut suggérer ici une réponse paradoxale : les attaques de Jacques Chirac contre la haute fonction publique ont eu le mérite – au même titre que ses propos sur l'exclusion – de remettre sur l'agenda des thèmes de débats qui font sens. Au-delà de la seule élite administrative, on peut noter en effet qu'il existe une coupure évidente entre des élites – politico-administrative, économique et financière, médiatique ou intellectuelle – et le reste de la population.

On peut également s'interroger sur cette tendance propre à la France qui voit les élites étatiques issues des grands corps « coloniser » progressivement les directions des entreprises privées ou récemment privatisées, utilisant ainsi des compétences et une formation reçues au service de l'Etat pour aller faire les belles heures d'entreprises qui n'ont plus rien à voir avec le service public. On touche là à de vrais problèmes de formation, d'égalité des chances, de monopolisation des positions de pouvoir par des minorités sur-diplômées. Mais ces problèmes sont-ils véritablement posés lorsqu'on s'en tient, pour des motifs électoraux, à des slogans dénonçant l'éloignement des élites des réalités du terrain ?

On a voulu ici en évoquant deux thèmes abordés dans la pré-campagne électorale attirer l'attention sur les paradoxes et les risques liés à l'utilisation conjoncturelle de problèmes de fond. Il va de soi que le problème de l'exclusion est beaucoup plus grave et immédiat que celui des élites, mais on a voulu montrer qu'ils pouvaient être liés. La stratégie politique qui consiste à asséner des slogans sans les accompagner de propositions véritables ou à s'approprier dans le but d'occuper le terrain des causes diverses apparaît comme une stratégie de fuite en avant qui peut avoir des effets boomerang sur celui qui la met en œuvre, et plus généralement sur l'ensemble du champ politique.

Atteints par un déficit de crédibilité dont ils maîtrisent mal la portée, les hommes politiques ne peuvent pas sans risques faire comme si les problèmes qu'ils évoquent n'étaient que les pièces d'un jeu d'échecs. Le plus remarquable est qu'ils sont tout à fait conscients de l'ampleur des difficultés et de la complexité des dossiers. Ils donnent finalement l'impression de ne pas pouvoir échapper à une logique du coup politique permanent qui prend de plus en plus de poids à un peu plus de cent jours de l'élection présidentielle.

La conséquence est simple : les problèmes sont posés mais mal posés, des solutions sont proposées mais privilégient la visibilité statistique immédiate par rapport au travail de fond, les réformes profondes sont sans cesse retardées. Or le problème de l'exclusion mérite assurément mieux que des actions spectaculaires et électoralistes ou des promesses aussi belles qu'incertaines. La politique française ne peut plus désespérer Marianne pendant encore trop longtemps !

Ezra Suleiman *est professeur de sciences politiques et directeur du Centre d'études européennes de l'université de Princeton (Etats-Unis).*

L'Etat et le budget

par Loïc Philip

A propos d'une disposition assez technique de la loi de finances pour 1995, le Conseil constitutionnel vient de rendre une décision d'une portée considérable.

Comme l'histoire nous l'a enseigné, le Parlement tient l'essentiel de ses prérogatives de sa conquête du pouvoir financier, et plus particulièrement de son pouvoir de voter le budget. Tout notre droit budgétaire a été construit dans le but de permettre au Parlement de contrôler le gouvernement et de limiter ses pouvoirs financiers.

Mais ce droit s'est trouvé peu à peu amoindri en raison du caractère de plus en plus technique de la matière et surtout en raison de la liberté de plus en plus grande dont dispose le gouvernement dans l'élaboration de la loi de finances. Jusqu'à présent, aucune règle précise ne déterminait le contenu du budget de l'Etat. Toute dépense, comme toute recette, était susceptible, non seulement d'être supprimée, mais aussi d'être transférée dans les comptes d'autres personnes ou organismes publics ou parapublics.

Cette situation pour le moins anarchique ouvrait la porte à de multiples abus : débudgétarisation de nombreuses dépenses mises à la charge d'autres budgets publics sans toujours de véritables justifications, inscriptions de recettes supplémentaires transférées d'entreprises publiques à l'Etat, transferts de charges sous la forme d'opérations de trésorerie, comme ce fut le cas en 1994 lors de la prise en compte – si l'on peut dire – par l'Etat de 110 milliards de déficit de la Sécurité sociale.

En d'autres termes, la liberté d'action des services du budget et du gouvernement était devenue telle que la présentation des dépenses et des recettes de l'Etat et l'évaluation du déficit n'avaient plus de réelle signification. La discussion budgétaire devant le Parlement devenait de plus en plus surréaliste car les parlementaires n'avaient plus les moyens d'avoir véritablement une vue exacte de l'ensemble de la situation financière de l'Etat.

La décision du Conseil constitutionnel du 29 décembre 1994 porte un coup d'arrêt à cette dégradation. En déclarant inconstitutionnel le transfert de certaines dépenses budgétaires au fonds de solidarité vieillesse (alimenté par le produit de la CSG), il affirme, pour la première fois, l'existence de dépenses budgétaires étatiques par nature. Il considère donc que l'Etat ne peut pas se décharger sur d'autres budgets publics de certaines dépenses sans méconnaître les principes fondamentaux du droit budgétaire, selon lesquels la loi de finances doit retracer toutes les dépenses et toutes les recettes de l'Etat.

Une contribution à la réhabilitation du pouvoir financier du Parlement

Jusqu'à présent, il n'existait pas de dépenses étatiques par nature. Aucun critère ne permettait de dire ce qu'était une dépense de l'Etat en dehors du fait qu'elle figurait dans les documents budgétaires. Ce n'est plus le cas désormais. Certaines dépenses ne pourront plus faire l'objet d'opérations de transfert – c'est le cas, estime le Conseil constitutionnel, des dépenses concernant les agents rémunérés par l'Etat.

On peut raisonnablement penser que la même solution pourrait s'appliquer à d'autres catégories telles que les dépenses des pouvoirs publics (présidence de la République et Parlement), les dépenses militaires, par exemple. Sur tous ces postes, il ne devrait plus être possible, à l'avenir, de procéder à des manipulations de présentation.

Le Conseil constitutionnel s'est livré là à un véritable coup d'éclat qui devrait contribuer à la réhabilitation du pouvoir financier du Parlement qui en avait bien besoin.

Loïc Philip *est professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille.*

AU COURRIER DU MONDE

SKYROCK POUSSE AU CRIME

Je suis absolument scandalisé par le numéro daté du samedi 7 janvier et du commentaire de Yves-Marie Labé sur l'affaire Skyrock. Quoi que l'on pense de quelque activité, origine ethnique, opinion politique, croyance religieuse que ce soit, la mort appelle toujours, à tout le moins, le silence. Qu'un petit voyou se soit réjoui de la mort d'un policier est inadmissible mais, plus encore, l'attitude de Yves-Marie Labé qui considère une sanction insignifiante (un jour de suspension) comme *« marteau »*, une justification du (sinon un appel au) meurtre comme *« moustique »*. La vérité est exactement le contraire.

En effet, *« là où les bornes sont dépassées il n'y a plus de limites »* (le sapeur Camembert). Demain pourquoi pas : quatre Pères blancs assassinés, plutôt une bonne chose ! Une fillette de huit ans violée et étranglée, plutôt une bonne chose ! Entendons-nous bien : nul plus que moi n'est partisan de la liberté d'expression, y compris certaines expressions interdites par la loi (par exemple la pornographie, etc.) mais néanmoins une borne doit être fixée, et l'éloge du meurtre est certainement une borne qui ne doit pas être atteinte.

D'autre part, quand on sait que Skyrock avait été l'objet de blâme pour apologie de viol (Yves-Marie Labé *dixit*), on ne peut penser à un simple dérapage et le fait que cette radio ait un public jeune est une circonstance aggravante.

Il existe une loi (très contestable et assez archaïque) punissant *« l'incitation de mineurs à la débauche »* (délit indéfini). Il semblerait plus juste de poursuivre l'apologie de meurtre à l'intention des mineurs (ce qui est tout à fait défini). Il y a là une volonté de pousser au crime des êtres faibles.

Pierre Barrucand, Paris

MÉDECINS ÉTRANGERS

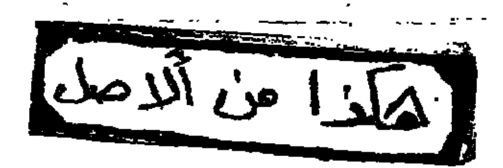
Je suis révoltée par l'injustice que subit mon mari, français d'origine marocaine.

Il est médecin inscrit à l'ANPE depuis plus de sept mois sans aucune indemnité alors qu'il a exercé pendant six ans dans plusieurs centres hospitaliers.

Actuellement, dans les hôpitaux, on lui propose d'indemniser ses gardes 60 % de moins que celles des autres praticiens pour la simple raison qu'il a un diplôme étranger (marocain), qui est pourtant reconnu par le ministère de l'éducation nationale comme étant d'une valeur scientifique équivalente à celle du diplôme français d'Etat de docteur en médecine.

Cette discrimination scandaleuse est contraire aux principes fondamentaux de la République, et en particulier au principe d'égalité de traitement (à travail égal, salaire égal) ; c'est tout simplement une nouvelle forme d'esclavagisme.

Lucile Ettahri, Bordeaux



Le Monde

L'énigme nord-coréenne

LA Corée du Nord ne laisse pas de surprendre. Le dernier des régimes staliniens de la planète présente l'originalité d'être un système totalitaire sans dirigeant suprême depuis la mort, il y a sept mois, de Kim Il Sung, et qui, pourtant, n'en manœuvre *pas moins avec une habileté* déconcertante avec le peu d'atouts dont il dispose.

Au cours de ces derniers mois, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) s'est employée à donner des gages de sa bonne volonté – gel de son programme nucléaire – afin d'obtenir ce dont le régime a un impérieux *besoin pour survivre : l'aide* étrangère et des ressources en énergie attendues comme un ballon d'oxygène par un pays économiquement en faillite et où sévit la pénurie alimentaire.

Cette politique devrait prochainement porter ses fruits avec *les premières livraisons* de pétrole par les Etats-Unis à *titre d'énergie de transition*, conformément à l'accord conclu entre Washington et Pyongyang, le 21 octobre, sur la réorientation du programme nucléaire nord-coréen.

En dépit de l'incident de l'hélicoptère américain récemment abattu au-dessus de son territoire, qui aurait pu fragili*ser ce compromis, la Corée du* Nord continue de donner des signes de détente. Elle vient ainsi d'autoriser l'accès de son espace aérien aux compagnies étrangères et de ses ports aux cargos américains. Si cette ouverture sera probablement limitée dans les faits, elle n'en témoigne pas moins d'une plus grande souplesse.

Tout se passe comme si le pays était dirigé par une équipe cohérente, bien assise et qui a montré sa maîtrise du jeu dans les négociations avec *les Etats-Unis. L'image du ré*gime reste pourtant hypothéquée par « l'énigme » Kim Jong-il.

Le fils et héritier en titre du *« Grand dirigeant »* disparu, Kim Il-sung, est toujours dans l'ombre. Sa seule « prestation » publique, sous forme d'une photo le présentant recevant des fleurs d'un soldat, *au Nouvel An, ne peut guère* être interprétée comme l'intronisation attendue à la tête du Parti des travailleurs et de l'Etat.

Les observateurs, à commencer par l'ambassadeur américain à Séoul, pensent néanmoins que c'est sous sa *houlette* que *Pyongyang* avance sur la voie tracée par *les accords* avec Washington.

Si le consortium international qui prendra en charge la transformation des installations nucléaires nord-coréennes se met en place, il restera ensuite à Kim Jong-il à prendre les décisions les plus délicates.

Au-delà des particularités nationales, le dilemme auquel *il est confronté évoque irrésis*tiblement l'expérience postmaoïste en Chine : jusqu'à quel point peut-il ouvrir le pays sans condamner le régime ?

Risque et responsabilité

LA MISE EN EXAMEN *du préfet qui avait si*gné, trente ans avant la catastrophe de Vaison-la-Romaine, un permis de construire sur une zone inondable pose une nouvelle fois, de manière singulière, le problème de la responsabilité de l'Etat dans un événement qui, il y a peu, aurait été considéré comme la résultante d'un aléa, d'un accident imprévisible. Elle s'inscrit dans un contexte plus *général d'évolution du droit où* l'on ne considère plus l'Etat comme une entité anonyme et, par nature, *« irresponsable »*.

Cette nouvelle *« responsabilisation »* administrative et pénale de l'Etat est un changement majeur. Elle renvoie au fameux arrêt du Conseil d'Etat du 9 avril 1993 qui avait estimé que la puissance publique pouvait être déclarée responsable des contaminations par le virus *du sida provoquées* par des transfusions sanguines. Dans *ce document*, le *commissaire* du gouvernement, Hubert Legal, écrivait, à propos de l'extension des responsabilités de l'Etat, qu'*« en situation de risques, une hypothèse non infirmée devrait être tenue provisoirement pour valide même si elle n'était pas formellement démontrée »*. Pour reprendre la formule de François Ewald, auteur de *L'Etat-Providence* (Grasset), il s'agissait ici de la formulation explicite d'un nouveau principe de responsabilité : *le principe de précaution*. Appliqué à la catastrophe de *Vaison-la-Romaine, le raison*nement tenu par le juge d'instruction de Carpentras, Yves Squercioni, est d'une certaine *manière assimilable à celui du* Conseil d'Etat dans l'affaire du sang contaminé : par précaution, le préfet n'aurait pas dû accorder de permis de construire.

Il n'en demeure pas moins que, s'agissant de faits remontant à près de trente ans, cette mise en examen a de quoi surprendre et choquer plus d'un haut fonctionnaire. Ces derniers peuvent à juste titre *s'étonner du fait que leur col*lègue soit, jusqu'à présent du moins, *considéré par la justice* comme le seul présumé responsable et qu'aucun élu local ou national, aucun autre fonctionnaire n'ait été inquiété. Insister et mettre en cause la responsabilité de l'Etat est une chose, choisir l'un de ses représentants pour en faire *« le »* responsable d'une catastrophe serait une autre bévue. S'agissant d'un drame où, à l'évidence, il y a eu une cascade *d'événements – les uns identi*fiables, les autres relevant, ef*fectivement, de l'aléa* –, il serait imprudent et incompréhensible que la justice ne s'efforce pas de remonter toute la chaîne de responsabilités. Taraudées par des peurs et des angoisses multiformes, nos sociétés ont trop tendance à simplifier des situations par nature complexes. Cette évolution ne facilite pas une appréciation lucide et sereine des notions de risque et de responsabilité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ; Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, *Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,* Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La chute de la lire *vue par Altan*



Avec la lire en chute
les importations d'Italie
sont une affaire en or.

Pourvu qu'on ne trouve pas
des Berlusconi
au beau milieu des spaghettis !

ALTAN, dessinateur italien

Terre et paix au Proche-Orient

Suite de la première page

Sur ces terrains, souvent classés « réserves naturelles », Israël a fait arracher, en un an et demi, quelque 14.000 arbres fruitiers. Usant et abusant de l'arsenal juridique hérité des époques britannique et jordanienne et « enrichi » par les or*donnances militaires prises depuis* 1967, l'Etat juif exploite les « oublis » des cadastres ou le laxisme des traditions foncières villageoises – souvent orales – pour continuer de grignoter les « terres arabes ». L'administration militaire s'apprête à approuver l'expansion de onze implantations.

Pour mieux assurer la sécurité des colons, elle projette de construire plusieurs tronçons d'autoroute reliant entre eux les divers *centres de peuplement juif. Autour* de Jérusalem-Est, la présence israélienne *s'épaissit* : 17 000 nouveaux logements accueilleront 70 000 personnes *avant 1997. Ainsi se* poursuit un maillage du sol, certes *fidèle à la tradition du sionisme* – qui est avant tout un projet de peuplement – mais contraire aux obligations de la quatrième convention de Genève, dont Israël il est vrai ne reconnaît pas la validité. Comme si rien ne s'était passé depuis deux ans et demi. Comme si le tout jeune gouvernement de Itzhak Rabin n'avait pas, en juillet 1992, décidé le gel temporaire de la colonisation, que Washington tenait alors pour *« un obstacle à la paix ». Comme si l'accord* d'Oslo n'avait jamais existé...

A coup de pelleteuses et de routes stratégiques, la Cisjordanie ressemblera peu à peu à un échiquier où alterneront des implantations juives et des cantons arabes. Qu'elle devienne autonome ou non, ce ne sera plus un territoire unitaire mais une peau de léopard, un pays rapiécé. Là résident bien sûr le cœur du problème – celui de l'Etat palestinien – et les questions qui l'entourent : naîtra-t-il un jour ? Sera-t-il viable ou mort-né ?

La droite israélienne n'envisageait – et n'envisage – en dernier ressort, *que l'autonomie des Pales*tiniens, pas celle du pays où ils vivent. Comme si l'on pouvait dissocier les hommes de leur terre ; comme si, selon le mot de l'ancien premier ministre Yigal Allon, les Arabes étaient des personnages de Chagall flottant dans les airs. Il importait donc à la droite, en colonisant la Cisjordanie, d'approcher du point de non-retour, au-delà duquel tout compromis territorial deviendrait impossible, tout projet d'autonomie vide de sens.

Tout l'honneur – et le crédit – des travaillistes tient au fait que, pour hostiles qu'ils soient dans leur grande majorité à un Etat palestinien, ils ne l'excluent pas *a priori*. Avec leur retour au pouvoir, puis avec l'accord d'Oslo, tout redevint théoriquement possible. Or, tout se passe aujourd'hui comme si, profitant de la faiblesse de l'OLP, Itzhak Rabin s'employait, lui aussi, en laissant s'agrandir les implantations existantes, à réduire, sur le terrain, la gamme des « possibles » ; à peser au maximum dès maintenant *sur le* statut final des territoires ; bref, à *rendre improbable cet Etat* dont il ne veut pas.

*En agissant ainsi, le premier mi*nistre israélien ne viole pas la lettre de l'accord d'Oslo, silencieux sur les implantations, dont le sort est renvoyé à la deuxième phase des négociations. Mais il en trahit l'esprit. Il exploite le rapport des forces en sa faveur et fragilise un peu plus son ennemi devenu partenaire, Yasser Arafat. Il résiste mal à la vieille tentation d'imposer la paix à ses conditions, de priver au bout du compte les Palestiniens de l'entière maîtrise de leur destin.

Certes, le terrorisme islamiste oblige l'Etat juif à la plus grande vigilance et explique sa méfiance envers la police de l'OLP. Mais il ne l'exempte pas de sagesse politique. Face à Yasser Arafat, qui a pris beaucoup de risques, c'est à Israël d'accomplir les gestes aptes à restaurer la confiance. Afin de donner du poids à la parole de Shimon Pérès, qui affirmait, mercredi 11 janvier à Paris : *« Il n'y aura pas d'autres implantations en Cisjordanie. »* Et afin de permettre que la paix ne dure pas seulement le temps d'un prix Nobel.

Jean-Pierre Langellier

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Ne pas perdre la face

LA politique n'apparaît souvent que comme la somme des occasions manquées, l'inventaire de ce qu'il aurait fallu faire, en temps opportun, *et qui ne l'a pas été. Passe encore* que cette carence repose sur l'ignorance et les erreurs qu'elle peut engendrer, mais cette excuse ne vaut pas en toutes circonstances. Fréquemment, la réalité des situations était bien connue et analysée, les solutions appropriées étaient avancées, en vain. Les conséquences n'en étaient pas tirées, par aveuglement ou refus pur et simple de changer l'état des choses.

Un envoyé spécial du Front populaire en Indochine, dont les conclusions lucides restèrent sans effet

Voici l'exemple d'un de ces bons diagnostics aussitôt rangés dans les greniers de l'Histoire. C'est un rapport de mission rédigé par un envoyé spécial du Front populaire en Indochine, dont les conclusions lucides restèrent sans effet : il a pour auteur Justin Godart (1871-1956), député puis sénateur radical des IIIe et IVe Républiques, ancien ministre de la santé en 1932, homme de progrès, spécialiste des questions sociales, ainsi que le rappelle *son petit-fils, François Bilange. Deux histo*riens de la colonisation et de l'émancipation de l'Indochine, *Charles Fourniau et Alain Ruscio, éclairent* l'environnement politique, la portée et les limites de cette *mission dans l'Indochine de l'époque*.

Justin Godart parcourt le pays du 1er janvier au 14 mars 1937 et son rapport est, d'abord, un excellent reportage sur la colonie, ses populations, ses strates sociales, son mode de fonctionnement.

Ce qu'il voit lui inspire des jugements sévères, qui ne se cachent pas dans les nuances du style administratif. *« Le budget de l'Indochine*, écrit-il, *s'alimente à trois sources : le jeu, l'opium, l'alcool, dont on peut dire qu'elles sont troubles ... »*. Il découvre que la direction des affaires politiques se confond avec celle de la Sûreté et réclame leur séparation ; il conteste le statut des caï, ces intermédiaires commodes entres les pourvoyeurs d'emploi et les travailleurs, et préconise d'appliquer la législation syndicale ; il s'inquiète de la sous-alimentation et suggère de réformer en profondeur les règles de la propriété de la terre ; il se préoccupe du sort des métis, victimes d'une véritable politique raciale.

En toute occasion, on lui oppose les mœurs locales et la nécessité de ne jamais *« perdre la face »*, règle *qu'il assimile à « un entêtement imbécile, une conception enfantine de l'honneur »* et qui lui paraît justifier les pires comportements à l'égard des indigènes. *« Cette survivance est intolérable*, écrit-il. *Il faut que le Français comprenne qu'il est absurde pour lui de vouloir garder la face à la manière indochinoise ! A ce compte-là, ce n'est pas la peine d'être français. Son devoir est de garder la face à la manière française. »*

Ces recommandations, inspirées d'un humanisme généreux et quelque peu naïf, comme le souligne Alain Ruscio, restèrent lettre morte car, globalement, les hommes du Front populaire se comportèrent en *« gestionnaires loyaux »* du colonialisme, plus enclins à le rénover *et* le moderniser qu'à le remettre en cause. Plus enclins, aussi, comme leurs successeurs, à dénoncer le danger communiste, en occultant la réalité de la revendication nationaliste, bien perçue par Justin Godart.

André Laurens

★ *Rapport de mission en Indochine* de Justin Godart. L'Harmattan, 206 pages, 120 F.

RECTIFICATIFS

LAURENT WETZEL

A la suite d'un incident technique, nous avons publié dans nos éditions du 11 janvier un article indiquant que Laurent Wetzel, maire de Sartrouville, avait annoncé, lundi 9 janvier, qu'il renonçait à se présenter aux élections municipales de juin. En réalité, M. Wetzel avait expliqué que sa décision n'était pas encore prise. *« Ce qui est certain*, ajoutait-il, *c'est que, si je me représente, je ne solliciterai pas l'investiture de l'UDF ou du RPR. Si ces investitures me sont proposées, je les refuserai. Je ne veux pas me présenter devant les électeurs soutenu par des partis que dirigent des aigrefins. La moitié au moins des membres du gouvernement devraient déjà être en prison. »* Nous présentons nos excuses à M. Wetzel et à nos lecteurs pour cette erreur.

CAPITAL

Nous avons indiqué, par erreur, dans notre édition du 10 janvier, que le capital de la société d'économie mixte départementale Grenoble-Isère-Développement (GID) était partagé, à 50-50, par la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux. Le capital de GID est, en réalité, détenu majoritairement par le département de l'Isère. Le reste du capital est réparti entre des communes de ce département et plusieurs banques ou institutions financières, dont la Caisse des dépôts et consignations.

NIGÉRIA

Dans l'article sur le Nigéria, publié dans notre édition du 11 janvier, il fallait bien évidemment lire *« junte nigériane »* et non *« junte nigérienne »*, comme nous l'avons écrit par erreur.

AUTOMOBILE Dans un marché européen en hausse de près de 6 %, les deux constructeurs généralistes français et l'italien affichent des progressions supérieures à la croissance générale. Renault enregistre sa meilleure part de marché depuis dix ans. Citroën, l'une des composantes de PSA dont le déclin s'aggravait, semble sortie de l'ornière.

● MALGRÉ les bonnes performances également de Peugeot, le groupe de M. Calvet ne parvient pas à ravir la deuxième place européenne à General Motors Europe.

● AU JAPON, la tendance est à la reprise. Le marché nippon s'ouvre aux voitures particulières importées, surtout lorsqu'elles sont de marques japonaises fabriquées à l'étranger. Les marques allemandes y enregistrent également des progressions parallèles à la croissance du marché, alors que les françaises reculent inexorablement.

L'année 1994 a été faste pour Peugeot-Citroën, Renault et Fiat

Après une période noire en 1993, les ventes d'automobiles sont reparties à la hausse en Europe. Malgré des progressions inégales, la hiérarchie entre les marques n'est pas bousculée

LES CONSTRUCTEURS automobiles présents sur le marché européen ont constaté, avec soulagement, qu'en 1994, le désastre de 1993 ne s'était pas répété. La chute de 16 % de leurs ventes de voitures particulières durant cette année noire a cédé la place, l'an dernier, à une progression que l'Association des constructeurs européens automobiles (ACEA) chiffre à 5,9 %, soit un total de 11,9 millions de véhicules, grâce à la santé de quelques marchés dopés, comme en France, par des mesures gouvernementales.

Les constructeurs affichent néanmoins des performances inégales. Les spécialistes Volvo et Mercedes enregistrent les croissances les plus spectaculaires. Sur l'Europe de l'Ouest, Mercedes a vu ses ventes augmenter de 20 % en 1994. Parmi les constructeurs généralistes, les Japonais sont, de loin, les grands perdants, puisqu'ils ont assisté, l'an dernier, à une diminution de leurs ventes de près de 6 %. Quant à Volkswagen VAG et General Motors Europe, ils enregistrent une progression inférieure à celle du marché.

Le tiercé gagnant des généralistes est détenu par PSA Peugeot-Citroën, Renault et Fiat, avec des croissances de 9,6 % pour le groupe de Sochaux et 9,2 % pour celle de Billancourt comme pour son homologue de Turin. Fiat, dopé par l'accueil réservé à la nouvelle Punto, affiche, dans certains pays, des progressions spectaculaires. Ses ventes ont augmenté de 43,7 % en France et de 33,1 % en Grande-Bretagne. De son côté, Renault réalise son meilleur score en Europe depuis dix ans, en prenant 11 % de parts du marché. Le groupe de Louis Schweitzer peut se vanter d'être la seule marque à placer quatre modèles dans les vingt premières voitures vendues en Europe (Clio, Renault 19, Twingo, Laguna) et, surtout, de produire la voiture la plus vendue en Europe : la Clio. La progression de Peugeot n'a pas permis de combler l'écart. Le bond en avant de Citroën (hausse de 11 % en Europe et 25 % en France) non plus.

CITROËN, LA MIRACULÉE

La marque aux chevrons revient de loin. Il n'y a pas si longtemps, elle semblait devoir inexorablement décliner, condamnée à quatre-vingts ans par sa capacité à innover trop tôt. La Traction, lancée en 1934 alors que les caisses de la maison sont vides, ne connaîtra un véritable succès qu'après la guerre, et les constructeurs du monde entier la copieront à partir des années 60. La 2 CV, définie comme une *« quatre roues sous un parapluie »*, était prête pour le Salon de l'auto en 1939 (les 250 prototypes seront détruits au moment de la déclaration de guerre, sauf un) mais ne sera lancée qu'en 1948. La DS divisa la France en deux à sa sortie en 1955, et la consécration commerciale ne vint que progressivement. Pourtant, tous ces modèles auront été des succès : 760 000 Traction produites en vingt-trois ans, 3,9 millions de 2 CV en quarante-deux ans, près de 1,5 million de DS en vingt ans. Mais la maison Citroën n'avait jamais été gérée. Qui se souvient de la fabuleuse SM, lancée en 1970, et pour laquelle les coûts d'industrialisation et les amortissements n'avaient pas été pris en compte ? *« Citroën n'avait pas de comptabilité analytique »*, commente aujourd'hui, Xavier Karcher, vice-PDG de la société.

Déjà, en 1934, Michelin avait assumé les échéances de Citroën en cessation de paiement... avant de transformer ses créances en capital. En octobre 1968, nouvelle menace de dépôt de bilan. Fiat, qui semble vouloir sauver l'entreprise, crée une holding à parité avec Michelin. Mais la culture transalpine dérape sur les chevrons. L'accord est dénoué en 1972. Deux ans plus tard, PSA acquérait 34 % du capital de Citroën. En mai 1976, il en prenait 100 % pour restaurer la qualité et la gestion. En 1979, à l'arrivée de Xavier Karcher, un homme de Peugeot, le nombre de jours de stocks correspondait à 23,5 jours de chiffre d'affaires. Fin 1991, il n'était plus que de 4,8 jours. Dans l'intervalle naissait la voiture qui marquera une véritable émancipation de Citroën, la BX.

Appelé par la famille Peugeot, Jacques Calvet prend les commandes en 1983. Pour trouver des banquiers qui soutiendront l'entreprise le temps de sa remise en route, il sort son carnet d'adresses d'ancien patron de la BNP. Après avoir revendiqué jusqu'à 30 % du marché français dans ses plus belles années et encore 16,5 % en 1979, Citroën flirte avec les 11 %. L'entreprise, qui avait produit jusqu'à 815 000 voitures, n'en sortait plus que 551 000 en 1984. Les effectifs fondent, passant de près de 61 000 personnes en 1973 à 43 000 en 1983 et moins de 30 000 en 1993. La direction serre les boulons, les salariés se mettent en grève. Malgré tout, une révolution en profondeur s'opère au sein du personnel avec le plan Mercure pour remotiver les salariés. Aujourd'hui, 1 471 cercles de qualité existent, l'absentéisme a été divisé par trois en une dizaine d'années. Surtout, le public s'habitue à ne plus considérer les Citroën comme des caprices d'ingénieurs, mais comme des voitures qui s'adressent au plus grand nombre. *« La Xantia est l'aboutissement de cette politique de longue haleine »*, estime Xavier Karcher. Lancé en 1993, ce modèle a réhabilité Citroën auprès de l'automobiliste français (les faiblesses de la marque sont avant tout dans l'Hexagone). 1994 sera marquée d'une pierre blanche. La prime Balladur est venue doper les ventes de l'AX. La XM, qui multiplia les erreurs de jeunesse, comme par défi, lors de sa sortie en 1989, sort ragaillardie d'un traitement en profondeur. La ZX a gagné sa place au soleil grâce au nouveau dessin de sa face avant. Surtout, Citroën possède désormais quatre familles de voitures (sans compter le tout nouvel Evasion, véhicule de « niche »), comme tout vrai constructeur généraliste. Certes la marque est encore loin des objectifs que lui avait assignés son ambitieux président. Mais elle possède des voitures à montrer et n'est plus contrainte de demander à Jacques Séguéla d'inventer une atmosphère exotique pour lui créer une image.

Gilles Bridier et Virginie Malingre

PSA manque la deuxième place européenne

Jacques Calvet, président de PSA-Peugeot Citroën, pensait bien avoir coiffé la filiale européenne de General Motors pour la deuxième place du podium européen en 1994. Mais, pour quelques milliers d'immatriculations, l'ACEA – l'Association des constructeurs européens, à laquelle il tourna longtemps le dos – la lui refuse. Pourtant, en plus des performances de Citroën, Automobiles Peugeot a augmenté sa production de 13,5 % l'an dernier, à 1 195 000 voitures particulières. Les immatriculations ont progressé de 16 % en Europe, où la marque possède désormais une part de marché de 7,7 %, devait annoncer Jacques Calvet jeudi 12 janvier. En France, cette progression s'est révélée encore plus forte puisqu'elle s'est chiffrée à 17,5 %, portant le taux de pénétration du groupe à 18,7 %. En vedette l'an dernier, la 306 a vu ses ventes augmenter de 61 % grâce à une offre plus large et à la prime à la casse : un acquéreur de 306 sur quatre en a profité. Même constat pour la 106, dont la progression des ventes (30 %) est due pour 40 % aux incitations gouvernementales.

Les parts de marché en Europe des principaux constructeurs

en %

	1985	1993	1994
VOLKSWAGEN	12,5 %	16,4 %	16 %
PSA PEUGEOT-CITROËN	11,5 %	12,3 %	12,8 %
FIAT	12,4 %	10,4 %	10,8 %
RENAULT	10,3 %	10,3 %	11 %
GM EUROPE	11,3 %	12,9 %	13,1 %
FORD EUROPE	12 %	11,4 %	11,8 %

Source : Association des constructeurs européens automobiles

Dans un marché européen en croissance, les Japonais ont vu leur part passer de 12,3 % en 1993 à 10,9 % en 1994.

Au Japon, les marques étrangères progressent... sauf les françaises

TOKYO
de notre correspondant

Pour la première fois depuis 1991, les ventes sur le marché japonais ont connu une légère reprise (+ 0,5 %) en 1994, surtout sensible en fin d'année. Si la tendance se maintient, les constructeurs prévoient une croissance de 6 à 8 % de la demande cette année. Pour une fois, les véhicules importés (plus de 300 000 unités) ont le plus profité de la reprise avec une augmentation de 32 %. Toutefois, ce sont les importations de voitures japonaises fabriquées à l'étranger qui en ont le plus bénéficié, avec un bond de 130 %, alors que les marques étrangères ne représentent encore que 6 % du marché nippon. Les allemands (Mercedes, BMW et Volkswagen) et Volvo sont en tête, tandis que les résultats des français restent en revanche décevants : leurs ventes ont enregistré un recul de 21 % au cours des dix premiers mois de 1994.

CONCURRENCE INTENSE

Les constructeurs français ont raté de longue date le marché japonais. Seul point positif : les exportations de pièces détachées sont en légère progression (241 millions de francs en 1994).

La pénétration des constructeurs étrangers sur le marché nippon intensifie la concurrence entre les marques japonaises. Elles prévoient d'abaisser leurs prix, accélérant des restructurations qui se traduisent par une diminution de la main-d'oeuvre (5 000 postes de travail seront supprimés chez Nissan en 1995), un tassement des productions (jusqu'à 30 % chez Mazda) et une accélération des délocalisations. Toyota (4,7 millions de véhicules en 1994, dont 2,5 millions à l'exportation) compte doubler sa production en Thaïlande pour la faire passer en 1997 à 200 000 unités. Sa stratégie globale est claire : produire 6 millions de voitures en l'an 2 000, dont plus de la moitié seront exportées et une part encore plus importante sera produite à l'étranger.

Philippe Pons

EDF et GDF dressent un « bilan contrasté » de l'accord sur l'emploi

Les agents comme l'encadrement n'ont pas fait de ce texte, signé en novembre 1993, une priorité

LES DIRECTIONS d'EDF et de GDF viennent de dresser le bilan de l'« Accord sur le développement de l'emploi et sur une nouvelle dynamique sociale » de novembre 1993 qui entendait favoriser l'emploi non seulement interne, mais aussi externe.

Aujourd'hui, les signataires sont partagés. A demi-mots, les directions générales comme les syndicats reconnaissent affronter le même problème : le *« conservatisme des troupes »*, pour reprendre l'expression d'un syndicaliste. Les cadres intermédiaires restent attachés à la classique notion de productivité et les agents semblent plus sensibles aux menaces qui pèsent sur leur statut et sur leur emploi (790 postes ont été supprimés en 1994) qu'à la solidarité avec les exclus. Ce n'est pas un hasard si, aux dernières élections professionnelles, la CGT – seul syndicat non signataire – a creusé à nouveau légèrement l'écart avec les autres organisations. Les directions générales reconnaissent que *« le bilan est contrasté »*. C'est sur la lutte contre l'exclusion et l'aide à l'insertion que leur satisfaction est la plus grande. Plus de mille jeunes devraient bénéficier cette année d'un projet d'insertion qui débouche sur une embauche par une « entreprise-partenaire » et les formations en alternance, apprentissage et contrats de qualification, sont en nette augmentation . Autre motif de satisfaction : l'appui au développement local porte ses fruits. Plus de 1 200 créations d'emplois, résultant de différentes actions, devraient voir le jour. Seul point noir sur ce chapitre : en 1994, 20 % seulement des personnes ont retrouvé un emploi à l'issue de leur contrat emploi solidarité.

En ce qui concerne l'emploi interne, les résultats sont moins probants. Seulement cinquante-sept unités sur deux cents ont conclu un avenant local, alors qu'elles n'ont plus que quatre mois pour signer. Si les deux directeurs généraux, Pierre Gadonneix (GDF) et François Ailleret (EDF), expliquent cette situation par la tenue des récentes élections professionnelles, qui ont retardé plusieurs négociations, les syndicats se montrent plus critiques : *« Les chefs d'unité qui, pendant cinq ans, ont été jugés sur leur productivité par agent, ont bien du mal à s'inscrire dans la notion plus complexe de compétitivité globale »*, estime Jacky Chorin, secrétaire fédéral de Force ouvrière. Pour lui, certaines directions – dont la principale, EDF-GDF Services (80 000 agents) – *« n'ont pas considéré que, politiquement, l'emploi était un enjeu majeur »*.

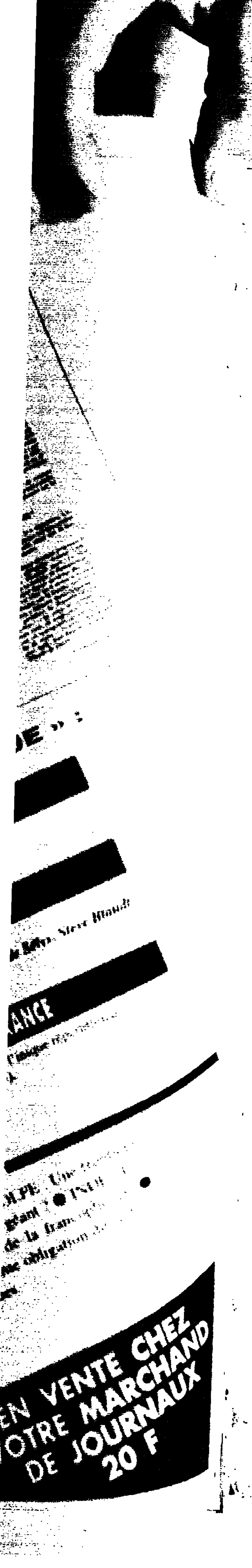
« RÉSISTANCES CULTURELLES »

Conséquence : l'aménagement du temps de travail, qui était au coeur du dispositif, est toujours balbutiant. Même si le nombre d'agents à temps partiel a augmenté de 10 % en 1994, ce mode de travail ne concerne que 2 564 agents (environ 11 % des effectifs, soit moins que la moyenne nationale) qui, pour les trois quarts, ont opté pour le classique 80 % ! Comme le reconnaît François Ailleret, *« le développement du temps partiel pourrait s'accélérer. Nous nous heurtons à des réticences de la hiérarchie et à des résistances culturelles. »* Quant à l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail, prévues dans l'accord et auxquelles tient tant la CFDT, il n'en est pas, pour le moment, question. Cheville ouvrière de l'accord, la CFDT semble particulièrement déçue : *« L'accord est un engagement contractuel de transformation sociale. Or, il est largement utilisé par les responsables de direction comme un outil managérial susceptible d'aider à la mise en œuvre de leurs objectifs. Il s'agit d'un véritable dévoiement de l'esprit et de la lettre de l'accord. »* Conséquence du *« conservatisme des troupes »*, ce premier bilan illustre donc la difficulté de mener une politique sociale à la fois décentralisée et ambitieuse.

Frédéric Lemaître

L'observatoire de la diversification prend du retard

Le ministère de l'industrie a décidé de reporter l'installation de l'*« observatoire chargé de l'examen des marchés de diversification d'EDF et de GDF »*, prévue jeudi 12 janvier, répondant ainsi favorablement à la demande des organisations professionnelles. Ni centre de décision ni encore moins tribunal, cette instance, créée en juillet 1994 par Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, veut prévenir tout conflit opposant les deux établissements publics à des industriels ou à des artisans qui déplorent une concurrence déloyale. A la veille de cette réunion, les quatorze organisations professionnelles ont décidé de ne pas y participer et ont demandé son report, car le ministre de l'industrie, José Rossi, parti en Chine, ne pouvait présider cette première séance. Selon elles, cette présence est indispensable pour confirmer l'impulsion donnée par son prédécesseur sur ce dossier. Elle est d'autant plus souhaitée que les différends persistent, principalement avec EDF.



Les entreprises italiennes bénéficient de la chute de la lire

Les industriels français se sentent menacés dans l'Hexagone et à l'étranger

Depuis quelques jours, les industriels français regardent à nouveau avec appréhension les cours de la lire en baisse face au franc de 3 % en un mois. Beaucoup redoutent de voir les entreprises italiennes profiter de cette nouvelle chute de leur monnaie pour se montrer encore plus *agressives, y compris sur les marchés étrangers.* Jeudi 12 janvier au matin, la lire se stabilisait autour de 1 057 pour un mark.

LES EFFETS de la sortie de la lire du système monétaire européen (SME), en septembre 1992 sont loin d'être estompés. Désireuses de garder les avantages d'une dépréciation de plus de 20 % de leur monnaie, les exportateurs italiens se sont bien gardés d'augmenter leurs prix en attaquant l'un après l'autre les marchés en croissance. Ce furent d'abord les Etats-Unis, puis la Grande-Bretagne. Depuis mi-1994, elles visent l'Europe, dont la France.

De la mécanique à la chaussure, en passant par l'électroménager, l'agroalimentaire ou le textile, les Italiens investissent tous les secteurs, avec un argument redoutable : des prix imbattables. *« De 20 %à 30 % inférieurs aux nôtres »*, dit Claude Lacoste, directeur général de Manitou, spécialisé dans les chariots élévateurs.

ESPOIRS ENVOLÉS

Les fabricants de chaussures, qui, depuis 1991, commençaient à reconquérir des parts de marché en France face aux Italiens, en perdent à nouveau. Les importations de chaussures italiennes, en recul de plus de 20 % en volume en trois ans, ont à nouveau augmenté de 10 % en 1994. De même, les petits industriels de l'agroalimentaire, qui espéraient trouver des marchés, en fabriquant des produits génériques pour la grande distribution, voient souvent leurs espoirs s'envoler face aux tarifs inégalables des Italiens dans des produits comme les pâtes, les biscuits. Conséquence : la balance commerciale avec l'Italie, qui avait presque retrouvé l'équilibre en 1992, pourrait connaître un déficit de 9 à 10 milliards en 1994.

En outre, même pour les industriels français qui ne perdent pas de parts de marché, les prix italiens commencent à servir de références auprès de leurs clients.

CONTRATS PERDUS

Il leur devient impossible d'augmenter leurs prix, même pour répercuter la hausse des matières premières. Mais il y a pire : les Français retrouvent les Italiens sur tous leurs marchés étrangers, avec la même efficacité commerciale. Peu disertes sur la question, des entreprises, notammment dans la mécanique, l'équipement automobile, semblent avoir perdu des contrats. *« Par chance, leur industrie tourne à pleine capacité. Elle ne peut pas répondre à trop de demandes nouvelles »*, se réjouit Michel Blanc, président des Forges stéphanoises.

UN TERRITOIRE INTERDIT

Au bord de la frontière, les entreprises françaises se contentent de regarder cette reprise italienne. Dans l'impossibilité de concurrencer les prix transalpins, l'Italie est pour beaucoup un territoire interdit, sauf à accepter des pertes. Celles qui y avaient acheté une présence commerciale y restent : la distribution, très éclatée en Italie, est un investissement trop important pour y renoncer. Mais elles se sont mises au service mimimal. A l'exception des constructeurs automobiles – c'est vrai pour les français comme pour les allemands – qui, afin de conserver, voire de gagner, des parts de marché, n'ont pas entièrement répercuté la baisse de la lire dans leurs prix et semblent perdre de l'argent sur chaque modèle.

Martine Orange

Quand le bath thaïlandais et la peseta souffrent du peso

LA BOURRASQUE semble s'apaiser sur les marchés financiers. Les Bourses d'Amérique latine se sont remises de leur mini-krach du mardi 10 janvier. Du côté des changes, la chute du peso se ralentit et même en Europe les cours de la lire, de la peseta et de la couronne suédoise se sont stabilisés. Pour autant, les conséquences de la crise financière mexicaine sont loin d'être totalement mesurées. D'abord pour le Mexique lui-même, puisque selon la banque américaine JP Morgan : *« La récession au Mexique devrait être particulièrement sévère au cours des trois premiers semestres de 1995. »* Ensuite, la chute brutale du peso mexicain a modifié du tout au tout l'attitude et la psychologie des marchés financiers à l'égard des pays « émergents » voire, dans un amalgame contestable, à l'égard des pays développés à monnaies « faibles » comme l'Italie, l'Espagne, la Suède ou le Portugal.

DES GAINS CONSIDÉRABLES

Au début des années 1990, les marchés financiers naissants de pays en développement rapide ont attiré toujours plus de capitaux occidentaux à la recherche d'une croissance qu'ils n'avaient plus chez eux. Les gains ont été longtemps considérables. En 1993, la Bourse de Mexico avait progressé de 48 %. Ces performances ont attiré toujours plus de capitaux, essentiellement vers l'Asie et l'Amérique latine. Les notions de risques, de capacité d'absorption des capitaux et de solidité réelle des économies des pays émergents, ont été oubliées. Le début de l'année 1995 a marqué le retour brutal à la réalité. Il a permis de vérifier une nouvelle fois la loi d'airain de l'investissement selon laquelle plus les perspectives de gains sont importantes, plus les risques le sont aussi.

VALEURS-REFUGES

Le retour de balancier après la mésaventure mexicaine s'est traduit par ce que les Anglo-Saxons appellent la *« course vers la qualité »* des investisseurs. C'est-à-dire une fuite vers les monnaies et les valeurs-refuges. Mais après être sorti précipitamment – quand ils le pouvaient – des places d'Amérique latine, les gérants de fonds et autres sicav commencent à s'interroger sur l'Asie.

A défaut de situations économiques et financières comparables entre l'Amérique latine et les dragons asiatiques, la contagion gagne dans les esprits. Du coup, la Banque de Thaïlande a été obligée, mercredi 11 janvier, de démentir des rumeurs de dévalution du bath, considérées comme *« absurdes »* dans un pays qui attend une croissance de 8,5 % cette année. Mais la Thaïlande n'est pas la seule cible. La roupie indonésienne et le dollar de Hong Kong sont en baisse depuis plusieurs jours.

Eric Leser

Les ATR pourront voler aux Etats-Unis sous conditions

AVIATION. – Les autorités fédérales de l'aviation civile américaine (FAA) ont annoncé le 11 janvier la levée, sous certaines conditions, des restrictions de vol par conditions givrantes qui frappaient les avions de transport régionaux franco-italiens ATR depuis le 9 décembre (*Le Monde* du 13 décembre). Pour voler sur ATR, les pilotes devront suivre de nouvelles procédures de sécurité et une formation spécifique. De plus, dans les prochaines semaines, la FAA rendra obligatoire l'installation d'un système plus étendu de dégivrage des ailes.

L'interdiction de vol des ATR avait été décidée après l'accident d'un ATR72 d'American Eagle, le 31 octobre dans l'Indiana, qui avait fait 68 morts. L'accumulation de glace avait été citée comme une des causes possibles de la perte de contrôle de l'appareil. ATR avait alors décidé de réaliser une série d'essais en Californie en conditions givrantes pour convaincre l'administration américaine de lever sa suspension. Cette décision était vitale pour le consortium franco-italien, le marché américain représentant 45 % de ses commandes totales.

Philippe Kahn n'est plus le patron opérationnel de Borland

INFORMATIQUE. – Philippe Kahn, fondateur de Borland International Inc., société californienne spécialisée dans les logiciels pour bases de donnés, a démissionné de ses fonctions de PDG et directeur de l'entreprise, a-t-on appris mercredi 11 janvier. M. Kahn, un Français qui a réussi à imposer son nom au cours des années 80 à Silicon Valley, conserve le titre de président et va se consacrer au développement à long terme et à la stratégie internationale de l'entreprise, précise Borland dans un communiqué. Il sera remplacé au poste de directeur général par le directeur financier, Gary Wetsel.

Philippe Kahn paie les médiocres performances de Borland qui perd du terrain sur le marché des logiciels de gestion de bases de données, programmes qui gèrent de grandes masses d'informations comme des fichiers clients. Selon les analystes, l'entreprise ne pourra pas survivre sans aide extérieure. Borland devrait annoncer prochainement une perte opérationnelle pour le quatrième trimestre 1994 et des licenciements qui, selon les experts, pourraient aller jusqu'au tiers des effectifs (1700 personnes).

■ **ALCATEL-ALSTHOM : Pierre Suard réorganise sa direction générale.** – Alcatel-Alsthom a rendu publique mercredi 11 janvier une nouvelle organisation de sa direction générale, destinée, selon le communiqué diffusé par le groupe, *« à renforcer la cohérence et la rapidité décisionnelle »*. Le groupe annonce la nomination de trois nouveaux directeurs généraux adjoints : Philippe Fondanaiche, chargé des opérations financières, François Petit (directeur du plan stratégique d'Alcatel) et Luc Vigneron (directeur général d'Alcatel Mobile Communication). Surtout, *« la gestion des unités centrales est regroupée sous l'autorité unique d'un secrétaire général »*, en l'occurrence Philippe Bissara, le directeur juridique d'Alcatel Alsthom. Ce réaménagement traduit une reprise en main du siège sur la gestion des filiales, mettant fin à une extrême décentralisation des responsabilités.

■ **ITALIE :la banque Credito Italiano relance son offre publique d'achat sur le Credito Romagnolo (Rolo)**, pour faire barrage à une contre-OPA lancée le 15 décembre dernier par la Cariplo (Caisses d'épargne). Cette contre-offre portait sur 70 % du capital du Rolo, au prix de 21 500 lires (environ 70 francs) par action. L'offre du Credito Italiano, déjà révisée une première fois à la hausse, concernait jusqu'à présent seulement 63,66% du capital du Credito Romagnolo à raison de 20 000 lires par action.

« Il Manifesto », bastion de la presse de gauche italienne, se met sur le marché

Le quotidien propose une offre de souscription publique

ROME
de notre correspondante

« Signez un chèque en rouge », ou encore *« Découvrez la liberté par action »* : ces slogans publicitaires, où une pointe d'humour rouge s'est mise au service du capital, sont destinés à annoncer une grande première, à savoir la mise sur le marché du quotidien *Il Manifesto*, dernier bastion de la gauche italienne. En un mot, le journal-culte d'une gauche intellectuelle, mi-tweed mi-radical chic, mais toujours pure et dure, opère après vingt-quatre ans de vie de coopérative sa petite révolution « libérale ». Et, du 20 janvier au 27 avril, la Manifesto SPA, elle-même création récente née en mai dernier pour les besoins de l'opération, proposera une offre publique de souscription pour la vente de 49 % de ses actions. Les dirigeants du *Manifesto*, qui ont présenté mercredi 11 janvier leur projet à la presse, espèrent ainsi récolter une dizaine de milliards de lires (environ 3 millions de francs). Après quoi, une entrée en Bourse serait même envisageable d'ici un an environ.

VINGT MILLE ACTIONNAIRES

Est-ce à dire que le *Manifesto* donne dans le jeu de la concurrence et renonce à être le témoin malcommode de la vague ultralibérale qui traverse l'Italie ? Que l'on se rassure, un journal qui comme seul gadget promotionnel se contente une fois par mois de proposer à ses lecteurs, en même temps que leur quotidien, la « frivolité » d'un exemplaire du *Monde diplomatique* a encore un long chemin à parcourir sur la voie du mercantilisme. Pour le reste, le journal se porte bien (60 000 exemplaires, que l'on voudrait porter rapidement à 80 000) et sa place n'est plus à trouver.

« De fait, explique Luigi Pintor, son directeur, *nous sommes autoprotégés par notre spécificité : notre autonomie est considérée comme une valeur primordiale par nos lecteurs. A travers la recapitalisation, il s'agit simplement d'avoir plus de moyens de s'affirmer dans une presse dominée par les monopoles. »* L'ancienne coopérative s'occupera toujours de la gestion du quotidien, moyennant un forfait annuel versé à la SPA ; quant aux actionnaires, pour éviter une prise en main massive, ils seront très nombreux, de l'ordre de vingt mille environ.

Et Valentino Parlato, ex-directeur et membre fondateur, d'ajouter : *« Nos actionnaires devraient être plutôt des lecteurs, des organisations locales, des syndicats, des gens actifs : le contraire d'un actionnariat diffus « dormant », du type des grandes entreprises. Mais tout le monde est le bienvenu, même le patronat. »* Mais pourquoi un grand entrepreneur aurait-il l'idée quelque peu masochiste de devenir actionnaire d'un tel journal ? Réponse : *« Souscrire à l'opération du* Manifesto *est comme signer un contrat d'assurance pour la démocratie. »*

M.-C. D.

UGC s'associe à Fox pour la distribution de films en salles

« IL FALLAIT se situer au même niveau de concentration que nos concurrents. » C'est en ces termes qu'Alain Sussfeld, directeur général du groupe cinématographique français UGC (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires), explique et justifie l'accord que Guy Verrechia, PDG, et lui même viennent de signer avec la Twentieth Century Fox, présidée par Rupert Murdoch. Cet accord, qui ne comprend aucune modalité capitalistique particulière, est d'abord une mise en commun de moyens pour la distribution des films en salle.

« Outre les économies de gestion, cela renforce notre poids sur le marché », explique Alain Sussfeld. La nouvelle entité UGC-FOX distribution (UFD) devrait distribuer aux exploitants de salles de l'Hexagone près de 30 films par an, dont la nationalité se répartirait comme suit : un tiers français, un tiers européens, et un tiers américains. UGC-FOX occuperait de fait un cinquième du marché et se positionnerait dans le peloton de tête de la distribution de films en France, aux côtés de Gaumont-Buena Vista (Disney) (25 à 30 % du marché) et AMLF (groupe Chargeurs, 20-22 %). Le bas du classement resterait occupé par les deux distributeurs américains Warner et UIP.

Un second volet de l'accord UGC-FOX prévoit *« le cofinancement et la coproduction de films européens à vocation internationale »*. Des capitaux américains viendraient donc s'injecter dans la production française et européenne pour le tournage de films qui seraient distribués par UGC-FOX en France et par le réseau Fox dans le reste du monde. *« C'est une opportunité formidable car les films que nous produirons pourront ainsi bénéficier de l'efficacité de Fox dans le reste du monde »*, affirme Alain Sussfeld.

En cette période de tension franco-américaine au sujet de la directive « Télévision sans frontières », cet accord franco-américain n'a rien pour surprendre. Les Américains s'intéressent au marché français et ne renonceront jamais à conforter les positions qu'ils occupent déjà ni à en acquérir de nouvelles. Quant aux réseaux de salles contrôlés par des groupes français comme UGC, Gaumont ou Pathé, ils ont plus que jamais besoin des films américains pour rentabiliser leurs infrastructures. Au-delà des bagarres sur l'espace juridique audiovisuel en Europe, la survie économique et le développement obligent tous les groupes de communication à passer des accords avec leurs homologues américains. Déjà, à la fin de 1993, en pleine bagarre euro-américaine au GATT sur l'audiovisuel, Canal Plus et Time Warner n'avaient pas trouvé choquant d'annoncer leur collaboration en Turquie. L'Europe de l'audiovisuel est une chose. Le business, une autre.

Yves Mamou

Maurice Saatchi part en guerre contre Saatchi and Saatchi

EVINCÉ de la présidence du groupe publicitaire britannique Saatchi et Saatchi qu'il avait fondé en 1970 (*Le Monde* du 19 décembre 1994), Maurice Saatchi a perdu une bataille mais pas la guerre. Il a ainsi annoncé, mercredi 11 janvier, la création d'une nouvelle agence naturellement rivale de Saatchi and Saatchi. Celle-ci s'appellera The New Saatchi Agency et devrait voir le jour dans les trois mois, a indiqué Tim Bell, porte-parole de Maurice Saatchi. Le temps pour les anciens clients de Maurice Saatchi de dénoncer leurs contrats avec Saatchi and Saatchi.

Le premier transfuge sera la compagnie aérienne British Airways qui était un des annonceurs les plus prestigieux du groupe. Pourraient suivre les barres de chocolat Mars, et la chaîne de magasins britannique Dixons, dont les patrons ont publiquement désapprouvé la lutte de pouvoir au sein de Saatchi and Saatchi. Le groupe de presse Mirror serait également concerné par cet « exode ». Et Maurice Saatchi aimerait attirer dans ses filets le Parti conservateur, qui semble néanmoins « fixé » chez Saatchi and Saatchi par une dette de l'ordre de 8 millions de francs.

Cette bataille provoque d'ores et déjà une crise au sein de Saatchi and Saatchi. Quatre dirigeants du groupe, dont deux directeurs artistiques, ont annoncé mercredi leur démission ; trois l'avaient déjà fait lundi. Les sept partants ont annoncé qu'ils rejoignaient la nouvelle agence de Maurice Saatchi. *« De nouvelles démissions vont suivre »*, au fur et à mesure des ralliements à la nouvelle agence, prévoit Neil Blackley, un analyste de la banque d'affaires Goldman Sachs. Charles Saatchi, cofondateur, devrait notamment quitter son poste honorifique de président honoraire pour rejoindre son frère.

Les actions Saatchi and Saatchi ont chuté de plus de 20 % en trois séances à la Bourse de Londres. David Herro, le gestionnaire d'un important fonds d'investissement américain, qui a été à l'origine du *« coup d'État »* contre Maurice Saatchi, a accusé ce dernier, dans un entretien au quotidien londonien *Evening Standard*, d'avoir géré le groupe *« comme un marin ivre » qui achetait tout ce qu'il* voyait et qu'il fallait arrêter avant qu'il n'entraîne la firme à la faillite.

A. G.

■ **PRESSE : Le tribunal de commerce de Paris** prendra sa décision, vendredi 13 janvier, à propos du plan de reprise de *L'Evénement du jeudi*, qui lui a été présenté mercredi 11. Le tribunal devrait vraisemblablement approuver le plan de Thierry Verret, ex-propriétaire des éditions médicales Lamarre, vendues récemment à un groupe néerlandais. M. Verret, opérateur de *L'Evénement*, détiendrait la majorité (51 %) du nouveau capital de 30 millions de francs (*Le Monde* du 11 janvier). 25 % seraient contrôlés par un groupe d'investisseurs baptisés *« EDJ Partenaires »*.

■ **CSA : Jacques Boutet se déclare contre « la vulgarité pour faire du fric » à la radio.** Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a déclaré, mercredi 11 janvier, au cours d'un colloque sur la radio organisé au Sénat, que *« la liberté d'expression ne consiste pas à déverser de la vulgarité pour faire du fric »*, faisant ainsi allusion à la radio Skyrock. *« J'ai bien peur que certains grands réseaux confondent la liberté d'expression avec la liberté de faire des profits »*, a-t-il ajouté.

■ **LA BANQUE NATIONALE SUISSE a baissé à nouveau, jeudi 12 janvier, l'un de ses taux directeurs, le taux lombard, à 5,375 %, en recul de 0,25 % par rapport à la veille.**

■ **LES BOURSES LATINO-AMÉRICAINES ont redressé la tête mercredi, après leur « mardi noir » qui avait été marqué par des chutes proches de 10 % sur plusieurs places.**

■ **LA LIRE, LA PESETA ET L'ESCUDO se stabilisaient à de bas niveaux au lendemain de la pire journée traversée par le système monétaire européen depuis sa réforme de l'été 1993.**

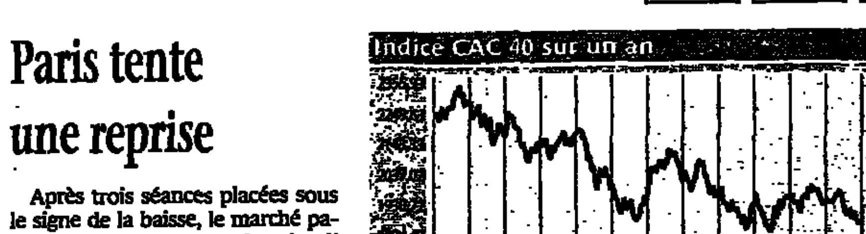
■ **« *LE FRANC dispose d'un potentiel d'appréciation au sein du groupe des monnaies européennes les plus fortes* », selon Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France.**

■ **LE DEUTSCHEMARK s'effritait légèrement jeudi 12 janvier en matinée au cours des premiers échanges entre banques, à *3,4525 francs* contre 3,4560 francs.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Du jour | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris tente une reprise

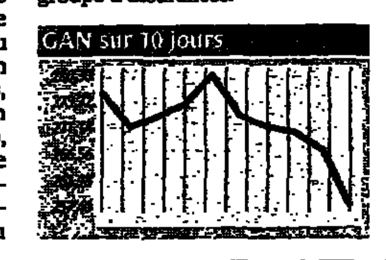


Après trois séances placées sous le signe de la baisse, le marché parisien tentait *une reprise, jeudi* 12 janvier, au cours des premiers échanges. En légère hausse de 0,13 % à l'ouverture, les valeurs françaises gagaient 0,14 % un quart d'heure plus tard dans un volume d'environ 200 millions de francs. La veille, préoccupé par les crises politiques et financières que traversent *le Mexique, l'Italie et l'Espagne*, le marché a une nouvelle fois terminé en baisse. En repli de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a clôturé la séance sur une perte de 0,54 % à 1 849,13 points. Le marché a été calme avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs.

Du côté des valeurs, les échanges *sur Sodexho ont été étoffés*, portant sur 0,95 % du capital. Le groupe de restauration collective est en passe d'acquérir le groupe britannique Gardner Merchant. Les analystes estiment que l'augmentation de capital de Sodexho lancée pour l'acquisition allait avoir un effet dilutif de 10 % sur les bénéfices du groupe français. Le titre a cédé 0,35 %. Carrefour a progressé de 0,20 % dans un marché actif. Des analystes estiment que le groupe de distribution implanté en Espagne, au Mexique et au Brésil ne devrait pas trop souffrir de la chute des devises de ces pays.

GAN, valeur du jour

Mauvaise journée pour le GAN, qui a terminé mercredi 11 janvier la séance en deuxième position des plus fortes baisses quotidiennes. Le titre de l'assureur a perdu 9,60 francs à 257,40 francs, soit un repli de 3,6 %. Selon les opérateurs, l'information selon laquelle l'Union normande d'investissement (UNI), principal actionnaire de la Banque commerciale privée (BCP) actuellement en règlement judiciaire, a attaqué en justice l'UIC, filiale du GAN, lui réclamant 243 millions de francs, a porté un net préjudice au groupe d'assurances.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Eurotunnel 1	26,80	+4,26	+11,89
Pinault-Prin.Red.1	970	+3,74	+2,32
Sligos 1	374,80	+3,25	+3,82
Olipar 1	9,80	+3,16	−3,92
Pechiney CIP 1	345	+2,68	−4,16
Remy Cointreau 1	191	+2,63	−3,53
Renault 1	174	+2,47	−1,41
Radiotechnique 1	550	+2,42	+4,76
UIF 1	429,90	+2,36	−5,30
Dynaction 1	138	+2,22	+1,39
BAISSES			
Euro Disney 1	10,50	−7,89	−5,82
Casino Guichard 1	141	−4,41	−6,62
CGIP 1	1080	−4,26	−7,69
Spie Batignolles 1	263	−2,25	−0,75
Matra-Hachette 1	113,50	−2,16	−2,49
Ingenico 1	86,30	−1,93	−0,91
Groupe André S.A.1	510	−1,92	−3,77
Z Gr.Zannier #Ly 1	145	−1,89	+1,46
Ecco 1	585	−1,85	−7,72
Dassault Electro 1	385	−1,79	−3,26

VALEURS LES PLUS ACTIVES

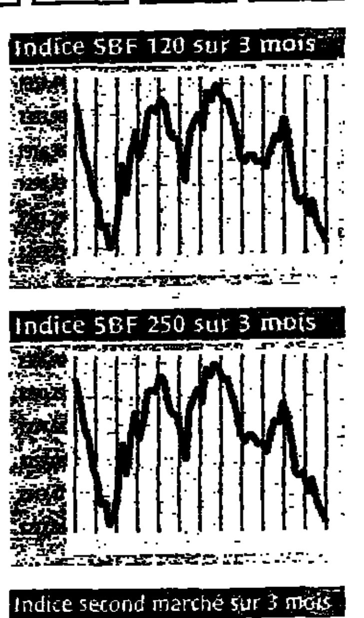
	Titres échangés	Capitalisation en KF
Eurotunnel 1	1519150	40958630
Renault 1	210146	36879715,70
Pinault-Prin.Red.1	29010	28061235
Euro Disney 1	1739200	18130090
CGIP 1	12250	13124400
Casino Guichard 1	87300	12163835
Peugeot 1	14025	10143750
Bancaire (Cie) 1	19875	9914532,50
Air Liquide 1	8540	6078130
Elf Aquitaine 1	12294	4461163,50

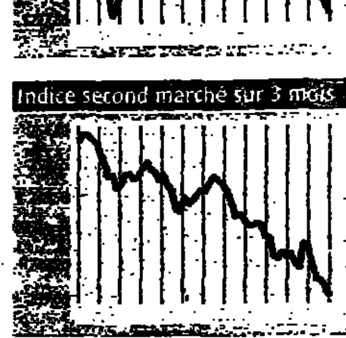
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Gel 2000 2	113,20	+4,81	+56,56
Manitou 2#	325	+4,67	+5,86
Gpe Guillin # Ly	122,90	+4,33	+2,41
Biobl.Scient. 1 #	234	+3,08	+0,94
Viel et Cie #	172	+2,99	+3,67
BAISSES			
Elysee Inv. 1	31,80	−6,47	−9,14
Devanlay 2	870	−3,33	−12,12
Penauille Poly.CB#	290,50	−3,30	−9,19
Sogepag 2 #	121,20	−3,04	−6,76
Sodiver 2 #	215	−2,27	−2,27

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	12/01	11/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	—	1266,19	—
Ind. gén. SBF 250	—	1226,88	—
Valeurs indus.	—	1388,30	—
1 - Energie	—	1412,27	—
2 - Produits de base	—	1364,26	—
3 - Construction	—	1454,83	—
4 - Biens d'équip.	—	1059,45	—
5 - Automobile	—	1901,64	—
6 - Biens consom.	—	1716,39	—
7 - Indus. agro-alim.	—	1262,67	—
Services	—	1198,30	—
8 - Distribution	—	1813,21	—
9 - Autres services	—	939,30	—
Sociétés financières	—	1010,51	—
10 - Immobilier	—	756,30	—
11 - Services financ.	—	1056,74	—
12 - Sociétés invest.	—	1093,40	—
Ind. Second Marché	—	239,06	—





Reprise à Francfort

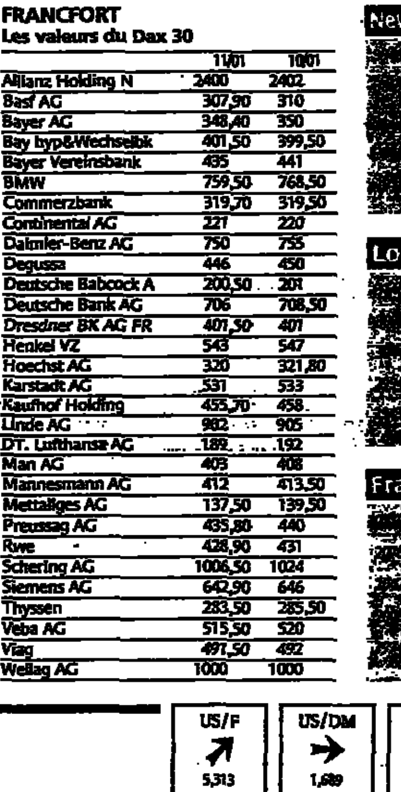
La tendance à la hausse affichée depuis deux séances à la Bourse de Tokyo n'a pas tenu. Sous l'effet de ventes liées à des arbitrages, et en l'absence d'éléments nouveaux, l'indice Nikkei a fini en baisse jeudi 12 janvier. Délaissées au profit du hors-cote, les grandes valeurs ont perdu en moyenne 138,46 points à 19 410,01 points, soit un repli de 0,71 %. Wall Street avait également terminé la séance en baisse, en raison de ventes bénéficiaires et surtout des inquiétudes suscitées par la crise mexicaine, notamment sur les banques américaines et sur les économies d'autres pays d'Amérique latine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en sur une baisse de 4,71 points à 3 862,03 points, soit un repli de 0,12 %. Initialement soutenue par les chiffres inférieurs aux prévisions de l'inflation américaine, la Bourse de Londres est retombée dans le rouge en fin de séance dans le sillage de Wall Street. L'indice Footsie a clôturé en baisse de 11 points à 3 049,4 points, soit un recul de 0,3 %. Francfort, est la seule des places a avoir terminé sur une hausse. La Bourse allemande bénificiant de la vigueur du deutschemark. L'indice DAX a gagné 0,49 % à 2 061,05 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/01	Cours au 10/01	var. en %
Paris CAC 40	1859,190	1849,130	—
New-York/DJ indus.	3866,740	3849,240	—
Tokyo/Nikkei	19501,500	19548,500	—
Londres/FT100	3060,400	3049,400	—
Francfort/Dax 30	2051,100	2061,050	—
Frankfort/Commer.	201,250	201,250	—
Bruxelles/Bel 20	1559,880	1553,880	—
Bruxelles/Général	1383,930	1378,610	—
Suisse/SBS	134,900	134,440	—
Amsterdam/Gé. Cbs	276,300	276	—
Madrid/Ibex 35	278	276,290	—
Stockholm/Affarsal	1279,080	1279,080	—
Hong Kong/Hang S.	7541,720	7392,750	—
Singapour/Strait t	2137,200	2145,690	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	12/01	11/01
Alcoa	88	87,37
Allied Signal	34,75	35
American Express	29,75	29,87
AT & T	48,62	48,25
Bethlehem	18,87	18,50
Boeing Co	47,37	47,12
Caterpillar Inc.	58,37	57,62
Chevron Corp.	44,25	44,12
Coca-Cola Co	49,12	49,25
Disney Corp.	45,50	46
Du Pont Nemours&Co	55,75	55,50
Eastman Kodak Co	47,75	47,50
Exxon Corp.	60,87	60,75
Gén. Motors Corp.H	34,62	34,37
Gén. Electric Co	50,75	51
Goodyear T & Rubbe	35,25	35,62
IBM	76,62	75,50
Intl Paper	77	77,50
J.P. Morgan Co	57,75	56,37
Mc Don Dougl	49,25	47,87
Merck & Co.Inc.	36,50	36,62
Minnesota Mng.&Mfg	53,12	52,62
Philip Moris	57	56,62
Procter & Gamble C	61,62	61,50
Sears Roebuck & Co	47,75	47,75
Texaco	60,87	60,50
Union Carb.	29,12	28,62
Utd Technol	64,12	63,75
Westingh. Electric	12,75	12,62
Woolworth	16,37	16,37

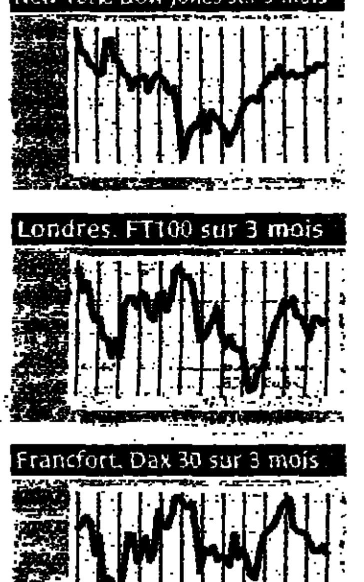


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/01	10/01
Allied Lyons	5,44	5,39
Barclays Bank	5,87	5,74
B.A.T. industries	4,50	4,48
British Aerospace	4,32	4,30
British Airways	3,80	3,86
British Gas	3,07	3,06
British Petroleum	4,25	4,15
British Telecom	4,01	4,07
B.T.R.	3,05	3,10
Cadbury Schweppes	4,31	4,22
Eurotunnel	3,04	3,13
Glaxo	6,90	6,74
Grand Metropolitan	3,81	3,85
Guinness	4,46	4,37
Hanson Plc	2,39	2,39
Great Ic	5,31	5,39
H.S.B.C.	6,82	6,55
Impérial Chemical	7,42	7,55
Lloyds Bank	5,56	5,38
Marks and Spencer	3,89	3,92
National Westminst	4,87	4,77
Peninsular Orienta	5,88	5,90
Reuters	4,30	4,30
Saatchi and Saatch	1,13	1,07
Shell Transport	6,96	7
Smithkline Beecham	4,68	4,60
Tate and Lyle	4,19	4,23
Univeler Ltd	11,61	11,65
Wellcome	6,97	6,86
Zeneca	8,82	8,80

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	11/01	10/01
Allianz Holding N	2400	2402
Basf AG	307,90	310
Bayer AG	348,40	350
Bay hyp&Wechselbk	401,50	399,50
Bayer Vereinsbank	435	441
BMW	759,50	768,50
Commerzbank	319,70	319,50
Continental AG	221	220
Daimler-Benz AG	750	755
Degussa	446	450
Deutsche Babcock A	200,50	201
Deutsche Bank AG	706	708,50
Dresdner BK AG FR	401,50	401
Henkel VZ	543	547
Hoechst AG	320	321,80
Karstadt AG	531	533
Kaufhof Holding	455,70	458
Linde AG	902	905
DT. Lufthansa AG	189	192
Man AG	403	408
Mannesmann AG	412	413,50
Mettallges AG	137,50	139,50
Preussag AG	435,80	440
Rwe	428,90	431
Schering AG	1006,50	1024
Siemens AG	642,90	646
Thyssen	283,50	285,50
Veba AG	515,50	520
Viag	491,50	492
Wellag AG	1000	1000

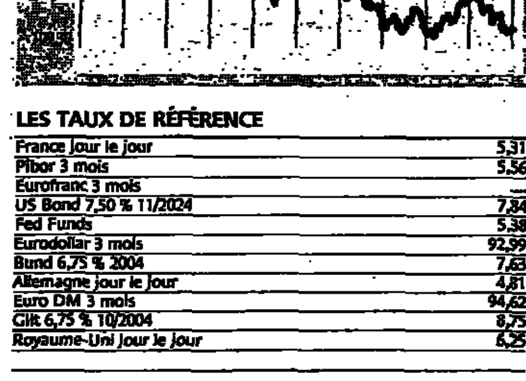


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse technique

L'échéance mars du notionnel et du Pibor étaient en hausse jeudi 12 janvier en début de séance. Si le Pibor continuait à profiter de la détente des taux courts et du redressement du franc, le notionnel subissait plutôt un mouvement technique, les intervenants étant dans l'incertitude sur l'évolution des taux longs. Les professionnels estiment qu'une clôture au-dessus de 110,38 pourrait renverser la tendance de fond baissière. Outre-Atlantique, sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les *bons du Trésor* à *30 ans, principale référence*, a terminé la journée, mercredi 11 janvier, à 7,83 % contre 7,86 % la veille. Il était tombé à 7,81 % après la publication des prix à la consommation, dont l'indice n'a augmenté que de 0,2 % en décembre, contre un gain de 0,3 % attendu.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France Jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	5,56
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,84
Fed Funds	5,38
Eurodollar 3 mois	92,99
Bund 6,75 % 2004	7,63
Allemagne jour le jour	4,81
Euro DM 3 mois	94,62
Gilt 6,75 % 10/2004	8,75
Royaume-Uni jour le jour	6,25

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux *au 11/01*	Taux *au 10/01*	Indice *(base 100 fin 93)*
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,90	7,90	99,87
Fonds d'État 5 à 7 ans	8,10	8,04	99,63
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,28	8,27	99,58
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,39	8,37	99,55
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,67	8,65	99,51
Obligations françaises	8,52	8,49	99,34
Fonds d'État à TME	−0,69	−0,67	99,95
Fonds d'État à TRE	−0,62	−0,52	99,90
Obligat. franç. à TME	−0,52	−0,59	99,63
Obligat. franç. à P3R	+0,15	+0,18	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	11/01	10/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,49	5,61
3 mois	5,87	5,99
6 mois	6,35	6,47
1 an	6,87	6,99
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,75	—
3 mois	5,93	—
6 mois	6,43	—
9 mois	6,75	—
1 an	6,93	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,30	—
Pibor Écu 6 mois	6,63	—
Pibor Écu 12 mois	7,19	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	144751	110,12	110,34	109,80	110,10
Juin 95	856	109,38	109,56	109,18	109,36
Sept. 95	113	108,60	108,64	108,60	108,80
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	32882	93,91	93,55	93,44	93,51
Juin 95	14445	93	93,04	92,94	93
Sept. 95	6571	92,72	92,75	92,65	92,72
Déc. 95	2755	92,46	92,49	92,41	92,47
ECU LONG TERME					
Mars 95	2969	80,18	80,34	80	80,18
Juin 95	—	—	—	—	79,92

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	19152	1855	1874	1855	1854
Février 95	784	1875,50	1876,50	1864	1863,50
Mars 95	858	1874	1889	1874	1872
Juin 95	394	1868	1869,50	1862	1853

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,313 | US/DM → 1,689 | US/¥ → 103,650 | DM/F ↗ 3,458 | £/F ↗ 8,301

Fléchissement du deutschemark

Le deutschemark cédait quelques fractions jeudi 12 janvier, dès le premiers échanges interbancaires, *cotant 3,4525 francs contre 3,4560 francs* et 3,4522 francs, la veille, selon le cours indicatif de la Banque de France. Il fléchissait également face à la peseta à 86,80 pesetas (contre 86,92) et à la lire à 1055,05 lires (contre 1060,45). Le dollar se raffermissait à 5,3032 francs, et 1,5358 deutschemark contre respectivement 5,3005 francs, et 1,5335 deutschemark dans les échanges interbancaires. Quelques heures plus *tôt*, à Tokyo, la tendance était également à la baisse, le billet vert s'échangeait à 99,80 yens.

	12/01	11/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,68
TOKYO : USD/Yens	103,65	103,65

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,2200	333	357
Ecu	6,5365	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,3070	5,0500	5,6500
Belgique (100 F)	16,7600	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	307,8200	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2640	3,0500	3,5200
Danemark (100 krd)	87,6700	83	93
Irlande (1 iep)	8,2050	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,2965	7,9500	8,8000
Grèce (100 drach.)	2,2210	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,8700	66	76
Suisse (100 F)	411,7200	394	418
Norvège (100 k)	78,8200	74	83
Autriche (100 sch)	49,0570	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9810	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3500	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7564	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3044	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,29	5,29	5,28	5,29
Yen (100)	5,31	5,32	5,33	5,33
Deutschmark	3,45	3,45	3,45	3,45
Franc Suisse	4,12	4,12	4,12	4,13
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,26	8,27	8,26	8,27
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,75	16,77	16,75	16,78
Dollar Canadien	3,74	3,75	3,74	3,75

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,56	5,80	6,28
Eurodollar	5,70	6,20	6,76
Eurolivre	5,98	6,40	6,93
Eurodeutschmark	4,93	5,06	5,28

L'OR

	cours 11/01	cours 10/01
Or fin (k. barre)	63700	63900
Or fin (en lingot)	64150	64200
Once d'Or Londres(am	374,10	375
Pièce française(20f)	371	370
Pièce suisse (20f)	374	370
Pièce Union lat(20f)	373	369
Pièce 20 dollars us	2580	2510
Pièce 10 dollars us	1350	1320
Pièce 50 pesos mex.	2405	2395

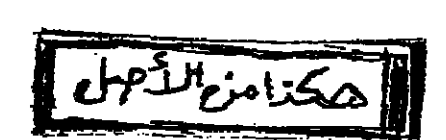
LE PÉTROLE

	cours 11/01	cours 10/01
Crude Oil (New York)	17,30	17,46

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/01	10/01
Dow-Jones comptant	—	—
Dow-Jones à terme	184,09	183,03
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	—
Cuivre à 3 mois	—	—
Aluminium comptant	—	—
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain	—	—
Etain à 3 mois	—	—
Zinc	—	—
Zinc à 3 mois	—	—
Nickel	—	—

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,68	4,70
Platine	405,50	405,50
Palladium	157,80	158,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,22	1,22
Maïs (Chicago)	2,32	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,52
Tourt. soja (Chicago)	155,30	155,60
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
Carc. porc (Chicago)	0,43	0,43
SOFTS		
Cacao (New York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	1745,99	1745,99
Sucre roux (Paris)	420,50	417
Coton (New York)	—	—
Jus d'orange (NY)	—	—

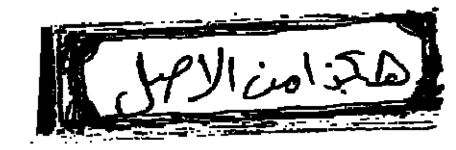


RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS

+0,26 %
CAC 40 : 1853,94

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	6220	6250	+ 0,48	6250
B.N.P. (T.P)	1010	1015	+ 0,50	1015
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	920	- 0,86	930
Renault (T.P.)	1789	1790	+ 0,06	1859
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1960	—	1980
Saint Gobain(T.P.)	1115	—	—	1161
Thomson S.A (T.P)	1085	1085	—	1085
Accor 1	547	548	+ 0,18	565
Air Liquide 1	707	712	+ 0,71	730
Alcatel Alsthom 1	458,50	459,60	+ 0,24	465
Alcatel Cable 1	432,90	429,50	- 0,79	455
Alspi 1	364,80	—	—	370
AGF-Ass.Gen.France	202,20	203,90	+ 0,84	220
Axa 1	235	237,90	+ 1,23	260
Bail Invest. 1	902	906	+ 0,44	910
Bancaire (Cie) 1	490	496,50	+ 1,33	550
Bque Colbert C2#	105,50	107	+ 1,42	102
Bazar Hot. Ville 2	530	—	—	510
Berger (M) 2	1460	—	—	1290
BIC 1	690	681	- 1,30	660
BIS 1	327,50	—	—	315
B.N.P. 1	247	246,60	- 0,16	265
Bollore Techno.1	462	468,50	+ 1,41	445
Bongrain 1	2855	2865	+ 0,35	2800
Bon Marche (Au) 1	898	891	- 0,78	875
Bouygues 1	515	516	+ 0,19	540
Canal + 1	831	829	- 0,24	885
Cap Gemini Sogeti1	162,90	163	+ 0,06	171
Carnaudmetalbox 1	187,10	187	- 0,05	182
Carrefour 1	2204	2206	+ 0,09	2260
Casino Guichard 1	147,50	141	- 4,41	162
Casino Guich.ADP 1	124,80	123	- 1,44	125
Castorama Dl (Li)1	655	658	+ 0,46	670
C.C.F. 1	202	202,90	+ 0,45	225
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	60	60,50	+ 0,83	60
Cegid (Ly) 1	417	422,90	+ 1,41	420
CEP Communication1	446	450	+ 0,90	460
Cerus Europ.Reun 1	86,70	87,40	+ 0,81	88
Cetelem 1	979	990	+ 1,25	970
CGIP 1	1128	1080	- 4,26	1210
Chargeurs 1	1125	1127	+ 0,18	1180
Christian Dior 1	403	404	+ 0,25	420
Ciments Fr Priv.B1	231	230	- 0,43	220
Clarins 1	436	437	+ 0,23	445
Club Mediterranee1	413,60	414	+ 0,10	440
Coflexip	247	247	—	245
Colas 1	870	861	- 1,03	900
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	219
Comptoir Moder. 1	1311	1310	- 0,08	1370
CPR Paris.Reesc. 1	332	330	- 0,60	355
Cred.Fon.France 1	775	776	+ 0,13	775
Credit Local Fce 1	385,10	386	+ 0,23	390
Credit Lyonn.CIP 1	411	414	+ 0,73	445
Credit National 1	396	392	- 1,01	405
CS(ex.CSEE)1	346,50	344	- 0,72	345
Damart 1	5510	5510	—	5430
Danone (ex BSN) 1	738	745	+ 0,95	790
Dassault-Aviation1	429	429	—	415
Dassault Electro 1	392	385	- 1,79	365
De Dietrich 1	2660	2680	+ 0,75	2850
Degremont 1	370	370	—	415
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	67,75	67,90	+ 0,22	67
DMC (Dollfus Mi)1	309	—	—	300
Docks France 1	660	655	- 0,76	665
Dynaction 1	135	138	+ 2,22	137
Eaux (Gle Des) 1	496	498	+ 0,40	540
E.B.F 1	896	900	+ 0,45	855
Ecco 1	596	585	- 1,85	620
Eiffage 1	801	800	- 0,12	800
Elf Aquitaine 1	361,50	363,50	+ 0,55	395
Eridania Beghin 1	719	719	—	715
Essilor Intl 1	729	730	+ 0,14	750
Essilor Intl ADP 1	489	490	+ 0,20	480
Esso 1	711	711	—	705
Eurafrance 1	1665	1659	- 0,36	1610
Euro Disney 1	11,40	10,50	- 7,89	10,50
Euro RSCG W.W 1	544	—	—	550
Europe 1-1	1430	1425	- 0,35	1470
Eurotunnel 1	25,70	26,80	+ 4,28	24
Filipacchi Medias1	893	885	- 0,90	940
Finextel 1	88,50	88,50	—	95
Fives-Lille 1	450	—	—	480
Fromageries Bel 1	4698	4629	- 1,47	4460
Galeries Lafayet.1	2280	—	—	2300
GAN 1	257,40	257,40	—	275
Gascogne (B) 1	502	504	+ 0,40	480
Gaz et Eaux 1	1753	1769	+ 0,91	1700
Geophysique 1	308	309,80	+ 0,58	295
G.F.C. 1	390	—	—	395
Groupe Andre S.A.1	520	510	- 1,92	510
Groupe De La Cite1	755	760	+ 0,66	775
GTM-Entrepose 1	382	383	+ 0,26	355
Guilbert 1	455,60	464,50	+ 1,95	455
Guyenne Gascogne 1	1310	1310	—	1370
Havas 1	405	403,50	- 0,37	435
I.D.I.A 1	157	157	—	151
Imetal 1	503	504	+ 0,20	515
Immeubl.France 2	405	407	+ 0,49	410
Immob.Phenix 1	49,50	—	—	46
Ingenico 1	88	86,30	- 1,93	85
Interbail 1	359,90	357	- 0,81	365
Intertechnique 1	544	539	- 0,92	490
Jean Lefebvre 1	329,90	330	+ 0,03	330
Klepierre 1	555	—	—	550
Labinal 1	685	687	+ 0,29	700
Lafarge Coppee 1	360,80	363	+ 0,61	395
Lagardere (MMB) 1	124	124	—	130
Lapeyre C1	262	265	+ 1,15	275
Lebon 2	294,70	—	—	280
Legrand 1	6280	6320	+ 0,64	6620
Legrand ADP 1	4260	—	—	4350
Legris indust. 1	310	307	- 0,97	350
Locindus 1	860	862	+ 0,23	870
LVMH Moet Vuitton1	818	820	+ 0,24	865
Lyonnaise Eaux 1	447	444,90	- 0,47	470
Marine Wendel 1	354,90	351	- 1,10	345
Matra-Hachette 1	116	113,50	- 2,16	120
Metaleurop 1	75,45	76,40	+ 1,26	73
Metrologie Inter.1	21,20	20,95	- 1,18	14,50
Michelin 1	189,60	190,10	+ 0,26	199
Moulinex 1	103,50	103,60	+ 0,10	104
Navigation Mixte 1	981	982	+ 0,10	950
Nord-Est 1	128,50	128,50	—	133
Nordon (Ny) 2	402	—	—	450
NRJ # 1	528	530	+ 0,38	525
Olipar 1	9,50	9,80	+ 3,16	9
Oreal 1	1077	1086	+ 0,84	1130
Paribas 1	341	341,50	+ 0,15	370
Pechiney CIP 1	336	345	+ 2,68	355
Pechiney Intl 1	160	159	- 0,63	160
Pernod-Ricard 1 ■	301,30	304,50	+ 1,06	330
Peugeot 1	728	729	+ 0,14	750
Pinault-Prin.Red.1	935	970	+ 3,74	945
Plastic-Omn.(Ly) 1	530	534	+ 0,75	560
Poliet	363	360	- 0,83	360
Primagaz 1	826	825	- 0,12	855
Promodes 1	1000	999	- 0,10	1090
Publicis 1	405,50	403	- 0,62	435
Radiotechnique 1	537	550	+ 2,42	515
Remy Cointreau 1	186,10	191	+ 2,63	197
Renault 1	169,80	174	+ 2,47	176
Rexel 1	677	685	+ 1,18	720
Rhone Poulenc A 1	126,80	127,80	+ 0,79	130
Rochette (La) 1	56,10	56,10	—	57
Roussel Uclaf 1	659	660	+ 0,15	640
Rue Imperiale(Ly)1	3515	—	—	3370
Sade (Ny) 1	179	179	—	173
Sagem 1	2600	2590	- 0,38	2660
Saint-Gobain 1	598	602	+ 0,67	635
Saint-Louis 1	1341	1345	+ 0,30	1400
Salomon (Ly) 1	2090	—	—	2090
Salvepar (Ny) 2	435	435	—	390
Sanofi 1	248,70	251,70	+ 1,21	250
Sat 2	1946	1949	+ 0,15	1950
Saupiquet (Ns) 1	1211	—	—	1200
Schneider 1	356,40	358,70	+ 0,65	370
SCOR S.A 1	117,10	117,10	—	119
S.E.B.1	537	540	+ 0,56	525
Sefimeg 1	367	367	—	375
Selectibanque 1	158	155,20	- 1,77	155
SFIM 2	860	850	- 1,16	810
SGE 1	197,50	199,50	+ 1,01	194
Sidel 1	1022	1025	+ 0,29	1060
Simco 1	432	430	- 0,46	445
S.I.T.A 1	683	695	+ 1,76	695
Skis Rossignol 1	1871	1871	—	2000
Sligos 1	363	374,80	+ 3,25	340
Societe Gale A 1	554	554	—	585
Sodexho 1	859	862	+ 0,35	880
Sommer-Allibert 1	1648	1648	—	1700
Sophia 1	419	419	—	405
Sovac 1	375	372,20	- 0,75	390
Spie Batignolles 1	269	263	- 2,23	255
Strafor Facom 1	600	605	+ 0,83	600
Suez 1	245,20	244	+ 0,33	255
Synthelabo 1	217	216,20	- 0,37	220
Technip S.A. 1	251,50	253	+ 0,60	245
Thomson-CSF 1	160	160	—	168
Total 1	311,30	311	- 0,10	330
UAP 1	137,20	137,30	+ 0,07	151
UFB Locabail 1	396,50	—	—	420
UGC DA (M) 1	194,50	—	—	195
Ugine S.A 1	381	380	- 0,26	370
UIC 1	280	280,20	+ 0,07	285
UIF 1	420	429,90	+ 2,36	445
UIS 2	215,10	215,30	+ 0,09	220
Unibail 1	482,90	480	- 0,60	480
Union Assur.Fdal 1	507	502	- 0,99	565
Valeo 1	257	257,30	+ 0,12	255
Vallourec 1	253,50	250	- 1,38	260
Via Banque 1	358	355	- 0,84	385
Worms & Cie 1	248	249	+ 0,40	255
Z Gr.Zannier #Ly 1	147,80	145	- 1,89	147
Zodiac 1	2285	2275	- 0,44	2250
Elf Gabon 1	1021	1021	—	1000

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN AMRO Holding 1	186,10	186,50	+ 0,21	187
American Barrick 1	112,80	118,10	+ 4,70	117
American Express 1	158,90	—	—	160
Anglo American 1	279,90	280	+ 0,04	310
Amgold 1	487	501	+ 2,87	555
A.T.T. 1	259	257,90	- 0,42	280
Banco Santander 1	193,10	—	—	215
B.A.S.F. 1	1075	1080	+ 0,47	1100
Bayer 1	1203	1207	+ 0,33	1270
Blenheim Group 1	20,60	20,80	+ 0,97	21
Buffelsfontein 1	42,45	45	+ 6,01	49
Chase Manhattan 1	180	182,50	+ 1,39	186
Daimler Benz 1	2585	—	—	2630
De Beers 1	119,50	122	+ 2,09	124
Deutsche Bank 1	2445	2450	+ 0,20	2500
Dresdner Bank 1	1385	1385	—	1390
Driefontein 1	74,90	76	+ 1,47	78
Du Pont Nemours 1	294,60	—	—	300
Eastman Kodak 1	254,50	254,80	+ 0,12	255
East Rand 1	6,45	6,65	+ 3,10	7
Echo Bay Mines 1	53	54,50	+ 2,83	57
Electrolux 1	262,70	266	+ 1,26	270
Ericsson 1	306,50	306,90	+ 0,13	303
Exxon Corp. 1	322	322,90	+ 0,28	335
Ford Motor 1	151	151,70	+ 0,46	146
Freegold 1	69,50	71,05	+ 2,23	79
Gencor Limited 1	18	17,90	- 0,56	19
General Electric 1	268,90	274	+ 1,90	275
General Motors 1	222,80	223	+ 0,09	210
Generale Belgique1	355	—	—	365
Grd Metropolitan 1	32,70	33,50	+ 2,45	35
Guinness Plc 1	37	36,90	- 0,27	38
Hanson Plc 1	20,10	—	—	19,50
Harmony Gold 1	45,50	47,30	+ 3,96	50
Hewlett-Packard 1	551	—	—	535
Hitachi 1	52,50	52,30	- 0,38	52
Hoechst 1	1125	1124	- 0,09	1130
I.B.M 1	406,90	404,80	- 0,52	400
I.C.I 1	61,45	—	—	64
I.T.T. 1	465	465	—	455
Ito Yokado 1	276,90	280	+ 1,12	280
Matsushita 1	83,90	84	+ 0,12	86
Mc Donald's 1	154,40	155,80	+ 0,91	157
Merck and Co 1	194,80	198,30	+ 1,80	210
Minnesota Mining 1	286	283,70	- 0,80	285
Mitsubishi Corp. 1	67,80	—	—	70
Mobil Corporat. 1	453,70	—	—	455
Morgan J.P. 1	306	301,70	- 1,41	300
Nestle SA Nom.1	4985	4943	- 0,84	5100
Nippon MeatPacker1	70	—	—	71
Norsk Hydro 1	202,80	201	- 0,89	210
Petrofina 1	1567	1569	+ 0,13	1570
Philip Morris 1	303	301,20	- 0,59	305
Philips N.V 1	160,50	162	+ 0,93	161
Placer Dome Inc 1	108	111,60	+ 3,33	111
Procter Gamble 1	326	—	—	340
Quilmes 1	237,10	—	—	235
Randfontein 1	51,30	52,40	+ 2,14	60
Rhone Poul.Rorer 1	193,10	195,60	+ 1,29	199
Royal Dutch 1	573	576	+ 0,52	580
R T Z 1	66	65,10	- 1,36	69
Saatchi & Saatchi1	9,10	8,30	- 8,79	12
Sega Enterprises 1	304,70	—	—	305
Saint-Helena 1	45,50	46,50	+ 2,20	52
Schlumberger 1	270	271	+ 0,37	275
SGS Thomson Micro.	140	139,30	- 0,50	119
Shell Transport 1	58	58,35	+ 0,60	59
Siemens 1	2249	2233	- 0,71	2220
Sony Corporation 1	293	291	- 0,68	300
Sumitomo Bank 1	98,50	—	—	101
T.D.K 1	251	—	—	260
Telefonica 1	60,50	—	—	63
Toshiba 1	36,80	—	—	38
Unilever 1	622	626	+ 0,64	625
Unit.Technologie 1	341,10	337,80	- 0,97	335
Vaal Reefs 1	435	445	+ 2,30	480
Volkswagen A.G 1	1426	—	—	1490
Volvo (act.B) 1	99	96,10	- 2,93	98
Western Deep 1	182	189	+ 3,85	215
Yamanouchi 1	108,20	—	—	110
Zambia Copper 1	3,93	3,95	+ 0,51	3,93

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 12 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,701
CEPME 8,5% 88 CA	101,70	4,541
CEPME 9% 89 CA#	103,35	3,600
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,005 ↓
CFD 9,7% 90 CB	108,08	9,062 d
CFD 8,6% 92 CB	—	7,917
CFF 10% 85-95 CA#	106,03	2,247
CFF 9% 88-97 CA#	102,84	2,490
CFF 10,25% 90 CB#	109,01	8,509
CLF 8,9% 88 CA#	102,85	5,584
CLF 9% 88-93/98 CA#	—	3,507
CNA 9% 4/92 CB	—	6,238
CRH 8,6% 92-93-94 CB	100,50	4,642 d
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,98	7,289
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,83	7,799
EDF 8,6% 92 CA#	101,79	6,550
Em.Etat10,26%86 CA	103,10	8,602 d
Emp.Etat 6% 7/93 CA	96,71	2,959
Finansder 9% 91 CB#	103,65	1,159
Finansd.8,6% 92 #CB	101,85	8,247
Floral9,75% 90 CA#	—	4,595 ↓
OAT 8,70% 5/95 CA#	100,88	5,530
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,90	9,317
OAT 5,50% 6/97 CA#	102,36	4,681
OAT 9,90% 12/97 CA#	106	0,814
OAT 88-95 TME CA	100,10	6,366 ↑
OAT 9/1998 TRA	—	1,894
OAT 9,50% 88-98 CA#	105,01	5,232 d
OAT TMB 01/99 CA	99,35	5,609
OAT 8,125% 99 CA#	100,81	5,164
OAT 8,50% 90/00 CA#	102	6,753 o
OAT 9/00 TRA CA	102,09	2,502 d
OAT 10% 5/00 CA#	108,19	6,301
OAT 01 TME CA	99,15	6,366 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,06	1,118
OAT 8,50% 19 CA#	99,29	1,840
OAT 8,50% 92-23 CA#	99	6,101
PTT 11,2% 85 CB#	103,50	1,326 ↑
SNCF 8,8% 87-94 CA	101,50	8,294
Lyon Eaux 6,5% 90 CV	800	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	466	455
Bains C.Monaco 2	650	641
B.N.P.Intercont.2	271,90	—
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,50	18,40
Cambodge	850	—
Carbone Lorraine 2	606	620
CBC 1	244,50	245,50
Centenaire Blanzy	501,70	—
Ceragen Holding	37,50	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	322	—
C.I.T.R.A.M. (B)	2121	—
Cpt Lyon Alem.2	362	—
Concorde-Ass Risq.2	820	805
Cpe Vaillond ex.CMP	13	—
Credit Gen.Ind.	23,10	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	612	—
Eaux Bassin Vichy	2501	—
Ecia 1	685	685
Em.Mag. Paris	4490	—
Eridania Beghin CI	645	—
Fidei(exImmofice)2	143,20	—
Finalens	355	—
F.I.P.P.	111	—
Fonciere (Cie)	515	—
Fonciere Euris	193,90	—
Foncina #	489	—
France I.A.R.D.	548	—
France S.A 1	765	761
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	300	299
Genefim	179	180
Gevelot	1075	—
G.T.I (Transport)2	402	—
Immobail 2	303,10	303,10
Immobanque 2	800	766
Im.Marseillaise 2	5590	—
Invest.(Ste Cle.)	1450	—
Lille Bonnieres	1596	—
Locafinanciere	455	—
Louvre 1	215	—
Lucia	94,95	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	178	—
Metal Deploye	400	—
Mors 2 #	17	17
Navigation (Nle)	88	—
Origny-Desvroise	1301	—
Monoprix a echang.	1457	—
Paluel-Marmont	375	—
Pap.Clairefont(Ny)	800	—
Parfinance 2	195	—
Paris Orleans	245	—
Piper Heidsieck	800	—
Porcher	242,10	—
Promodes (CI)	738	—
Rochefortaise Com.	198	—
Rosario 2	210	—
Rougier #	788	799
S.A.F.I.C Alcan	301	—
Saga	424,40	—
Salins du Midi 2	470	470
Savoisienne (M)	157	—
Silic 2	690	690
S.I.P.H.	192	—
Sofal	300	—
Soffo	300	—
Sofitam act.a reg.	75,15	—
Sofragi	3849	—
Soudure Autogene	930	—
Sovabail	400	—
Taittinger 1	2200	2200
Tour Eiffel	318	—
Byo 2	283	286
Vicat 2	501	520
Virax	123	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 12 JANVIER

VALEURS	Cours préced.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	54	54
AFE 2 # ◆	439	439
Agle 2	250	251
Alain Manoukian 2#	100,40	99,75
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Altran Techno 1 #	470	480
Arnault Assoc. # ◆	441	441
[illegible]	267	267
B.A.C. ◆	28,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	621	621
[illegible] (M) ◆	455	455
Bque Tarneaud (B)# ◆	201	201
Bque Vernes ◆	640	640
[illegible] # ◆	360	360
B.I.M.P. ◆	98,35	98,35
[illegible] (Ly) 1 #	442,10	445
Boisset (Ly) # ◆	280	280
[illegible] (Ns) 1	560	590
But S.A. 2	879	875
[illegible] S.A 1	679	678
CDA-Cie des Alpes2	168	167,90
C.E.E 2# ◆	418	418
CEGEP # ◆	165	165
Cermex 2 # (Ly) ◆	338	338
CFIPE(exCAN part)2 ◆	92	92
CFPI ◆	259	259
Christ Dalloz 2 # ◆	700	700
Change Bourse (M) ◆	234	234
Cipe France Ly 2 #	700	715
C.N.I.M 1 ◆	882	882
Codetour ◆	260	260
Comp.Euro.Tele-CET ◆	160	160
Conflandey S.A. ◆	369	369
C.A. de la Brie 2	346	354
C.A.Gironde (B) ◆	431	431
C.A.Haute Normand.	400	400
C.A.Ille & Vilaine	328	327,50
C.A.Indre et Loire ◆	302,50	302,50
C.A. Paris IDF 1	840	840
C.A.de l'Isere Ly ◆	373	373
C.A.Loire Atl.(Ns)	348	348
C.A.Loire H.Loire ◆	315	315
C.A. du Loiret CCI ◆	469	469
C.A.Morbihan (Ns) ◆	344	344
C.A.du Nord (Li)	450	440
C.A. Oise CCI ◆	255	255
C.A.Pas de Calais ◆	415	415
C.A. Somme CCI 2	238	238
C.A.Toulouse (B) ◆	343	343
Chaine et Trame #	555	555
C.A. Midi CCI#(Ly) ◆	185	185
Credit de l'Est ◆	385	385
Creeks ◆	100	100
Dapta-Mallinjoud 2	129,80	129,80
Darnal Expans.ora2	58,50	59,30
Dauphin OTA ◆	290	290
Delta Prot.# C2 Ly	279,90	278
Desquenne Giral ◆	160	160
Devanlay 2	930	870
Deveaux (Ly)	590	580
Devernois (Ly) ◆	420	420
Ducros Serv.Rapide ◆	97	97
Eco Trav. Tempo 1	295	294,90
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1	34	31,80
Emin-Leydier # (Ly)	539	509
Europ.Extinc.(Ly)#	265	272
Europ Propulsion 2	289	288
Expand 2	320	320
Factorem ◆	470	470
Fameley # 2 ◆	279	279
Finabail 2	134	133
Finacor 2	135	137
Fininfo ◆	465	465
Fructivie 1	609	603
Gautier France 2#	358	358
Gel 2000 2	103	113,20
GFI Industries # ◆	342	342
Girodet # (Ly) ◆	66	65
GLM S.A. ◆	390	390
Grandoptic.Photo #	392	385
Gpe Guillin # Ly	117,80	122,90
Kindy #	200	200
Guerbet 2	290	292
Hermes internat.1#	562	558
Hurel Dubois ◆	439	439
ICBT Groupe # 2	172	171,30
I.C.C. 2 ◆	185	185
Idianova ◆	65	65
Immob.Hotel. 2 #	190,50	190
Installux (Ly)2#	509	515
Int. Computer # ◆	146	146
Invest.Paris 1 ◆	126	126
IPBM 2 ◆	67	67
J.Clairbois(Ly) ◆	114,80	114,80
Lambert-Riviere ◆	453,20	453,20
M6-Metropole TV 2	315	312,50
Manitou 2#	310,50	325
Manutan ◆	439	439
Marie Brizard 2 ◆	1275	1275
Maxi-Livres/Profr.	432	432
Mecadyne ◆	171	171
Mecelec 2 # (Ly) ◆	126,50	126,50
MGI Coutier 2#	540	530
Michel Thierry# 2	757	757
Monneret Jouet # ◆	97	97
Naf-Naf 1#	193	190
Norbert Dentres.2#	325	322
N.S.C Schlum.2 Ny ◆	1049	1049
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	690	690
Onet ◆	1103	1103
Orsan 2	220	220
Paul Predault #	191	190,50
P.C.W. 2 #	97	95
Petit Boy # ◆	106	106
Pier Import ◆	96,50	96,50
Pochet 2 ◆	1128	1128
Poujoulat Ets (Ns) ◆	213	213
Radiall 2# ◆	300	300
Rallye(Cathiard)Ly	151,10	153
Reydel Indust.Li 2	880	880
Robertet #	1105	1110
Rouleau-Guichard 2 ◆	415	415
Securidev 2 #	119	117,50
Sediver 2 #	220	215
Seribo 2	449,50	449
Siparex (Ly) #	80	80
Smoby (Ly) 2	515	510
Sofco (Ly) ◆	160	160
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	125	121,20
Sogeparc (Fin) 1	636	632
Sopra 2 ◆	289	289
Spir Communication	564	560
Steph.Kelian # ◆	124	124
Sylea 2	435	438,50
Teisseire-France ◆	221,80	221,80
TF1-1	492	491
Thermador Hold(Ly)	390	385
Trouvay Cauvin 2#	150,40	150,50
Unilog 2	262	260
Union Fin.France 1	530	520
Via Credit(Banque) ◆	185	167,10
Viel et Cie #	167	172
Vilmorin et Cie#2	360	368
Virbac	550	550

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 11 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34392,46	34392,45
Actimonétaire D	32852,25	32852,08
[illegible]	7648,57	7643,14
Amplia	107629,44	107629,44
Amplitude Monde D	711,40	690,68
Antigone Trésorerie	292666	292666
Arbitr. Court Terme	8765,72	8765,72
[illegible] Première	34612,52	34612,52
[illegible]	1143,31	1143,31
Atout Amérique	100,79	98,33
Atout Asie	101,20	99,73
Atout Futur C ●	960,36	932,39
Atout Futur D	523,25	510,39
[illegible] D	508,65	496,24
[illegible]	1454,47	1412,11
[illegible]	1859,19	1793,52
[illegible] PEA	146,95	142,67
Cadence 1	1026,23	1006,18
Cadence 2	1035,04	1014,89
Cadence 3	1012,77	1002,74
Capimonétaire	7499,55	7498,59
[illegible]	7311,45	7239,86
[illegible]	1515,60	1493,20
[illegible]	1142,75	1109,47
[illegible]	1546,38	1517,55
[illegible]	4256,99	4240,63
[illegible]	1451,73	1453,31
Créd.Mut.Ep.Cour.T	785,35	785,35
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	92,97	90,48
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	90,69	88,26
Créd.Mut.Ep.J	20894,66	20894,66
Créd.Mut.Ep.long.T	205,66	200,35
Créd.Mut.Ep.Monde	1115,47	1085,62
Créd.Mut.Ep.Quatre	1057,73	1029,42
Diézé	1570,73	1547,44
Ecocic	1180,86	1146,47
Ecupar	126,01	122,34
Ecur. Actions futur	188,52	183,03
Ecur. Capicourt ◆	199,12	198,52
Ecur. Capitalisation	195,25	193,32
Ecur. Distrimonétaire ◆	10110,50	10110,50
Ecur. Expansion ◆	294652,47	293478,56
Ecur. Géovaleurs	2647,73	2570,61
Ecur. Investissement ◆	160,39	155,72
Ecur. Monépremière	10176,11	10176,11
Ecur. Monétaire	11856,84	11856,84
Ecur. Trésorerie	291,74	291,74
Ecur. Trimestriel ◆	1921,53	1902,50
Elanciel D ◆	117,91	114,45
Eucash ◇	851726,25	851726,25
Emergence Poste D	99,19	96,30
Energia	334,03	378,58
Eparcic	4390,79	4390,79
Eparcourt-Sicav ◆	202,27	201,77
Epargne-Unie	1439,95	1404,86
Eufi Cash capi ◆	9442,47	9442,47
Euro Solidarité	1140,80	1129,50
Eurocic Leaders	1217	1181,55
Eurodyn	1401,97	1367,79
Euro Gan	7765,26	7466,68
Fonsicav	17624,49	17589,51
France-gan	12988,46	12488,90
France Garantie ◆	259,39	258,87
France Obligations	456,83	452,21
Francic ◆	486,27	472,11
Francic Pierre	113,46	110,16
Francic-Régions	1384,63	1344,30
GAN Rendement	5067,73	4992,84
Gestilion	17734,55	17734,55
Horizon	1483,85	1440,63
HLM Monétaire	16937,59	16937,89
Indicia ◆	1087,26	1060,55
Indus.Fse.Court.T ◆	1534,12	1795,14
Intersys D	107,49	107,22
Interepar ◆	104530,94	101457,22
Interoblig	5541,09	5486,22
Intersélection Fce	530,35	519,66
Japacic ◆	176,22	171,09
Jeunepargne ◆	327,59	322,75
Latitude C ◆	2771,85	2697,80
Lion Association	11381,11	11381,11
Lion Institution	35433,89	35345,53
Lionplus	1166,55	1143,69
Lion Trésor	2149,45	2128,17
Livret Bourse Inv.	586,25	569,17
Livret Portefeuil.	775,40	750,87
Méditerranée	211,22	207,11
Mensuel C/C	[illegible]	12203,67
Meneden	33927,53	32927,53
Moné-Dis	12116,55	12116,55
Moné J	10528,22	10528,22
Monévalor	49312,13	49312,13
Mutualité dépôts ◆	16275,31	16242,82
Natio Court Terme	12793	12793
Natio Court Terme2	346647	346647
Natio Epargne	21059,54	21049,55
Natio Ep. Capital	13036,74	12927,66
Natio Ep. Croissance	1925,54	1897,78
Natio Ep. Obligations	224,25	220,27
Natio Epargne Retraite	125,22	122,57
Natio Epargne Trésor	9572,53	9551,54
Natio Epargne Valeur	476,11	466,77
Natio France Index	1000,02	980,41
Natio Immobilier	1231,55	1207,40
Natio Inter	1676,80	1643,92
Natio Monétaire	5017,37	5012,36
Natio Opportunités	140,27	137,52
Natio Patrimoine	1351,27	1324,77
Natio Perspectives	1143,58	1121,16
Natio Placements	71335,07	71335,07
Natio Revenus	1011,08	1001,07
Natio Sécurité	11440,98	11440,98
Natio Valeurs	900,88	883,22
Nippon-Gan	7059,41	6787,89
Nord Sud Dévelop. ◆	1882,30	1878,54
Oblicic-Mondial	2927,03	2883,77
Oblicic-Régions ◆	1065,75	1050
Oblifutur	3244,97	3184,47
Oblig. tres caté.	205,21	202,18
Obliffon	1611,48	1595,52
Oblisécurité Sicav	15694,77	15694,77
Oblitys D	509,69	502,16
Oraction	1454,63	1419,15
Pervalor	579	567,65
Plénitude D	146	141,75
Poste Croissance C ◆	3248,62	3245,37
Poste Gestion C ◆	40019,18	40019,18
Première Oblig. C	11682,56	11682,56
Première Oblig. D	10873,93	10868,55
Prévoy. Ecureuil	97,79	96,82
Priv'Associations	35397,50	35397,50
Proficuis	912,17	895,16
Rentacic ◆	161,12	158,74
Revenus Trimestr. ◆	5139,17	5088,29
Revenu-Vert	1120,75	1099,85
Sécuricic	2079,39	2079,39
Sécuri-Gan	12435,59	12191,75
Sécuritaux	1670,35	1670,35
Sensivalor	31547,54	31547,54
SEVEA ◆	102,84	100,33
SFI-CNP Assur	720,45	699,47
S.G. France opport. C	1415,55	1387,79
S.G. France opport. D	1402,65	1375,15
S.G. Monde opport. C	953,94	935,24
S.G. Monde opport. D	953,94	935,24
Sicav Associations	2209,29	2209,29
Sicav 5.000	472,45	459,81
S.I. Est	1287,96	1250,45
Slivafrance	750,34	730,26
Slivam	424,10	412,75
Slivarente	212,18	208,02
Slivinter	504,86	491,35
Sogenfrance C	1290,41	1265,11
Sogenfrance D	1226,97	1202,91
Sogépargne	293,81	290,90
Sogevar	1101,81	1080,21
Soginter	1553,79	1523,32
Soleil Investissements	664,71	639,14
Solstice D ◆	2229,78	2224,22
State Street Act. Eur ◆	11983,92	11691,63
State Street Act. Frce ◆	11167,34	10894,97
St. Str. Act.Japon ◆	1473,86	1437,91
State Street Emer. Mts ◆	1489,02	1438,17
St.Street OAT Plus ◆	12228,54	12107,47
Stratégie Actions	953,59	916,91
Stratégie Rendement	1598,59	1548,27
Synthesis	12830,31	12578,74
Techno-Gan	6433,02	6185,60
Thésora D	780,49	772,76
Trésor Plus	1532,33	1517,16
Trésor Trimestriel	999,23	989,34
Trésoricic	158794,96	158794,96
Trilion	5029,69	4965,14
Uni-Associations ◇	119,20	119,20
Uni-Foncier	1254,37	1223,78
Unifrance	592,34	577,89
Uni-Garantie C	1400,42	1374,31
Uni-Garantie D	1304,99	1280,66
Uni Régions	1458,73	1423,15
Univar ◇	280,52	280,52
Univers Actions	1541,14	1503,55
Univers Obligations	1920,23	1884,43
Valorg ◆	2255,85	2253,60
Valreal	32155,45	32139,38
Winterthur St-Honoré	236,08	225,37

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

PHYSIOPATHOLOGIE
L'infection par le virus du sida n'est pas une infection latente mais un processus dynamique au cours duquel des milliards de particules virales sont produites chaque jour. Cette découverte, qui va à l'encontre de nombreuses idées établies, fait l'objet, dans la livraison du jeudi 12 janvier de la revue britannique *Nature*, d'articles originaux de deux équipes américaines.

● LES RÉSULTATS obtenus par ces chercheurs, qui ont observé l'impact de nouvelles et puissantes substances médicamenteuses antivirales sur l'organisme de malades atteints du sida, devraient notablement améliorer la compréhension de cette maladie.

● ILS APPORTENT de nouvelles clefs permettant de mieux saisir la manière dont cette infection virale parvient à se développer au sein de l'organisme humain.

De nouvelles armes contre l'infection par le virus du sida

Les chercheurs s'étaient dès le début trompés dans la manière d'aborder l'infection chez les patients : l'administration précoce d'un cocktail de nouveaux médicaments fait naître l'espoir de traitements efficaces

LA COMPRÉHENSION du sida dans le monde scientifique et médical devrait être totalement bouleversée par deux études publiées jeudi 12 janvier par *Nature*. Ces études montrent, schématiquement, que l'infection par le VIH-1 (virus d'immunodéficience humaine de type 1) n'est pas une infection latente au cours de laquelle le virus échappe à l'attention du système immunitaire.

nature

le Monde

Au contraire, même chez les personnes ne présentant pas de symptômes du sida, l'infection par le VIH est un processus dynamique au cours duquel des milliards de particules virales sont produites chaque jour – pour être instantanément détruites par le système immunitaire, lequel, même chez des patients très atteints, demeure très actif. Ce simple fait va à l'encontre de bien des idées établies concernant le sida, et fait naître l'espoir de traitements efficaces.

Cette découverte résulte des expérimentations et des essais cliniques à partir d'une nouvelle génération de médicaments actifs. L'un d'entre eux, la névirapine ou NVP, bloque la transcriptase inverse, enzyme que le virus utilise pour recopier son propre matériel génétique dans la cellule qu'il infecte. Deux autres substances – désignées par les codes ABT-538 et L. 735,524 – inactivent les enzymes dont le virus se sert pour synthétiser son enveloppe protéique.

Les cellules infectées deviennent la cible des « tueurs patentés » du système immunitaire, les lymphocytes T (tueurs) cytotoxiques (LTc) qui les identifient et les détruisent avec leur stock de virus. Dans l'un des articles, l'équipe du docteur George M. Shaw, du département d'hématologie et d'oncologie à l'université de Birmingham (Alabama), évalue l'activité des trois médicaments. Dans un article parallèle, mais indépendant, l'équipe du docteur David D. Ho, du Aaron Diamond AIDS Research Center (New York University School of Medicine), se consacre seulement à l'un des trois, l'ABT-538. Mais la convergence des résultats de ces études indépendantes est telle que leurs conclusions n'en font qu'une.

LE RENOUVELLEMENT DU VIRUS

Ces médicaments ont une activité anti-VIH beaucoup plus spécifique que tous les médicaments utilisés auparavant. Ils sont si puissants qu'ils réduisent de moitié le nombre de virus circulants et de cellules infectées chez un patient en deux jours seulement. Malheureusement, les virus résistants au médicament reprennent le dessus en quelques semaines. Cette réduction spectaculaire s'accompagne d'une réascension rapide du nombre des lymphocytes CD4, principales cibles du VIH dans le sang. Le message issu de la recherche est clair, mais il est à la fois surprenant et remarquable : il signifie que l'infection au long cours par le VIH-1 n'est possible qu'en raison du renouvellement constant du virus. Chaque patient atteint par le sida fabrique chaque jour de cent millions à un milliard de particules virales, soit un tiers de la charge virale totale. Presque tous ces virus sont détruits immédiatement par des anticorps et des globules blancs particuliers : les macrophages.

Une « armée » de lymphocytes Tc détruit les cellules chargées de générations de virus encore en gestation. L'efficacité du système immunitaire se mesure au fait que rien ne laisse entrevoir l'existence de ce combat incessant et titanesque – encore moins sa férocité et son ampleur. Ce calme apparent a induit en erreur les cliniciens et les chercheurs, car les progrès de la maladie ne laissent rien paraître des phénomènes réellement à l'œuvre.

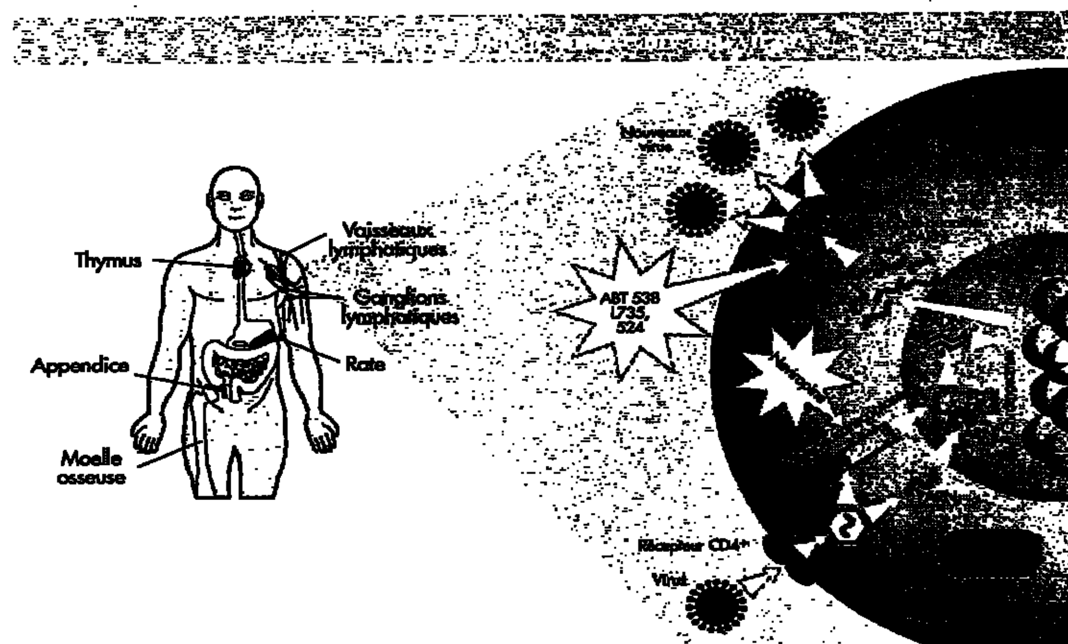


Illustration: Nicola Barker, Susanna Fox, nature

Les deux équipes américaines ont pu mener leurs expériences grâce au développement par l'industrie pharmaceutique de nouvelles substances thérapeutiques visant à bloquer la réplication du VIH au sein de l'organisme.

L'un des enseignements de ces travaux tient à la mise en évidence du rôle essentiel joué dans le développement [illegible]

Finalement, il est apparu que les chercheurs se trompaient depuis le début, sur le site au niveau duquel il fallait agir. En 1993, l'équipe du docteur Anthony Fauci, des Instituts nationaux américains pour la santé de Bethesda (Maryland), et celle du docteur Ashley T. Haase, de l'université du Minnesota, ont montré que l'infection par le VIH-1 est, en fait, active et évolutive dans ce qu'on appelle les tissus lymphoïdes, même pendant les phases cliniquement silencieuses de la maladie. Les virus et les cellules infectées retrouvées par les examens sanguins classiques ne représentent pas le véritable visage de la bataille, mais seulement une minuscule fraction des rescapés de l'immense carnage se déroulant dans les ganglions lymphatiques *(voir schéma)*.

LE CHAMP DE BATAILLE

Il n'est pas véritablement surprenant – rétrospectivement du moins – d'apprendre que c'est le tissu lymphoïde et non le sang qui constitue le principal champ de bataille du VIH-1. Maintenant que nous comprenons mieux la réalité physiopathologique, quelles sont les perspectives du traitement ? Le principal problème, comme les novelles recherches le montrent, est la mutation rapide du VIH-1 – quelques jours ou semaines – en souches résistantes aux nouveaux traitements. La solution, par conséquent, consiste à utiliser un cocktail de médicaments distincts, et de commencer à les administrer le plus tôt possible au cours de la maladie, avant que le virus ne s'installe dans le tissu lymphoïde.

Henry Gee

★ Henry Gee est membre de l'équipe éditoriale de *Nature*.

Un tournant essentiel

LA RECHERCHE scientifique sur le sida conduit aujourd'hui à l'affrontement de deux types d'opinions. Soit on estime – les malades au tout premier chef – que les avancées ne surviennent que de manière dramatiquement lente, soit, à l'inverse, on observe que le rythme de cette recherche a, tout compte fait, été extraordinairement rapide. Trois ans après la classification du sida en tant que maladie autonome, le professeur Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur de Paris, puis le professeur Gallo aux Etats-Unis avaient identifié le virus responsable. Un an plus tard, la structure moléculaire des gènes viraux était connue en détail.

UN PROBLÈME PLUS SIMPLE

Jamais auparavant un micro-organisme responsable d'une nouvelle maladie n'avait pu être identifié et décrit en un temps aussi bref. Au cours des six ou sept dernières années, la recherche s'est orientée vers la mise au point de médicaments interférant avec la production de nouveaux virus par les cellules de l'organisme infecté.

Les chercheurs disposent aujourd'hui de médicaments qui s'opposent de manière spécifique à la réplication du virus du sida dans l'organisme. Et ces médicaments n'existent qu'en raison de l'important investissement des recherches effectuées au cours de la décennie passée. Ces nouveaux médicaments permettent aujourd'hui de dire que le problème posé par le virus du sida est peut-être en définitive plus simple qu'on ne le pensait.

Les personnes infectées produisent de grandes quantités de virus et, dans la plupart des cas, les défenses immunitaires naturelles de l'organisme humain s'en débarrassent, au départ, avec une remarquable efficacité. Il n'est plus possible, dès lors, de concevoir le sida comme une maladie à développement lent.

Dès la primo-infection par le virus, il est évident que le système immunitaire humain se met en surrégime. Les nouvelles particules virales sont éliminées du sang presque aussi vite qu'elles y apparaissent. Mais, malgré tout, pas assez vite. Chez la plupart des personnes infectées, le virus finit en définitive par l'emporter, d'une part, parce qu'il adopte par mutation des formes qui échappent à la réponse immunitaire, d'autre part, parce que le système immunitaire humain est dépassé. Et, quelques années après la première infection, les symptômes du sida surviennent.

D'ICI À LA FIN DE LA DÉCENNIE

Les découvertes récentes concernant l'histoire naturelle de la maladie modifieront de manière radicale la recherche sur le sida et conduiront à de nouvelles méthodes de traitement. Elles discréditent aussi, en passant, ceux qui prétendent que le virus du sida n'est pas la cause de cette maladie, une théorie défendue notamment par le professeur Peter Duesberg de l'université de Californie à Berkeley. Cette compréhension nouvelle ne conduira pas en elle-même à un traitement efficace du sida. Mais elle permettra de fonder la logique des essais des nouveaux médicaments ou des futurs vaccins. D'ici à la fin de la décennie, les nouvelles sur le front du sida pourraient être excellentes et la recherche scientifique sur cette maladie pourrait alors apparaître comme ayant pris un tournant essentiel.

John Maddox

★ John Maddox est le rédacteur en chef de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*.

« Il faut envisager des traitements aussi précoces que possible »

PLUS QUE JAMAIS la lutte contre le sida impose de mener conjointement un double combat. Celui de la prévention et de la modification des comportements sexuels à risque, et celui tout aussi difficile de la recherche fondamentale et clinique. Aucun progrès médical majeur ne surviendra dans ce domaine sans un approfondissement massif des connaissances sur l'histoire naturelle de cette maladie, dont la physiopathologie demeure à bien des égards mystérieuse. L'histoire de la recherche sur le sida n'a que trop montré l'intensité de l'opposition des tenants d'écoles – de chapelles – opposées émanant schématiquement les uns de la virologie, les autres de l'immunologie. Conséquence ou non, on a, au fil du temps, assisté, comme le rappelle ici John Maddox, au développement d'une théorie étrange, extrémiste et dangereuse, soutenant que le virus du sida n'était en aucune manière directement impliqué dans la genèse et dans l'expression clinique de cette maladie.

C'est dans ce contexte qu'il convient de restituer les dernières publications de l'hebdomadaire scientifique *Nature*. L'ensemble de spécialistes auxquels nous les avons soumis s'accordent pour en souligner la qualité et l'importance. Cela n'interdit nullement leur lecture critique. Au plan fondamental ces travaux s'inscrivent dans le débat souvent très vif qui voit s'opposer les tenants d'une hypothèse virologique (le virus et lui seul suffit à la genèse et au développement du sida) et ceux qui font appel à des schémas plus complexes impliquant des mécanismes plus ou moins indirects.

Pour le professeur Jean-Claude Ameisen (unité INSERM 415, Institut Pasteur de Lille), qui fut l'un des premiers à proposer et à développer expérimentalement le mécanisme possible de destruction indirecte (par apoptose) des cellules non infectées, les travaux publiés par *Nature* apparaissent d'*« une importance capitale en termes de cinétique virale et d'histoire naturelle de la maladie »*. *« C'est la première fois que l'on démontre de manière expérimentale qu'il faut un certain taux d'infection virale dans l'organisme pour obtenir une concentration importante du virus dans le sang »*, explique-t-il. *« On ne peut pas, toutefois, ne pas noter ici une certaine tendance à la surinterprétation des phénomènes observés*, déclare-t-il au *Monde*. *C'est particulièrement vrai dans les conclusions concernant les lymphocytes CD4. Rien dans ces travaux n'exclut que ce soit les cellules infectées, celles qui produisent du RNA viral, qui meurent, mais rien ne l'indique non plus de manière formelle. On ne peut pas dire que le fait que les cellules infectées ne vivent pas longtemps implique que seules les cellules infectées meurent. »*

VARIATIONS DANS LES RÉPONSES

De tels résultats remettent-ils en cause les hypothèses concernant les mécanismes indirects en général, l'apoptose en particulier, dans la physiopathologie du sida ? *« Non, sur le fond rien ne va contre l'idée que les mécanismes indirects, dont l'apoptose, puissent jouer un rôle*, poursuit le professeur Ameisen. *Ces résultats nous disent que plus il y a de virus moins la situation est favorable, que la cellule qui meurt soit infectée ou non. Il est vrai, en revanche, que ces résultats contredisent de manière forte le rôle de mécanisme très indirect empruntant notamment à l'auto-immunité et faisant valoir que le virus n'est pas important ni par sa présence ni par sa quantité. »*

Plus il y a de virus, moins la situation est favorable

Pour le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), les résultats des deux groupes américains sont *« importants »*. *« Ces premières conclusions avaient été exposées en octobre dernier par les principaux auteurs lors du colloque annuel des Cent Gardes. Néanmoins, l'emphase nouvelle que leur donne la revue* Nature *va leur donner une large diffusion, de telle sorte que nul, scientifique ou médecin, ne pourra bientôt les ignorer. » « Si le virus du sida se réplique aussi rapidement dans l'organisme humain c'est qu'à l'évidence il existe à tout moment un grand nombre de cellules qu'il peut infecter. Ces cellules sont détruites, soit directement par le virus, soit parce qu'elles sont reconnues par le système immunitaire, soit par des phénomènes indirects de mort par apoptose liés à la fixation d'une protéine de l'enveloppe du virus sur le récepteur présent sur les lymphocytes CD4. La quasi-suppression de la réplication virale entraîne une remontée rapide et spectaculaire du nombre de ces lymphocytes avec de grandes variations dans les réponses, selon les patients. S'agit-il d'une véritable multiplication cellulaire ou d'une réapparition de ces récepteurs sur des cellules où ils avaient disparu comme le laissaient déjà penser depuis peu les travaux des docteurs Bernard Pau et Dominique Carrière de Montpellier ? Il faut à mon avis envisager des traitements aussi précoces que possible après l'infection associant aux antiviraux des traitements visant à prévenir l'activation considérable des lymphocytes CD4. Les résultats publiés par* Nature *rendent plus indispensable que jamais une approche thérapeutique globale où tous les paramètres modifiés, qu'ils soient causes ou conséquences, sont ramenés à la normale par des traitements appropriés.*

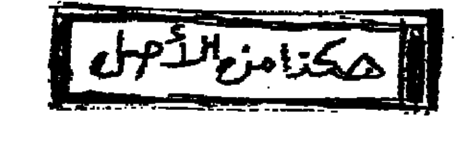
PENSER AUTREMENT

Pour le professeur David Klatzman (CNRS, hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris), les travaux publiés par *Nature* permettent de se recentrer sur un schéma physiopathologique plus simple que ceux qui, pour diverses raisons, avaient ces dernières années pu être proposés. *« Nous revenons ici au schéma physiopathologique qu'avec Jean-Claude Gluckman et Luc Montagnier nous avions proposé en 1983, de manière peut-être simple et quelque peu naïve mais tout bien pesé assez logique. Il est vrai qu'alors nous ne pouvions rien connaître de la dynamique d'un système dont on découvre aujourd'hui qu'il fonctionne à plein régime, les malades trouvant malgré tout les moyens naturels de répondre pendant des années à cette agression virale massive. Ces articles et ces résultats auront entre autres conséquences de nous amener à penser autrement les essais thérapeutiques et les recherches scientifiques à venir. »*

« Ces articles valident le modèle d'une infection chronique active, qui va à l'encontre du concept d'une infection latente et d'un réveil tardif de l'activité virale sous l'influence d'hypothétiques cofacteurs, résume pour sa part le docteur Jean-Baptiste Brunet (Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, hôpital de Saint-Maurice). *D'un point de vue de politique de lutte contre cette maladie, ils insistent à renforcer l'effort de recherche clinique et thérapeutique et la surveillance épidémiologique sur les phases précoces afin d'améliorer la prise en charge dès le début de l'infection. »*

Dans un article intitulé *« Virological mayhem »*, où il commente les travaux de ses collègues américains, Simon Wain-Hobson (Institut Pasteur de Paris) se demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps pour aboutir avec ces résultats à un scénario infectieux plus classique et à une image dynamique, plus proche de la réalité pathologique ? Des données proches des résultats américains étaient d'ailleurs connus de la communauté scientifique depuis un an ou deux (grace notamment aux travaux de M. Wain-Hobson sur la variabilité génétique du VIH) sans que l'on en perçoivent alors clairement la portée. C'est en d'autre termes dire – au-delà des conflits de personnes et d'écoles – l'importance que médecins et scientifiques devraient ici accorder, avant que les historiens ne s'en emparent, à l'évaluation et à l'analyse rétrospectives, de leurs tâtonnements, de leurs erreurs et de leurs victoires.

Jean-Yves Nau



La
de l'Olympique d



La mise en redressement judiciaire de l'Olympique de Marseille apparaît de plus en plus probable

Sa trésorerie étant exsangue, le club de football pourrait ne pas honorer ses engagements au-delà du mois de janvier

M. Vigouroux, maire de Marseille, suggère la création, à bref délai, d'une société d'économie mixte qui se porterait candidate à la reprise du club. L'OM serait, alors, placé en redressement judiciaire. D'autre part, la commission de discipline de la Ligue examinait, jeudi 12 janvier, le dossier des incidents du match Marseille-Nancy du 6 janvier, et la cour d'appel de Paris devait statuer, vendredi, sur le sursis à exécution de la décision du tribunal de commerce de Paris déclarant Bernard Tapie en liquidation judiciaire personnelle.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Un dilemme se pose à Fernand Arnaud, le président du tribunal de commerce de Marseille. D'une part, la situation financière et juridique de plus en plus inextricable de l'OM appelle des mesures « *graves et urgentes* », c'est-à-dire l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. D'autre part, il ne se résoud pas à « *laisser tomber* » le club qui contribue « *à l'équilibre social de la ville* ». « *Notre marge de manœuvre*, reconnaît-il, *est très étroite* ». Jusqu'ici, l'OM avait, vaille que vaille, rempli ses obligations relatives au moratoire sur ses dettes fiscales et sociales (74,5 millions de francs), accordé, en juillet 1994, par le ministre du budget.

Mais cet effort épuisant a été vain car, dans le même temps, aucune solution de fond n'a été trouvée pour sortir le club de l'ornière et ses difficultés se sont même aggravées. Le passif de l'OM s'est alourdi. Il est estimé, aujourd'hui, au minimum à 200 millions de francs, mais se situe plus vraisemblablement aux alentours de 250 millions. Le club phocéen fait ainsi figurer à l'actif de son bilan une somme de 98 millions de francs correspondant à la valeur, fictive, de son fonds de commerce. Or, la Ligue nationale de football exige que l'OM se conforme aux règles de présentation comptable communes à tous les clubs professionnels, qui excluent l'inscription de cet élément.

Plusieurs autres hypothèques pèsent sur la situation du club marseillais. Deux redressements fiscaux successifs ont été signifiés à l'OM, l'un à fin 1993, l'autre à fin 1994, pour une somme globale de 65 millions de francs. De source sûre, le Trésor s'apprêterait à mettre en recouvrement une partie de cette dette. D'autre part, le 22 décembre, le tribunal de commerce de Marseille a condamné l'OM à verser une somme de 4,5 millions de francs à la société Le Stade – *émanation de la ville de Marseille* – en paiement d'arriérés de frais d'entretien du Stade-Vélodrome. A ces déboires, s'est ajouté un contentieux entre le club et son ancien entraîneur, Marc Bourrier, remercié début décembre par Bernard Tapie. M. Bourrier réclame une somme de 11 millions de francs pour rupture abusive de contrat.

QUI DIRIGE ?

La mise en liquidation judiciaire personnelle de Bernard Tapie, le 14 décembre 1994, a créé, enfin, plusieurs autres problèmes épineux. Trois jours auparavant, il aurait cédé aux actuels dirigeants du club, pour le franc symbolique, le paquet de 67 % d'actions qu'il détenait dans le capital de la société anonyme à objet sportif (SAOS) de l'OM. Cette transaction, qui aurait eu lieu pendant la « période suspecte » de la procédure, est sujette à caution et pourrait être déclarée nulle par Mᵉ Pavec, le mandataire-liquidateur désigné par le tribunal de commerce de Paris. De plus, si cette cession n'était pas validée, la loi ferait obligation à M. Tapie de souscrire à l'augmentation de capital de l'OM (50 millions de francs, sur lesquels il n'a apporté que 16 millions de francs) qu'il s'était engagé, en 1992, à libérer dans un délai de trois ans.

« *Compte tenu de ces péripéties*, souligne M. Arnaud, *nous ignorons, aujourd'hui, qui dirige le club.* » Par ailleurs, la trésorerie de l'OM est exsangue. Les recettes prévisionnelles de guichet étaient fondées sur une fréquentation moyenne de 18 000 spectateurs par match de championnat. Cet objectif s'éloigne de plus en plus. Le dernier match disputé au Stade-Vélodrome, contre Nancy, n'a attiré que 5 000 spectateurs – en quasi-totalité des « socios » ou des places pré-achetées par le conseil général des Bouches-du-Rhône. La recette « budgétée » (*700 000 francs*) *s'est presque totalement évanouie*.

Si, par ailleurs, le club est détenteur de certaines créances, il n'est pas évident qu'il puisse les mobiliser. Ainsi, le club des Glasgow Rangers doit encore à l'OM 12 millions de francs sur le transfert de Basile Boli, payables en juin (pour les deux tiers) et en décembre prochains (pour le tiers restant). Mais un banquier acceptera-t-il de reprendre cette créance ?

MINCE ESPOIR

L'incertitude est plus grande encore au sujet du paiement, par Naples, d'une somme de 5 millions de francs concernant le transfert de l'ex-joueur marseillais, Alain Boghossian (l'OM ne possède qu'une simple lettre d'engagement du club napolitain). En fait, le club phocéen a besoin de 6 millions de francs par mois pour faire face à ses charges d'exploitation. Sans compter les échéances mensuelles (1 million de francs) et trimestrielle (4 millions de francs) du moratoire. Sans tenir compte, non plus, d'un remboursement de 1,2 million de francs aux banques. A fin janvier, l'OM sera en mesure d'honorer la prochaine échéance du moratoire (5 millions de francs) et de régler les salaires des joueurs et des employés. Au-delà de cette date, rien n'est sûr.

« *Le dépôt de bilan serait la meilleure chose pour tout le monde* », confie un juge du tribunal de commerce de Marseille. Une issue fermement écartée par Pierre Cangioni, le nouveau président de l'association de l'OM qui espère pouvoir présenter, en mai, un plan de redressement « *solide* » à la *Ligue nationale de football*. Mais son espoir de trouver des repreneurs qui accepteraient d'assumer le passif paraît bien mince.

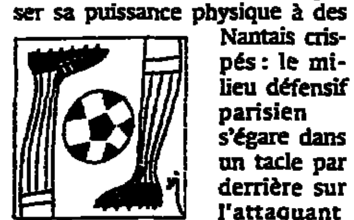
D'où une autre solution récemment évoquée par le maire (div. g.) de Marseille, Robert Vigouroux, consistant à créer une société d'économie mixte susceptible de reprendre le club en lieu et place de la SAOS. Dans l'hypothèse où la pérennité de l'OM serait préservée, le tribunal de commerce pourrait faciliter cette opération en plaçant le club en redressement judiciaire.

Il n'est pas certain, cependant, que sa décision ne soit pas frappée d'appel par quelques dirigeants ou, indirectement, par Bernard Tapie, lui-même, peu enclin, dit-on, à endosser la responsabilité de la déconfiture du club dont il a fait un champion d'Europe.

Guy Porte

Paris Saint-Germain-Nantes : la mauvaise querelle de l'arbitrage

QUE S'EST-IL PASSÉ dans la tête de Daniel Bravo ? 23ᵉ minute d'un match âpre, *disputé*, tendu où *le* Paris Saint-Germain tente d'imposer sa puissance physique à des Nantais crispés : le milieu défensif parisien s'égare dans un tacle par derrière sur l'attaquant Japhet N'Doram. Gilles Veissière, l'arbitre, hésite quelques instants, puis sort le carton rouge. Bravo est expulsé. « *Je fais certainement une faute*, reconnaît le Parisien, *je trouve néanmoins que le carton rouge est sévère, pas mérité. Il y a intention de jouer le ballon. Je ne fais pas ce geste avec la volonté délibérée de faire mal.* » 79ᵉ minute d'une partie définitivement tournée à l'avantage de Nantes, qui mène déjà 3 à 0 : Patrick Colleter s'approche de l'arbitre. Contestation ? Insultes ? Le défenseur du PSG rejoint Daniel Bravo dans les vestiaires. Paris termine avec neuf joueurs sur le terrain. Le titre de champion de France met le cap à l'ouest. Au classement, Nantes possède désormais dix points d'avance sur le PSG, qui compte un match en moins.


CHAMPIONNAT

Au coup de sifflet final, on apprend que les dirigeants parisiens avaient souhaité récuser Gilles Veissière. En vain. Luis Fernandez, l'entraîneur parisien, s'emporte : « *Il y avait vingt-deux professionnels sur le terrain et trois amateurs. Je n'aime pas parler de l'arbitrage, mais là, c'est trop grave.* » Et dans la fièvre du vestiaire, Vincent Guérin, le milieu de terrain parisien, ajoute : « *le match n'a duré que vingt-cinq minutes. Jusqu'au moment où M. Veissière a pété les plombs. Paris a des antécédents avec lui, à chaque fois il y a des problèmes.* » Ces critiques n'ont pas désarçonné l'arbitre : « *Il fallait sanctionner Bravo*, estime M. Veissière ; *nous avons eu des consignes strictes de la fédération internationale pour ce type de faute. La cause de l'expulsion de Patrick Colleter, c'est une insulte intolérable, des paroles très grossières.* » Faudra-t-il en venir, comme l'a suggéré Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, lundi 9 janvier, à « *interdire aux dirigeants, aux joueurs et même aux journalistes de parler de l'arbitrage* » après un match ?

Des Américaines à la conquête de la Coupe de l'America

Trois ans après sa surprenante victoire à la barre d'*America*^{3}, le milliardaire Bill Koch lance un nouveau défi original en confiant son bateau au premier équipage exclusivement féminin de l'histoire de cette compétition

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Les Américains ont toujours manifesté beaucoup de sympathie pour ces magnats de la finance, de l'industrie ou du commerce, qui, tels Sir Thomas Lipton, Harold « Mike » Vanderbilt, T. O. M. Sopwith, le baron Marcel Bich ou encore Alan Bond, ont choisi de consacrer une partie de leur fortune à la conquête du plus vieux trophée sportif du monde.

William (Bill) Koch, qui a investi à titre personnel quelque 60 millions de dollars (le dixième de sa fortune) en 1992, devrait entrer dans cette prestigieuse lignée, mais n'a jamais séduit ses compatriotes.

Jusqu'à sa victoire finale, le milliardaire a surtout eu des relations tumultueuses avec le San Diego Yacht Club (SDYC) et quelques membres éminents des défis, qui lui reprochaient de vouloir remettre en cause les usages et conventions de ce milieu.

Ainsi revendiquait-il le droit de défendre son trophée dans le lieu de son choix pour mieux exploiter les bénéfices de la coupe qui profite essentiellement à la ville et au SDYC. Lui-même diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), il avait choisi Jerry Milgram, un « savant cosinus » du MIT, pour diriger son programme de recherche et de développement, traditionnellement confié à un architecte naval. Enfin, à une époque où les barreurs de la Coupe de l'America sont devenus des vedettes professionnelles de la voile, il avait osé les défier en prenant la barre de son bateau.

Depuis son choix, annoncé en mars 1994, d'aligner cette fois un équipage exclusivement féminin, certains soupçonnent Bill Koch de vouloir pousser sa provocation plus loin et de souhaiter une défaite américaine pour pouvoir revenir en 1998 tenter de reconquérir ce trophée pour un autre Yacht club. Le milliardaire s'en défend. « *Après ma victoire de 1992, j'ai beaucoup réfléchi aux moyens de susciter un nouvel intérêt pour la coupe*, dit-il. *J'avais retenu deux idées : obtenir un changement des règles pour que le vainqueur de la coupe puisse la défendre dans le lieu de son choix ou la disputer avec le premier équipage exclusivement féminin. Mes discussions avec les membres du SDYC m'ont démontré que la première idée n'avait aucune chance d'aboutir, mais j'ai vite été convaincu que la deuxième était réalisable. Je suis même excité par ce défi qui n'a rien d'une plaisanterie.* »

Les régates permettront de juger s'il entend poursuivre sa démarche en démontrant que la conception du bateau prime sur le travail de l'équipage ou s'il cherche une porte de sortie en tentant une opération médiatique d'ores et déjà réussie. Bill Koch justifie ses raisons d'espérer : « *En 1992, nous avions conclu que le succès d'*America^3 *était dû pour 55 % à la vitesse supérieure de notre bateau, pour 20 % à notre tactique, pour 20 % au travail de l'équipage et pour 5 % à la chance. Dans le travail de l'équipage, la force physique n'intervient que pour 10 % et, dans ce domaine, le handicap des femmes ne doit pas dépasser 2 %.* »

Si on excepte la reine Victoria *qui a fait don de la coupe en 1851*, les femmes ont mis près d'un siècle et demi à jouer les premiers rôles dans cette épreuve. Il aura fallu attendre Dory Vogel, navigatrice de Dennis Conner en 1987 en Australie, pour voir enfin une femme jouer un rôle actif dans les manœuvres.

Avant d'être retenue par Bill Koch pendant les régates éliminatoires de la coupe en 1992 pour régler les drisses des voiles d'avant, Dawn Riley avait mené en 1990 le premier équipage entièrement féminin à bord de *Maiden* dans la Whitbread (course autour du monde en équipage) et a récidivé en 1994 avec *Heineken*. Le développement du dériveur féminin, admis comme discipline olympique à Barcelone, a grossi les rangs des navigatrices de talent. Pour les trois postes-clés du tableau arrière (barreuse, tacticienne et navigatrice), Kimo Worthington, choisi par Bill Koch comme entraîneur, a prévu une rotation entre Leslie Egnot et Jennifer Isler, médaillées d'argent et de bronze en 470 aux derniers JO, Annie Nelson, Courtney Becker et *Dawn Riley*.

CHAMPIONNES D'AVIRON

Le recrutement posait quelques problèmes pour les postes exigeant plus de force physique. Une démarche auprès de la fédération américaine d'aviron et des petites annonces ont suscité plus de sept cents candidatures. Vingt-neuf ont été retenues après sélection, en juin 1994. Parmi elles, trois médaillées olympiques d'aviron à Barcelone. Après quatre mois d'entraînement avec le concours de Buddy Melges et Dave Dellenbaugh, skipper et tacticien d'*America*^{3} en 1992, les nouvelles « cubettes » ont passé leur premier examen avec succès en terminant deuxième du championnat du monde des class America derrière l'intouchable *One Australia* de John Bertrand.

Bill Koch a fixé le budget de ce nouveau défi à 20 millions de dollars (110 millions de francs) essentiellement apportés par des sponsors séduits par l'originalité du challenge. Les « cubettes » qui ont choisi dans le répertoire d'Aretha Franklin l'hymne de leur défi, « *Sisters are doing it by themselves* » (les sœurs y arrivent par elles-mêmes), entament la Coupe Citizen avec *America*^{3}, et devraient disposer de leur nouveau bateau pour le troisième round Robin qui débute le 14 février.

Kimo Worthington estime que *ses protégées auront surtout* à vaincre les préjugés. La puissance physique, admirée chez certains wincheurs, suscite des commentaires peu flatteurs chez une femme. Avec ses 75 kilos pour *1,98* mètre, *Diana Klybert* a déjà été surnommée « Dianimal ». « *Si Conner ou Cayard commettent une petite faute, il ne vient à l'idée de personne de les railler. Or la même faute prendra des proportions exagérées si elle est commise par une femme* », explique l'entraîneur. Les responsables des deux autres syndicats américains se montrent plutôt sceptiques. Dennis Conner se dit « *curieux de voir les retombées commerciales de ce challenge et son intérêt pour le grand public* ». John Marshall parle de « *recul* » et de « *perte de prestige* » pour la Coupe de l'America.

Les défenseurs attaquent

Avec deux jours d'avance sur les challengers, les défenseurs américains débutent, jeudi 12 janvier au large de San Diego, la Coupe Citizen qui désignera leur représentant pour la Coupe de l'America. Trois syndicats sont en présence.

Outre *America*^{3} de Bill Koch et son équipage féminin, on retrouvera le quadruple vainqueur de l'épreuve (1974, 1980, 1987 et 1988), Dennis Conner avec *Starand Stripes*, et John Marshall, longtemps coordinateur des programmes techniques de Conner avant de fonder PACT'95 (Partnership for America's Cup Technology), qui engagera *Young America*.

Gérard Albouy

DÉPÊCHES

■ **HOCKEY SUR GLACE : Un accord entre les joueurs américains et les propriétaires des clubs de la Ligue nord-américaine (NHL) est intervenu, mercredi 12 janvier à New York.** En acceptant la version révisée de la convention collective, présentée par la direction de la NHL comme une « *ultime offre* », le syndicat des joueurs a mis fin à un conflit salarial qui durait depuis le 1ᵉʳ octobre 1994. La saison, sauvée mais tronquée, devrait commencer lundi 16 ou vendredi 20 janvier, et se terminer fin juin, au terme de 48 ou 50 matches par équipe (au lieu de 84). La nouvelle convention collective a été signée pour six ans, avec possibilité en 1999 de renégociation à la demande d'une des parties. – (*AFP*.)

■ **RUGBY : Le tirage au sort de la phase qualificative** du Championnat de France de rugby, qui débutera le 29 janvier, a été effectué, mercredi 11 janvier à Paris. La composition des quatre groupes, dont les deux premiers seront qualifiés pour les quarts de finale, est la suivante :
Poule A : USA Perpignan, CA Bègles-Bordeaux, Racing Club de France, Colomiers. Poule B : CA Brive, Stade Toulousain, RC Toulon, Nîmes. Poule C : US Dax, Rumilly, Montpellier, Castres. Poule D : Grenoble, Bourgoin-Jallieu, SU Agen, RC Narbonne.

■ ***ATHLÉTISME* : Le sprinter norvégien Aham Okeke a été contrôlé positif**, le 5 décembre 1994 aux Etats-Unis, lors d'un contrôle inopiné qui a révélé un taux anormalement élevé de testostérone. Cet athlète de vingt-quatre ans, d'origine nigériane, avait déjà été suspendu pendant trois mois en 1994 pour usage de pseudo-éphédrine : il n'avait pu disputer les Championnats d'Europe, au mois d'août à Helsinki, pour lesquels il faisait partie des favoris pour une médaille. Avec cette récidive, il risque une suspension à vie. – (*AP*.)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE KORAC
Huitièmes de finale
(3ᵉ tour retour)

POULE A

Cholet (Fra)-Manresa (Esp)	84-93
UG Istanbul (Tur)-Filodoro Bologne (Ita)	72-68

Classement final : 1. Filodoro Bologne, 10 pts ; 2. UG Istanbul, 10 ; 3. Manresa, 8 ; 4. Cholet, 8.
(Filodoro Bologne et UG Istanbul qualifiés pour les quarts de finale)

POULE B

Pau-Orthez (Fra)-Vérone (Ita)	62-56
Alba Berlin (All)-Estudiantes Madrid (Esp)	107-80

Classement final : 1. Pau-Orthez, 11pts ; 2. Alba Berlin, 9 ; 3. Estudiantes Madrid, 8 ; 4. Vérone 8.
(Pau-Orthez et Alba Berlin qualifiés)

POULE C

Trieste (Ita)-Séville (Esp)	100-91
Dinamo Moscou (Rus)-Panionios Athènes (Grè)	86-97

Classement final : 1. Panionios Athènes 11 pts ; 2. Trieste, 10 ; Séville, 8 ; 4. Dinamo Moscou, 7.
(Panionios Athènes et Trieste qualifiés)

POULE D

Peristeri (Grè)-Caceres (Esp)	86-91
Hapoël Eilat (Isr)-Milan (Ita)	74-82

Classement final : 1. Caceres, 11 pts ; 2. Milan, 9 ; 3. Hapoël Eilat, 8 ; 4. Peristeri, 8.
(Caceres et Milan qualifiés)

COUPE RONCHETTI
Huitièmes de finale
(3ᵉ tour retour)

POULE A

Las Palmas (Esp)-Priolo (Ita)	65-69
Volos (Grè)-Tarbes (Fra)	61-95

Classement final : 1. Priolo, 11 pts ; 2. Tarbes, 10 ; 3. Las Palmas, 9 ; 4. Volos, 6.
(Priolo et Tarbes qualifiés)

POULE B

Bourges (Fra)-MTK Budapest (Hon)	80-44
Vigo (Esp)-IUSBK Istanbul (Tur)	98-51

Classement final : 1. Bourges, 11 pts ; 2. Vigo, 11 ; 3. MTK Budapest, 7 ; 4. IUSBK Istanbul, 7.
(Bourges et Vigo qualifiés)

POULE C

HZKK Zagreb (Cro)-Tenerife (Esp)	94-89
Sopron (Hon)-Mirande (Fra)	68-72

Classement final : 1. HZKK Zagreb, 11 pts ; 2. Tenerife, 9 ; 3. Mirande, 9 ; 4. Sopron, 7.
(Zagreb et Tenerife qualifiés)

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
23ᵉ journée (match avancé)

Paris SG-Nantes	0-3

COUPE DE LA LEAGUE ANGLAISE
Quarts de finale

Bolton-Norwich	1-0
Crystal Palace-Manchester City	4-0
Liverpool-Arsenal	1-0
Swindon-Millwall	3-1

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
10ᵉ étape Tidjika-Ayoun El-Atrous
(504 km de spéciale)

Motos : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha), 7 h 43 min 12 s ; 2. Kinigadner (Aut/KTM), à 45 s ; 3. Gallardo (Esp/Cagiva), à 4 min 1 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 4 min 13 s ; 5. Arcarons (Esp/Cagiva), à 5 min 29 s.

Classement général : 1. Arcarons (Esp/Cagiva), 52 h 46 min 49 s ; 2. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 4 min 34 s ; 3. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 12 min 22 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 27 min 24 s ; 5. Gallardo (Esp/Cagiva), à 1 h 27 min 42 s.

Autos : Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 6 h 39 min 58 s ; 2. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 14 min 25 s ; 3. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 28 min 2 s ; 4. Salonen-Gallagher (Fin/GB), à 30 min 12 s ; 5. Servia-Puig (Esp/Citroën), à 1 h 1 min 41 s.

Classement général : 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 45 h 38 min ; 2. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 49 min 27 s ; 3. Fontenay-Musmara (Fra/*Mitsubishi*), *à 3 h 8 min 54 s ; 4.* Shinozuka-Magne (Jap/Fra/Mitsubishi), à 3 h 58 min 21 s ; 5. Salonen-Gallagher (Fin/GB), à 7 h 40 min 37 s.

Le Musée de Tours regarde vers l'Orient

La préfecture d'Indre-et-Loire célèbre l'œuvre de Louis-François Cassas, l'un des premiers orientalistes français. Visite de l'exposition et redécouverte de la ville

TOURS
de notre envoyé spécial

De Paris-Montparnasse à la gare de Tours (225 km), il n'y a plus qu'une heure de trajet, avec le TGV. A peine débarqué, vous vous trouvez face à la gueule géante d'un batracien noir. C'est le centre Léonard-de-Vinci conçu par l'architecte novateur Jean Nouvel à la demande du maire conservateur Jean Royer.

Pour insérer cette énorme masse au coeur de la ville, il a bien fallu raser quelques maisons Charles X dans la longue artère conduisant à la cathédrale mais le Vinci a au moins l'avantage d'être sagement tapi, de ne pas casser un horizon à échelle humaine d'où n'osent dépasser que les deux tours Renaissance de Saint-Gatien, blanches comme des linges.

Dommage que ce centre si bien situé ne s'ouvre guère que pour congrès et concerts, au lieu d'en avoir fait un Beaubourg tourangeau, ouvert *ad libitum*, nombril d'une conurbation de 300 000 âmes dont 10 % d'étudiants.

Rue Bernard-Palissy, écornée par l'œuvre de Nouvel, *« heureusement »*, opinent les bonnes gens, *« on n'a pas touché à la Sainte-Face »*. Dans cette chapelle à porte de garage, Léon Papin-Dupont (1797-1876) fonda l'Adoration nocturne des hommes devant le Saint-Sacrement, toujours en vigueur et qui a valu à son initiateur, en 1983, d'être reconnu par Jean-Paul II comme *« laïc aux vertus héroïques »*. On doit aussi au *« saint homme de Tours »*, selon son surnom local consacré, d'avoir redécouvert en 1860 le tombeau de saint Martin. Il y a encore debout dans Tours cette rareté : des pans entiers d'atmosphère chrétienne.

TRAGÉDIE À LA BALZAC

A l'ombre humide du centre Vinci, l'Institut français du goût, qui pourrait être le pendant matériel de cette permanence spirituelle, a du mal à se faire remarquer. Il est là, trop discret, comme derrière la cathédrale le petit hôtel de Mˡˡᵉ Gamard où Balzac a situé la tragédie ecclésiastique de son *Curé de Tours*. A voir l'état de poudre dans lequel est en train littéralement de tomber l'ancienne maison canoniale de la Psalette – le lieu des Psaumes –, aujourd'hui intendance-infirmerie du lycée régional Paul-Louis Courier, il faut croire que l'écrivain ne calomniait pas lorsqu'il taxait sa cité natale de *« ville la moins littéraire de France »*...

L'immense palais froid des archevêques est mieux traité, à tout prélat tout honneur, que le modeste habitacle des chanoines : il est vrai que les collections de ce qui devint un musée dès la Révolution jouissent d'une réputation internationale leur valant actuellement d'être en partie exposées au Japon. Cela a dégagé de la place pour montrer cent-cinquante des mille cinq cents dessins de cet artiste aujourd'hui méconnu chez nous mais naguère célèbrissime, et qui l'est resté, hors de nos frontières : Louis-François Cassas (1756-1827). Envoyé en *« mission pédagogique »* en Orient par Louis XVI, roi culturellement éclairé s'il en fut, il est peut-être notre premier véritable orientaliste. Il vit et dessina magnifiquement le Levant et l'Egypte, habillé à l'orientale, accompagné seulement d'un drogman, éclaireur avant la cohorte des artistes de Bonaparte. Tout cela, tous ces dessins redécouverts, vous a un côté « matin du monde antique » qui vaut largement le détour. Tours d'Orient, tour en Orient...

Quand on voit la pauvreté, l'inadéquation souvent des expositions françaises à l'étranger, on ne peut pas ne pas déplorer que tant de travail (le musée archiépiscopal ne possède lui-même que vingt oeuvres de Cassas) ne soit pas ensuite promené en Italie, Turquie, Syrie, Liban, Palestine, Egypte, pays où s'exerça le crayon d'un dessinateur dont Napoléon Iᵉʳ, en pleine débâcle finale, n'avait rien de plus urgent que de faire racheter des cartons à l'empereur d'Autriche, son beau-père et adversaire...

LE PLUMET DU DIRECTOIRE

Le musée de Tours réserve de toute façon d'autres découvertes, outre ses deux Mantegna, là depuis 1806, au titre du traité de Tolentino (1797) et d'un Bonaparte plus puissant que Pie VI. Louis XVIII, toutefois, en 1815, renvoya à San Zeno Maggiore de Vérone trois des six panneaux de ce polyptique chrétien de 1457 dont un élément a disparu au milieu de tous ces transbahutements politico-artistiques.

La Révolution, plus forte que l'Eglise, gratifia, elle, le fonds pictural d'un *Martyre de sainte Ursule* rendu alors politiquement correct par un plumet bleu, blanc, rouge qui fit de la malheureuse une allégorie du Directoire triomphant. Le Concordat puis la Restauration eurent l'esprit de laisser en place le plumet ajouté à cette peinture anonyme du XVIIᵉ siècle.

Le clou des galeries demeure pour un temps au moins une acquisition de 1994, qui a coûté 750 000 F, *La Circoncision de Jésus* (1650), due au peintre tourangeau Claude Vignon et qui se trouvait dans la collection new-yorkaise Frenkel. Cet opéra hébraïque avec torches, tiares et thora, peut-être commandé par un ordre religieux, n'est pas sans parenté avec la *Circoncision* (1635) du Musée des beaux-arts de Dijon, due au Bourguignon Philippe Quantin. Orient et christianisme font bon ménage à Tours en ce moment.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Exposition Cassas, Musée des beaux-arts de Tours, jusqu'au 30 janvier. Tous les jours sauf mardi, de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Entrée : de 15 F à 30 F. Catalogue, 262 p., 38 illustrations couleurs et 152 noir et blanc. Ed. bilingue français-allemand : 150 F. Tél. : (16) 47-05-68-73.

D.R.

Vingt ans avant les savants de Bonaparte, Cassas avait redécouvert l'Egypte antique.

PHILATÉLIE

Un pont en Normandie

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 23 janvier, un timbre à 4,40 F, *Pont de Normandie*.

D'une longueur totale de 2 141 mètres, cet ouvrage est capable de résister à des vents de 250 km/h ; sa construction a débuté en 1988, entre Le Havre et Honfleur, sur la Seine, en aval de Tancarville (timbre en 1959). Ses 856 mètres de portée centrale en font le plus grand pont à haubans du monde. Il sera inauguré le 20 janvier.

Ce timbre s'ajoute à ceux consacrés au pont du Gard (1929), de la Guillotière à Lyon (1939), de Pont-Saint-Esprit et d'Oléron (1966), de Bordeaux (1967), de Martrou à Rochefort (1968), des Archers à Châlons-sur-Marne (1969), de Saint-Nazaire (1975), de Cheviré à Nantes (1991) ou au Pont-Neuf à Paris (1978).

Au format horizontal de 76 x 22 mm, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, gravé par Pierre Albuisson, il est imprimé en taille-douce en feuilles de vingt.

P. J.



★ Vente anticipée au Havre (Seine-Maritime), les 20 et 22 janvier, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert sous une tente à l'entrée du pont côté Havre, près du péage ; les 20 et 21 janvier, dans la salle du public du bureau de poste du Havre-Principal ; vente anticipée à Honfleur (Calvados), les 20, 21 et 22 janvier, au bureau de poste doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert à l'office du tourisme, 9, rue de La Ville.

★ Souvenirs philatéliques : enveloppe et carte (18 francs pièce), encart (35 francs), port en sus, auprès de la Société philatélique havraise, M. Quetel, 106, boulevard Clemenceau, 76600 Le Havre.

EN FILIGRANE

● **Monaco.** Première émission de l'année à Monaco, le 3 janvier : un timbre à 2,80 F, XIXᵉ Festival international du cirque, qui se déroule dans la principauté du 19 au 26 janvier.

● **Avions.** Parution de la première édition du catalogue Stanley Gibbons spécialisé dans les avions, hélicoptères et autres engins volants sur timbres-poste. Douze mille références (mille quatre cents types d'engins, du ballon des frères Montgolfier aux supersoniques), d'Abou-Dhabi au Zimbabwe, dont la plus ancienne est un timbre des Etats-Unis de 1912 représentant un aéroplane Wright type A (*Collect Aircraft on Stamps*, 256 p., illustrations noir et blanc, 17,95 livres, distribué en France par Davo, 25, rue Monge, 75005 Paris).

● **Cinéphilatélie.** Le Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15ᵉ) présente, du 14 janvier au 26 mars, « Cinéphilatélie », une exposition sur le thème du cinéma réalisée à partir de l'étonnante collection de Pierre Girard, fils d'Olinda Mano, qui tourna à l'époque du muet, et d'André Girard, qui dirigea une salle de cinéma pendant quarante-six ans.

RENDEZ-VOUS

● **Paris sous l'eau.** Des rumeurs courent et annoncent la destruction du pont de l'Alma, la chute de la Tour Eiffel et l'effondrement de la gare Saint-Lazare... Durant les *mois d'hiver de 1810*, la capitale va vivre au rythme des plus fortes inondations de son histoire. Pour la première fois, une exposition photographique est exclusivement consacrée à la catastrophe dont les images n'étaient connues qu'à travers les collections de cartes postales. Du 18 janvier au 31 mars. *Archives de Paris, 18*, boulevard Sérurier 75019, Paris. Du mardi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30. Métro Porte des Lilas. Tél. : 42-39-55-55.

● **Le Louvre et l'histoire de l'art.** Un nouveau cycle de sept séances consacrées à « L'histoire de l'histoire de l'art » commencera au Louvre le lundi 23 janvier. Couvrant le XIXᵉ siècle, de l'époque romantique à la fracture de 1914, ces conférences placées sous la direction scientifique d'Edouard Pommier, sont assurées par des spécialistes et des universitaires européens et américains. Jusqu'au 6 mars, tous les lundis à 18 h 30, à l'auditorium du Musée du Louvre. Tarif : 25 F, abonnement pour sept conférences, 115 F. Renseignements (tél. : 40-20-51-12). Réservations à la caisse de l'auditorium, de 9 heures à 19 h 30, sauf les mardis et dimanches.

● **Salon du meuble.** L'actualité du design est à l'honneur, jusqu'au 16 janvier, au Salon du Meuble de Paris, avec plus de 900 exposants dont 370 étrangers, au parc des expositions de la porte de Versailles. Bien qu'il soit d'abord destiné aux professionnels de la décoration et de l'industrie de l'ameublement, ce salon *ouvrira ses portes au grand public* le samedi 14 janvier, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 35 F. Renseignements : 40-76-45-00. A l'occasion du Salon, et jusqu'au 20 janvier, la revue *Intramuros* a invité une centaine de magasins à consacrer une vitrine à un objet ou à un designer. Le fauteuil *« Lord Yo »* de Philippe Starck (édité par Driade) et les meubles et sièges de Le Corbusier (édités par Cassina) ont été sélectionnés en priorité.

● **Œuvres en solde.** Une dizaine d'artistes se prêtent à une opération lancée par Primo Studio (36 rue Montorgueil, 75001 Paris. Tél. : 40-28-43-33) qui les a invités – c'est la saison – à *« solder »* certaines de leurs œuvres. Les auteurs : *Barbat, Die, D'Olce, Ditte*, Cruillet, Haillard, Trézières, Raoux, Vignat, Vignes. Les jours : vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 janvier. Entrée libre, de 11 heures à 19 heures.

● **Jardins d'opéra.** La place occupée par les jardins dans les décors d'opéra est le thème d'une exposition présentée à la bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris, avec le concours de Louis Vuitton. Des documents anciens présentent ces décors de verdure qui varient avec l'époque. Le XVIIᵉ siècle qui met en scène les pastorales de Lully et de Rameau, aime les perspectives architecturales avec points de fuite et profondeur. Les toiles peintes du XVIIIᵉ siècle préfèrent s'inspirer de la désinvolture de Watteau ou de Fragonard tandis que celles du XIXᵉ argument dramatique oblige, se drapent dans une dimension dramatique. Du 19 janvier au 26 mars, entrée par la façade du palais Garnier, place de l'Opéra, tous les jours de 10 heures à 17 heures. Visite du théâtre, du musée et de l'exposition, 30 F.

● **Chinois en France.** Deux regards sur la Chine. A l'Arche de la Défense, « Chinois de France, un siècle de présences, de 1900 à nos *jours* ». Cette rétrospective historique présente des photos, dont certaines inédites, ainsi que des documents et objets historiques retraçant le parcours migratoire des Chinois en France, où la première ambassade fut accréditée en 1902, et où l'immigration chinoise (140 000 personnes) coïncida avec la première guerre mondiale. Jusqu'au 26 février, tous les jours de 9 heures à 18 heures au Toit de la Grande Arche (entrée, 40 F ; catalogue, 200 F). L'exposition de la Maison de la Chine (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 40-26-21-95) présente jusqu'au 18 février les calligraphies récentes, encres et couleurs, d'André Kneib. Du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures. *« Petite chronique d'un calligraphe en Chine »*, un film de Xavier Simon, sera projeté à certaines dates.

● **La Somme.** Poursuivant leur publication de guides touristiques et culturels consacrés à l'Europe du Nord, les éditions Casterman ont ajouté à leur collection un guide de la Somme dans lequel *sont explorées les différentes régions* du département : Vimeu, baie de Somme, Marquenterre, Abbeville et le Ponthieu, vallée de la Somme, Amiens et le plateau picard, Santerre et Vermandois. Inventaire complet avec portraits, itinéraires, index des communes et patrimoine. Ainsi qu'une évocation des hommes illustres, de Choderlos de Laclos au maréchal Leclerc. 267 pages, 135 F.

● **Golf à Biarritz.** L'Académie de golf de Philippe Mendiburu (tél. : 59-23-74-65), établie au golf d'Ilbarritz, à Bidart, près de Biarritz, dans les Pyrénées-Atlantiques, propose, jusqu'en mars, des stages de cinq jours, par groupes de trois personnes, avec un professeur particulier. Au programme : bilan technique sur vidéo, entraînement et mise en pratique sur trois parcours locaux, Biarritz, Arcangues et Bassussarry. Soit douze heures de technique et douze heures de jeu (6 900 F par personne, déjeuners et green-fees compris) auxquelles viennent s'ajouter une remise en forme quotidienne aux Thermes marins voisins et une excursion-découverte dans le pays Basque. Hébergement à la Ferme Irigoian, construite au 17ᵉ siècle, rénovée en 1994 (*tél. : 59-43-83-00*).

● **Lozère d'hiver.** Amateurs de ski de randonnée et de ski de fond mais aussi de raquettes ou, tout simplement, de promenades sont invités à s'intéresser à un département, la Lozère, qui vient de publier une brochure intitulée *Vacances douces*. La Maison de la Lozère (4, *rue Hautefeuille, 75006* Paris, tél. : 43-54-26-64) met en avant des formules à partir de 2070 F par personne sur l'Aubrac, pour une semaine en pension complète, forfait ski de fond inclus. La remise en forme à l'espace santé de Bagnols-les-Bains, est annoncée à 3180 F pour une semaine. Tarifs et conditions sont détaillés dans cette documentation.

VENTES

L'Hôtel Drouot devient pédagogue

SAGEMENT penchés sur leurs bureaux jusqu'à la fin du mois, les commissaires-priseurs n'ont guère le temps d'organiser des ventes. C'est peut-être pour pallier ce manque d'activité que l'Hôtel Drouot organise les 14 et 15 janvier des rencontres publiques sur le thème de l'art contemporain.

Surprenant, dérangeant, difficile parfois, ce secteur affronte depuis 1991 une crise profonde, qui a remis en question bon nombre de ses valeurs. Ses habitués le boudent, mais cette désaffection qui a fait chuter les prix n'a pas encore suscité de nouveaux amateurs, et c'est justement pour attirer un autre public que de nombreux professionnels se mobiliseront pendant deux jours.

Conçue comme un parcours initiatique, l'opération réunit tous les protagonistes de l'art contemporain, en reconstituant la chronologie d'une oeuvre, de l'atelier de l'artiste à sa consécration sur les cimaises des musées. Ces rencontres didactiques ont pour ambition d'informer, d'enseigner et de rassurer de possibles investisseurs.

La création, le marché et la diffusion sont les trois thèmes majeurs d'une exposition dont les visiteurs, guidés par des panneaux explicatifs, réaliseront eux-mêmes le catalogue grâce à des documents mis à leur disposition dans chacune des salles.

Autre originalité : la présence permanente de différents acteurs du marché qui dialogueront avec le public et répondront à ses questions. Parmi eux, des artistes sélectionnés par l'Ecole nationale des beaux-arts travailleront sur place dans un atelier reconstitué, illustrant les techniques d'avant-garde de l'art actuel. Les enfants ne sont pas oubliés et une exposition particulière leur est destinée.

Au premier étage, plusieurs galeries et des études de commissaires-priseurs, spécialistes de l'art contemporain, seront représentés. Une exposition proprement dite rassemblera des œuvres importantes prêtées par de grands collectionneurs.

Au sous-sol, on découvrira le mécanisme du mécénat d'entreprise, et le rôle joué par les fondations qui misent sur le talent d'artistes encore peu connus. Des éditeurs d'art et des représentants de la presse spécialisée viendront compléter ce panorama.

Par ailleurs, cette manifestation sera ponctuée de façon continue par des conférences qui approfondiront les thèmes abordés. Ici : « Les fluctuations du marché », « Pourquoi et comment investir ? », « Approche de l'art conceptuel et minimal », « L'art de demain », « Musées et public », etc.

Animés tour à tour par des exposants et des personnalités, ces débats offriront au public une occasion supplémentaire de dialogue avec les professionnels et seront ensuite publiés par l'association Drouot-Mécénat.

Catherine Bedel

★ « Les rencontres du marché de l'art contemporain », samedi 14 et dimanche 15 janvier. Drouot-Richelieu, 9, rue Drouot, 75009 Paris 9ᵉ.

★ Foires et salons

Paris, Salon de la bibliophilie, Carrousel du Louvre : jusqu'au 15 janvier. Brocante du quai Henri-IV (75004) : jusqu'au 22 janvier. Carte-expo à la Mutualité : 13 et 14 janvier. Orange (84) et Namur (Belgique) : 13-15 janvier. Saint-Cloud (92) : 13-16 janvier. Briançon (05) : 14 janvier. Laval (53) : 14 et 15 janvier. Bordeaux Port (33) : du 14 au 22 janvier.

Temps froid et sec

LES HAUTES PRESSIONS situées jeudi sur le proche Atlantique vont progressivement venir se centrer sur la France tandis qu'une perturbation traversera les îles britanniques et touchera les côtes de la Manche.

La zone dépressionnaire sur le sud de l'Italie se décalera légèrement vers l'est.

Tout au long de la journée, les régions méditerranéennes seront bien ensoleillées avec encore un vent très fort. La tramontane sur le Roussillon et le mistral en basse vallée du Rhône atteindront des valeurs jusqu'à 130 km/h en tout début de matinée, puis faibliront à 80-100 km/h. Le vent de nord-est entre la Corse et le continent soufflera également à 80-100 km/h. Sur l'île de Beauté, le temps sera plus instable, avec des averses parfois de neige à basse altitude.

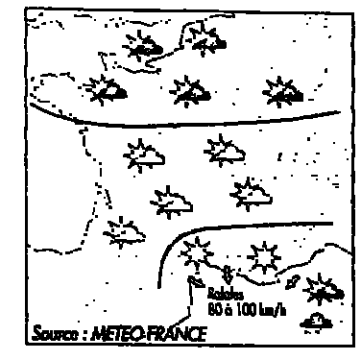
Sur le reste du pays, le ciel sera généralement très nuageux : en tout début de matinée, les conditions anticycloniques favoriseront les formations de brouillard local sur la moitié nord. Ensuite, près des côtes de la Manche, les nuages élevés et moyens envahiront le ciel puis gagneront en cours de journée jusqu'à la Loire. Au sud de la Loire, ce sont les nuages bas qui domineront malgré des trouées. Les massifs seront dégagés au-dessus de 1 500 mètres, les versants nord seront plus accrochés.

Les températures matinales seront fraîches. Le thermomètre ne dépassera pas 1 à 5 degrés sur les côtes. Dans l'intérieur du pays, les gelées seront fréquentes, 0 à –2 sur la moitié ouest, et –1 à –6 degrés sur la moitié est.

Dans l'après-midi, les températures ne dépasseront pas 3 à 6 degrés en général, localement 8 à 11 degrés sur les côtes bretonnes et méditerranéennes ; sur le Nord-Est et le Centre-Est, il ne fera pas plus de 2 à 3 degrés. Toutes ces valeurs se situent légèrement en dessous des valeurs de saison.

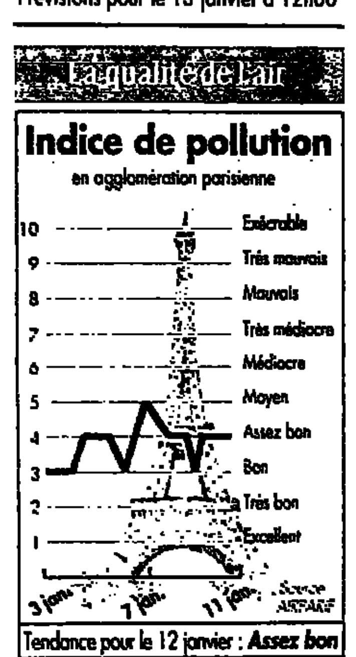
Samedi, le front chaud de la perturbation donnera quelques flocons sur le Nord-Est. Sur la moitié nord, c'est un temps de secteur chaud qui dominera, donc très nuageux, et un peu plus doux. La moitié sud sera plus ensoleillée et le vent faiblira nettement en Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

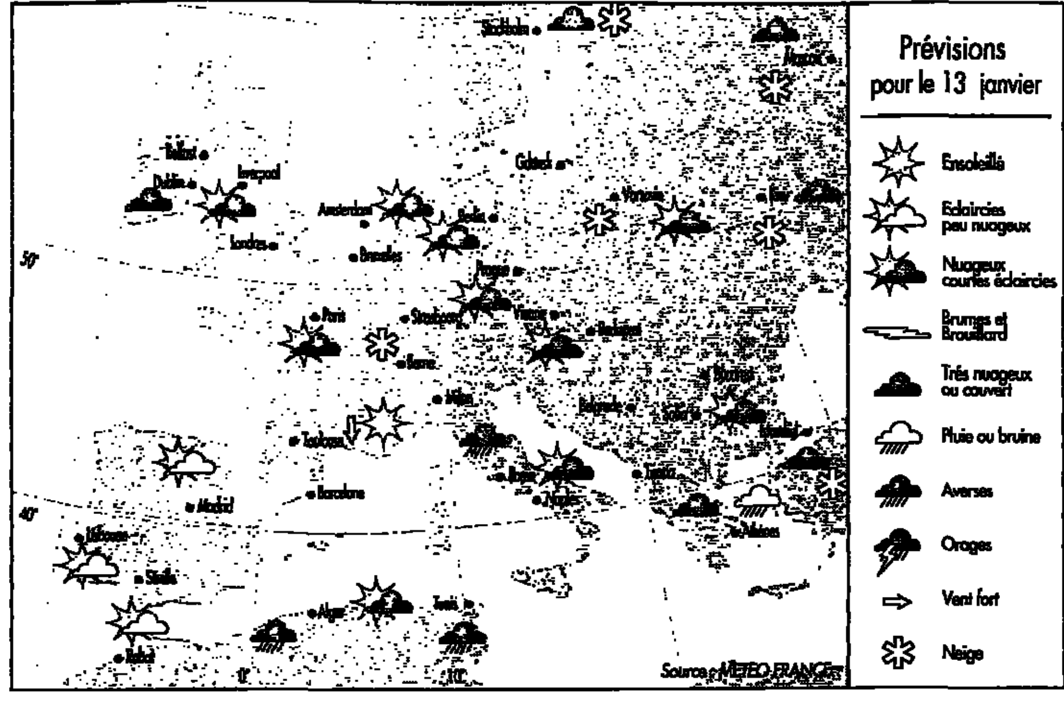


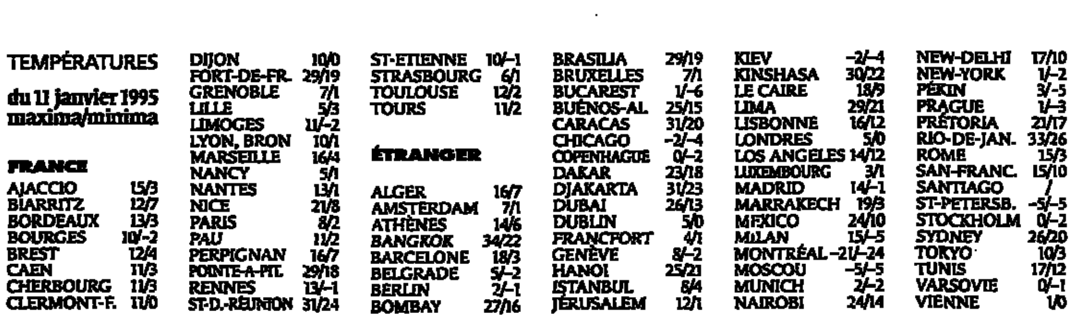
Prévisions pour le 13 janvier à 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 12 janvier : **Assez bon**





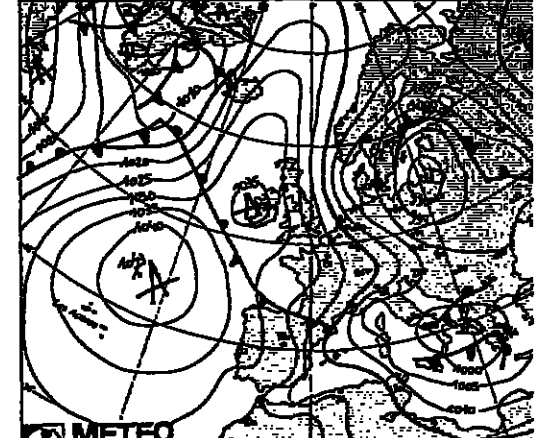
TEMPÉRATURES du 11 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE

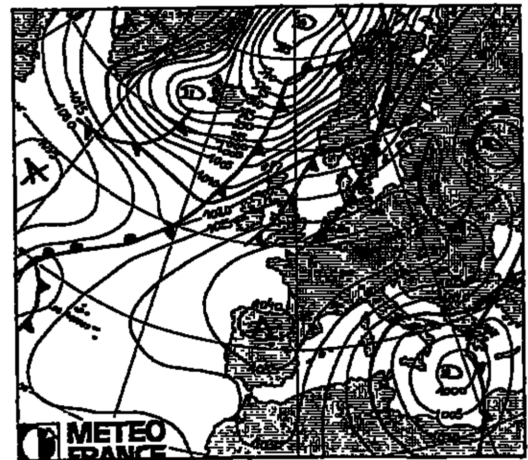
AJACCIO	15/3
BIARRITZ	12/7
BORDEAUX	13/3
BOURGES	10/–2
BREST	12/4
CAEN	11/3
CHERBOURG	11/3
CLERMONT-F.	11/0
DIJON	10/0
FORT-DE-FR.	29/19
GRENOBLE	7/1
LILLE	5/3
LIMOGES	11/–2
LYON, BRON	10/1
MARSEILLE	16/4
NANCY	5/1
NANTES	13/1
NICE	21/8
PARIS	8/2
PAU	11/2
PERPIGNAN	16/7
POINTE-A-PIT.	29/18
RENNES	13/–1
ST-D.-RÉUNION	31/24
ST-ETIENNE	10/–1
STRASBOURG	6/1
TOULOUSE	12/2
TOURS	11/2

ÉTRANGER

ALGER	16/7
AMSTERDAM	7/1
ATHÈNES	14/6
BANGKOK	34/22
BARCELONE	18/3
BELGRADE	5/–2
BERLIN	2/–1
BOMBAY	27/16
BRASILIA	29/19
BRUXELLES	7/1
BUCAREST	1/–6
BUÉNOS-AI.	25/15
CARACAS	31/20
CHICAGO	–2/–4
COPENHAGUE	0/–2
DAKAR	23/18
DJAKARTA	31/23
DUBAI	26/13
DUBLIN	5/0
FRANCFORT	4/1
GENÈVE	8/–2
HANOI	25/21
ISTANBUL	8/4
JÉRUSALEM	12/1
KIEV	–2/–4
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	18/9
LIMA	29/21
LISBONNE	16/12
LONDRES	5/0
LOS ANGELES	14/12
LUXEMBOURG	3/1
MADRID	14/–1
MARRAKECH	19/3
MEXICO	24/10
MILAN	15/–5
MONTRÉAL	–21/–24
MOSCOU	–5/–5
MUNICH	2/–2
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	17/10
NEW-YORK	1/–2
PÉKIN	3/–5
PRAGUE	1/–3
PRÉTORIA	21/17
RIO-DE-JAN.	33/26
ROME	15/3
SAN-FRANC.	15/10
SANTIAGO	/
ST-PETERSB.	–5/–5
STOCKHOLM	0/–2
SYDNEY	26/20
TOKYO	10/3
TUNIS	17/12
VARSOVIE	0/–1
VIENNE	1/0



Situation le 12 janvier 1995



Prévision pour le 14 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

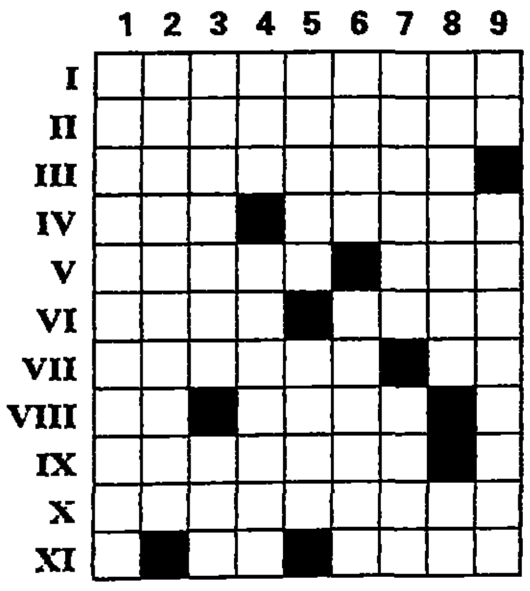
Le problème de la viande

TOUTES LES PERSONNES qui ont pu circuler en France rapportent des témoignages concordants : dans de nombreuses régions françaises, la viande ne manque pas ; et les éleveurs, extrêmement gênés par la pénurie fourragère, seraient souvent heureux de voir diminuer dans leur étable le nombre de bêtes à nourrir. Les services du ravitaillement n'arrivent cependant pas à faire parvenir le produit sur la table du consommateur, aussi bien dans certains villages que dans les grands centres. (...) Les livraisons se font mal : elles sont lentes, insuffisantes ; en un mot, les ordres donnés ne sont pas exécutés. Le phénomène n'est qu'un aspect de la crise d'autorité qui accable actuellement le pays, et qui sera longue à guérir. Mais, ici, le refus d'obéissance trouve un fondement dans l'insuffisance flagrante des prix payés. Tout le monde sait qu'une vache laitière ou un boeuf de travail est payé par le cultivateur trois, quatre et cinq fois le prix qu'il en retirera lorsque la bête sera livrée au ravitaillement. De même, le lait est vendu par le producteur à un prix ridiculement bas, que ne justifie ni son coût de production ni sa valeur alimentaire ; dans certains villages, on peut observer ce spectacle révoltant par son immoralité du litre de lait vendu 3,50 francs le litre et du litre de cidre vendu 6 à 7 francs. Les pouvoirs publics n'ignorent pas la chose : s'ils maintiennent le système, c'est qu'ils estiment ses avantages supérieurs à ses inconvénients. On peut très raisonnablement être d'un avis opposé. (...) Il est certain que nos moyens de transport ont gravement souffert des circonstances. Mais l'opinion publique ne comprend pas que les faits stupéfiants dénoncés chaque jour par la presse ne fassent jamais l'objet d'une enquête ou d'une sanction. (...)

Pierre Fromont (13 janvier 1945)

MOTS CROISÉS

PROBLEME n° 6474



HORIZONTALEMENT

I. Procédés de rajeunissement. – II. Une femme qui passerait par-dessus tout le monde. – III. Une cause de chagrin pour le cultivateur qui en a gros sur la patate. – IV. Un agent secret. Fait des relations. – V. Complètement ruinés. Le mouvement perpétuel. – VI. Parfois courte pour un gagnant. Couvert de croûtes. – VII. Dans les huiles. Symbole. – VIII. Pour la troisième personne. Peut exiger une certaine tenue. – IX. Bourdon, autrefois. – X. Peut être assimilé au capital. – XI. Fait souvent un pli. Grande maison.

VERTICALEMENT

1. Dans l'armée, sont vraiment popotes. – 2. Etaient touchées par un roi. – 3. Dernier délai pour un retour. Sigle d'une puissance. – 4. – Un mouvement clandestin. De vraies pestes. – 5. Détériorons. Qui n'a pas assez poussé. – 6. Cacha. Mis en boule. – 7. Plaine en Espagne. Blanchit quand il est étendu. – 8 Est tirée d'une fève. Conjonction. – 9. Symbole. Qui aurait besoin d'être un peu plus rassis.

SOLUTION DU N° 6473

HORIZONTALEMENT

I. Retendoir. – II. Elogieuse. – III. Cuirassés. – IV. Lis ; têt. – V. Dues. – VI. Intention. – VII. Vite ; élut. – VIII. Pili. – IX. Surmenées. – X. TI ; est ; su. – XI. Embrasé.

VERTICALEMENT

1. Récidiviste. – 2. Elu ; uni ; Ulm. – 3. Toiletter. – 4. Egrisée ; mer. – 5. Nias ; pesa. – 6. Dés ; éteints. – 7. Oust ; Ille. – 8. Isée ; ouïes. – 9. Restant ; suc.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Le trafic passagers des principales compagnies aériennes européennes a augmenté de 11,5 % au mois de novembre 1994 par rapport au même mois de l'année précédente. Les routes de l'Atlantique sud ont enregistré une progression de 18,1 % et celles de l'Atlantique nord de 12,2 %.

■ **FRANCE.** La direction générale de l'aviation civile française (DGAC) a levé, le 6 janvier, les limitations de vol imposées aux avions franco-italiens ATR en temps de givre.

■ **ALLEMAGNE.** Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme, l'Allemagne est devenue un lieu de passage obligé entre l'est et l'ouest de l'Europe. Conséquence : le passage de la frontière germano-polonaise demande une patience à toute épreuve. A Francfort-sur-Oder, poste frontalier situé sur la ligne Berlin-Moscou, les camions stationnent sur des files pouvant atteindre 10 kilomètres.

■ **AGEN ET STRASBOURG.** Des manifestations risquent de perturber la circulation dans les villes d'Agen (Lot-et-Garonne) et Strasbourg (Bas-Rhin). Les quelque 10 000 producteurs de tabac regroupés dans la Fédération nationale des producteurs de tabac de France (FNPTF) ont en effet décidé de protester contre la dégradation de leur situation

■ **BRUXELLES.** Les compagnies aériennes européennes se plaignent de supporter l'essentiel du coût des systèmes informatisés de réservation (SIR). La Commission européenne a lancé une enquête sur les conditions de facturation de ces SIR aux compagnies.

PARIS EN VISITE

Vendredi 13 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Renaissance à Florence, 11 h 30 ; *le Bocal d'olives*, de Chardin, 12 h 30 ; Exposition « Autour de Poussin », 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ MUSÉE D'ORSAY (34 F + prix d'entrée) : *les Romains de la décadence*, de Thomas Couture, 12 h 30 ; les recherches sur la couleur dans le postimpressionnisme, 14 h 30 (Musées nationaux).

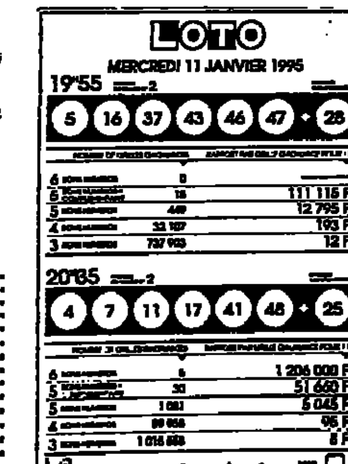
■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : histoire et architecture du musée (34 F + prix d'entrée), 13 h 30 (Musées nationaux).

■ NOTRE-DAME-DE-PARIS : architecture et sculpture (37 F), 14 h 30, devant le portail central (Monuments historiques).

■ PASSAGES COUVERTS autour de la Grange-Batelière (45 F), 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

■ MONTMARTRE : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 15 heures, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ LE MUSÉE DE LA POLICE et ses archives du XVI[e] au *XIX[e]* siècle (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Monuments historiques).



ORIGINES Pourquoi une exposition sur le surréalisme dans la ville de Nantes célébrée par Jacques Demy dans son film *Lola* ? Parce qu'André Breton, *alors étudiant en médecine*, y croisa Jacques Vaché, que celui-ci y mourut, et que le « père » du mouvement né dans la mouvance du dadaïsme allait alimenter autour *de cette ville pluvieuse et de cette* disparition son goût de l'inquiétante étrangeté ● *ONIRISME. Ce « rêve d'une ville »* – sous-titre de l'exposition nantaise – est le dernier cadeau d'Henri-Claude Cousseau à un musée qu'il avait fait renaître, après sa *restauration* ● *RÉHABILITATIONS.* Le parcours de l'exposition, plutôt accidenté, invite à quelques mises au point – l'apport au mouvement de Pierre Roy, proche du dadaïsme, artiste de la famille de Jules Verne – et à une réhabilitation : celle de Camille Bryen, *insoumis de la famille* d'Antonin Artaud.

Nantes hantée par le surréalisme

Une exposition surprenante autour d'artistes connus et méconnus, où l'on découvre que le port du bord de Loire fut la « capitale » du mouvement initié par André Breton

LE RÊVE D'UNE VILLE. Nantes et le surréalisme.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. 10, rue Georges-Clemenceau. 44000 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Jusqu'au 2 avril. *30* francs. Catalogue 350 francs.
MÉDIATHÈQUE. 24, quai de La Fosse. Tél. : 40-41-95-61. Entrée libre.

NANTES
de notre envoyée spéciale

Pourquoi, comment Nantes, grand port *« cul-terreux »* (Julien Gracq), a-t-il pu devenir le lieu des premières *« illuminations »* de Breton ? *« Nantes : peut-être avec Paris la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine »*, écrivait-il dans *Nadja*, scellant sa relation à la ville, dont l'histoire commence vraiment le jour où Jacques Vaché est entré dans sa vie, par hasard. En 1916, à l'hôpital où l'étudiant (en médecine) parisien était mobilisé comme infirmier, et où le Nantais soignait une blessure de guerre assez minime. Le *détachement* de Vaché, sa personnalité au potentiel dadaïste certain, stupéfia Breton. Sa mort de trop d'opium, ou délibérée, dans un hôtel de la place Graslin, en 1919, n'est pas étrangère à la dimension de mythe fondateur que lui donna Breton.

Une exposition au Musée des beaux-arts se penche sur ces prémices nantaises du surréalisme. Se penche et s'épanche un peu, guidée par une interrogation constante sur *la singularité de Nantes, sur ce qui* a pu en faire la *« capitale du surréalisme »*. Sa capacité à déclencher le désir d'un « ailleurs » (port, relents d'exotisme, bourgeoisie conservatrice particulièrement rigide) pourrait expliquer sa place dans l'imaginaire *surréaliste. Quelle prise la ville* a-t-elle sur André Breton, qui y convoque Rimbaud, se penche sur Mallarmé, commence à oublier Valéry ? Il cherche la femme sur le chemin qui, de l'hôpital de la rue du Boccage (où devait se situer par la suite le lycée de jeunes filles), mène au parc de Procé, un des hauts lieux de la ville des surréalistes, dont l'onirisme peut échapper au commun des mortels.

Il trouve l'érotisme de Madame de Senonnes, le tableau d'Ingres rencontré au musée, sur lequel Aragon délirera bien plus que lui. Autres lieux emblématiques : le passage Pommeraye, dont Mandiargues fera son « musée noir » ; le jardin des plantes, *dont Julien Gracq note la* présence dans *la Forme d'une ville*, un des plus beaux livres qui puissent s'écrire sur la ville, passée au crible de la mémoire. Qui a inspiré l'exposition.

« S'en aller loin, bien loin – à Trentemoult (une des banlieues de Nantes), *ou bien plus loin »*, ont écrit, sur le mode d'une chanson de marins, les Sârs, la bande du lycée Clemenceau : Jacques Vaché, grand admirateur de Jarry, Eugène Hublet, Pierre Bissérié, l'un et l'autre restés obscurs, et Jean Bellemère (alias Jean Sarment, l'écrivain du groupe) qui s'étaient nommés ainsi pour *faire la pige aux Nabis, et qui pouvaient* très pataphysiquement déclarer : *« Il est dans l'essence des symboles d'être symboliques. »*

DEPUIS JULES VERNE

S'en aller loin… à Paris, en Nouvelle-Guinée, ou au Mexique. Tous les Nantais qui participent de cette histoire le firent : De Benjamin Péret à Bryen, en passant par Pierre Roy, trois des six vedettes de l'exposition. Fruit d'une enquête très minutieuse, met au jour des relations souterraines, des rencontres de hasards, nécessaires, fatales. C'est une exposition-dossier, l'occasion de faire *l'histoire de la vie culturelle*, à Nantes à l'époque. Et une contribution à l'histoire du surréalisme. Une mine de documents, dans laquelle il est sans doute difficile d'entrer si le *terrain est inconnu… Un catalogue*-pavé de 550 pages et d'au moins quarante contributions l'accompagne, en remontant à Jules Verne, nantais lui-aussi. Un document un peu confus mais qui mérite d'être épluché.

Cette manifestation, le cadeau de départ d'Henri-Claude Cousseau, qui vient de quitter le Musée des beaux-arts (pour assister Françoise Cachin à la direction des musées de France), n'est pas qu'un grand événement local. Elle permet de redécouvrir des figures importantes, à commencer par Pierre Roy dont c'est la première rétrospective. Peintre d'illusions, celui-ci s'évade en chambre, manipule des objets, rap*proche bizarrement des jouets, des* coquillages, des papillons, des instruments de mesure dans un style parfaitement traditionnel. *Ce lointain* parent de Jules Verne qu'Apollinaire avait remarqué en 1913 pour une toile dans un style primitif rappelant un peu le Douanier Rous*seau, a fait une carrière plus brillante* aux Etats-Unis qu'à Paris, où les surréalistes l'ont lâché après l'avoir encensé, *lui qui avait été de toutes les* premières expositions surréalistes, notamment celle de la galerie Pierre, où travaillait Jacques Viot, un des maillons de la chaîne.

On découvre le rôle important joué par Jacques Viot, le scénariste du film *Le jour se lève* et d'*Orfeu negro* dans les débuts du surréalisme. Il était le marchand et l'ami de Miro, d'Arp et de Max Ernst - qui explora à Pornic les possibilités du frottage. Sa *série complète de l'Histoire naturelle* est présentée, ainsi que quelques œuvres des deux autres artistes, en regard des sculptures que Viaud avait rapportées de Nouvelle-Guinée, et des photographies qu'il en avait faites.

IMAGES DU DOUBLE, DU MASQUE

Encore des photographies inédites d'un grand voyageur : celles de Benjamin Péret, rapportées d'un voyage *tardif au Mexique. Ce fidèle compa*gnon de Breton, né à Rezé dans la banlieue nantaise, était arrivé à Paris au début des années 20. Son travail est présenté entouré des tableaux de ses amis à qui il demandait d'illustrer ses ouvrages, et sur qui il a écrit : Arp, Brauner, Ernst, Lam, Miro, Toyen, Tanguy…

Jacques Vaché a droit, bien sûr, à une salle. On peut y voir les lettres à son infirmière, dont l'intérêt réside *surtout dans les dessins qui les ac*compagnent. Et quantité de dessins exhumés des archives familiales qui devraient exciter la curiosité des exégètes. Une autre salle est consacrée à *Claude Cahun, la fille de Maurice* Schwob, directeur du quotidien nantais *Le Phare*, et nièce de l'écrivain *symboliste* Marcel Schwob. Elle était une amie de Michaux et de Desnos, *et avait fait la connaissance de Bre*ton en 1932. Sa formidable personnalité est révélée à travers ses photographies, découvertes récemment. Elle écrivait volontiers des pam*phlets (contre* Aragon et la poésie de circonstance), s'exprimait dans la revue *La Gerbe*, vivait à Jersey avec une dessinatrice, Suzanne Malherbe. Tout son univers – rituels, fétichisme, images du double, du masque, travestissement – est très proche de celui des artistes d'aujourd'hui. On ne s'étonnera pas que le Musée d'art moderne de la Ville de Paris ait décidé de l'exposer bientôt.

Dernière figure de souche nantaise exposée : Camille Bryen. Un artiste trop négligé, qui a quitté Nantes à l'âge de vingt ans, mais en a beaucoup parlé. Plus proche de Dada et des situationnistes, il se rapproche toutefois des surréalistes par certaines de ses activités multiples, notamment toute une série de dessins réalisés dans les années 30, des sortes de « cadavres exquis » dont certains font penser à des feuilles d'Artaud. *Cet esprit libre, inventif*, hors cadre, insoumis, méritait mieux que l'oubli dans lequel il est tombé depuis vingt ans. L'ensemble des œuvres exposées pour la première *fois – issu d'un dépôt de la Fonda*tion de France au musée de Nantes – devrait contribuer à sa réhabilitation.

Geneviève Breerette

Ils y ont vécu

Jacques Baron, poète (1905-1986). Camille Bryen, plasticien, écrivain (1907-1977). Claude Cahun, photographe, écrivain (1894-1954). Benjamin Péret, écrivain, poète (1899-1959). Pierre Roy, peintre (1880-1950). Jean Sarment, dramaturge *(1897-1976). Jacques Vaché,* écrivain, (1895-1919). Jules Verne, écrivain (1828-1905). Jacques Viot, scénariste (1898-1973).

Ils ont fantasmé sur la ville

Louis Aragon, poète, écrivain (1897-1982). André Breton, écrivain (1896-1966). André Pieyre de Mandiargues, écrivain (1909-1991) Jacques Prévert, écrivain (1900-1977). Philippe Soupault, écrivain (1897-1990).



Bruyen déchiré par Jean Arp, d'après une photographie de Denise Colomb, 1952.

L'esprit d'indépendance de Jacques Viot

A L'OMBRE de ses grands chefs et pontifes, chaque école littéraire ou artistique a ses « petits maîtres ». Le surréalisme, où régnait un sens aigu des hiérarchies et des préséances, n'a pas dérogé à cette loi. *L'un des mérites de l'ex*position de Nantes est d'extraire le nom et la figure de Jacques Viot de l'oubli. Patrice Allain, qui *consacre un chapitre ri*goureusement documenté à Jacques Viot dans le catalogue de l'exposition, vient également de préfacer un recueil des *Poèmes de guerre*, suivis d'autres textes poétiques, en vers ou en prose, de ce curieux personnage. La littérature ne fut d'ailleurs pas, loin de là, la seule activité de Viot… Né à Nantes en 1898 (il y mourra en janvier 1973), il fut, successivement ou simultanément, avec des fortunes diverses, marchand plus ou moins délicat de tableaux – notamment ceux de ses amis Max Ernst et Joan Miro –, collectionneur d'art océanien, collaborateur du galeriste Pierre Loeb, photographe, journaliste, auteur de romans policiers sous pseudonyme, scénariste de cinéma à partir de 1935 – *Les Beaux Jours*, de Marc Allégret, *Le jour se lève*, de Marcel Carné, *Orfeu Negro*, de Marcel Camus… –, membre fondateur du Syndicat des scénaristes et inventeur du procédé du retour en arrière au cinéma.



BIBLIOGRAPHIE

A peine sorti de *l'adolescence*, Jacques Viot fait – comme l'autre et « premier » nantais précurseur du surréalisme, Jacques Vaché –, l'expérience de la guerre. Néanmoins, c'est là qu'il noue des relations avec l'avant-garde. Ses premiers *poèmes paraissent en revue en 1924*. L'année suivante, il collabore à *La Révolution surréaliste* et organise, avec Pierre Loeb, une première exposition du groupe. Apprécié d'André Breton, il devient l'ami de René Crevel. *Mais, dès 1926, conformément à la tradition* surréaliste des ruptures et anathèmes, les rapports entre Viot et les chefs surréalistes s'enveniment. Pas pour très longtemps, mais cela suffit pour donner au jeune homme le goût de l'*individualisme*.

A lire les poèmes rassemblés par Patrice Allain, on mesure que cet esprit d'indépendance, Viot le possédait d'emblée. Même si des proximités ou affinités peuvent se percevoir – avec Apollinaire ou Cocteau *notamment* –, *le ton est singulier*. Les images sont souvent fortes, rarement gratuites, en particulier dans les beaux et douloureux poèmes faisant directement référence à la guerre. *« J'aperçois quelquefois doux, lent, gros, barrique cérémonieuse et lasse, Jacques Viot, un joli sourire condescendant de vieille dame mais un mot jamais »*, écrivait (dans une lettre à Claude Cahun), en 1942, Henri Michaux. Portrait assez beau pour être absolument juste.

P. K.

★ ***Poèmes de guerre,*** **de Jacques Viot, présentés par Patrice Allain. Ed. Jean-Michel Place, 128 p., 85 F.**

★ **Signalons aussi, dans la collection « Pleine Marge » *les textes réunis* par Daniel Lefort, Pierre Rivas et Jacqueline Chénieux-Gendron sur les rapports du surréalisme et du Nouveau monde : *Nouveau monde, autres mondes, surréalisme et Amériques* (Lachenal et Ritter, *268 p., 140 F). Parait également le deuxième* volume du dépouillement analytique de l'ensemble des grandes revues surréalistes, de 1919 à 1972 : *Le Surréalisme autour du monde, 1929-1947,* de Jacqueline Chénieux-Gendron, *Françoise Le Roux* et *Maïté Vienne* (CNRS Editions, 472 p., relié, 390 F).**

Les audaces des « Années noires » au musée de Saint-Étienne

Une exposition suggère des cohérences nouvelles, pour une entreprise très ambitieuse : réécrire l'histoire de la peinture au XXe siècle

LES ANNÉES NOIRES, Musée *d'art moderne, la Terrasse, 42000* Saint-Etienne ; tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 19 mars.

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

A Saint-Etienne, au Musée d'art moderne, de manière discrète, clandestine presque, une entreprise très ambitieuse et parfaitement néces*saire s'accomplit : il s'agit de réécrire* l'histoire de la peinture au XXe siècle, de vérifier les certitudes les mieux diffusées, de peser les gloires les plus établies. Maître d'œuvre de cette réforme et maître *des lieux, Bernard* Ceysson se soucie peu des catégories et des frontières, des hiérarchies et des réputations. Nul ne s'intéresse – en France du moins – à l'art anglais ? Il décide donc d'exposer non seulement Francis Bacon, mais encore Lucian Freud, Graham Sutherland et *Stanley Spencer, ce dernier étant* à peu près ignoré sur le continent. On ne connaît de la peinture allemande que le néo-expressionnisme contemporain ? Il montre des *Baselitz* des années 60, des Lüpertz de la veine sombre, des Beckmann de l'entre-deux-guerres et des toiles du très méconnu et très remarquable Lovis Corinth.

La règle veut qu'une exposition illustre un découpage chronologique ou raconte une vie ou un mouvement ? Les expositions stéphanoises *procèdent tout autrement.* Elles se jouent des périodes, osent des rapprochements incongrus et suggèrent des cohérences qui ne sont ni formelles ni temporelles, mais de *l'ordre de la tonalité et, pour ainsi* dire, de la psychologie. En 1990, « L'écriture griffée » étudiait l'affrontement des artistes et de la figure humaine au milieu du siècle. « *Les années noires » sont* d'une autre inspiration, moins dure, moins aigre, entre mélancolie et désillusion. Aux Allemands et aux Anglais cités tout à l'heure, elle associe des Français, Derain, Fautrier, Gruber et Rouault. L'accrochage procède par échos et comparaisons, sans souci des écoles dites nationales et des générations. Le thème du nu réunit Fautrier et Freud, Rouault et Derain, Bacon et Baselitz. Le paysage peut *aussi faire office de fil conducteur* pratiqué par Corinth et Beckmann, Sutherland et Derain. Mais il ne s'agit pas ici de démontrer des influences stylistiques. Les douze *peintres rassemblés ne se res*semblent en rien par leurs manières, chacune issue d'une histoire différente.

Corinth, le plus ancien, s'extrait de *l'impressionnisme* et, *s'il faut* un parallèle, évoque parfois Bonnard, mais un Bonnard habité par l'horreur de la mort. Lüpertz, le plus jeune, a assimilé cubisme, surréalisme et expres*sionnisme abstrait. Il n'empêche* : le rapprochement est efficace parce qu'il révèle une conception voisine. Corinth, quand il représente des sous-bois, un bouquet, une femme buvant, saisit une apparence et, par l'effacement des contours, par la fusion de *la* forme, de *la lumière* et de l'air, suggère le devenir fantôme de ce corps et la dissolution de l'objet. Lüpertz, quand il évoque New York, les immeubles, les intérieurs, fait « *monter » à la surface du tableau* les contours d'un crâne et les couleurs de la nuit. Or tel est le vrai sujet de l'exposition : ces peintres qui représentent ce qu'ils voient, mais au *moyen d'une représentation* rongée de l'intérieur, menacée par la disparition, obsédée par le néant.

TRIPTYQUES DE FRANCIS BACON

Nus et visages de Fautrier semblent aspirés par les ténèbres et finissent par s'y noyer. Dans les toiles de Beckmann, déséquilibres et fragmentations annoncent la déréliction, *brisure après brisure*. De Rouault, apparaissent des prostituées au corps abîmé et aux visages masqués sous le fard, et de Freud des nudités désolantes. Sutherland aime à réduire la nature à des enchevêtrements de plans émiettés où ne se reconnaissent que des ossements d'animaux.

Pour Bacon, dont figurent ici deux triptyques majeurs, c'est encore plus simple et clair : une histoire de mutilation et de boucherie racontée froidement, avec la méthode d'un anatomiste. Baselitz a d'autres manières, plus brutales, plus heurtées. Son *Tableau pour les pères*, de 1965, renouvelle le *thème de la décapitation* en le parant ironiquement de teintes délicates, rose et abricot, répandues sur un cadavre incomplet et grouillant – mais c'est là l'oeuvre la plus *violemment expressionniste* de l'exposition.

Cette dernière est si dense, si cohérente, disposée si adroitement, qu'on lui pardonne de faire la part trop belle à Gruber – *auteur d'allégories* aigres et insistantes – et de n'avoir pas inclus de partie italienne. Ainsi aurait-on vérifié combien la peinture dite « métaphysique », née de *Chirico* à la fin des années 10 et au début des années 20, a largement exercé son influence hors d'Italie, intéressé Spencer dans *sa retraite de* Cookham et Beckmann à Berlin.

Que de telles observations viennent à l'esprit n'enlève rien à la qualité de l'ensemble. A l'inverse, elles confirment l'importance du sujet et que l'exposition esquisse l'in*ventaire de ce* qui ne peut se nommer ni mouvement ni courant, encore moins avant-garde, mais tient une place centrale dans la peinture de ce siècle : une certaine manière *de se défier des apparences* et de regarder le monde en n'oubliant jamais qu'il baigne dans le temps, qui l'use et le corrompt. Délivrés des fantasmes de pureté et d'éternité aux charmes desquels ont succombé tant d'artistes, ces peintres sans illusions n'ont cessé de se savoir mortels. Il se pourrait que ce soit là *du* reste la meilleure raison de leur pérennité.

Philippe Da[illegible]

Les transports en commun vitrines de l'art contemporain

Des plasticiens ont investi les tramways de Rouen et de Strasbourg

Des lignes de tramway sont « animées » par des œuvres contemporaines : accrochées en haut de mâts à Rouen, intégrées au décor à Strasbourg. Après les métros de Paris et de Toulouse (*Le Monde* du 21 juin 1993), un nouveau témoignage du développement des commandes aux artistes dans les transports urbains.

ROUEN et STRASBOURG
de notre envoyé spécial

C'est peu dire que Rouen se méfie de l'art contemporain. La capitale haut-normande a bien vu naître Marcel Duchamp, l'initiateur des conceptuels, mais la cité préfère s'assoupir sur son riche patrimoine. Pour preuve, c'est la seule région – avec la Corse – à ignorer les commandes publiques de l'Etat aux artistes. Dans ce contexte ingrat, les œuvres qui viennent « habiller » le tramway flambant neuf font figure de première. *« Dans une région où les œuvres contemporaines sont pratiquement absentes, on n'allait pas dire non ! »*, s'exclame Arielle Pelenc, qui représente le ministère de la culture dans la région.

Mais que ce ne fut pas facile ! Le tramway relie la rive droite (Rouen, UDF) et la rive gauche (Sotteville, Petit-Quevilly et Grand-Quevilly, PS). Il a fallu convaincre les deux « camps ». A l'arrivée, les élus se sont surtout résignés à voir les artistes investir leur *« métrobus »*. D'ailleurs, l'art contemporain est arrivé un peu en catastrophe, comme s'il prenait le tramway en marche. C'est en effet moins d'un an et demi avant l'inauguration que le Sivom (présidé par Laurent Fabius) s'est alarmé de l'absence d'une *« dimension artistique »*.

Autre difficulté : *« Les œuvres devaient symboliser la réunification des deux rives*, explique Arielle Pelenc, *mais il n'y avait aucun endroit pour les mettre. Ni architecture, ni paysage, ni point d'appui. »* Une commission associant architectes, ingénieurs, plasticiens et l'inépuisable Jean-Michel Wilmotte (responsable – comme à Strasbourg – des gares de surface et du mobilier) a décidé de percher les œuvres sur des mâts, à quatre mètres de haut. Hors de portée des graffiteurs. De quoi, aussi, produire *« une légère perturbation, à lire en contre-plongée, qui apporterait un effet cinéma à la Tati. »*

Une quarantaine d'artistes (panachage d'internationaux, nationaux et régionaux) ont planché, les élus ont fait leur choix. Bertrand Lavier, qui a imaginé une tondeuse à gazon en haut du mât, est récusé. Est-il trop près du sujet ? Jugée moins provocante, la douceur ligneuse de David Nash remporte un grand succès : il bénéficiera de commandes dans deux communes. L'implantation des mâts n'est pas encore achevée, mais il est clair que les œuvres *« politiques »* ou dérangeantes ont été écartées. Vive les formes simples, vive la géométrie, le logo ! Et si l'artiste parvient à trouver une quelconque référence locale, c'est gagné. Olivier Mosset, par exemple, a imaginé une étoile, vague référence à la tonsure de Marcel Duchamp, photographiée par Man Ray : elle indiquera le terminus. C'est une belle audace, comparée à la station Théâtre-des-Arts (souterraine), désignée comme *« carrefour culturel »*, où deux vitrines enserrent quelques toiles au bout d'un quai désert.

La démarche de Strasbourg est différente. Ici, les tramways communient avec la cité, dans la transparence et à hauteur de piéton (*Le Monde* du 26 novembre 1994). Les œuvres contemporaines n'ont pas été le fait du prince. Elles n'ont pas, non plus, été choisies sur concours, à la différence de la station de métro Assemblée-Nationale (une œuvre de Jean-Charles Blais) à Paris. Trois ans avant l'ouverture, un comité de pilotage (conservateurs, philosophe, historien, plasticiens, élus et fonctionnaires) a repéré le terrain strasbourgeois, s'est plongé dans l'histoire de la ville, a défini un « itinéraire mental » et des emplacements qui ont conduit à revoir jusqu'aux noms des stations. Les architectes, urbanistes et élus ont été rencontrés qu'après.

« Nous ne voulions pas d'œuvres surajoutées, mais participant au traitement urbain, rappelle Michel Krieger, conseiller municipal. *Et nous avons poursuivi jusqu'à ce que des noms d'artistes s'imposent. »* A savoir Jonathan Borofsky, Gérard Collin-Thiébaut, Barbara Kruger et Mario Merz. Une seule œuvre – bien visible – « tutoie » le décoratif : le haut mât de *La Femme qui marche vers le ciel*, de Borofsky, installé sur la place composite des Halles, une œuvre dont on peut voir la version « masculin » à Kassel. Sinon, *« les gens pourront se demander où sont les interventions artistiques dans la mesure où leur évidence même les rendra discrètes »* assure Jean-Christophe Ammann, l'un des copilotes du projet, directeur du musée d'art moderne de Francfort.

« TRAVAIL », « JEU », « CRI »

Les œuvres ? Des lueurs rouges des diodes luminescentes de Mario Merz, qui a inscrit, par trois fois, sur plus d'un kilomètre entre les voies, la suite de Fibonacci (suite mathématique dont on tire notamment le nombre d'or). L'hypothèse d'une signalétique nouvelle du tramway affleure. Il faut d'ailleurs voir les enfants des écoles, carnet en main, se pencher sur l'intervention de Mario Merz, en apprécier la logique, la considérer comme une technologie nouvelle...

« Où allez vous ? », interroge, suffisamment haut pour qu'affleure un léger doute, Barbara Kruger à l'entrée de la station souterraine Gare-Centrale. Et elle accompagne jusqu'aux quais, marche après marche, le voyageur de ses mots : *« Travail »*, *« Jeu »*, *« Cri »*, *« Good »*, *« Hoffnung »*... Elle s'approprie à coup de questions les barres de bétons au-dessus des voies, les transformant en horizontales colonnes : *« Qui pensez-vous être ? »*, *« Qui a peur des idées ? »*. Sur le profil sérigraphié d'une tête géante au cerveau cadenassé (image déjà utilisée ailleurs avec d'autres – comment dire – sollicitations, injonctions, slogans), elle proclame en lettres capitales : *« L'empathie peut changer le monde. »* Cette faculté intuitive d'éprouver ce que ressent l'autre, qui, littéralement, permet d'être « transporté en commun », ce désir de fusion, cette gentillesse si américaine, à la fois énergique et mièvre, habite la station, la transforme en un temple profane voué à qui passe.

Strasbourg – cité où Gutenberg mûrit son invention – n'en a pas fini avec les chiffres et les lettres. On les retrouve, avec des vignettes anciennes, sur les tickets de transport imaginés par Gérard Collin-Thiébaut. Mais, comme le dit – non sans lyrisme – l'historien Jean-Claude Richez : *« Un espace manquait à la ville. Il fallait s'engager dans quelque chose de totalement irrationnel. Repartir avec des doutes dans une société faite de certitudes. »* Ainsi, un cinquième intervenant, l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentiel) va habiller d'à-peu-près et de jeux de mots le sommet des colonnes imaginées par Wilmotte. Le jeu fait son entrée sur le réseau par le biais de notices toponymiques de haute fantaisie, récit composé à partir des lettres de chaque station. Que la signalétique des transports, réservé jusqu'ici à la plus plate exactitude, puisse être doucement et gaiement subvertie suppose une maturité dans le déchiffrement, une confiance jusqu'alors inédite. Mais qui confondrait *« les trois mouettes de Strauss : pour »* avec le tramway de Strasbourg ?

Jean-Louis Perrier

Les « galeries » souterraines de Toulouse

Le métro de Toulouse a montré la voie. Ce n'est pas la première fois que l'art descendait dans le métro, mais cette commande à des artistes reste la plus aboutie. Le 26 juin 1993, les usagers ont, en effet, découvert les quinze stations de la ligne unique, animées par des œuvres d'art. A chaque station, son artiste. Et son œuvre. Il se dégage pourtant de l'ensemble une impression d'unité, les œuvres n'étant pas plaquées sur un décor, mais intégrées aux stations. Dimitry Orlac a mis en lumière la salle des billets de Bagatelle. Felice Varini a peint ses fameux cercles rouges sur des poutres blanches. A signaler encore *Les Hélices*, de Takis, *L'Arbre fermé, arbre ouvert*, de Daniel Coulet, *Les Signaux lumineux*, de Beate Honsell-Weiss, *L'Aire de jeux*, des frères Di Rosa... Et sur les traces bleues d'Olivier Debré, qui rayent la station Arènes, se découpe une curieuse petite boite jaune : le signal d'alarme de l'escalator.

Trois films nord-américains sur l'homosexualité

Présentées sous le titre générique de « XXX » trois productions à petit budget manient l'humour et une irrévérence teintée d'inquiétude

GO FISH
Film américain de Rose Troche. Avec V. S. Brodie, Guinevere Turner, Wendy McMillan. 1 h 25.
SWOON
Film américain de Tom Kalin. Avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter. 1 h 32.
ZERO PATIENCE
Film canadien de John Greyson. Avec John Robinson, Normand Fauteux, Dianne Heatherington. 1 h 40.

Réunis sous le titre *XXX*, une bannière évoquant le porno (à prendre évidemment avec ironie), trois films traitent de l'homosexualité. Féminine (*Go Fish*) et masculine. Deux sont américains (*Zero Patience* est canadien). Deux sont en noir et blanc (*Go Fish*, *Swoon*). Deux sont franchement des comédies (*Go Fish*, *Zero Patience*). Deux se situent plus ou moins dans le passé (*Swoon*, *Zero Patience*). Tous trois abordent l'homosexualité sans détours : le fait posé, c'est ce qui se passe après qui les intéresse. Et tous trois, avec des budgets presque inexistants, ont été produits par des femmes.

Le plus délirant est sans conteste *Zero Patience*, de John Greyson, une féerie musicale sur le sida. Le film se concentre sur Sir Richard Burton l'explorateur-« auteur » des *Contes des mille et une nuits*, célèbre au XIX[e] siècle pour ses études poussées sur la taille du pénis. « Transporté » au XX[e] siècle, Burton est un naturaliste chargé par le docteur Placebo de monter au Muséum d'histoire naturelle de Toronto une exposition sur les maladies contagieuses. Il fait venir le fantôme du pilote canadien auquel on attribua l'introduction du sida en Amérique du Nord, surnommé depuis « patient Zéro ». Si le « message » est presque élémentaire (tolérance, tolérance), la facture surprend. Les chromosomes s'ébrouent sur un rythme de rock (les virus sont incarnés par des femmes, mais bon...), on fait des claquettes dans les douches (sans chaussures, ni rien d'autre).

La dentelle n'est pas non plus de mise dans *Go Fish*. Du moins dans le propos. Cette comédie de mœurs reprend la structure traditionnelle des comédies romantiques, pour lui tordre le cou : *Boy Meets Girl* devient *« Girl Meets Girl »*. Quand Max la dynamique (Guinevere Turner) rencontre Ely la timide maladivement hippie (elle a, chez elle, trois mille sortes de thé, tous diurétiques), c'est le coup de foudre : Ely s'en coupera même les cheveux. *« Mais taille-les donc comme une vraie gouine »*, l'encourage une amie. L'idée est fort joliment exploitée, tout comme celle du « procès » d'une copine qui s'est laissée aller jusqu'à coucher avec un homme ! Bien servie par ses comédiennes, Rose Troche (coscénariste avec Guinevere Turner) fait preuve d'une sens certain du dialogue et des situations drôlatiques. Même si elle s'embarrasse d'effets « artistiques » – voix *off*, leitmotiv de la mèche qui tombe au ralenti...

Plus qu'une comédie, *Swoon* serait une autopsie des mœurs. Le film s'inspire d'une affaire célèbre dans le Chicago des années 1920 : le meurtre (non pas gratuit mais pour la volupté du geste) d'un enfant de treize ans par deux adolescents, Nathan Leopold Jr. et Richard Loeb. Le crime (et ses implications plus ou moins nietzschéennes), l'âge des assassins, leur statut social (haute bourgeoisie) et culturel firent moins scandale, à l'époque, que le fait que Leopold et Loeb avaient des relations intimes. L'affaire fut évoquée par Alfred Hitchcock dans *la Corde* (1948) puis, plus ouvertement, par Richard Fleischer dans *le Génie du mal* (1959).

Evolution de la censure aidant, Tom Kalin rend le rapport homosexuel plus explicite. Mêlant faits historiques et variations personnelles (coupures de presse ou minutes du procès et extraits de romans, de films et d'actualités cinématographiques), soulignant au passage que l'homosexualité de Leopold et Loeb n'est pas la raison biologique, unique et inéluctable, de leur acte, jouant délibérément des anachronismes, le réalisateur aboutit à une œuvre d'un érotisme glacé, servi par un humour macabre et imperturbable de la meilleure eau.

Henri Béhar

Retour au pôle

KABLOONAK
Film franco-canadien de Claude Massot. Avec Charles Dance, Adamie Inukpuk, Seporah Q. Ungalaq, Georges Claisse. 1 h 50.

Claude Massot connaît parfaitement l'histoire de *Nanouk l'Esquimau* (1922), de Robert Flaherty, auquel il a déjà consacré un reportage (avec Sébastien Régnier, ici coscénariste, et diffusé sur FR3 en décembre 1989). Confiant le rôle du cinéaste à l'acteur anglais Charles Dance, il a reconstitué pour *Kabloonak* (« l'étranger » en inuit) l'année passée par Flaherty à Port Harrison, au nord-est de la baie d'Hudson, pendant laquelle le réalisateur rencontra le « vrai » Nanouk et réalisa le film.

Abusivement présenté au générique comme *« le premier documentaire »* de l'histoire du cinéma, *Nanouk* marqua en fait la naissance du « documentaire poétique » : Flaherty eut recours à certaines techniques du cinéma de fiction, demandant à ses interprètes de simuler certaines scènes, reconstituant quelques décors pour rendre la réalisation possible, « trichant » la mise en place de plusieurs séquences.

Le film de Claude Massot s'efforce d'installer un jeu de miroirs qui renvoient les images d'une double mise en scène, celle de *Nanouk* et celle de *Kabloonak*. Cette dernière se révèle malheureusement bien pauvre. Ainsi la scène où Nanouk fait mine d'essayer de sortir un phoque de la glace, grâce à l'action de plusieurs intervenants qui tirent de toutes leurs forces sur le filin, hors du champ de la caméra de Flaherty, est-elle si médiocrement filmée qu'elle devient pratiquement incompréhensible.

Cette maladresse de la réalisation est aggravée par le manque de dramatisation du scénario. Qui ne connaît rien de Flaherty aura du mal à cerner les enjeux d'une aventure privée de ligne de force par une hasardeuse construction en flash-back avec commentaires en voix off et le manque de définition du personnage.

Le film montre comment le cinéaste fit découvrir à ses hôtes les oranges, le piano mécanique, le gramophone (et Caruso), les cigarettes et le pop-corn. Il évoque une de ses liaisons et le décrit attendant impatiemment le retour de Nanouk, parti chasser l'ours blanc sans lui, mais il ne dit rien du cinéma.

Pas plus qu'il ne livre d'informations sur la vie des Inuit. Pour tout cela, on dispose heureusement d'un film. Il s'appelle *Nanouk l'Esquimau*.

P. M.

TOUS LES JOURS DIMANCHE
Film français de Jean-Charles Tacchella. Avec Thierry Lhermitte, Maurizio Nichetti, Marie-France Pisier, Molly Ringwald, Susan Blakely, Rod Steiger. 1 h 42. A Sarasota, Floride, se déroule chaque année un festival du film français. C'est également en ce lieu ensoleillé que Jean-Charles Tacchella a situé l'action de son nouveau film. A priori, la relation entre le festival et *Tous les jours dimanche* s'opère difficilement. A posteriori, on comprend mieux. L'histoire, celle d'un Français oisif (Thierry Lhermitte) et d'un violoniste italien amoureux (la coproduction est franco-italienne et c'est Maurizio Nichetti qui s'y colle) qui s'appliquent à vivre sans travailler, pourrait très bien se dérouler ailleurs. Ou nulle part, puisqu'il n'y a en fait pas d'histoire (ne parlons pas de scénario), pas de personnages, pas de film. Juste un « coup » de production, bricolé au soleil de Sarasota, en sirotant un verre sur le bord d'une piscine. Qui a dit que les festivals de cinéma ne servaient à rien ?

P. M.

FESTIVALS

■ **Les premières déesses de l'écran.** Avant Louise Brooks, Greta Garbo, Marlene Dietrich et Joan Crawford, il y eut Francesca Bertini, Musidora et Theda Bara : la vaste rétrospective organisée par le Musée d'Orsay en témoigne, qui donne à voir les films fondateurs du star-system au féminin. Une occasion unique de découvrir Anna Pavlova, Alice Hollister et Lyda Borelli, de voir Sarah Bernhardt dans *La Reine Elisabeth*, de Henri Desfontaines et Louis Mercanton (1912), et de retrouver Bette Davis, Barbara Stanwyck, Mary Pickford et Hedy Lamarr.
★ Du 12 janvier au 5 mars, à l'auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7[e]. Tél. : 40-49-49-69.

■ **Marco Ferreri à la Cinémathèque.** De *El Pisito* (1958) à *Journal d'un vice* (1992, inédit en France), en Espagne, en Italie et, parfois, en France, Marco Ferreri a construit une œuvre originale et provocante, sur laquelle a souvent flotté un parfum de scandale (*La Grande Bouffe*, *La Dernière Femme*, *Conte de la folie ordinaire*).
★ Du 11 au 29 janvier, à la Cinémathèque française salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10[e]. Tél. : 47-04-24-24.

■ **Festival Rencontres des premiers films.** La 8[e] édition du festival organisé par la Société des réalisateurs de films associe cinéastes chevronnés (Michel Deville, Claude Lelouch, Gérard Oury, entre autres) et débutants (Marion Vernoux, Guy des Lauriers, Philippe Muyl notamment). Les uns présentent les films des autres, en ouverture à des séances suivies de débats. Cette année, le festival s'intéresse par ailleurs plus particulièrement aux cinémas de l'Europe du Danube et à la création audiovisuelle en Algérie et en Haïti.
★ Du 11 au 31 janvier, à l'Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5[e]. Tél. : 44-07-20-49.
★ Du 13 au 31 janvier en banlieue parisienne (Bobigny, Genevilliers, Malakoff, Montreuil, Neuilly, Saint-Gratien et Vanves). Tél. : 45-63-80-70.

DANSE

Entrée hésitante de Martha Graham au répertoire

Il a fallu attendre 1995 pour qu'une pièce de la chorégraphe américaine soit interprétée par le corps de ballet de l'Opéra de Paris

Fondatrice de la « Modern Dance », Martha Graham a inventé une technique qui mobilise tout le corps. Son art est en rupture totale avec le ballet classique. Après quelques essais, elle a refusé que ses œuvres soient dansées par d'autres compagnies que la sienne. Seule sa mort, le 1er avril 1991, a pu lever cet interdit. En même temps que Martha Graham créait des formes nouvelles, elle enrichissait son travail de thématiques inédites dans la danse : exaltation de l'esprit des pionniers américains, lutte contre le puritanisme des quakers, racisme. Accordant son art à son action, elle refusa de venir avec sa compagnie à Berlin, en 1936. Captivée par les dysfonctionnements de l'âme, Graham a chorégraphié les mythes fondateur de la civilisation occidentale. En 1986, âgée de quatre-vingt-onze ans, elle créait *Temptations of the Moon* qui entre au Ballet de l'Opéra.

BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS. **Martha Graham : « Temptations of the Moon ». Jri Kylian : « Sinfonietta » George Balanchine : Agon ». Roland Petit : « Le Jeune Homme et la mort ».**
OPÉRA BASTILLE, à 19 h 30, les 12, 13, 14 et 16 janvier. Métro Bastille. Tél. : 44-73-13-00. De 40 à 260 F.

Temptations of the Moon, sur la *Suite de Danse* de Bela Bartok, est le premier ballet de la chorégraphe américaine Martha Graham (1895-1991) qui entre au répertoire de l'Opéra de Paris. Morte à l'âge de quatre-vingt-seize ans, un 1er avril, la fondatrice de la danse moderne aux Etats-Unis est depuis longtemps tenue pour un monstre sacré décrété Trésor national vivant sous la présidence de Ronald Reagan. Elle n'acceptait plus voir danser ses œuvres par d'autres compagnies que la sienne. La Batsheva, pourtant créée à sa demande, en Israël, par Bethsabée de Rothshild, n'était plus autorisée à diffuser ses chorégraphies. La même sentence avait frappé la London Contemporary Dance. Sa mort a levé l'interdit.

On attendait donc l'entrée d'un ballet de Martha Graham à l'Opéra de Paris. Brigitte Lefèvre, administratrice de la danse, Patrick Dupond, directeur de la danse et Ron Protas, directeur de la compagnie Martha Graham ont choisi *Temptations of the Moon*. Composé en 1986, ce ballet est l'une des dernières créations de Graham. Il avait pourtant été difficile à cette femme, parce qu'elle était trop belle, d'imposer un talent en rupture totale avec la tradition chorégraphique.

Pendant de nombreuses années, Martha Graham dû s'allonger sur le divan de l'analyste jungienne Frances Wickes. En 1986, au moment de *Temptations of the Moon*, elle était, enfin, devenue une femme apaisée.

UN RÔLE ATTRACTIF

Le mouvement chez Martha Graham surgit d'une sorte de spasme ventral, fondé sur le principe simultané de la contraction et du relâchement de l'énergie, du souffle. *« Je sais que mes danses et ma technique sont profondément sexuelles, mais je suis fière de représenter sur scène ce que la plupart des gens dissimulent au plus profond de leurs pensées. Ca me laisse rêveuse qu'à New York on appelle mon école* « The House of the Pelvic Truth » *(« Le temple de la vérité pelvienne »), au motif que tant de mouvements sont issus d'un élan pelvien, ou parce qu'il m'arrive de dire à une élève :* « Tu ne bouges pas ton vagin ». La difficulté pour l'Opéra de Paris, habitué à développer une danse de jambes et de bras, sera donc d'oser bouger ce lieu du corps.

La danseuse-étoile Marie-Claude Pietragalla paraissait un choix excellent pour jouer le rôle attractif de *Crescent Moon* (« Croissant de lune »), inspiré du jeu de tarot et des cérémonies, des rituels nocturnes qu'il engendre. Pietragalla arrive moulée de blanc et d'argent, éblouissante de lumière, un diadème en forme de lune piqué dans sa chevelure, impérieuse au milieu de ses seize adorateurs. On ne tarde toutefois pas à s'apercevoir que la soliste a décidé de danser Graham à sa manière : avec beaucoup trop d'harmonie.

Malgré les répétitions menées par Janet Eilber et Takado Asakawa, longtemps danseuses à la Martha Graham Company, l'interprétation de Pietragalla est plus lisse qu'un galet. Sans rien de cette sensualité qu'on attendait. Que dire de Patrick Dupond en *Velvet Night* (« Nuit de Velours »)? Il devrait être subjugué par la grâce de *Crescent Moon* : il ressemble à un vieux petit garçon déguisé en marin, perdu dans la voie lactée.

Temptations of the Moon, découvert au Festival d'Avignon en 1987, où Martha Graham était venue, en personne, accompagner sa compagnie dans la cour d'honneur, est loin d'avoir la force de *Clytemnestre* ou du *Sacre du Printemps*, ballets créés en 1985 et en 1987.

Par sa simplicité même, sa durée de seize minutes, *Temptations* permet pourtant une bonne introduction au style de la chorégraphe, s'il est assimilé par les corps ! Pietragalla et Dupond n'ont pas voulu tomber dans le piège de l'imitation.

On sait que chez Martha Graham, les danseuses portent toutes le chignon en éventail et le maquillage à la chinoise qu'affectionnait la chorégraphe, et qu'elle leur imposait. Les deux étoiles ont cherché une autre interprétation. Ils ne l'ont pas trouvée.

DIKTATS MENTAUX

Seule Nathalie Ziegler a su mettre dans son mouvement l'élan de cette ponctuation saccadée, puisée au creux du plexus, avant d'être étendue à l'ensemble du corps. Le style Graham est extrême, lyrique, extraverti. Il peut paraître démodé au ballet de l'Opéra, passé maître dans la virtuosité abstraite. Il n'en est rien. Plus que tout autre chorégraphie, les ballets de Martha Graham n'ont de sens que s'ils sont dansés en suivant avec exactitude les diktats mentaux et formels édictés par leur créatrice. Peut-elle être comprise et dansée après seulement trois semaines de répétitions ?

Monique Loudières qui sera *Crescent Moon* les 12 et 16 janvier, donne au rôle, selon les experts, une dimension beaucoup plus « grahamienne ». Il est rare de voir les danseuses de l'Opéra glissées dans de superbes fourreaux ; un drapé en éventail leur permet de bouger. Les costumes, jaune, turquoise, rose, sont d'Halston et de la chorégraphe. Au même programme : *Agon* (1957) de Balanchine, entré au répertoire en 1974 – Manuel Legris s'avère un danseur balanchinien idéal – et *Le Jeune Homme et la mort* (1946) de Roland Petit, entré au répertoire en 1990. Ces deux ballets suscitent toujours le même enthousiasme de la part du public. Deux chefs-d'oeuvre indiscutables que les danseurs ont, en revanche, parfaitement eu le temps d'assimiler.

Dominique Frétard

■ **CÉSARS** : *une récompense spécifique pour les « films-documents » a été créée, mercredi 11 janvier, par l'Académie des arts et techniques du cinéma.* Mécontent de ce que son film, *Veillées d'armes*, soit mis en compétition avec les films de fiction, Marcel Ophuls avait adressé une vigoureuse protestation à Georges Cravenne, fondateur des Césars (*Le Monde* du 10 janvier). Reconnaissant le bien-fondé de la revendication du cinéaste, ce dernier a créé cette nouvelle catégorie dans laquelle sont éligibles: *Bosna !*, de Bernard-Henri Lévy, *Délits flagrants*, de Raymond Depardon, *Montand, le film*, de Jean Labib, *Tsahal*, de Claude Lanzmann, *Tzedek*, de Marek Halter, *Veillées d'armes*, de Marcel Ophuls et *La Véritable Histoire d'Artaud le Momo*, de Gérard Mordillat.

■ **THÉATRE** : en raison de son succès, une représentation supplémentaire de *As You Like it*, de William Shakespeare présentée aux Bouffes-du-Nord par la troupe anglaise Cheek by Jowl, est proposée au public, dimanche 15 janvier à 17 heures. Cette production, dirigée par Declan Donnellan, est en anglais, surtitrée en français. Tél. : 46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

■ **INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE** : **Pascal Nègre vient d'être élu à la présidence de la Société civile des producteurs phonographiques (SCPP).** Pascal Nègre, âgé de trente-trois ans, était administrateur de la SCPP depuis le 13 octobre 1994. Il est directeur de Island-Phonogram Disques. Il succède à Henri de Bodinat qui a quitté, il y a quelques mois, la présidence de Sony-Music pour rejoindre le Club Méditerranée.

THÉÂTRE

Réouverture du Français après huit mois de travaux

LA COMÉDIE-FRANÇAISE rouvre ses portes, jeudi 12 janvier, avec l'entrée au répertoire d'*Occupe-toi d'Amélie*, de Georges Feydeau, dans une mise en scène de Roger Planchon. Huit mois de travaux ont permis de rénover entièrement la cage de scène et d'apporter quelques améliorations au confort des spectateurs. Les façades de la Salle Richelieu ont été en partie ravalées.

A l'intérieur, de nouveaux moteurs hydrauliques permettent désormais une rotation plus facile des décors tandis que l'informatisation de la manipulation des cintres, dont l'usure fut à l'origine de la fermeture, rend plus rapide leur installation.

Dans la salle de 892 places, les tentures, les peintures et la moquette ont été nettoyées. Au parterre, la visibilité a été améliorée. Les fauteuils des derniers rangs de côté à la corbeille, aux deux balcons et à la galerie sont d'un nouveau type, baptisé « assis-debout » ; ils permettent de surélever le spectateur qui assurera son équilibre à l'aide d'un repose-pied.

Ces améliorations ont coûté 60 millions de francs, les travaux ayant été réalisés dans les délais et les budgets initialement prévus. 1995 devrait voir par ailleurs l'aboutissement de l'« autre » grand chantier du Français : l'adoption par les pouvoirs publics de son un nouveau statut.

Moscou-Valparaiso, après la dictature

« Crime et châtiment », de Dostoïevski, transposé au Chili aujourd'hui

DOSTOIEVSKI VA A LA PLAGE, **de Marco Antonio de la Parra, traduction de Armando Llamas. Mise en scène de Frank Hoffmann. Avec Maria Casarès, Simon Eine, Isabelle Carré, Roger Francel, Alma Rossa, Steve Karier, Josiane Peiffer.**
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 16, *rue Malte-Brun*, 75020 Paris. Métro Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Matinée, le dimanche, à 15 h 30. 150 F. *Jusqu'au* 19 février.

La côte du Pacifique, au Chili. Une plage de Valparaiso. Un vieil homme, sans domicile, se chauffe un peu, au soleil, à l'abri du vent. Deux bonshommes, à coups de pieds à coups de poings, l'embarquent dans une grosse cylindrée qui démarre en trombe. C'est la première scène de *Dostoievski va à la plage*, pièce de l'auteur chilien Marco Antonio de la Parra, qu'accueille Jorge Lavelli dans son Théâtre de la Colline.

« Ricardi a tout avoué. Il enlevait des vieillards, aux alentours de la plage. il les tuait. il filmait les meurtres, des vidéos, qui peut bien aimer voir ça, je ne sais pas, mais ça marchait du tonnerre, il les vendait en Europe, ça finissait en bains de sang, et sans truquage, tu comprends... » (Soit dit en passant, merci pour l'Europe). Cette pièce, l'auteur la situe : *« Une histoire de l'après-dictature »*. Ce qui n'a pris fin qu'il y a six ans, c'est très peu, c'est vrai. La Parra évoque les années Pinochet : *« Nous préparions nos examens pendant que passaient les hélicoptères dans leurs vols de routine... Nous essayions de mettre en route le dur travail de la survie, qui immanquablement conduisait à l'épreuve d'une petite trahison. »*

Sur la scène du théâtre, voici que par un jeu de transparence, très saisissant, une illusion d'optique, la plage de Valparaiso, sans pour autant déménager, est recouverte par l'image d'une rue de Saint-Pétersbourg. Années 1860, *Crime et châtiment* de Dostoievski. Un homme qui s'enfuit, est-ce Raskolnikov ? , il crie : *« Ce n'est pas vrai... ce n'est pas moi qui ai tué »*, une femme le rattrape : *« Qu'avez-vous fait ?... Qu'avez-vous fait, là, de vous-même ? »*. Ils s'expriment en russe.

Pourquoi la Russie tsariste en surimpression du Chili ? *« Ce continent unique, universel, qu'est la scène »*, dit La Parra. De Rome à la Chine, de Paris au Chili, un seul théâtre, une seule tentative...

PRESQUE UN CIRQUE

Un pressentiment qui relance le souvenir. *Dostoievski va à la plage* est l'œuvre d'un homme né, en 1952, à Santiago. Le Chili, de 1938 à 1948, a eu un gouvernement de Front Populaire. La Parra dit qu'il a tenu à faire entendre, sur sa plage de Valparaiso, des voix russes. En contrepartie du Chili d'aujourd'hui : *« Mon pays s'est reconverti sans garder aucune trace des rêves du passé, presque repenti de les avoir rêvés... Le pragmatisme du libre échange travestit la démocratie en marketing... »*. Quand Feodor Feodorevitch Dostoievski, aujourd'hui, à Valparaiso, va demander au médecin des comprimés pour son épilepsie, il doit affirmer qu'il n'est pas un ex-communiste.

Approche médiumnique du théâtre. Une fantasmagorie qui suscite des visions exactes. Une parade très accentuée, presque un cirque, qui projette une conscience grave. La scène enjambe terres, mers, siècles, à tout-va, et le metteur en scène Frank Hoffmann (du Luxembourg, pays aussi métissé que le Chili), a fait construire par son décorateur Christoph Tasche un très grand et haut décor unique, qui change d'une scène à l'autre par des métamorphoses partielles qui laissent la plage telle quelle. *« La plage était jonchée de mitrailleuses, les vagues rejetaient des cadavres sur le sable que des jeunes femmes allaient occuper tout à l'heure, se bronzant en une sieste érotique. »*

Sur la scène, ces jeunes femmes, très caricaturées, viennent étendre leurs serviettes de bain, et trempent leurs petons dans les vagues sous les ordres d'un maître-nageur qui hurle dans son porte-voix, cependant que plus près de nous, à l'avant-scène, un Dostoievski assez clochardisé, devenu détective privé au Chili (joué par Simon Eine, super-sobre), se fait materner par sa vieille logeuse (jouée par Maria Casarès). La Parra dit que ses baigneuses sont le Choeur du théâtre grec, et que sa logeuse est Tirésias. Il force un peu.

Non, la dominante de cette très belle mise en scène, de cette très forte pièce, est ailleurs. C'est que, d'une part la déclaration de principe de La Parra – *« la scène continent unique »* –, et d'autre part la magie de plusieurs « ailleurs » en un seul décor, mettent avant tout en relief une sensation obsessionnelle : l'incongruité de la permanence des lieux. Comme s'il était inadmissible que la plage de Valparaiso reste, sans changement aucun, le théâtre du Front Populaire, de Frei, de Allende, de Pinochet, et enfin du régime actuel, *« société d'économie prépondérante, de corruption ambiante, qui cherche l'opulence et génère des exclus, et privée de conscience au point qu'il n'est pas rare qu'une enquête s'achève par l'arrestation de l'enquêteur. »*

Cette incongruité de la permanence des lieux est une grimace de toute histoire, de toute nation, il suffit chez nous de rappeler que le Vélodrome d'Hiver, à Paris, redevint, au lendemain de la guerre, un lieu de fêtes sportives, de meetings, après avoir été le lieu de rassemblement des familles juives arrêtées en instance de déportation. La grande fantasmagorie *Dostoievski va à la plage* est une soirée inhabituelle, rêveuse et réveillante, prosaïque et enchantée. Auprès de Simon Eine et Maria Casarès, des actrices et acteurs comme Isabelle Carré, Roger Francel, Alma Rossa, Steve Karier, Josiane Peiffer, mettent des couleurs touchantes sur cette parade du diable. Antonio de la Parra attise un renouveau du théâtre. Il dit : *« Le théâtre bouillonne d'énergie, il est gardien de la conscience des nations et de la conscience des artistes. »* Il pourrait aussi bien dire, comme l'Edward Bond des *Pièces de guerre* : *« Je ne vous ai dit que ce qui peut vous aider à vivre. Ce n'est là qu'une information, parmi d'autres. »*

Michel Cournot

ARCHITECTURE

Réflexions sur le toit de l'Opéra de Shanghaï

Un procès de l'architecte Jean-Marie Charpentier contre *Le Monde*

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, a examiné mercredi 11 janvier la plainte en diffamation de Jean-Marie Charpentier, architecte de l'Opéra de Shanghaï, contre *Le Monde* et le journaliste François Chaslin, auteur d'un article sur cet édifice paru le 21 juillet 1994. Frappé par la similitude entre le bâtiment conçu en 1989 par les architectes Chaix et

Morel pour le concours de la Très Grande Bibliothèque et les plans du nouvel Opéra de Shanghaï, François Chaslin interrogeait : *« Y a-t-il eu plagiat ? »* Et répondait prudemment : *« Il est difficile d'en juger. »* Jean-Marie Charpentier avait retenu cette interrogation et trois autres paragraphes comme diffamatoires à son encontre.

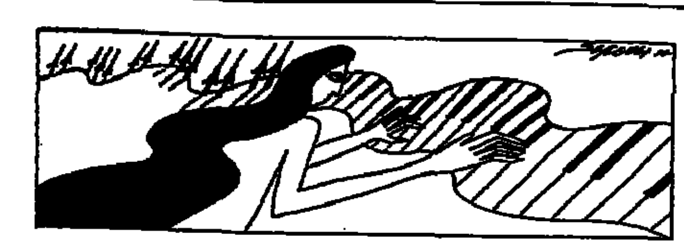
Le débat s'est donc concentré sur une longue comparaison entre les deux bâtiments, appuyée sur la notion d'emprunt en architecture. Etaient retenus notamment les proportions, semblables, et les hauteurs, identiques, et surtout ce toit en auge évasée qui ferait l'originalité du projet de Chaix et Morel.

Jean-Marie Charpentier, lui, explique la silhouette de son bâtiment par *« l'adaptation d'un idéogramme chinois »*, estimant qu'il n'est qu'un *« archétype d'architecture »* dont la forme est puisée dans la tradition extrême-orientale. S'il concède cependant *« une analogie dans les toitures »*, il estime en trouver des antécédents dans l'histoire.

Témoin de François Chaslin, Philippe Chaix (coauteur du projet pour la TGB), qui a lui-même engagé une action en justice, estime que son projet a été *« reproduit dans son concept et dans sa forme »*. Joseph Belmont, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, a noté *« le même parti et les mêmes solutions à l'arrivée, ce qui est assez rare »*. Quant à Georges Maurios, architecte également, témoignant pour Jean-Marie Charpentier, il estime que *« le plagiat en architecture n'existe pas »*, surtout pour des édifices aussi différents qu'une bibliothèque et un Opéra.

Pour Me Yves Baudelot, avocat du *Monde*, François Chaslin n'est à aucun moment sorti des limites de la critique architecturale, et les éléments de sa bonne foi sont réunis. Jugement le 8 février.

J.-L. P.



Jazz helvète

La pianiste Sylvie Courvoisier, déséquilibre les tempos et jubile

L'AIR MUTIN de la pianiste suisse Sylvie Courvoisier, sa chevelure frisée, qui s'échappe en longs entremêlements, ont inspiré au dessinateur et peintre Hugo Pratt une de ses aquarelles fantasques et mystérieuses qui est venue orner la pochette d'un premier enregistrement (*Sauvagerie courtoise*, Unit Records/Orkhestra International). Avec son Quintetto aux aguets, Sylvie Courvoisier évolue dans les parages les plus improvisés d'un jazz helvète, qui, dans le clan des Européens, reste l'un des moins connus. A sa recherche originale, faite de déséquilibres de tempos et de retournements du rôle des instrumentistes, Sylvie Courvoisier ajoute une belle relation à cette *« Great Black Music »* afro-américaine surgie autant des fanfares fantomatiques d'Albert Ayler que de la jubilation grondeuse de Charles Mingus.

★ Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-71-38-38. De 30 F à 50 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jean-François Heisser
Un pianiste qui a su attendre. A quarante-quatre ans, il est en pleine possession d'un art subtil qui lui permet d'aborder petites et grandes formes avec un aplomb déconcertant. Heisser est assurément un maître.
Beethoven: Trente-trois variations sur un thème de valse de Diabelli.
Jean-François Heisser (piano). Châtelet. Théâtre musical de Paris, place du Châtelet. Mo Châtelet. 12 h 45, le 13. Tél.: 40-28-28-40. 50 F.

Eric Le Lann.
Deux facettes du trompettiste Eric Le Lann, esprit fort et poète fragile. Au New-Morning, en quartette acoustique, poussé par le duo qu'il faut souhaiter à tous les solistes, Daniel Humair et Jean-François Jenny-Clark. Au Baiser salé, en version binaire avec le passage de Jean-Michel Pilc du grand piano aux claviers électriques.
New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecurie, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Le Pigeon
Déterminée à retrouver et à sauvegarder l'esprit des ciné-clubs, l'association L'Aurore organise chaque deuxième vendredi du mois, en collaboration avec la Vidéothèque de Paris, *« des séances qui tentent d'illustrer la pertinence d'un regard critique et la nécessité de confronter le cinéma d'hier au cinéma en train de se faire »*. Au programme ce vendredi, le film de Mario Monicelli *Le Pigeon* (1958), avec Vittorio Gassman, Marcello Mastroianni, Claudia Cardinale et Toto. La projection sera suivie d'un débat animé par Christian Depuyper.
Le vendredi 13 janvier à 20 h 30, à la Vidéothèque de Paris, 2, Grande-Galerie, Nouveau Forum des Halles, Paris-1er. Tél. : 40-26-34-30.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Patrick Bailly-Maître-Grand
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-78-05-62. Sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 19 heures. Du 11 janvier au 11 mars.

Itinéraires bibliques
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Du 17 janvier au 30 avril.

Jean Nouvel
Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris-3e. Tél. : 42-78-43-21. *Sauf dimanche et lundi*, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 14 janvier au 25 février.

Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Tél. : 42-72-21-13. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 40, dimanche jusqu'à 19 heures. Du 17 janvier au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).

PARIS

Olga Adorno
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél : 47-00-10-94. Sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 janvier.

Pierre Alechinsky
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Tél. : 45-63-13-19. Sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 21 janvier.

Donald Baechler
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 42-72-99-00. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Connie Beckley
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris-3e. Tél. : 42-78-08-36. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Cercle Ramo Nash
Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 48-04-71-31. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 février.

Chagall et ses toiles
Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons, Paris-16e. Tél. : 40-67-97-66. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, ateliers les mercredi et dimanche à 15 heures. Jusqu'au 30 juin. 15 F, atelier : 20 F.

Claude Closky
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 48-87-40-02. Sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 21 janvier.

André Derain
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars. 40 F.

Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi.

Helmut Dorner
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris-3e. Tél. : 48-04-00-34. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

La Fleur du mal
Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres, Paris-16e. Tél. : 45-01-20-10. Tous les jours de 11 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 février. 30 F, prix d'entrée du parc : 6 F.

Fra Bartolomeo et son atelier
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté Jardin des Tuileries, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 février. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et le dimanche.

Adam Fuss, Michal Rovner
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes, Paris-3e. Tél. : 48-87-60-81. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 janvier.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-72-14-10. Sauf dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 février.

Shirley Goldfarb (1925-1980)
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 42-72-35-47. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Thomas Grünfeld
Galerie Jousse-Seguin, 34, rue de Charonne, Paris-11e. Tél. : 47-00-32-35. Sauf dimanche, de 11 heures à 19 heures, lundi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 février.

Raoul Haussmann
Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris-6e. Tél. : 43-26-09-21. Sauf samedi et dimanche, de 12 heures à 20 heures. Jusqu'au 24 février.

Mari-Carmen Hernandez
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 42-74-38-00. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février.

Histoires du jeans
Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-16e. Tél. : 47-20-85-23. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 12 mars. 35 F.

Hors limites, l'art et la vie (1952-1994)
Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris-3e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à *22 heures, samedi, dimanche et fêtes* de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier.

Sol LeWitt
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris-7e. Tél. : 42-60-22-99. Sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février.

Daniel Spoerri
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 42-71-09-33. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 22 février.

1950
Galerie Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot, Paris-3e. Tél. : 42-74-47-27. Sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars.

Mois de la photo à Paris : Charles Marville en son temps (1816-1879)
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Mahler, Paris-4e. Tél. : 44-59-29-40. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 janvier. 20 F.

Mois de la photo à Paris : le voyage en Tunisie 1930-1950
Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée-4 à 8, Grande Galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 29 janvier. 10 F.

Nam June Paik
Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart, Paris-3e. Tél. : 42-71-55-01. Sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 janvier.

Pascin (1885-1930)
Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février. 25 F.

Pathé, premier empire du cinéma
Centre Georges-Pompidou, forum haut et bas, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 6 mars. 25 F.

François Pompon (1855-1933), le retour du Lisse
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille-1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45, dimanche à partir de 9 h 30. Entrée : 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F. Jusqu'au 22 janvier.

1950 : Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Alexandre Noll, Serge Mouille
Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot, Paris-3e. Tél. : 42-74-47-27. Sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars.

Kurt Schwitters (1887-1948)
Rétrospective
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place George-Pompidou. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours *sauf mardi de 12 heures à 22 heures*, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février.

Charles Simonds
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 janvier. 35 F.

Tantra
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Tél. : 42-33-43-40. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Les Trésors du grand écuyer
Musée national de la Renaissance, château, Ecouen, 95. Tél. : 39-90-04-04. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Visite guidée le samedi à 15 h 30. Jusqu'au 27 février. 21 F, dimanche 14 F.

Valadier au Louvre (1726-1785)
Aile Richelieu. Entrée : billet d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche. Jusqu'au 13 février.

Christophe Vigouroux
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris-4e. Tél. : 42-72-46-72. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 20 heures. Jusqu'au 25 février.

Graig Wood
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris-3e. Tél. : 42-78-05-77. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Zong Dé An
Galerie Patricia Dorfmann, 61, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 42-77-55-41. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 4 février.

Sélections mode d'emploi

● **Les sélections hebdomadaires** autrefois regroupées dans le supplément « Arts et spectacles » seront dorénavant déclinées selon la thématique suivante : chaque jour vous retrouverez les films nouveaux, une sélection des films en exclusivité et des grandes reprises. Viendront s'y ajouter :
lundi (daté mardi) : la musique classique ; la danse ;
mardi : le théâtre ;
mercredi : jazz, rock, chanson, musiques du monde ;
jeudi : arts ;
vendredi : musiques toutes disciplines confondues, théâtre et arts en régions ;
samedi : la page guide sera intégralement consacrée au cinéma.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité.

NOUVEAUX FILMS

Coups de feu sur Broadway (partir du 13 janvier)
Film américain de Woody Allen. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein
Film britannique de Kenneth Branagh. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
Film américain de Rose Troche. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kabloonak
Film franco-canadien de Claude Massot. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Péril jeune
Film français de Cédric Klapisch. Gaumont les Halles, handicapés (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Le Petit Garçon
Film français de Pierre Granier-Deferre. Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi de Paris
Film franco-britannique de Dominique Maillet. Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sofie
Film de Suède-Danemark-Norvège de Liv Ullmann. VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Sombras en una batalla
Film espagnol de Mario Camus. VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Surprise
Film américain de Richard Benjamin. VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Swoon
Film américain de Tom Kalin. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Tous les jours dimanche
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella. Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Zadoc et le bonheur
Film français de Pierre-Henry Salfati. Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Zéro patience
Film canadien de John Greyson. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SÉLECTION

Bab El-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Miéville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20). Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Priscilla, folle du désert
de Stephan Elliott, avec Terence Stamp, Hugo Weaving, Guy Pearce, Bill Hunter, Sarah Chadwick, Mark Holmes.
Australien (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U.G.C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; *Gaumont Grand* Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Pulp Fiction
de Quentin Tarantino, avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman, Samuel L. Jackson, Harvey Keitel, Ving Rhames.
Américain (2 h 29).
Interdit-12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

4 mariages et 1 enterrement
de Mike Newell, avec Hugh Grant, Andie MacDowell, Kristin Scott Thomas, Simon Callow, James Fleet, John Hannah.
Britannique (1 h 57).
VO : U. G. C. Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

La Reine Margot
de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).
U. G. C. Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Le Roi lion
de Roger Allers,
Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-*04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-*10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Les Roseaux sauvages
d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-*68-69-23) ; Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Tiens ton foulard, Tatiana
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Matti Pellonpää, Kirsi Tikkylänen, Mato Valtonen.
Finlandais, noir et blanc (1 h 05).
VO : Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Un indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les *Nation*, 12e (*43-43-04-67* ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Gaumont Convention, 15e (36-68-75-*55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls. Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

Allez coucher ailleurs
de Howard Hawks, avec Cary Grant, Ann Sheridan, Marion Marshall, Lester Sharpe, Randy Stuart, Eugene Gericke.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Désirs humains
de Fritz Lang, avec Glenn Ford, Gloria Grahame, Broderick Crawford, Edgar Buchanan.
Américain, 1954, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Triomphe, 8e (38-68-45-47).

Le journal de France 2 en direct de San Diego

A quelques heures du début des régates de la Coupe Louis-Vuitton, qui vont avoir lieu sur la côte californienne, le Défi français doit procéder au baptême de son second voilier, jeudi 12 janvier. France 2 a décidé d'organiser une édition spéciale du journal de 20 heures pour fêter l'événement avec l'équipe de Marc Pajot, qui va tenter une nouvelle fois d'inscrire son nom dans la légende de la Coupe de l'America.

Vers 20 h 20, une « page » spéciale du journal doit être consacrée au Défi français. Jean-René Godart à San Diego, en compagnie du 0skipper de La Baule, recevra Philippe Briand, l'architecte du voilier, et Jean-Michel Tissier, le PDG de Stardust Marine, armateur du bateau.

Divers sujets sur l'histoire et les règles de l'épreuve, les voiliers en compétition et les équipiers du Défi sont prévus. Enfin un duplex doit permettre un dialogue entre Edouard Balladur, à l'hôtel Matignon, et Marc Pajot.

■ **SÉRIE : la production française « Seconde B » revient sur France 2 à 17 h 15 à partir du lundi** 16 janvier pour la troisième année consécutive. Cette série met en scène Pauline (Hélène Ramès), Jimmy (Adama Yatinga, d'origine burkinabé), Nadia, Kader, Michael... Ces adolescents en jeans et baskets, portant leur casquette à l'envers pour les garçons, aiment le rap et cultivent le côté « cool ».

Le succès mondial de la série « Power Rangers »

Saban, maison de production musicale puis audiovisuelle, a démarré en France. Elle a réussi une percée spectaculaire aux États-Unis dans le marché des programmes jeunesse

TRANSMUTE-MOI SI TU VEUX, TU NE REGARDERAS PAS UN FEUILLETON AUSSI VIOLENT !

CINQ adolescents, garçons et filles, ont été choisis pour défendre la Terre contre les attaques de Rita Repulsa, une envahisseuse extraterrestre. Dotés de pouvoirs surpuissants, ces jeunes triomphent de tous les dangers, de manière spectaculaire mais sans effusion de sang. Qu'il s'agisse des guerriers de Rita, de la pollution, du crime... rien n'effraie les cinq Power Rangers. Cette série du même nom qui connaît actuellement un succès mondial est diffusée par TF 1 depuis plusieurs mois au sein du « Club Dorothée ».

Malgré des polémiques récurrentes en Europe et aux États-Unis sur le niveau de violence des « Power Rangers », les chaînes européennes n'ont jamais déprogrammé longtemps cette série culte. Primo parce qu'aucun lien n'a jamais pu être établi entre ces images et la criminalité enfantine. Secundo, parce que les audiences sont phénoménales. TF 1 qui a mis en place un comité de visionnage des émissions jeunesse, composé de psychologues, s'abrite derrière leur diagnostic : *« Les héros sont des justiciers de la Terre qui sortent chaque fois vainqueurs de leur combat contre le mal. Les enfants peuvent clairement s'identifier aux Power Rangers, d'autant que ce sont des humains qui leur ressemblent. Les méchants quant à eux ne sont pas supports d'identification, car ce sont des extraterrestres laids et ridicules (...) dont les plans échouent de par leur bêtise et leur couardise. »*

Haïm Saban, fondateur et principal actionnaire de Saban international, est l'heureux producteur des « Power Rangers ». Il est l'un des rares professionnels ayant démarré à Paris qui réussit une percée (spectaculaire) sur le marché américain. Haïm Saban, dont la société s'est diversifiée dans les fictions, séries et des dessins animés, est la preuve vivante que le marketing, un travail permanent et du culot finissent par payer.

Pour le marketing, Haïm Saban a eu un jour l'intuition que les génériques des séries télévisées françaises pouvaient être enregistrés sur disque et conquérir un public. *« On avait fait la musique du dessin animé « Goldorak ». Il m'a semblé que ça pouvait marcher. »* Le résultat fut exceptionnel : 3,5 millions de disques ont été vendus dans l'Hexagone. Inutile de dire que chaque musique a ensuite été exploitée de cette façon, avec des succès divers. C'est d'ailleurs dans la musique que la société a démarré. Très vite, Saban a su mettre au point des méthodes pour fournir jingles et génériques clés en main tout en gardant la possibilité de les exploiter sur les différents marchés. C'est ensuite progressivement que la société a évolué vers l'audiovisuel et l'animation.

TRAVAIL PERMANENT

Quant au culot, le meilleur exemple reste la manière dont les « Power Rangers » ont été introduits sur le marché américain. *« On produisait déjà les X-Men, qui étaient un succès auprès des enfants. On s'est donc offert une campagne d'affichage à Los Angeles en deux temps. Premier temps : «* Aujourd'hui, Saban numéro un avec les X-MEN ». *Deuxième temps :* « Saban, sera numéro un demain avec les « Power Rangers ». *Si les « Rangers » avaient été un échec, on ne risquait que le ridicule. Mais comme on a réussi, on nous considère aujourd'hui comme des magiciens. »*

Mais au-delà du marketing et du culot, c'est surtout le travail permanent qui a payé. *« Je parle français et anglais avec un accent, j'ai les cheveux frisés... Dès le départ, j'étais perdant. Alors, quand les lois disent qu'il faut travailler quarante heures par semaine, moi j'étais obligé de travailler soixante-dix. »* Pour s'imposer, Haïm Saban n'a reculé devant aucune blessure d'amour-propre. *« Tu tapes à la porte, tu te fais jeter, ça ne fait rien, tu recommences, puis tu passes par la fenêtre et au moment où le type t'attend avec un fusil, tu arrives avec des fleurs... »*

C'est avec ce système que les « Power Rangers » ont démarré aux États-Unis. Diffusés pour la première fois en août 1993 sur le réseau Fox, ils ont obtenu immédiatement un succès triomphal auprès des 4-10 ans, à la grande stupéfaction des programmateurs américains. *« Personne n'en voulait parce que personne n'y croyait. « C'est qui ces types qui sautent dans tous les sens », me demandait-on ? Cette dame à la Fox, j'ai été obligé de lui donner quasiment les droits pour qu'elle diffuse quelques épisodes »*, explique Haïm Saban. Cette même *« dame de la Fox »* paye aujourd'hui des droits de diffusion phénoménaux pour bénéficier de l'exclusivité des « Power Rangers ».

« Nous avons 60 % de parts de marché dans un environnement de cent et quelques chaînes de télévision. On ne laisse rien aux autres », explique Haïm Saban, sans forfanterie. *« A San Francisco, les dernières études d'audience de novembre montraient qu'on faisait 99 % de parts de marché. »* En Europe, en Amérique latine et au Canada, « Power Rangers » fait aussi le plein de l'audience à chaque fois.

Plus rémunérateurs encore que la vente des droits de diffusion, les droits dérivés des « Power Rangers » (costumes, figurines...) avaient rapporté 1,2 milliard de dollars dès l'automne 1994 (environ 6,2 milliards de francs). Dans certains magasins Toys'R'Us, (chaîne américaine spécialisée dans le jouet), des quotas de figurines « Power Rangers » étaient imposés aux acheteurs dans le but de casser une spéculation née de l'incapacité des usines à fournir à hauteur de la demande.

Bien que la filiale américaine de Saban se soit développée plus rapidement que la maison mère française, les deux travaillent en commun. *« Nous arrivons à une étape de notre développement où des passerelles commencent à se tendre »*, explique Haïm Saban. Si les « Power Rangers » se casent sans difficulté dans les grilles de programmes européennes, il n'en va pas de même des productions françaises aux États-Unis. Le dessin animé *Carlos* a connu toutefois un destin heureux sur le câble américain. *« Comment on a fait ? Comme le reste, en travaillant quatorze heures par jour. »*

Yves Mamou

JEUDI 12 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : *Les Feux de l'amour.*
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : *Le Miel et les Abeilles.*
17.00 Club Dorothée. Parker Lewis ; Arnold et Willy ; *les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.*
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : *Beverly Hills.*
19.50 Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. Une associée en trop, de Laurent Carceles, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier.
22.30 Magazine : Scènes de ménage. Présenté par Caroline Loeb et Laurent Petitguillaume. Les hommes ne pensent qu'à ça. Invités : Sylvie Joly, Marc Jolivet.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Journal et Météo.
0.55 Série : Peter Ströhm.
1.40 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.20, 4.00).
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et à 3.30, 5.30) ; 2.55, Série : Côté cœur ; 4.10, Série : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (dernier épisode) ; 5.10, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 *Dans la chaleur de la nuit.*
15.40 Tiercé.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons *(et à 5.10).* Le bal à Adamo.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : *Seconde B.*
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne *(et à 4.10).*
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Jacques Weber, Vanessa Demouy, *Dominique Lavanant.*
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Météo et Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. France musette, de Marie-Pierre Farkas et Vincent Maillard ; Sun City : bonjour vieillesse, d'Eric Monier et Jean-François Hoffmann ; Alerte au pyralène, de Sophie Jouve et Kristian Autain.
22.35 Cinéma : Alice. ■■ Film américain de Woody Allen (1990).
0.30 Journal, Météo et Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. Le cinéma indépendant américain.
2.15 Programmes de nuit. Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.30, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 3.00, Bas les masques (rediff.) ; 4.05, Dessin animé (et à 5.05) ; 4.40, 24 heures d'info ; 4.55, Loubard des neiges.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. *Invité : Dave.*
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 *Les Minikeums.* *Les Aventures de* Tintin : le Sceptre d'Ottokar (8e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois *l'homme.*
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.* *La Lenteur,* de Milan Kundera.
18.55 Le 19-20 de l'information. *A 19.09, Journal de la région.*
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. A 20.40, Journal du *Rallye* Grenade-Dakar, en direct.
20.50 Keno.

20.55 Cinéma : La Nuit des généraux. ■■ Film franco-américain d'Anatole Litvak (1966).
22.25 Météo et Journal.
22.45 ▶ Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. De Suez à la guerre du Golfe, de Chantal Desanges. 1. L'Orient compliqué, 1948-1956.
23.40 Magazine : L'Heure du golf.
0.10 Musique : Cadran lunaire. *Quatuor pour piano et cordes n° 3,* de Brahms, par le Quatuor Kandinsky (20 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Prise au piège. *De David Anspaugh,* avec *Cheryl* Ladd, Jason Miller.
17.00 Variétés : Hit Machine. *Emission présentée par Yves Noël et* Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : *Brisco County.* Dixie Land.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Passé simple. *Présenté par Marielle Fournier.* 1961, le putsch des généraux d'Algérie.

20.50 Cinéma : Va voir maman, papa travaille. ■ Film français de François Leterrier (1977).
22.35 Cinéma : Aux portes de l'au-delà. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986).
0.10 Magazine : Culture rock (et à 3.25). Présenté par Christophe Crevel. La saga.
2.30 Rediffusions. Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; 4.20, Airlift rodéo ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : La Loi de la nuit. □ *Film américain d'Irwin Winkler* (1992).
15.15 ▶ Documentaire : Guy Debord, son art et son temps. De Brigitte Cornand.
16.20 *Cinéma :* Friends and Enemies. ■ Film américain d'Andrew Frank (1992).
17.55 Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Contes du chat perché.

EN CLAIR JUSQU'A 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Des feux mal éteints. ■■ Film français de Serge Moati (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Robocop 3. □ Film américain de Fred Dekker (1992).
0.00 Cinéma : Victor Victoria. ■■■ Film américain de Blake Edwards (1982, v.o.).
2.10 Série : Le Juge de la nuit. *Avec ma bénédiction,* de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. *J'ai réalisé mon rêve d'enfant.*
14.00 Documentaire : Les Grandes Cathédrales. *De Roger Stéphane. Dieu est lumière, de Roland Darbois.*
15.45 Les Écrans du savoir. *Au fil des jours ; Inventer demain ;* Allô ! la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; *Langues : espagnol et anglais* (rediff.).
17.30 Magazine : *Les Enfants de John.* Le Journal du temps.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux du Rhin.
18.30 Le Monde des animaux. *Steve et les chauves-souris.*

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.35 Documentaire : *Imagine, on a survécu !* De Lise Deramond.
20.27 Chronique : *Chaque jour pour Sarajevo.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Lorraine, cœur d'acier. Soirée proposée par Peter Brugger. Interventions de CharlElie Couture à 20.40, 23.00 et 0.35.
20.45 ▶ Documentaire : Mémoire de fer. De Jean-Baptiste Mathieu. Suivi d'une intervention du dessinateur Baru.
21.25 Cinéma : La Tragédie de la mine. ■■ Film allemand de Georg Wilhelm Pabst (1931, v.o.).
22.55 Documentaire-fiction : Lothringen. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. *Suivi d'une intervention du* danseur Eric Houzelot.
23.20 Documentaire : Lumière lorraine. De Georg Bense.
0.05 Documentaire : On fait avec... De Gaby *Riedschy (45 min).*

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.20). 19.00 *Paris lumières.* Invité : Gilles Pudlowski. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. Les secrets de l'étang. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Le vigneron nouveau est arrivé. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Géopolis. Rediff. de France 2. Les années Delors. 23.10 Viva. Rediff. de la TSR. Les trésors de la forêt. 23.55 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.30 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 20.00 Les Grands *Maîtres de la photographie. De Peter Adam.* 5. Bill Brandt. 20.40 Force brute. De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre. 21.25 Planète *océan. De John Pett. 6. Les trésors de Nep*tune. 22.20 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown. 23.15 La Guerre de Corée. *De Ronald F. Davis. 8. Les civils* dans la guerre. 0.05 Dans les profondeurs de l'Anjou. De Patrick Manain.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total (et 22.35). L'actualité du cinéma. 21.00 L'Affaire de Trinidad. ■■ Film américain de *Vincent Sherman* (1952, N., v.o.). 23.00 Concert européen. Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique *de Berlin, dir. :* Bernard Haitink ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres en *1993* (90 min).

CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Les Mille et Une Nuits ; à 18.25, Tip top clip ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion : Alicia et le flamenco ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 A bout de souffle. ■■■ Film français de *Jean-Luc* Godard (1960, N.). 21.30 Quatre en un. 22.00 Chronique du front. 22.05 Une créature de rêve. □ Film américain de John Hughes (1985, v.o.). 23.35 Souvenir. Numéro un Joe Dassin, émission diffusée pour la première fois le 2 juillet 1977. 0.45 Série : Le Frelon vert (25 min).

SÉRIE CLUB *20.05 Série : Les Années* coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et *23.10). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25* Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends Sade. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 19.55 Basketball. Championnat d'Europe des clubs : CSP Limoges-Cibona Zagreb, en direct de Limoges. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 12e journée. 22.00 Boxe. Championnat d'Europe, poids super-welters : Laurent Boudouani (Fr.)-Javier Castillejo (Esp.), à Epernay. 23.00 Football. Coupe intercontinentale des champions, à Ryad : le point sur les tours qualificatifs (120 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Egarement. ■ Film *britannique d'Anthony Damborough,* Terence Fisher (1949, N., v.o.). 20.30 L'Abominable Homme des neiges. ■ Film britan*nique de Val Guest (1957, N., v.o.). 21.55 La* Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.). 23.45 L'Aventurière du Tchad. ■ *Film français de Willy Rozier* (1953, N.).

CINÉ CINÉMAS 19.00 L'Esprit de la mort. ■ Film britannique de Peter Newbrook (1972). 20.30 Milliardaire pour un jour. ■■■ Film américain de Frank Capra (1962). 22.40 Un amour interdit. ■ Film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac (1983).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes. Avec Bertrand Hell (Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe). 19.30 Perspectives scientifiques. Sciences et psychanalyse : Psychanalyse et neurosciences. 4. Avec André Green. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (4). 20.30 Fiction. Ilot 42, de Swany Boué et Aulne Gaillard. 21.32 Profils perdus. Pierre Bourdan (1909-1948), l'homme qui dit la vérité. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage. 3. A notre insu. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Walter (Erotique du Japon classique). 0.50 Coda. Jack Bruce (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Pierre Vaneck, comédien. 20.05 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie sur deux thèmes russes, de Glinka ; Une nuit sur le mont Chauve, de Moussorgski ; Concerto pour piano n° 2 op. 34, de Mossolov ; Symphonie n° 3 op. 34, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïsky. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour piano et orchestre n° 17, op. 31, de Bethoven. 22.30 Musique pluriel. Makrokosmos 2 pour piano, de Crumb, par Emmy Hens-Diemand, piano ; Quatuor à cordes n° 1, de Nancarrow, par le Quatuor Arditti. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano de Janacek ; Lieder sur des poèmes de Kerner op. 35, de Schumann. 0.00 Tapage nocturne. Hadrien, de Yagoubi, par l'Orchestre national de Lille.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, « Le Grand O », (« O'FM-*la Croix* »).

Bernard Pivot cerne Woody Allen

Le « Bouillon de culture » du vendredi 13 janvier est entièrement consacré au cinéaste américain à l'occasion de la sortie de son dernier film, « Coups de feu sur Broadway »

RECEVOIR Woody Allen n'est pas une mince affaire, et c'est une chance exceptionnelle que Bernard Pivot a saisie. Le « Bouillon de culture » du vendredi 13 janvier est entièrement consacré au cinéaste-acteur, venu à Paris pour la promotion de son film *Coups de feu sur Broadway*, dans lequel il ne joue pas : *« Trop vieux pour le personnage »*, dit-il. Un personnage, pourtant, d'auteur dramatique – pour être joué à Broadway, il accepte de confier le premier rôle féminin de sa pièce à la « poule » d'un gangster de haut vol. Lequel confie la sécurité de sa chérie à un garde du corps, qui, de plus en plus, va intervenir dans les répétitions...

Mais quand on a la chance de tenir Woody Allen sur un plateau pendant plus d'une heure, on ne se borne pas à la simple promotion. On essaie d'aller plus loin, de cerner l'homme au-delà de sa réputation d'humoriste intello. Première difficulté : au long de sa carrière, il a donné à la «presse écrite pas mal d'entretiens importants – que manifestement Bernard Pivot a potassés. Il s'agit, sans l'agacer avec des redites, de présenter une célébrité à un public qui n'est pas forcément le sien. Une grande chaîne généraliste, même à 22 h 30, n'est peut-être pas uniquement ciblée cinéphiles.

Sur le plateau, trois personnalités emblématiques : Charlotte Rampling, le jeu ; Jacqueline Cohen, traductrice pour les doublages en français, le langage ; Roger Dadoun, psychanalyste et par ailleurs critique de cinéma, le psy inévitable dans l'œuvre de Woody Allen, avec laquelle il entretient des rapports de dérision-fascination. A vrai dire, à entendre les quelques interventions de Roger Dadoun, notamment sur le sexe, Dieu, le cinéma – ou sur *« l'extraordinaire originalité »* de la situation dans *Coups de feu sur Broadway*, à savoir la relation de deux groupes humains, les gangsters et les artistes –, on peut penser qu'il s'imagine tourner un film de son idole. Car il l'aime, Woody Allen, comme Charlotte Rampling, et Jacqueline Cohen, et Bernard Pivot, qui affirme : *« Mais si, vous êtes un bienfaiteur de l'humanité »*... Tous l'aiment tant, en disent tant de bien, que le timide à lunettes et aux sourcils en pente finit par se demander s'il n'est pas déjà mort.

DANS LE BOUTON

Les trois invités font surtout figure de témoins. Ils assistent respectueusement aux échanges entre Woody Allen et Bernard Pivot, qui semble lui-même intimidé. Mais il connaît son métier, et commence en douceur. L'entretien reste dans le bon ton. Woody Allen n'a rien d'un provocateur. Il paraît même fort pudique, raisonnable sinon résigné : aux États-Unis, sur les 200 millions d'habitants, Kurosawa, Renoir, Bergman et autres « bienfaiteurs de l'humanité » font du bien à 100 000 ou 200 000 personnes à tout casser. Ce qui lui paraît peu. Il se montre pessimiste quant à la *« finalité de l'art »*, ne croit pas que *« le théâtre soit susceptible de transformer l'âme »*, ne prend pas le cinéma pour une psychanalyse ou une psychothérapie, mais *« pour une façon de résoudre les petits problèmes »* : *« Quand on n'y parvient pas, ça donne un mauvais film, et ce n'est pas si grave. »*

Il laisse ses bons mots et ses formules aux citations de Bernard Pivot, aux extraits de ses films qui viennent illustrer l'émission, depuis le burlesque *Banana* où il est tout gringalet, avec les cheveux sur les oreilles comme on les portait en 1971, et où il a fait débuter Sylvester Stallone, jusqu'au bergmanien *Intérieurs*. Tout de même, lors du petit document sur le club où il va tous les lundis jouer de la clarinette, comme le son manque aux premières images, il soupire : *« C'est la preuve que Dieu existe ! »* A peine a-t-il dit que le son arrive.

Son humour, il s'en sert pour éviter de répondre, par exemple aux questions sur ce Dieu dont il *« parle beaucoup, mais* [qu'il] *ne montre pas »* : *« A l'instar du sexe, il est omniprésent »*, dit-il, mais au cinéma on peut seulement l'évoquer. Puis, malgré sa *« tendance athée »*, il admet qu'il s'agit là de *« la question absolue »*, rattachée au sens de la vie, à la peur de la mort. Et quand Bernard Pivot lui demande si Dieu croit en Woody Allen, il se contente de répondre qu'il ne peut pas répondre.

Woody Allen prend son métier au sérieux. Ses angoisses ne sont pas du jeu. Il les connaît, il en vit, en tire le meilleur de son art, et le sait. Il n'a pas même besoin de les cultiver, elles sont bien ancrées en lui. Sa hantise, ce sont les faux artistes qui se coupent l'oreille pour atteindre au génie de Van Gogh. Dans *Coups de feu sur Brodway*, il raconte la torture d'un homme qui ne parvient pas à exprimer tout ce qu'il ressent en lui. L'angoisse de la création.

Et finalement, c'est plus ou moins directement le thème de tous ses films, à lui qui préfère le cinéma à la réalité, qui a inventé des histoires avant de savoir lire, et qui d'ailleurs a lu assez tard, grâce à une dame qu'il aimait, et qui avoue *« lire pour survivre »*.

« LA PREMIÈRE PRIORITÉ »

On apprend que le jour où il a lui-même été père, il a alors compris que l'enfant était la *« première priorité »* de la vie. On apprend que, s'il devait se réincarner, il aimerait que ce soit dans une éponge – dommage qu'à ce moment là on ne nous montre pas l'expression de Roger Dadoun ! On apprend que sa drogue préférée est l'aspirine, et que cet entretien n'a pas appris grand-chose de nouveau sur lui à Charlotte Rampling et Jacqueline Cohen. Elles le connaissent trop bien, mieux que la plupart des téléspectateurs.

Dommage aussi qu'on ne lui ait pas posé la question qui brûle les lèvres quand on a vu *Coups de feu sur Broadway* : franchement, n'a-t-il jamais souhaité faire appel à un gangster pour se débarrasser d'une actrice insupportablement mauvaise ?

Colette Godard

Un festival de portes

par Daniel Schneidermann

A gauche, voici le temps des portes palières, des cordons de sonnette et des vestibules. Jamais on ne s'est autant visité. Vive la République, messieurs ! On sonne d'un doigt tremblant d'amoureux à son premier rendez-vous. On est arrivé parfois seul, parfois en délégation – certains camarades ont alors pris l'ascenseur, laissant les autres emprunter l'escalier. On se reçoit, on se consulte, on se lapide. Gageons que doivent siffler les oreilles des absents. On se salue, on se jauge, on enlève son manteau, son duffle-coat ou son caban, on replie soigneusement son écharpe, attendez donc, Henri, Jean-François, Bernard, Lionel, l'on va vous débarrasser. Qu'on est donc content de se revoir ! Les caméras guettent sur les paliers et patientent dans les entrées. Après quoi, l'on ressort, radieux et rose. Comme on s'est bien compris ! C'est gagné ! C'est pour demain !

Voici donc un joli festival de portes. Celle de Radical est une traditionnelle porte d'appartement. Tout y sent le vieil immeuble bourgeois transformé en bureaux, la tradition centenaire et la léthargie bousculée. Derrière se tient le surréaliste attelage des maîtres de maison, composé de Bernard Tapie et de son désormais célèbre ami Jean-François.

Aujourd'hui, c'est Bernard Kouchner qui sonne, vêtu d'un joli duffle-coat jaune moutarde. Il n'est pas maquillé. L'accélération de l'Histoire l'a manifestement cueilli par surprise. Un sourire, trois perfidies, et puis s'en va. Il reviendra. Aussitôt, l'ami Jean-François s'en va à son tour sonner chez Jack Lang, à une porte cochère. Les arcades laissent deviner que l'action se situe place des Vosges. Surprise : derrière la porte cochère, voici une grille intérieure avec interphones donnant sur un vaste jardin privé. Comme sa porte de la place des Vosges, l'ancien ministre pourrait donc tromper son monde ? Derrière son refus navré pourrait donc se dissimuler le jardin secret d'une vaste ambition ? Hélas ! nous n'irons pas plus loin, et ne reverrons même pas l'ami Jean-François à sa sortie.

Pendant ce temps, Lionel Jospin rend visite à Henri Emmanuelli. Point de porte : la caméra l'a surpris dans un couloir, et s'efforce de le suivre alors qu'il grimpe un escalier orgueilleux, que l'on suppose s'envoler vers les altitudes emmanuellistes, dans un élan qui fleure les plus hautes espérances et la splendeur passée.

A droite, on s'énerve gentiment dans les palais. Alain Juppé insinue sous les moulures. François Léotard, sans maquillage lui non plus, ressemble brusquement à son frère, le comédien. Les rides au coin des yeux, peut-être, ou alors un surprenant accablement éraillé. Jacques Chirac, lui, a choisi la célèbre porte du 10, Downing Street. On pressent qu'on le verra bientôt devant la Maison Blanche, puis devant le Kremlin. On l'apercevra ensuite devant la porte de chez Helmut Kohl. Mais personne ne reconnaît la porte de chez Helmut Kohl. Aucune importance, on trouvera autre chose.

VENDREDI 13 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Téléfilm : Détours vers le bonheur.
De Charles Jarrott, avec Cheryl Ladd, Micheal Nouri.
22.30 ▶ Magazine : J'y crois, j'y crois pas.
Présenté par Tina Kieffer. Invité : Christophe Lambert. Thème : existe-t-il une vie ailleurs que sur la Terre ?
0.10 Série : Agence tous risques.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Jeu : Millionnaire.
1.45 Série : Peter Strohm.
2.30 TF 1 nuit (et à 3.10, 4.15, 4.50).
2.40 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et à 5.30) ; 3.20, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.25, Série : Passions ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10).
Hommage à Francis Lopez.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.05).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
Invités : Gérard Bourgouin, Gribouille, le Cirque de Demain.
19.20 Flash d'information.
19.59 Journal.
Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar, Météo et Point route.

20.50 Série : Nestor Burma.
Nestor Burma et le monstre, d'Alain Schwarzstein, avec Guy Marchand, Pierre Tornade.
22.35 Magazine : Bouillon de culture.
Spécial Woody Allen, à l'occasion de la sortie de son nouveau film *Coups de feu sur Broadway*.
23.40 Variétés : Taratata.
Emission présentée par Nagui. Invité : INXS. Avec Paul Personne, Alain Chamfort, Billy Paul.
0.45 Journal. Météo et Journal des courses.
1.15 Programmes de nuit.
Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.30, Envoyé spécial (rediff.) ; 3.00, Planète Europe ; 3.55, Dessin animé (et à 5.00) ; 4.55, Nuit blanche.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Michel Creton.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (1er épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
En habillant les vedettes, de Georges Annenkov.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.45 INC.

20.55 Magazine : Thalassa.
La Tortue aux œufs d'or, de Christophe Rouvière.
21.55 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Costa-Gavras. Afrique du Sud : les majorettes de Soweto ; Mexique : la danse du volador ; France : les luthiers de Mirecourt.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Strip-tease.
L'inspecteur au travail, de Francine Aizicovici ; Paysans à marier, de Marie-France Michal-Kova ; Droit de visite, d'André François ; Saint Jacques sort de sa coquille, de Pierre Carles.
0.15 Court métrage : Libre court.
Télémania, d'Arnaud Bel.
0.25 Musique : Cadran lunaire.
Still Life at the Penguin Cafe, par The Royal Ballet (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : L'Impossible Vérité.
De Waris Hussein, avec Ted Dawson, Richard Masur.
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
Sans les griffes de crystal.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Flic et rebelle.
De Kim Manners, avec Miguel Ferrer, Ernie Hudson.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
L'hologramme.
23.30 Magazine : Sexy zap.
23.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Le Joker.
2.30 Rediffusions.
Culture rock (La saga) ; 3.25, La Mémoire du peuple noir (La voix jamaïcaine) ; 4.20, Coup de griffes (Louis Féraud) ; 4.45, Fidae 1992, Chili ; 5.40, La Tête de l'emploi ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Chute libre. ■
Film américain de Joel Schumacher (1992).
15.25 Documentaire : Dario Moreno.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : Le Feu sur la glace (The Cutting Edge). □
Film américain de Paul Michael Glaser (1993).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ Téléfilm : L'Annamite.
De Thierry Chabert, avec Axelle Grelet, Marie Bunel.
22.15 Documentaire : Malice au fond des mers.
De Keith Scholey.
22.40 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □
Film américain de Randal Kleiser (1992).
0.25 Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish). ■
Film américain de John Sayles (1992, v.o.).
2.35 Cinéma : Peau d'âne. ■
Film de Jacques Demy (1970).
4.10 Cinéma : Coup de fouet en retour. ■■
Film américain de John Sturges (1955).
5.30 Cinéma : Get Back. ■
Film américain de Richard Lester (1990, v.o., 85 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
J'ai réussi sans diplômes.
14.00 L'Age de la découverte.
Christophe Colomb. 4. Les premières découvertes (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Corps humain.
La Peau.
18.30 Le Monde des animaux.
Clive et les rhinocéros.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Expéditions dans les ténèbres.
Les explorations souterraines d'Edouard-Alfred Martel, de Bernd Kliebhan.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Rhésus Roméo.
De Philippe Le Guay, avec Isabelle Pasco, Anthony Delon.
22.20 Documentaire : Que serions-nous sans nos miroirs ?
De Jean-François Dars et Anne Papillault.
23.15 Cinéma : Rome ville ouverte. ■■■
Film italien de Roberto Rossellini (1945, v.o., 105 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.15). 19.00 Paris lumières. Invité : Paco Rabanne (25 min). 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faits divers. Rediff. de la RTBF. La perpétuité à vingt ans. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 23 décembre. 22.50 Connaissance de la science. 23.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 10. Le F 111 A Ardwark. 20.30 Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont. 22.05 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 22.35 Les Iles aux trésors. De David Cohen. 4. Le diable et la croix. 23.00 Force brute. De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre. 23.50 Planète océan. De John Pett. 6. Les trésors de Neptune. 0.45 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). L'actualité de la musique classique. 21.00 Embouteillage. 22.30 Quatre ballets de Jiri Kylian. Noces, Sinfonietta, Symphonie en ré, la Cathédrale engloutie, par le Nederlands Dans Theater (100 min).
CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Fish Police ; à 18.25, Futé-rusé ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, Tip top clip ; à 19.00, Bêtes pas bêtes ; à 19.15, Tip top clip ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Le Frelon vert. 21.50 Destinations séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. Spécial Ricky Skaggs. 23.40 La semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. (50 min).
SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Agence Acapulco (et 23.10). 21.30 Le Club. 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Lois et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).
MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Backstage. Lokua Kanza. 21.30 Autour du groove. 22.30 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).
EUROSPORT 16.00 Football. Coupe intercontinentale des champions : finale et match pour les 3e et 4e places, en direct de Ryad. 20.00 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 20.30 International Motorsport. L'actualité des sports mécaniques. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 13e journée. 22.00 Boxe. Championnat USBA, poids super-plumes : Arturo Gatti (E-U)-José Sanabria (Ven.). 23.00 Kick-boxing. Combats de boxe thaï. 0.00 Catch (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.05 L'Aventurière du Tchad. ■ Film français de Willy Rozier (1953, N.). 20.30 Tango Bar. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). 21.25 Le Tumulte. ■ Film américain de George Roy Hill (1963, N., v.o.). 23.00 Days of Wine and Roses. ■■ Film américain de Blake Edwards (1962, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.50 La Dame de Lieu-dit. Téléfilm de Philippe Monnier, avec Edwige Feuillère. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Ruby. ■ Film américain de John MacKenzie (1992). 22.45 Chasse à mort. ■ Film américain de Peter Hunt (1981, v.o.). 0.20 Vendredi 13. ■ Film américain de Sean Cunningham (1979).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes. Avec Jean-Luc Moreau (Dernières nouvelles de King Kong). 19.30 Perspectives scientifiques. Biostatistique et informatique. 2. Essais thérapeutiques. Avec Claude Chastang. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (5). 20.30 Radio Archives. Radio Portrait. 2. Dorian Gray, d'Oscar Wilde. 21.32 Musique : Black and Blue. Invités : Jean-Robert Masson et Xavier Prévost. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage. 4. Dans la cité, les arts. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Jack Bruce (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.05 Concert franco-allemand (en direct de la Cité de la musique) : Symphonie n° 10, de Mahler, par l'Orchestre du Conservatoire ; Les Indes Galantes, de Rameau, par les Art florissants ; Renard, de Stravinsky, par l'Ensemble InterContemporain. 22.30 Musique pluriel. Makrokosmos 2 pour piano, de Crumb ; Structures pour quatuor à cordes, de Feldman ; Cinq pièces pour quatuor à cordes, de La Monte Young. 23.05 Ainsi la nuit. Concerto pour piano, violon et quatuor à cordes op. 21, de Chausson ; Fünf Lieder op. 40, de Schumann. 0.00 Jazz club. En direct du New Morning Paris. Eric Le Lann, trompettiste.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 40 : Jacques Chirac (« Spécial petit déjeuner »).

RTL, 7 h 50 : Philippe de Villiers (« L'invité de RTL »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

LE MONDE / VENDREDI 13 JANVIER 1995

La bonne nouvelle

par Pierre Georges

Toujours plus fort ! Il y a quelques années, en 1987, une grand-mère sud-africaine avait servi de mère porteuse à sa propre fille. Cette dernière, ayant subi une ablation de l'utérus, trois ans auparavant, après la naissance de son premier, se désespérait de ne pouvoir avoir d'autres enfants. La procréation médicale assistée allait y pourvoir.

Quatre ovules prélevés sur la jeune femme et fécondés par le sperme de son mari devaient être ainsi implantés dans l'utérus de la grand-mère porteuse. Celle-ci était âgée à l'époque de quarante-huit ans. La grossesse se passa fort bien avec un pourcentage de réussite de 75 %. Et neuf mois après, mère-grand donna naissance à des triplés, deux garçons et une fille, ses propres petits-enfants.

Cet art tout particulier d'être grand-mère avait fait quelque bruit à l'époque et soulevé, c'est bien le moins, quelques réserves morales. Et pourtant on n'avait rien vu dans ces temps qui s'annoncent, médicalement, comme devant être ceux du meilleur des mondes.

La bonne nouvelle, au sens d'une naissance extra-ordinaire, nous vient cette fois d'Italie. Une petite-fille, Elisabetta, est née ces jours-ci deux ans après la mort de sa mère naturelle, de sa mère génétique. Et elle est née après avoir été portée pendant neuf mois par la prope sœur de son père génétique.

Histoire démente ! Il y a deux ans, la vraie mère d'Elisabetta, femme souffrant de stérilité et désirant fort normalement des enfants, avait fait confiance aux médecins et à la PMA pour l'y aider. Après prélèvement de plusieurs de ses ovules et fécondation en éprouvette par le sperme de son mari, les embryons furent congelés dans l'attente d'une implantation qui ne put jamais se faire. En effet la jeune femme se tua dans un accident.

Plus d'un an après sa mort, plusieurs de ces embryons sont implantés dans l'utérus de la propre sœur du mari. Celle-ci et son frère entendent ainsi perpétuer *« ce désir de maternité brisé par une mort précoce »*. La grossesse se passe bien. Et après neuf mois de gestation, Elisabetta, fille de sa tante porteuse, vient au monde.

Juridiquement le cas est inextricable. La loi italienne veut en effet que soit déclarée mère légale celle qui accouche. Ce qui fait que légalement la petite Elisabetta est née fille de sa tante et de père inconnu. Et que, tout aussi légalement, elle est devenue la nièce de son propre père. Cas d'école intéressant mais qui ne constitue pas l'essentiel du débat.

Car si l'affaire fait scandale en Italie et ailleurs, c'est bien évidemment pour son aspect moral, pour ce vertige procréatif qui semble avoir saisi les apprentis-sorciers. On parle là, bien sûr, des médecins, et non des parents, porteur et naturel, égarés dans leur propre logique d'amour et de fidélité à la défunte. Jusqu'où aller trop loin, si loin entre le simple exploit technique et l'errement éthique ? Les gynécologues-obstétriciens qui ont aidé à l'opération, viennent de réussir une grande première : une manière d'inceste purement technique et procréatif, médicalement assisté.

Le pape va adresser un message aux catholiques chinois

Jean Paul II est arrivé à Manille, première étape de son voyage en Asie

MANILLE
de notre envoyé spécial

Pour son premier voyage en Asie depuis six ans, le pape est arrivé, jeudi 12 janvier, à 15 heures (locales) à Manille, aux Philippines, pays le plus catholique du continent, qu'il avait déjà visité en 1981. A l'aéroport Ninoy Aquino, avant de traverser des avenues noires de monde, Jean Paul II a été accueilli par le président Fidel Ramos, l'ex-présidente Cory Aquino et le cardinal Sin, archevêque de Manille. Entre la hiérarchie catholique et le gouvernement du général Ramos les relations sont devenues orageuses en raison de la politique de contrôle des naissances. Dans son allocution d'arrivée, le pape a souligné *« l'indépendance »* de l'Eglise par rapport à l'Etat mais aussi la nécessité *« d'un espace large pour le dialogue, la coopération et le soutien mutuel »*.

Pendant le vol, Jean Paul II est apparu en bonne forme aux journalistes qui l'accompagnent. Il s'est seulement plaint, neuf mois après son opération du col du fémur, d'une *« jambe pas encore très forte »*, qui l'oblige à porter une canne. *« Mon état psycho-physique est bon »*, a-t-il affirmé, comme pour apaiser les craintes de son entourage avant ce voyage de onze jours dans quatre pays d'Asie et d'Océanie.

L'arrivée du pape a été précédée d'un *« incident diplomatique »* entre les deux délégations de Taïwan et de la Chine populaire. Selon Asia News, l'agence de l'Institut des missions étrangères, les vingt-quatre membres de l'Église catholique patriotique chinoise, non reconnue par le Vatican et proche du régime de Pékin, ont menacé de quitter précipitamment Manille parce qu'un drapeau de Taïwan avait été brandi, mardi, lors de la messe inaugurale de la Journée mondiale de la jeunesse.

Dans l'avion, le pape a indiqué qu'il enverrait un message, samedi 14, de la station Radio Veritas de Manille à tous les catholiques chinois, ceux de l'Eglise patriotique, comme ceux de l'église clandestine, *« restée fidèle au Saint-Siège »* depuis la rupture des relations diplomatiques en 1957. Recevra-t-il à Manille la délégation officielle envoyée par Pékin ? Acceptera-t-il de concélébrer la messe avec certains prêtres ? Encore faudrait-il qu'ils prêtent le *« serment de fidélité »* au pape, assure l'entourage de Jean Paul II. Or ces prêtres chinois sont nommés par des évêques qui ne sont pas reconnus par le Vatican.

Jean Paul II est arrivé dans une ville quadrillée par les forces de sécurité en raison des menaces proférées par des groupes intégristes mulsumans. M. Ramos a révélé, mercredi, que deux terroristes présumés avaient été arrêtés et *« certaines menaces »* déjouées tandis que les compagnies aériennes américaines renforcaient leurs mesures de sécurité dans la région pour la durée de cette visite. Selon le département d'Etat à Washington, ces mesures ont été prises sur la base d'informations en provenance des autorités philippines.

Henri Tincq

« Le Monde » et « Nature »

Le Monde inaugure aujourd'hui une collaboration inédite avec l'hebdomadaire britannique *Nature*, l'un des plus prestigieux journaux scientifiques du monde. Cet accord est sans précédent. Il permettra de manière régulière d'analyser, d'approfondir et de commenter dans ces colonnes des informations exclusives publiées à Londres par *Nature*. La collaboration des deux titres conduira notamment, comme aujourd'hui avec l'analyse d'importants résultats sur le sida *(lire page 24)*, à la publication par *Le Monde* de pages cosignées relatives à différentes disciplines scientifiques traitant de la matière, du cosmos et du vivant.

Il s'agit pour nos deux titres de démontrer qu'il est possible de traduire, pour un lectorat francophone, les résultats, les avancées et les multiples enjeux inhérents à la fantastique quête du savoir qui, en cette fin de siècle, anime comme jamais la communauté scientifique et médicale internationale. A la différence des siècles passés, cette quête s'écrit désormais, le plus souvent, en langue anglaise. Le fait semble irréversible et il est trop tard pour le regretter.

Peut-on aujourd'hui populariser cette aventure essentielle en langue française dans un grand quotidien généraliste ? Les responsables de *Nature* l'ont pensé, qui nous ont proposé cette collaboration hors du commun. Nous en sommes également convaincus et sommes prêts, avec notre partenaire britannique, à relever avec enthousiasme ce défi.

J.-M. C.

M. Bayrou prévoit une « recomposition qui s'exprimera d'abord au centre »

François Bayrou, président du Centre des démocrates sociaux et ministre de l'éducation nationale, a assuré, jeudi 12 janvier, sur RTL, *« comprendre ce que Charles Millon veut dire »* en se portant candidat à l'élection présidentielle.

« Des idées aussi spécifiques et aussi fortes que celles [de l'UDF] *doivent trouver à s'exprimer dans la campagne présidentielle »*, a-t-il dit.

On a deux choix : soit voir ces idées s'exprimer dans une candidature de témoignage (...), soit rechercher parmi les candidatures éligibles celle qui est le plus proche de nos idées. »

Le président du CDS a affirmé qu'*« un besoin de recomposition est latent et qu'il va s'exprimer très vite »*. *« Cette recomposition s'exprimera d'abord au centre,* a-t-il assuré. *Il y a besoin d'une grande force d'équilibre qui accueillera une grande partie de ceux qui sont, aujourd'hui, des acteurs du centre et des gens venus d'autres horizons. »*

Henri Emmanuelli appelle au rassemblement de la gauche

« BATTRE la droite, chacun doit le comprendre, c'est d'abord rassembler la gauche. » Cette affirmation d'Henri Emmanuelli devant le bureau national du PS, mercredi 11 janvier, n'a été contestée par personne. Le premier secrétaire a lancé un appel solennel au rassemblement de la gauche, le soir, sur TF1 : *« Je pense qu'Edouard Balladur va être élu, et c'est grave, car, dans cette hypothèse, la droite va avoir un pouvoir politique, économique, institutionnel en France comme elle n'en a jamais eu. Ce serait une situation pire qu'en 1958. » « Face à cette responsabilité,* a-t-il ajouté, *les hommes de gauche doivent faire abstraction des querelles de personnes, des intérêts partisans et chercher le rassemblement »*.

Cette exhortation serait applaudie par tous les socialistes si elle ne recelait pas, aux yeux de beaucoup, des arrière-pensées relevant plus de la tactique que de la stratégie. Certains regrettent que M. Emmanuelli semble déjà faire l'impasse sur l'élection présidentielle pour déclencher l'opération de secours des élections municipales de juin. D'autres y voient une ultime parade pour miner la candidature de M. Jospin. M. Emmanuelli risque de se retrouver coincé par sa double initiative, consistant, d'un côté, à militer pour un candidat commun de la gauche qui ne serait pas forcément membre du PS et, de l'autre, à imposer sa procédure interne de désignation.

Au cours de cette réunion, le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, a reproché en termes très vifs à M. Emmanuelli cette contradiction. L'attitude des radicaux de Bernard Tapie fut au centre de discussions elles aussi tendues. Pour les représentants de la Gauche socialiste et pour les amis de Jean Poperen et de Jack Lang, qui font valoir les bénéfices politiques d'une entente avec les radicaux, ceux-ci présentent surtout l'avantage d'être obstinément hostiles à la candidature de M. Jospin. Que Radical parraine aujourd'hui une possible candidature de Bernard Kouchner n'arrange rien. En troisième position sur la liste socialiste des élections européennes de juin dernier, celui-ci n'a pas laissé que de bons souvenirs au PS.

Mercredi, M. Kouchner a rencontré le président de Radical, Jean-François Hory. A la sortie, il a affirmé qu'il ne saurait *« y avoir de monopole du PS sur la candidature à gauche »*. M. Kouchner poursuit ses consultations. Les amis de M. Jospin ne s'en inquiètent pas trop. Selon eux, cette confusion n'est qu'artificiellement entretenue, à partir de sondages *« irréalistes »*. M. Jospin est déterminé. Laurent Fabius n'est pas inerte. Robert Badinter, sur lequel il misait, a fait savoir mardi qu'il refusait définitivement de s'engager. Jack Lang, en revanche, a rouvert, mercredi, sa porte.

D. C.

Une fuite d'argon contraint une nouvelle fois Superphénix à l'arrêt

Le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) est à l'arrêt depuis le 26 décembre 1994, à la suite d'une nouvelle fuite d'argon sur un des huit échangeurs intermédiaires assurant l'évacuation de la chaleur produite par le coeur du réacteur (*Le Monde* du 18 novembre 1994). Cette fuite, détectée durant l'été, s'était dans un premier temps autocolmatée avant de réapparaître au cours de la deuxième semaine de décembre, amenant la direction de la sûreté des installations nucléaire (DSIN) à proposer une limite de huit *« regonflages à l'argon »* par jour de l'échangeur.

Pour éviter d'atteindre cette limite, à l'issue du couplage, pour quarante-huit heures, de Superphénix au réseau EDF le 25 décembre, l'exploitant à choisi de stopper le réacteur. L'origine de la fuite, classée au niveau zéro de l'échelle des incidents nucléaires, n'a pas encore été repérée, indique-t-on à la centrale de Creys-Malville. Ce nouvel arrêt intervient un mois après une fuite de vapeur non radioactive sur l'un des quatre générateurs de vapeur de l'installation, le 15 novembre. Ces incidents successifs compromettent le programme de montée en puissance par palier du surgénérateur.

SOMMAIRE

SERVICES

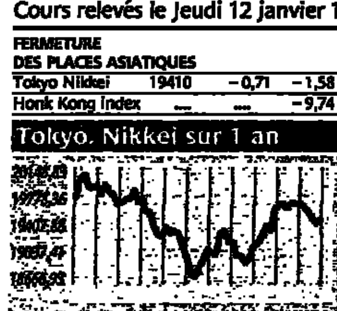
BOURSE

Cours relevés le jeudi 12 janvier 1995, à 10 heures 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19410	−0,71	−1,58
Honk Kong Index	....	....	−9,74

Tokyo. Nikkei sur 1 an



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/01	var. en % 10/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1849,13	−0,54	....
Londres FT 100	3049,40	−0,36	−0,52
Milan BCI 30	990	+1,12	−3,41
Francfort Dax 30	2061,05	+0,49	−2,16
Bruxelles	1378,61	−0,38	−0,79
Suisse SBS	1009,67	−0,14	−2,74
Madrid Ibex 35	276,29	−0,62	−3,05
Amsterdam CBS	276	−0,11	−0,71

■ **JUSTICE : André Ruiz, président de l'office d'HLM de l'Hérault et vice-président du conseil général de l'Hérault, a** été mis en examen mercredi 11 janvier à Montpellier par le juge Régis Verhaeghe pour abus de confiance, faux et usage de faux et subornation de témoins. Placé sous contrôle judiciaire, M. Ruiz est soupçonné d'avoir profité de sa position de président de l'office pour s'accorder des frais de déplacement fictifs et des frais de mission remboursés simultanément par le conseil général de l'Hérault et par l'office d'HLM. – *(Corresp.)*

■ **EDITION : les éditions Albin Michel, la société Infomédia et la maison Maxi-livres ProFrance ont pris le contrôle, par le biais d'une structure commune, de 75,5 % de la holding contrôlant le groupe d'édition scolaire Magnard-Dilisco. Albin Michel détiendra 66 % des parts acquises par la nouvelle société, Infomédia 29 % et Maxi-livres 5 %. Cette dernière société prendra, de son côté, 60 % des parts de Dilisco, structure de distribution de Magnard.**

La famille Magnard conservera 24,5 % du capital (au lieu de 90 % auparavant) et Isabelle Magnard devrait rester à la tête des éditions Magnard.

Dans « Le Monde des débats » de janvier

Peut-on vivre sans utopies ?

L'effondrement du communisme marquerait, a-t-on dit, la fin de l'Histoire. De là à annoncer la fin des utopies, il n'y avait qu'un pas que d'aucuns ont rapidement franchi. L'ordre naturel des choses s'est-il donc définitivement imposé ? Est-il vraiment justifié d'opposer utopie et démocratie ?

Lire aussi : « Marseille, le meilleur derrière le pire » ; « Amazonie, une réserve en sursis » ; et les rubriques habituelles – Mémoire, Rencontres, Colère.

Ce numéro contient un encart spécial avec l'index de tous les articles publiés dans *Le Monde des débats* depuis sa création en octobre 1992, classés par auteur et par thème.

★ En vente en kiosque. Prix : 30 F.

DEMAIN dans « Le Monde »

MICHEL SARDOU, FRANÇAIS COMME PAS DEUX : le plus populaire des chanteurs français s'installe à l'Olympia jusqu'au mois de mai. Pas d'effets de manches, un discours de père, simple, direct, à portée d'oreille.

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 janvier : 624 359 exemplaires.

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 13 JANVIER 1995

Nelson Mandela par la voix de Wole Soyinka

Le Nigérian, Prix Nobel de littérature, a rencontré le chef de l'Etat sud-africain et lu son « Autobiographie ». Histoire d'un enchantement

Long Walk to Freedom, *autobiographie de Nelson Mandela, a paru en Angleterre début décembre. Sous le titre* la Longue Marche vers la liberté, *l'ouvrage sera disponible en France le 25 janvier (Fayard, traduit de l'anglais - Afrique du Sud - par Jean Guiloineau, 648 p., 160 F.)*


Nelson Mandela vu par le photographe suédois Hans Gedda. Ce cliché a reçu le World Press 1991

SYGMA

SI, à la fin de ce livre géant, qui initie les ignorants et les mal-informés au combat épique pour la dignité des Noirs d'Afrique du Sud, *qui réussit* à rendre le rythme incroyable du changement d'une mentalité hégémonique, celle des colons boers, à tout le moins dans le domaine politique, et qui donne la mesure de l'héroïsme de la race assiégée et des Blancs libérés dans leur lutte contre une machine étatique terrifiante, pratiquement imprenable, si à la fin de cet ouvrage d'histoire actuelle, ce sont les mots : *« Madame, ceci vous appartient-il ? »* qui, pour le lecteur que je suis, continuent de résonner avec le plus d'insistance, alors, c'est que mon échelle de valeurs est fondamentalement fausse ou que cet ouvrage est un témoignage à l'humanité de son auteur, Nelson Mandela. Ils constituent en tout cas une voie possible pour accéder au mystère de l'alchimie essentielle qui le lie, en tant que personne, aux dirigeants boers.

« Lorsque j'étais inscrit au barreau, il m'arrivait d'être extravagant », avoue Nelson Mandela, et il en donne aussitôt une illustration en parlant d'un procès où sa cliente, *une femme de chambre, était accusée* d'avoir volé des vêtements de sa patronne. Mandela lance un regard perçant vers les pièces à conviction, repère ce qui pourrait servir à une mise en scène, s'avance et, du bout de son stylo, soulève et exhibe un article de lingerie aux couleurs plutôt voyantes. *« Madame, dit-il d'une voix traînante, ceci... vous appartient-il ? »* La dame pique un fard et nie. Accusée acquittée et relaxée.

Même cinq cents pages plus loin, cette scène refuse de s'effacer, évoquant les petits fous rires de ma propre troupe de théâtre. Ce Noir arrogant, devenu avocat en dépit de tous les obstacles. Cette fleur de la féminité blanche contrainte, ironiquement, par le système même qui fait de lui son inférieur à répondre à cet avocat noir plutôt qu'à un Blanc. Il exploite l'instant, le goûte et le savoure, mais pour *atteindre son propos* dernier, l'acquittement de sa cliente. Les traits d'esprit de Mandela sont chargés de profondes incongruités sociales d'une redoutable efficacité. Cette anecdote ne résume certes pas la personnalité complexe de Mandela, mais quelle fenêtre étincelante pour apercevoir son essence !

> *« Madame, dit-il d'une voix traînante, ceci vous appartient-il ? »*

J'ai personnellement tendance à croire au hasard d'une personnalité exceptionnelle, *dotée du rayonnement sans* complexe d'une humanité toute simple. Si je croyais aux réincarnations sous forme humaine, alors, très certainement, je dirais que l'être qui transparaît dans cette autobiographie en mérite le nom. Prêt à *se déprécier en toute occasion*, la qualité extraordinaire de cet être se révèle amplement dans les seuls événements, dans ses réactions vigilantes à leur déroulement et dans son influence sur les gens qui s'y trouvent mêlés. L'essence d'une réincarnation est *celle* d'une personnalité en évolution constante, cherchant perpétuellement à s'élever dans la hiérarchie des plans d'existence. Que cela se manifeste par de l'activisme politique ne dégrade nullement cette image de Mandela ; cela l'exalte au contraire puisque cet engagement *actif est intimement lié à une élévation* correspondante d'un environnement humain auquel il réagit viscéralement.

J'ai perçu quelque chose de cela au cours de notre brève rencontre d'Abuja au Nigéria, peu après la libération de Mandela. *Beaucoup* plus instructive, cependant, fut notre rencontre ultérieure à Paris, dans un cadre plus intime. C'était au cours d'un dîner organisé par Danièle Mitterrand au restaurant du Jardin suspendu, près du *Théâtre national populaire*. Mitterrand lui-même était présent, ainsi que Winnie Mandela, Peter Brook, Breyten Breytenbach et deux des jeunes associés de Mandela dans l'exécutif du Congrès national africain (ANC). Là il me fut possible de jauger l'homme tranquillement.

Il ne me fallut pas longtemps pour que, *suffisamment enhardi*, j'exprime mes inquiétudes face aux massacres réciproques qui menaçaient clairement le succès des forces de libération dans la nouvelle Afrique du Sud.

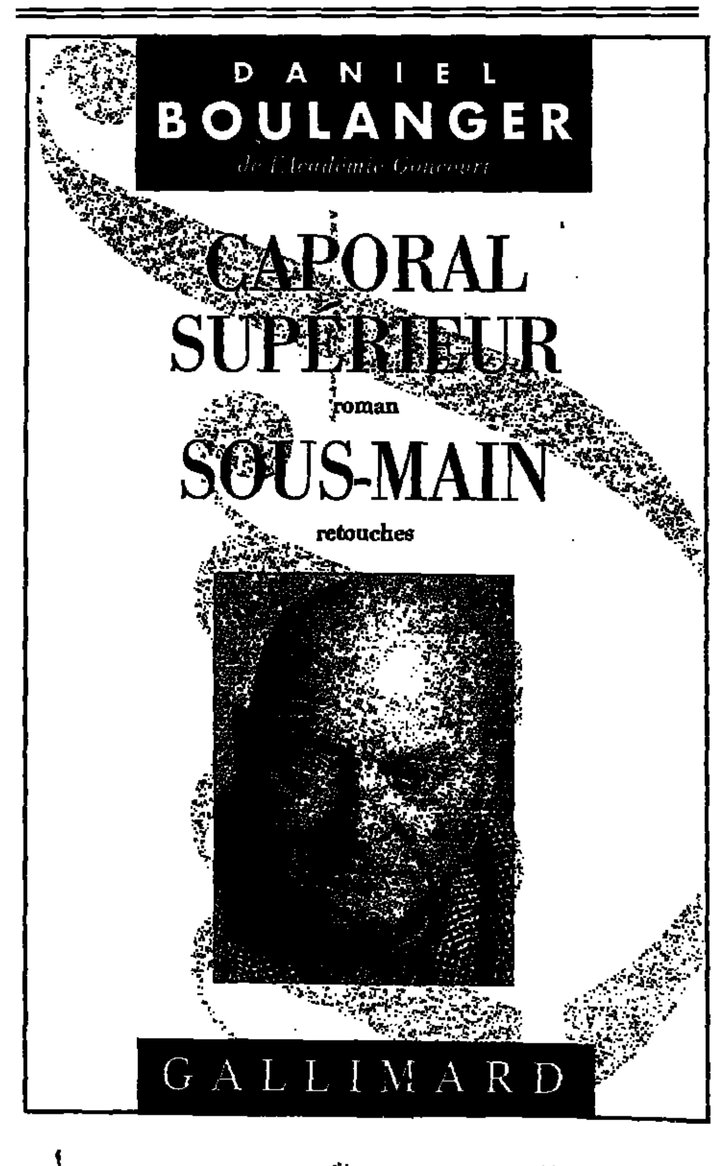
Je lui demandai pourquoi il n'avait pas rencontré Buthelezi *[NDLR : chef de l'Inkhata, parti zoulou violemment opposé à l'ANC]*, personnage pour lequel je déclarai ouvertement ne pas avoir de sympathie excessive mais qui, manifestement, montrait une grande capacité à *perturber les négociations et à infliger* un mal incalculable aux relations intra-africaines.

Les assistants de Mandela rejetèrent cette idée. J'observai Mandela très attentivement tandis qu'il formulait prudemment sa réponse. Il était, il l'avoua – et sur un ton qui, je m'en convainquis, refusait de considérer l'affaire comme close –, personnellement favorable à ce genre de rencontre.

Il révéla qu'en fait c'était à Buthelezi *qu'il avait téléphoné en premier* après sa libération et qu'il lui avait proposé de le rencontrer n'importe où pour régler les problèmes qui divisaient l'ANC et l'Inkatha.

Wole Soyinka

Lire la suite page V



La poésie invisible

Etouffée, marginalisée, la poésie est victime du complot social

TOUT le monde en convient dans l'indifférence quasi générale : la poésie n'en finit pas de disparaître, elle s'éteint, elle se dissout dans le sentimentalisme ou la préciosité moisie, elle ne donne plus lieu qu'à des recueils invendables et mélancoliques, *elle contemple sa propre* mort avec un narcissisme sombre. C'est sans doute dommage, mais – que voulez-vous – les temps sont durs, les problèmes s'accumulent. Ah ! Voici quand même un sursaut, un dernier cri, une révolte..., *mais non, plus rien, le bruit est* trop fort, il couvre tout, les voix, les souffles, les corps. L'aplatissement verbal règne dans un océan de disques compact ou de reproductions de tableaux, les commémorations de poètes passés *suivent leur cours (quels personnages* intéressants ! que d'aventures !), les révolutionnaires ont le choix entre suicide et mutisme. Bref, l'exclusion, la vraie, ne touche pas seulement les vaincus de la productivité fébrile mais justement la langue qui pourrait penser et *parler. Ça ne pense pas*, ça opinionne. Ça ne parle pas, ça ordonne. Misère de la poésie, donc, et poétisation publicitaire de la misère : telle est, désormais, la norme rotative de nos sociétés.

Le mot fameux de Hölderlin, à l'aube des temps modernes – *« A quoi bon des poètes dans un temps de détresse ? »* –, nous est devenu incompréhensible *puisque* la détresse elle-même (ou la folie) ne nous touche plus que comme un thème d'information sociale parmi d'autres. Cette volonté d'élimination de la poésie et de la pensée ne provient pas, d'ailleurs, d'une mauvaise volonté ou d'une méchanceté proprement « humaine ». Elle est conforme à la puissance mondiale de la technique, au marché, au spectacle, au bruitage incessant d'un présent perpétuel ne faisant qu'empirer.

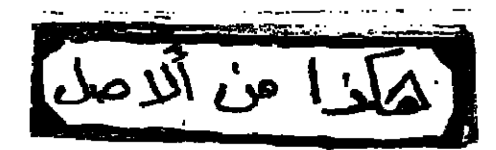
> *« A quoi bon des poètes dans un temps de détresse ? »*
> *Hölderlin*

Reste le *rôle* poétique. Il sera tenu, *désormais, par le supplément* d'âme consenti à travers la chanson, la plainte subjective, la prestation humoristique, l'engagement présenté comme exotique et, finalement, par l'alibi humaniste et académique. « Poète » veut dire alors prêtrise tolérée, sagesse de luxe, produit de beauté, souffrance surmontée et noble, profondeur exhibée comme justification intermittente du vacarme. Le silencieux incarné viendra dire, pendant deux minutes, que la poésie est encore parmi nous, qu'elle a sa petite place consacrée dans les journaux, son édition charitable dans le commerce implacable du livre, ses prix d'honneur, son Nobel stable, sa convivialité chaleureuse marginalisée.

Plus l'écrivain chargé de ce rôle sera âgé, plus il sera convaincant. Il porte le passé essoré avec lui, il *en est le garant sévère ou débon*naire. Les forces de l'esprit le maintiennent en vie. Il ne nous quittera pas, c'est promis. La télévision, en déclarant fièrement être en mesure de recenser deux cent soixante écrivains au XXe siècle *(dont quelques poètes) nous* montre l'étendue de notre richesse. On fera leur « portrait », mais on se gardera, bien entendu, de commencer par les vivants. D'abord les morts ! *Quoi*, un jeune poète existerait encore parmi nous ? Qu'il attende ! Qu'il vieillisse ! Mieux, qu'il soit vieux tout de suite, c'est-à-dire timide, nostalgique, prudent, moral, effrayé, rongé par le doute et la modestie, confronté à l'impossibilité de parler qui prouve bien, par contraste, la force claire et nette des messages économiques.

Philippe Sollers

Lire la suite page III



L'ÉDITION

■ **Les cinq ans de Viviane Hamy.** Créées en janvier 1990, les éditions Viviane Hamy fêtent leur cinquième anniversaire. Au rythme de 11 à 12 titres par an, la maison s'est constitué un catalogue de qualité où dominent, à côté du domaine français, les littératures hongroise, allemande et nordique. Le 18 janvier, paraîtra le cinquante-huitième titre de Viviane Hamy : *Le Puits d'exil*, troisième roman d'Armande Gobry-Valle, qui fut aussi le premier écrivain publié par l'éditeur à sa création. En février sont prévus notamment deux témoignages inédits d'Edith Thomas, *Pages de Journal 1939-1944*, et un récit autobiographique, *le Témoin compromis*. Sur le plan financier, Viviane Hamy envisage en 1995 une recapitalisation de la SARL qui portera le capital de 500 000 à 630 000 F.

■ **Renouveau éditorial chez Christian de Bartillat.** Nouvelles maquettes, nouveau rythme de publication – 20 à 25 titres par an – et recentrage autour de quelques collections : l'année 1995 marque un renouveau pour les éditions Christian de Bartillat co-dirigées par Constance de Bartillat et Pierre-Guillaume de Roux. Deux nouveaux titres seront en librairie le 16 janvier : *Le Pays Stevenson*, un essai de James Mc Cearney sur l'auteur de *L'Ile au trésor* et une nouvelle traduction du *Livre des morts tibétain*, avec une trentaine de pages inédites et une préface du Dalaï Lama.

■ **Un nouveau directeur pour Perrin.** Le directeur général des éditions Plon, Xavier de Bartillat, a pris, lundi 2 janvier, la direction de la Librairie Académique Perrin. Il remplace François-Xavier de Vivie (qui a atteint l'âge de la retraite) et cumule désormais ces deux fonctions.

■ **Création d'Hachette Livre interactive.** Matra-Hachette multimédia, les éditions Grolier et Hachette Livre ont annoncé, lundi 9 janvier, la création d'une société commune, Hachette Livre interactive, pour *« la production, le développement et l'édition de produits multimédia, dans le domaine des guides, des conseils pratiques et de la jeunesse. »* La société, créée par ces trois filiales de Lagardère groupe, sera dirigée par Arnaud Lagardère, directeur général de Matra Hachette multimédia, et par Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre. Elle devrait publier une vingtaine de CD-Rom dans les deux années à venir.

■ **Un nouveau directeur à la Maison des écrivains.** Alain Lance, qui a successivement dirigé l'Institut français de Francfort, de 1985 à 1991, puis celui de Sarrebruck, de 1991 à 1994, a été élu directeur de la Maison des écrivains ; il prendra ses fonctions le 1er février. Germaniste, auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de nombreuses traductions d'auteurs allemands, Alain Lance succède à Martine Segonds-Bauer, qui garde, à la Maison des écrivains, la gestion du secteur « cinéma».

■ **Mouvements chez Belfond.** L'éditeur Tony Cartano a quitté les éditions Belfond, où il occupait, depuis 1992, les fonctions de directeur éditorial. Il a pris, lundi 9 janvier, la direction du département étranger d'Albin Michel, où il succède à Nina Salter qui a rejoint les éditions Calmann-Lévy. Fabienne Delmote, directrice générale de Belfond, prend désormais en charge la direction éditoriale de la maison.

■ **Jean Paul II et François Mitterrand, best-sellers.** Selon le magazine professionnel *Livres-Hebdo*, le pape et le président Mitterrand ont été les vedettes de l'édition française en 1994. Avec le pamphlet *Mitterrand et les quarante voleurs*, de Jean Montaldo (700 000 exemplaires), *Plaidoyer impossible...*, de Philippe Alexandre (200 000) et *Une jeunesse française*, de Pierre Péan (200 000), François Mitterrand aurait fait vendre cette année quelque 1,1 million de volumes. Jean Paul II se taille lui aussi de beaux succès avec *Entrez dans l'espérance* (600 000) et la *Lettre aux familles* (220 000).

Des inédits d'Italo Calvino

Mondadori publie des fragments autobiographiques où l'écrivain italien célèbre Paris, ville « à lire »

DEUX ouvrages contenant plusieurs inédits d'Italo Calvino viennent d'être publiés en Italie et permettent ainsi de mieux approfondir la connaissance de l'écrivain italien disparu.

Durant son existence, l'auteur de *Si, par une nuit d'hiver, un voyageur* était un homme réservé et très jaloux de sa vie privée, ses livres parlant toujours à sa place. Toutefois, au moment de sa mort, dans ses archives, il laissa une chemise sur laquelle était écrit « Pages autobiographiques », où il avait réuni, par ordre chronologique, une dizaine de textes publiés dans les journaux à différentes époques, dans lesquels il abordait les moments importants de sa vie, ses choix politiques et humains. Aujourd'hui, enrichie de quelques inédits importants, cette sorte d'autobiographie fragmentée est proposée sous le titre *Eremita a Parigi* (Mondadori, 281 p.), du titre d'un chapitre où l'écrivain retrace son rapport avec la capitale française, où il a habité pendant treize ans, de 1967 à 1980.

Pour l'auteur du *Baron perché*, Paris était une ville où il avait l'illusion d'*« être invisible »*, plongé dans un *« presque anonymat »* qui était à son avis *« la condition idéale de l'écrivain »*. Il considérait la capitale française comme *« une ville que l'on consulte comme une encyclopédie »*, mais aussi comme *« un livre de rêves, un album de notre inconscient, un catalogue de monstres »*. Cette ville *« à lire »*, dans laquelle *« on peut toujours espérer trouver ce que l'on croyait perdu, son passé et celui des autres »*, était pour Calvino *« la seule ville qui ne fut jamais étrangère à personne »*.

Tout le contraire des villes américaines, qu'il visita pendant un voyage de six mois, entre 1959 et 1960, et que l'on retrouve dans les cent pages inédites du « cahier américain », au début d'*Eremita a Parigi*. Il s'agit d'un carnet de voyage riche en observations percutantes, où, par moments, on retrouve toute l'ironie de l'écrivain italien. Dans ces pages, Calvino admet son attirance pour New York, *« une ville sans racines »* où il situera certaines de ses nouvelles. La ville aux mille gratte-ciel est pour lui une ville *« simple »* et *« synthétique »*, à l'inverse de la capitale française, dont *« l'épaisseur »* cache *« plusieurs significations »*.

En même temps qu'*Eremita a Parigi*, Mondadori édite le troisième et dernier volume des *Romanzi e racconti* (dans la collection « I Meridiani », 1 551 p.), où toute l'oeuvre de fiction de Calvino a été réunie et annotée sous la remarquable direction de Claudio Milanini, de l'université de Milan. Dans ce volume figurent également plusieurs textes inédits très intéressants. Une pièce théâtrale écrite en 1943, *I Fratelli di Capo Nero*, de nombreuses nouvelles de jeunesse, des fables théâtrales imaginées dans les années 70 pour la télévision, ainsi que plusieurs pages destinées à *Palomar*, mais que l'auteur n'a pas utilisées dans l'édition définitive du livre. Il faut aussi signaler le texte d'un scénario, intitulé *Marco Polo*, que Calvino écrivit en 1960 pour un film qui ne fut jamais réalisé. Dans cette centaine de pages pleines d'aventures, l'auteur montre, pour la première fois, sa fascination pour *le Livre des merveilles*. Les personnages de Marco Polo et Kubilay Khan seront, d'ailleurs, les protagonistes des *Villes invisibles* dix ans plus tard.

Fabio Gambaro



Italo Calvino : observateur ironique

DROIT DE CITER

« Nous savons maintenant que la liberté doit être défendue. Nous ne nous embarrasserons plus d'une contradiction qui nous paralysait naguère. Nous n'hésiterons pas à défendre la liberté par la force contre ses ennemis éternels. Nous comprenons maintenant le sens de la devise révolutionnaire que les timides républicains du Second Empire avaient amputée de l'essentiel : Liberté, Égalité, Fraternité OU LA MORT. Oui, ou la mort. Non qu'il s'agisse pour nous d'instaurer des délits d'opinion, ni de dresser des échafauds, mais simplement de monter autour de la République une garde farouche. »

FRANÇOIS MAURIAC, extrait de « La Nation française a une âme » (1943), in le *Cahier noir* (éd. de Minuit, 1947, vient d'être réédité chez Desclée de Brouwer, coll. « Les Carnets », 90 p., 54 F).

Grande-Bretagne : Balzac vu par Simon Leys

A propos de la plus importante biographie de Balzac publiée en langue anglaise depuis une cinquantaine d'années, l'écrivain Simon Leys trace dans *The New York Review of books* un curieux portrait à la fois admiratif et contempteur sous le titre « Balzac, génie et autres paradoxes ». Il commence par s'interroger : Balzac ferait-il partie de ces écrivains qui gagnent à être traduits tant son style manque d'élégance, confinant même parfois au grotesque ? Il lui reconnaît vite, cependant, le titre de Plus Grand Ecrivain Français de Tous les Temps. A partir de là, tout tourne autour du paradoxe suivant : comment un homme ainsi dépourvu du moindre goût littéraire a-t-il pu construire le plus grand monument de la littérature européenne ? Et bien que Graham Robb – un spécialiste de la littérature française du XIXe siècle, qui a enseigné en Angleterre, en France et aux Etats-Unis – se soit limité à une approche non littéraire de la vie de son personnage, il donne, selon Leys, toutes les clés pour résoudre l'énigme : une mère réfrigérante, une enfance solitaire qui l'oblige à se réfugier dans un monde de son invention, une vie amoureuse qui alterne succès et catastrophes, la longue passion par correspondance *« essentiellement imaginaire et littéraire »* avec la comtesse Hanska, des débuts difficiles et des habitudes de travail obsessionnelles qui vont d'ailleurs le détruire. Leys en conclut que Balzac apparaît comme le pur exemple du génie créatif, non grâce à son intelligence, sa sensibilité, son éducation ou son goût, mais tout simplement par sa puissance d'imagination.

« Balzac : A Biography », de Graham Robb (Norton)

ANGLETERRE : LE CINÉMA FRANÇAIS A L'HONNEUR.
Le *TLS (Times Literary Supplement)* ouvre ses pages au cinéma français. Trois essais, *The Classic French Cinema*, de Colin Crisp (Indiana University Press), *The Cine Goes to Town, French Cinema 1896-1914*, de Richard Abel (University of California Press) et *French Film Noir*, de Robin Buss (Boyars), témoignent de l'intérêt que suscite la tradition cinématographique française. La tendance est à la réhabilitation, au moins partielle, du *« classicisme »*, c'est-à-dire du cinéma d'avant la nouvelle vague. D'après Colin Crisp, la deuxième guerre mondiale représente le tournant qui permet au cinéma français de passer de l'âge artisanal à l'industrie. On y apprend aussi que *le Corbeau* d'Henri-Georges Clouzot (1943) fut utilisé par les nazis dans les régions francophiles d'Europe centrale – comme l'ex-Tchécoslovaquie – afin de discréditer la France. La manoeuvre ne donna pas les résultats espérés...

■ **ITALIE.** Quelle relation l'Etat moderne entretient-il avec les intellectuels ? Cette question s'est posée dès le début du XIXe siècle à Napoléon, dont les relations avec les gens de lettres et les savants, qu'il prétendait tantôt séduire, tantôt soumettre, furent toujours conflictuelles. L'université de Bologne consacre à ce sujet deux journées d'études, les 13 et 14 janvier. Des spécialistes français et italiens y étudieront comment le monde lettré, après avoir tenté de susciter un ordre politique nouveau au XVIIIe siècle, finit par lui être en partie soumis.

■ **ÉTATS-UNIS.** Depuis plus d'un an, la polémique fait rage autour des manuscrits de la mer Morte, découverts au lendemain de la Seconde guerre mondiale. *The New York Times Book Review* signale deux ouvrages nouveaux : *Reclaiming The Dead Sea Scrolls* (Récupérer les manuscrits de la mer Morte), de Lawrence H. Schiffman (Jewish Publication Society), et *The Hidden Scrolls* (Les manuscrits cachés) de Neil Asher Silberman (Grosset/G. P. Putnam's Sons). La querelle porte sur le retard avec lequel les textes de la communauté de Qumran ont été publiés, portant le doute sur le petit groupe d'universitaires et de chercheurs privilégiés qui y ont accès. Aujourd'hui, la dispute s'est déplacée et concerne la communauté de Qumran elle-même (à qui l'on attribue la rédaction des manuscrits). Préfigure-t-elle le christianisme, le judaïsme rabbinique, ou le nationalisme zélote ?

■ **ÉTATS-UNIS.** A l'occasion de la sortie du livre de Dean Hamer et Peter Copeland, *The Science of Desire : The Search for the Gay Gene and the Biology of Behaviour* (La science du désir : la recherche du gène de l'homosexualité et la biologie du comportement), paru chez Simon and Schuster, l'hebdomadaire *The New Republic*, sensible, comme une grande partie de la presse américaine, aux problèmes des minorités sexuelles, revient sur la « localisation », en 1993, par Hamer du gène de l'homosexualité. Une recherche en cours qui alimente la polémique et qui, selon *The New Republic*, embarrasse autant la droite américaine (elle montrerait que l'homosexualité est en partie naturelle) que la gauche (elle rendrait les homosexuels vulnérables à une éventuelle discrimination).

Naissance des éditions Michalon

A l'heure du CD-ROM et de ce qu'il est convenu d'appeler la « crise de la lecture », l'édition, semble-t-il, n'a rien perdu de ses attraits. On s'y risque encore, et souvent avec l'espoir de *« réaliser un vieux rêve »*. Tel est le cas d'Yves Michalon, qui vient de créer la maison qui porte son nom. *« Pour aller au-devant de ce qui peut nourrir le débat*, explique-t-il. *Et pour avoir une démarche militante du point de vue des idées. Je souhaite faire dans ce domaine ce qu'Odile Jacob a réussi dans l'édition scientifique. »*

Mettre l'accent sur les faits de société, avec des essais, des documents ou des ouvrages de fiction *« directement en prise sur l'actualité »*, avant de devenir, à terme, *« une vraie maison de littérature générale »* : tel est l'objectif de ce nouvel éditeur qui est aussi auteur (chez Albin-Michel) et président-fondateur de l'association Est-Libertés, qui vise à *« accélérer les processus de démocratisation en Europe orientale »*. Sa production démarrera en mars, avec trois titres : *Hôtel Lutétia. Un exil allemand à Paris*, présenté comme un *« livre-bilan »* sur les relations entre les intellectuels français et allemands de 1933 à 1945, par l'historien allemand Willi Jasper ; un essai sur l'antiracisme du chercheur Pierre-André Taguieff, intitulé *Les Fins de l'antiracisme* ; et un récit du journaliste algérien Abdelkader Djemaï, *Un été de cendres*.

Ce dernier titre inaugurera la collection « Les temps modernes » qui veut accueillir des textes *« vifs et engagés »* de philosophes, historiens, essayistes... Placée sous l'autorité de Claude Lanzmann – l'actuel directeur de la revue *Les Temps modernes*, éditée par Gallimard –, cette collection travaillera *« en liaison directe »* avec la revue fondée, en 1945, par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, laquelle fête cette année son cinquantième anniversaire. L'écrivain Danièle Sallenave, secrétaire générale des *Temps modernes*, sera d'ailleurs le conseiller éditorial d'Yves Michalon. Au total, la maison prévoit de publier une quinzaine d'ouvrages en 1995.

Société anonyme au capital de 750 000 francs – dont le fondateur détient pour l'instant l'intégralité –, les éditions Michalon sont diffusées par le CDE et distribuées par la SODIS. Elles démarrent avec une équipe de cinq personnes, installée au 18, rue du Dragon, à Paris. Yves Michalon ne sous-estime en rien le risque qu'il a décidé de prendre. *« Cela m'amuse de repartir de zéro*, confesse-t-il. *Même si ce n'est pas tout à fait le cas. Pendant vingt ans, j'ai observé la vie du livre. J'ai contribué au lancement de 2 000 à 3 000 titres. J'en ai tiré la conclusion que le succès est fondamentalement aléatoire, que seule l'exigence paye et qu'il faut avoir des standards de qualité très élevés. Mais aussi qu'avec de la rigueur et du travail, si l'on est aux aguets en permanence, on peut prétendre exister. »*

Florence Noiville

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (salle Victor-Hugo) se tiendra, vendredi 27 et samedi 28 janvier, un colloque sur le thème « De l'injustice au juste », placé sous le patronage du ministère de la justice et organisé à l'occasion de la parution de l'ouvrage *la Justice* dans la collection « Morales » des Éditions Autrement. De nombreux juristes, universitaires et psychiatres y participeront (inscriptions : Institut de formation continue du barreau de Paris, 8, quai du Marché-Neuf, 75004 Paris ; tél. : 44-07-03-85).**

■ **A LA VILLA GILLET, à Lyon, le romancier Pierre Bergounioux poursuit ses leçons de poétique commencées à l'automne ; prochaines séances les mercredis 18 janvier, 8 février et 8 mars, à 20 h 30 (réservation nécessaire). Dans le cadre du séminaire annuel sur « le Témoignage », le sociologue Luc Boltanski tiendra, mardi 24 janvier à 20 h 30, une conférence-débat sur le thème « Présence des absents ». Enfin, à l'occasion de la parution d'une anthologie sur la jeune poésie italienne aux Éditions le Temps qu'il fait, Bernard Simeone animera, jeudi 26 janvier, toujours à 20 h 30, une soirée-rencontre (entrée libre) (Villa Gillet, 25, rue Chazière, parc de la Cerisaie, 69004 Lyon ; tél. : (16) 78-27-02-48).**

■ **L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN, à Paris, organise, du 16 au 20 janvier, en collaboration avec le Centre Pompidou et la Maison des écrivains, une série de manifestations – projections, débats, lectures – autour de Carlo Emilio Gadda, à l'occasion notamment de la sortie de l'essai de Jean-Paul Manganaro sur Gadda, *le Baroque et l'ingénieur*, paru au Seuil (Institut culturel italien, hôtel de Galiffet, 50, rue de Varenne, 75007 Paris ; tél. : 44-39-49-39).**

■ **L'INSTITUT GOETHE, à Paris, organise, dans le cadre d'Expolangues 1995, un colloque sur le thème « L'allemand et le français, langues partenaires pour l'Europe ». Les débats se dérouleront, samedi 21 janvier, à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu, entrée libre), à partir de 9 heures. (Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris ; tél. : 44-43-92-30.)**

■ **A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE de Fontenay-Saint-Cloud, le poète palestinien Mahmoud Darwich présentera, mardi 17 janvier à 16 h 30, les dernières traductions de ses textes et poèmes, *Une mémoire pour l'oubli* et *Au dernier soir sur cette scène* (Actes Sud). Ses traducteurs, Michel Deguy et Mohamed Harkoun, participeront à cette rencontre organisée dans le cadre du centre de recherches sur la création poétique (salle des colloques, bât. B-201, 31, avenue Lombart, RER B, station Fontenay-aux-Roses).**

■ **LA MAISON DE LA POÉSIE, à Paris, propose un cycle de rencontres et de lectures autour de la poésie algérienne d'expression française ; elles auront lieu du 24 janvier au 16 février, les mardis à 20 h 30 et les jeudis à 18 h 30. Du 17 janvier au 12 février, sera présenté, sous le titre *Nella*, un spectacle conçu et interprété par Gérard Étienne à partir de deux livres de Christian Bobin, *la Vie passante* et *Lettres d'or* (dimanche à 16 heures ; mardi, mercredi, vendredi et samedi à 18 h 30). Les prochaines séances de la série « Poésies vives » (les jeudis à 18 h 30) seront consacrées à Alain Suied (19 janvier), Serge Brindeau (23 février), Roger Dadoun (9 mars), Pierre Garnier (16 mars) (Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, terrasse du Forum des Halles, 75001 Paris ; tél. : 42-36-27-53).**

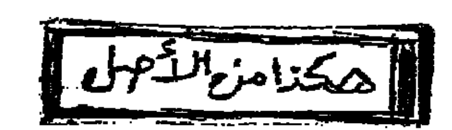
■ **L'ÉCOLE DE PROPÉDEUTIQUE A LA CONNAISSANCE DE L'INCONSCIENT (EPCI) présente une conférence du psychanalyste Jacques Gagey, intitulée « Pour en finir avec l'instinct de mort », mardi 31 janvier à 20 h 45, 95, rue de Reuilly, 75012 Paris (réservation : EPCI, 1 rue Pierre-Bourdan, 75012 Paris ; tél. : 43-07-89-26).**

■ **GRANVILLE en noir : c'est l'objectif d'une nouvelle association locale, les Visiteurs du noir, née de la rencontre de passionnés de littérature et, notamment, de « polars ». Ils invitent, le 21 janvier, une dizaine d'auteurs – sont notamment attendus Tonino Benacquista, Jean-Bernard Pouy, Pascale Fonteneau, Maurice G. Dantec, tous auteurs de la « Série noire » – à investir les cafés de la ville, en compagnie de dessinateurs, de comédiens et d'artistes plasticiens (Rens. : 26, rue Tardif, 50400 Granville ; tél. : (16) 33-51-44-55).**

LITTÉRATURES

Denis
météore

Le «



Denis Roche, météore dévastateur

Il a écrit, de 1962 à 1972, des poèmes dominés par la « bousculade pulsionnelle ». Puis il s'est arrêté

LA POÉSIE EST INADMISSIBLE
Œuvres poétiques complètes
de Denis Roche
Seuil, « Fiction & Cie »,
600 p., 145 F.

EN 1962 paraissait un recueil de poèmes au titre énigmatique et voluptueux, *Forestière amazonide*. Son auteur, Denis Roche, avait vingt-quatre ans. Beau, violent et sombre, il était l'un de ces jeunes gens très doués rassemblés autour de la revue *Tel Quel*, qui ont fait si peur aux « hommes de lettres » et qui n'en finissent pas d'agacer les générations suivantes, bien en peine de les égaler.

Denis Roche allait traverser la poésie française du vingtième siècle comme un météore dévastateur. De 1962 à 1972, il publie quelque six cents pages de poèmes, puis s'arrête net. Un départ en forme d'attaque :

« La poésie est inadmissible. D'ailleurs, elle n'existe pas », scande toute une partie de son dernier recueil, *le Mécrit*. Contrairement à ceux qui parlent, à l'infini, leur exténuation, Denis Roche a fait ce qu'il disait. Il n'a plus écrit de poèmes. Et pourtant, il était loin, lui, d'être exténué. Il suffit de lire son « Eloge de la véhémence », une autre partie du *Mécrit*, pour se prémunir contre la tiédeur et les *« ennuyeux couloirs de l'obscénité »*.

Il écrira de la prose, un peu – notamment *Louve basse*, en 1976 –, et deviendra photographe – ce qui, à relire ses poèmes, est d'une grande cohérence (voir ses obsessions visuelles, sa fascination pour la peinture abstraite, sa volonté de *« passage à la surface »*). Il sera aussi éditeur : il dirige, aux éditions du Seuil, une collection prestigieuse et novatrice, « Fiction & Cie », celle-là même dans laquelle il republie ses poèmes. On le dit attentif à ses auteurs, accueillant, enthousiaste.

On se demande toutefois comment lesdits auteurs parviennent à s'en remettre à un homme qui, avant de se taire, a « dit son mot » avec tant de virulence : *« Alors j'ai dit mon mot*, annonce-t-il dans « Lutte et rature », en avant-propos au *Mécrit*, *je l'ai mis bout à bout avec ceux qui n'avaient pas prévenu, ceux qui font mal, ceux qui pèseront lourd dans la balance, ceux qui sont des erreurs, ceux qui font chier, les pro-têtes, les proseillettes, prête-otes, poëtes (ô poètes !), co-pouillettes, psoëtes, trépotes, tripote-l'être, pleutres-reîtres, mouilleurs de bruits, cadenceurs merdiques de tout poil, diseurs de ligne mes amis, mes potes (ô poètes !) de la posie, fines fleurs, fines mouches, fins rimeurs, amis cousins mangeurs de Racine par le pisse-en-ligne, prête-noms de l'écroulletiqûre... Mon mot est dit. »*

Derrière son impeccable courtoisie, Denis Roche est implacable, on le sent. Comme un animal sauvage, féroce, qui aurait construit sa propre cage et s'y sentirait pourtant bien à l'étroit. On peut être certain que ses jugements, sur tout ce qu'il lit, sont impitoyables – comme celui qu'il porte sur la poésie actuelle *(voir ci-contre)*.

Tant d'orgueil ne prédisposait guère à une réédition d'*Œuvres poétiques complètes*. Néanmoins, elle est là, et c'est heureux. On peut voir, dans sa totalité, un parcours, sa vitesse, sa souplesse, sa *« bousculade pulsionnelle »* (*Eros énergumène*, 1968), sa mise en forme, son *« côté visuel extrêmement fort »*, dit aujourd'hui Denis Roche : *« Ça se termine par quelque chose de visuel ; comme si j'écrasais les poèmes contre un mur. Dans le dessin même, il y a un phénomène d'écrasement. »* Peu bavard – *« par oral, je dis beaucoup de banalités »* –, il consent cependant à trouver un intérêt à ce volume *« parce qu'on y voit une trajectoire »*.

« Ça me confirme dans l'idée qu'on ne doit écrire que ce qu'on a à dire – à démontrer du point de vue de l'esthétique, explique-t-il. *Avec un début d'explication et une fin de démonstration. Très vite, dès le deuxième livre, j'ai su que c'était destiné à se terminer, si la démonstration se faisait. Et quand j'ai arrêté, j'étais horriblement sûr de moi. Je parle souvent de Webern parce que son œuvre est aussi une démonstration. Elle tient tout entière en trois disques compacts. Dans l'ordre chronologique. Je suis obsédé par les œuvres comme celles-là. »*

En 1963, quand il publie *Récits complets*, son deuxième livre, Denis Roche a vingt-cinq ans, *« l'âge qu'avait Webern au moment de l'Opus 5. C'est le moment de la conquête du style »*. L'autre figure qui le fascine est celle d'un peintre, Kandinsky – pour sa marche vers l'abstraction (voir les textes étonnants de « Kandinsky à venir » dans *Les Idées centésimales de Miss Elanize* en 1964). *« Pourtant je ne connaissais rien à la peinture, contrairement à certains de mes amis de* Tel Quel, *surtout Marcelin Pleynet*, dit Denis Roche, *mais j'allais partout, dans toutes les galeries, je regardais tout. Ça me mettait dans des états d'excitation incroyables. »*

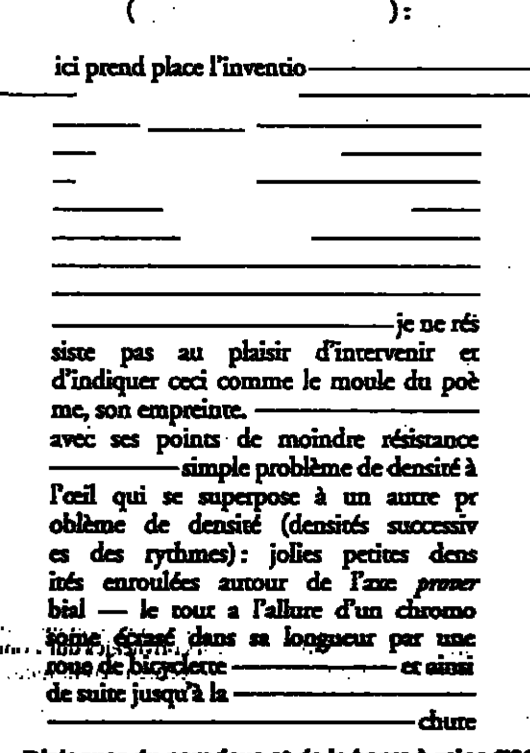
« Ce que la musique et la peinture contemporaines ont fait – la montée vers l'abstrait, par exemple –, la littérature ne l'a pas fait. Cette tâche revenait à la poésie. J'ai voulu le faire. C'est ma trajectoire, à moi. Je ne suis pas dans la trajectoire de la poésie occidentale du vingtième siècle. Je sais que c'est présomptueux de tenir ces propos. Mais on ne peut parler de tout cela que d'une façon présomptueuse. » Et, dans un sourire, il ajoute : *« C'était présomptueux quand nous le faisions. »*

Ils voulaient faire la révolution, lui et ses amis. Qui peut prouver qu'ils ne l'ont pas faite ? *« La poésie est une question de collimateur »*, dira le jeune homme, qui publiait, dans *Forestière amazonide*, des *« poèmes à mon insu »* :
« J'écris des poèmes à mon insu
» Qu'aucune inspiration ne mène par la bride »
et dont les derniers vers seront :
« ... Je plie comme l'inconscience du/ Temps j'écoute le fermier dans la main refermée de/ L & oiseau. »

Sans doute Denis Roche a-t-il eu raison de refuser de vieillir en « poète », de garder intactes sa jeunesse, son insolence, son ambition, sa folie, désormais concentrées dans cet épais volume. Il fait apparaître bien des soi-disants « jeunes » comme empesés, frileux, conformistes, soucieux d'intégration sociale, *« médaillés »* avant l'âge, confondant la suffisance bourgeoise des comptes en banque garnis avec la saine arrogance qu'il a su, lui, préserver.

Attention, lecteurs, si l'on vous met en garde contre ce gros livre *« d'un poète qui n'écrit plus depuis vingt-trois ans »* (pensez-donc !), c'est qu'on vous demande de ne plus « chercher à comprendre » pourquoi certains écrivent et d'autres pas (ou du moins ne devraient pas). Evidemment, si vous en êtes venus à croire, vous aussi, que la littérature est un délassement, ou un refuge contre le monde que vous refusez de penser – elle se serait alors arrêtée vers 1914, quelque part du côté de Péguy –, Denis Roche n'a pas écrit pour vous. Et n'en conçoit aucune culpabilité... N'est-ce pas d'une insolence intolérable ? Il a écrit comme on fait la guerre. Et, pour le lire avec bonheur, il faut aimer les combats.

Josyane Savigneau


( ):
ici prend place l'inventio ——————
——————————————
——————————————
———————————— je ne rés
siste pas au plaisir d'intervenir et
d'indiquer ceci comme le moule du poè
me, son empreinte. ——————
avec ses points de moindre résistance
—————— simple problème de densité à
l'oeil qui se superpose à un autre pr
oblème de densité (densités successiv
es des rythmes) : jolies petites dens
ités enroulées autour de l'axe *prover*
bial — le tout a l'allure d'un chromo
some écrasé dans sa longueur par une
roue de bicyclette —————— et ainsi
de suite jusqu'à la ——————
—————————————— chute

Dialogues du paradoxe et de la barre à mine (1968).


ANNETTE LÉNA

Portrait de l'écrivain en jeune homme (1964).

Le détonateur d'origine

« Après Lautréamont, qui la torpille, et après Rimbaud, qui l'abandonne, la poésie aurait dû rester un exercice dangereux, constamment occupé à fouiller les marges de l'inadmissible. Contestable et condamnable. Or, un siècle plus tard, force est de constater que c'est le contraire qui s'est produit : la poésie est redevenue un art de l'officiel, la gourmandise du petit-bourgeois, un refuge médiatique pour hommes politiques en mal d'électorat bien-pensant, un hobby de centriste, un prix d'excellence relié en rouge, un revers de veston pour Légion d'honneur, une qualification rassurante. Comme telle, je la nie, donc elle n'existe pas. Et je me place bien au-delà de la seule position morale qui fut celle d'Adorno qui disait qu'après Auschwitz le recours à la poésie ne pouvait plus se justifier. Assez de sublime à bon compte !

» Il faut se pencher sur cette énorme et molle poubelle (...) et s'emparer du fil, d'un fil, quel qu'il soit, qui doit être encore à courir là-dessous (...). A l'autre bout, on devrait pouvoir retrouver le détonateur d'origine. Et se placer face à la lucarne par où il faudra passer, exiguë et dure, très dure à franchir. Mais il va bien falloir un jour se retrouver de l'autre côté ! Si je l'ai fait, qui me suivra ? Et si j'ai échoué, qui tentera le coup ? »

Extrait d'un entretien de Denis Roche avec Jacques Henric et Jean-Pierre Salgas (« Artpress », n° 198, janvier 1995, 39 F).

La poésie invisible....

Suite de la page I

Le poète est pauvre, innocent, malmené ? Oui, comme toujours, et il est bon qu'il le soit – comme n'a pas arrêté de le répéter l'idéologie bourgeoise, un instant inquiète mais savourant désormais sa vengeance venue de loin. Le nouveau, pourtant, est que le « poète » consent désormais à cette place. Il est le volontaire de l'impossible, souvent ménagé (au lieu d'être interné) dans ce sens. Tout ce qu'on lui demande, au fond, est de ne pas avoir une prétention d'œuvre. « C'est de la poésie » devient l'équivalent de « C'est très bien mais ce n'est pas à lire, merci ».

La poésie, la pensée deviennent ainsi des catégories psychologiques. Le cas du poète intéresse, pas ce qu'il dit. La commande est donc : soyez intimiste, déprimé, obscur ou, si vous ne pouvez pas faire autrement, porte-parole des opprimés. Ne vous affirmez surtout pas vous-même en soutenant, par exemple, que *« pensée et poésie sont, en soi, le parler initial, essentiel, et par conséquent du même coup le parler ultime que parle la langue à travers l'homme »*, comme a osé le prétendre le suspect Heidegger, ce négateur de la communication utilitaire. Ce que révélerait la lecture réelle de la poésie ? Ah, c'est trop grave : une tout autre expérience du temps, de l'espace, de l'entendre, du voir, du sentir, du jouir.

Ce rythme, cette façon de faire avec la physique des mots, nous accusent. De quoi ? De ne pas penser, de ne pas vivre, de répéter des clichés d'actualité, des bobards, des lâchetés, des fausses croyances, des malveillances, des insignifiances. Je peux feindre ou rêver de m'intéresser à la vie étrange et dramatique de Hölderlin, Baudelaire, Rimbaud, Lautréamont, Artaud, mais me mettre devant leurs mots est une autre affaire. Ces mots ne se laissent pas faire. Ils persistent à résonner malgré le film ou le roman-photo qu'on plaque sur leurs auteurs.

Rien de plus dangereux, oui, que la poésie, la grande poésie, laquelle est tout autre chose, bien entendu, que jeu formel, confidence personnelle ou refrain pathétique. L'énergie qui l'habite est explosive : *« La vraie douleur est incompatible avec l'espoir. Pour si grande que soit cette douleur, l'espoir, de cent coudées, s'élève plus haut encore. Donc, laissez-moi tranquille avec les chercheurs. A bas les pattes, à bas chiennes cocasses, faiseurs d'embarras, poseurs. Ce qui souffre, ce qui dissèque les mystères qui nous entourent n'espère pas. La poésie qui discute les vérités nécessaires est moins belle que celle qui ne les discute pas. Indécisions à outrance, talent mal employé, perte de temps : rien ne sera plus facile à vérifier. »*

C'est Lautréamont qui parle, et la « vérification », en effet, a eu lieu. Quel mot étrange devient ici celui d'espoir ! Cependant voici Rimbaud : *« Tu en es encore à la tentation d'Antoine. L'ébat du zèle écourté, les tics d'orgueil puéril, l'affaissement et l'effroi.*

» Mais tu te mettras à ce travail : toutes les possibilités harmoniques et architecturales s'émouvront autour de ton siège. Des êtres parfaits, imprévus, s'offriront à tes expériences. Dans tes environs affluera rêveusement la curiosité d'anciennes foules et de luxes oisifs. Ta mémoire et tes sens ne seront que la nourriture de ton impulsion créatrice. Quant au monde, quand tu sortiras, que sera-t-il devenu ? En tout cas, rien des apparences actuelles. »

Voilà. Et, du coup, le vieux toujours jeune et violent et frais continent de la poésie se déploie. Au hasard, *L'Iliade* : *« L'étincelant Hector s'élance à l'intérieur. Son visage est semblable à la rapide nuit. Il brille de l'éclat terrible de l'airain qui lui couvre le corps ; ses mains tiennent deux lances. Personne, sauf un dieu, n'oserait l'affronter quand il franchit la porte. »* Ou encore, presque au hasard, *L'Odyssée* : *« Le messager aux rayons clairs se hâte d'obéir : il noue sous ses pieds ses divines sandales qui, brodées de bel or, le portent sur les ondes et la terre sans bornes, vite comme le vent, et plongeant de l'azur il tombe sur la mer, puis court sur les flots, pareil au goéland qui chasse les poissons dans les terribles creux de la mer inféconde et va mouillant dans les embruns son lourd plumage. Pareil à cet oiseau, Hermès était porté sur les vagues sans nombre. »*

Voilà. Il n'y a pas de crise de la poésie. Il n'y a qu'un immense et continuel complot social pour nous empêcher de la voir.

Philippe Sollers

Le « non » qui porte

Au culte vide, le geste iconoclaste de Denis Roche oppose une saine révolte
Qui n'empêche, ni n'achève rien

LE geste de Denis Roche donnant, avec superbe, leur congé aux Muses, allant jusqu'à nier leur existence – qu'attestent pourtant les six cents pages de ses *Œuvres poétiques complètes* – s'inscrit dans une double histoire. La sienne d'abord, personnelle et singulière, celle de la poésie en ces dernières décennies ensuite. Chaque poète, pour peu qu'il accepte de s'interroger sur son art, qu'il le mette en question et n'en fasse pas benoîtement un usage uniquement *inspiré*, c'est-à-dire sans intelligence, invente, expérimente en lui une histoire et une théorie de la poésie. Ainsi, sans se confondre, deux histoires se complètent, se superposent, se relaient, s'apostrophent. Ainsi la poésie, s'imaginant heureusement, comme le disait Denis Roche, *« déplacée de la contingence historique »* (1), continue.

Car, qu'on le veuille ou non, qu'on la juge vive ou morte, inutile ou indispensable, en danger, menacée, dépréciée, ou au contraire florissante, ayant rendu son âme ou la répandant encore, passéiste et datée ou bien intemporelle, la poésie s'écrit, se publie, se lit – peu, il est vrai... Certes, ses lieux d'expression sont divers, nombreux, souvent peu visibles, antagoniques, exclusifs les uns des autres : ici les lyriques à la mode ancienne conspuant toute modernité, là les formalistes moquant, au nom de cette même modernité, les épanchements incontrôlés.

SEUL LE PRÉSENT FAIT LOI

A trop affirmer que la poésie doit être ceci ou cela, ou plutôt qu'elle ne doit être ni ceci ni cela, on néglige sa diversité, on simplifie outrageusement son histoire. Le progrès, en poésie, n'existe pas, et son avenir est toujours improbable. Seul le présent, éclaté et pluriel, discontinu, fait loi. En ce même début des années 70, tandis que Denis Roche répudiait, par un acte personnel – un acte de parole, un poème –, la poésie, d'autres *« assommants (...) rongeurs qui grattent du papier »* (Pierre Reverdy) persévéraient dans un genre dont ils ne semblaient pas précisément se défier. Jean Follain (*Espaces d'instants*, 1971), Henri Michaux (*Face à ce qui se dérobe*, 1975), Francis Ponge (*La Fabrique du pré*, 1971), René Char (*Le Nu perdu*, 1971), Philippe Jaccottet (*La Semaison*, 1971), Lorand Gaspar (*Sol absolu*, 1972), Anne-Marie Albiach (*État*, 1971), André du Bouchet (*Qui n'est pas tournée vers nous*, 1972), Yves Bonnefoy (*Dans le leurre du seuil*, 1975), Michel Deguy (*Tombeau de du Bellay*, 1973), Claude Royet-Journoud (*Le Renversement*, 1972), Jacques Dupin (*L'Embrasure*, 1969), André Frénaud (*la Sorcière de Rome*, 1973), Jean Tortel (*Instants qualifiés*, 1973), Jean Grosjean (*La Gloire*, 1969), Jacques Roubaud (*Trente et un au cube*, 1973), Jacques Réda (*Récitatif*, 1970)... pour ne citer que les plus grands *« rongeurs »*, témoignaient, chacun pour son compte et pour celui de ses lecteurs, de cette persévérance et de cette présence.

Témoin essentiel lui aussi, Paul Celan, qui avait, en allemand, opposé à la détresse du siècle le simple pouvoir des mots de son poème, mettait fin à ses jours : c'était à Paris, en avril 1970. Les poètes de la génération suivante ont continué d'écrire, de balbutier plutôt, cette double histoire : la leur et, indissociablement, celle d'un genre qui n'en a pas fini d'apporter à la littérature un enrichissement fondamental.

Comme toute idôlatrie, la religion de la poésie et des poètes est calamiteuse. *« La poésie qui n'est que l'amour de la poésie, ce n'est que du contre-plaqué »*, écrivait le même Reverdy. Au culte vide et à l'autocélébration languide, le geste iconoclaste d'un Denis Roche oppose un esprit de saine révolte, de colère féconde.

Ce geste n'empêche ni n'achève rien ; comme le soulignait Jean-Marie Gleize, *« le non à la poésie porte la poésie en avant de ce qu'elle peut, de ce qu'elle croit être, vers ce qu'elle ne sait pas encore dire »* (2). Jusque dans ses éclats et ses négations, elle demeure ce que Claude Royet-Journoud appelait justement un *« métier d'ignorance »*.

Patrick Kéchichian

(1) *Dans « Arpentage de la poésie contemporaine », de Jacques Darras (Ed. In'hui/ Trois cailloux, Amiens, 1987).*
(2) *Dans « A noir. Poésie et littéralité » (Seuil, 1992).*

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AURÉLIEN, CLARA, MADEMOISELLE ET LE LIEUTENANT ANGLAIS, d'Anne Hébert
Une longue nouvelle, très bien composée, qui trace le destin solitaire de Clara. Cette petite fille sauvage qui vit seule avec son père Aurélien – sa mère est morte en couches –, accède au savoir grâce à « Mademoiselle », l'institutrice. A la mort de celle-ci, Clara retourne à une solitude tranquille, avant de rencontrer, puis de perdre « le lieutenant anglais » (Seuil, 90 p., 49 F).

LE CYCLAMOR, de Jean-François Nahmias
Après *La Bague au lion* et *La Bague au loup*, Jean-François Nahmias publie le dernier volume de sa trilogie sur la guerre de Cent Ans. S'achèvent ainsi les aventures guerrières, familiales et amoureuses de François de Vivraie, « l'Enfant de la Toussaint », héros centenaire de cette volumineuse fresque romanesque (Robert Laffont, 478 p., 149 F.; les trois volumes sous coffret, 467 F).

CONTES POPULAIRES DE LA GRANDE LANDE, de Félix Arnaudin
En 1874, à trente ans, Félix Arnaudin, né et mort à Labouheyre (Landes), décida de se faire le dernier témoin d'une civilisation traditionnelle en voie de disparition. Près de cinquante ans durant, il parcourra la Grande Lande, au cœur de la Gascogne, tout à la fois folkloriste, ethnologue, linguiste, historien, photographe, écrivain... Ce premier volume, qui regroupe cent quatre-vingt-un contes présentés alternativement en gascon et en français, sera suivi de sept autres, consacrés aux « chants populaires », aux « proverbes » ou encore au journal intime et à la correspondance d'Arnaudin, modeste autodidacte ainsi reconnu comme un des premiers folkloristes de son temps (édition établie par Jacques Boisgontier et présentée par Guy Latry, Parc naturel régional des Landes de Gascogne/éditions Confluence, 640 p., 230 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

LA TOUR PENCHÉE, de Katherine Anne Porter
Ce recueil comporte un court roman qui donne son titre au livre et plusieurs nouvelles. Ces textes ont déja été publiés en 1954 au Seuil, mais cette réédition a été remaniée et augmentée de deux textes inédits. L'occasion de retrouver, du vieux Sud à l'Allemagne nazie, l'auteur de *La Nef des fous* (nouvelles traduites de l'anglais – Etats-Unis – par Marcelle Sibon et Sylvie Rozenker, éditions Ombres, 303 p., 135 F).

D'OR ET D'ARGENT, de Kathleen Winsor
L'or se trouve à l'Ouest, dans les montagnes du Montana. Chercheurs, pionniers, hors-la-loi, femmes honnêtes et putains s'enrichissent, s'aiment, se volent, s'entretuent. L'argent règne à l'Est, sur les bas-fonds et les beaux quartiers new-yorkais; nouveaux riches, vieilles familles, brasseurs d'affaires et politiciens font faillite ou fortune, grugent, escroquent, virevoltent. Une foule de personnages, un fourmillement d'événements dans un roman-fleuve (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Janine Hérisson, éditions Phébus, 806 p., 168 F).

L'EMBRANCHEMENT DE MUGBY, de Charles Dickens
Charles Dickens avait écrit ce conte de Noël trois ans avant sa mort. *« Sa vie intime, alors, n'était pas transparente ni sa conscience tout à fait en repos. Peut-être est-ce pour cela que des accents si graves préludent ici aux fêtes du cœur et de l'humour attendri... »*, écrit Pierre Leyris qui signe cette traduction dont une première version avait paru, en 1948, aux Editions de Minuit (Le Temps qu'il fait, 31, rue Segonzac, 16100 Cognac, 100 p., 79 F). Rappelons également la récente traduction du *Voyage en Amérique* de Dickens. Datant de 1842, ce texte important n'était pas accessible en français (traduit de l'anglais par Gérad Piloquet et Eric Chédaille, éditions Phébus, 302 p., 138 F).

LE CONDOR, d'Adalbert Stifter
C'est encore un Stifter attaché au romantisme qui écrit, en 1840, ce court récit, dont la traduction, due à Jean-Claude Schneider, avait paru dans la NRF en juin 1967. Revue et corrigée, elle est reprise ici, accompagnée d'un commentaire de Dominique Pagnier. Le grand écrivain autrichien y manifeste déjà son étonnante capacité à installer l'inquiétude et l'angoisse au sein des paysages les plus sereins (éditions Séquences, 125, rue Jean-Baptiste-Vigier, BP 114, 44402 Rezé Cedex, 62 p., 60 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

GEORGE SAND, *de Francine Mallet*
Depuis sa parution, en 1976, c'est la deuxième fois qu'est rééditée, augmentée et mise à jour, cette biographie. C'est dire la richesse de l'actualité « sandiste », dont Francine Mallet fait, en annexe, un inventaire satisfait. Elle note, entre autres, pour mieux stigmatiser les « résistances hexagonales », que, sur ces vingt dernières années, plus d'une centaine de colloques ont été consacrés à l'auteur de *La Mare au diable*, du Japon à la Roumanie, des Etats-Unis à la Suède ou l'Espagne (Grasset, 430 p., 148 F).

EUGÈNE IONESCO, de Gilles Plazy
C'est à l'oeuvre, davantage qu'aux anecdotes et péripéties de la vie du dramaturge, que s'est intéressé l'auteur. Des premières années roumaines et de la naissance du dramaturge de *La Cantatrice chauve* à sa gloire académique, il retrace l'itinéraire d'un écrivain qui se disait lui-même *« né désobéissant »* (Julliard, 300 p., 135 F). Chez le même éditeur, François Coupry a lui aussi publié récemment un *Eugène Ionesco,* hommage au dramaturge, sous forme théâtrale (174 p., 95 F).

CHARMES DE PAYSAGE, de Denise Brahimi
De l'Orient de Lamartine et Loti aux images méditerranéennes de Durrell, Mohamed Dib ou Henry Miller, de la France profonde de Balzac et Fromentin au Japon de Kawabata et Sôseki, le paysage fait l'objet d'une infinité de variations littéraires. D'une certaine stabilité au siècle dernier, il se trouble, devient un espace de projection des sentiments et des inquiétudes humaines. L'auteur analyse ces variations et les charmes dont les paysages écrits sont porteurs (éditions Christian Pirot, 224 p., 120 F).

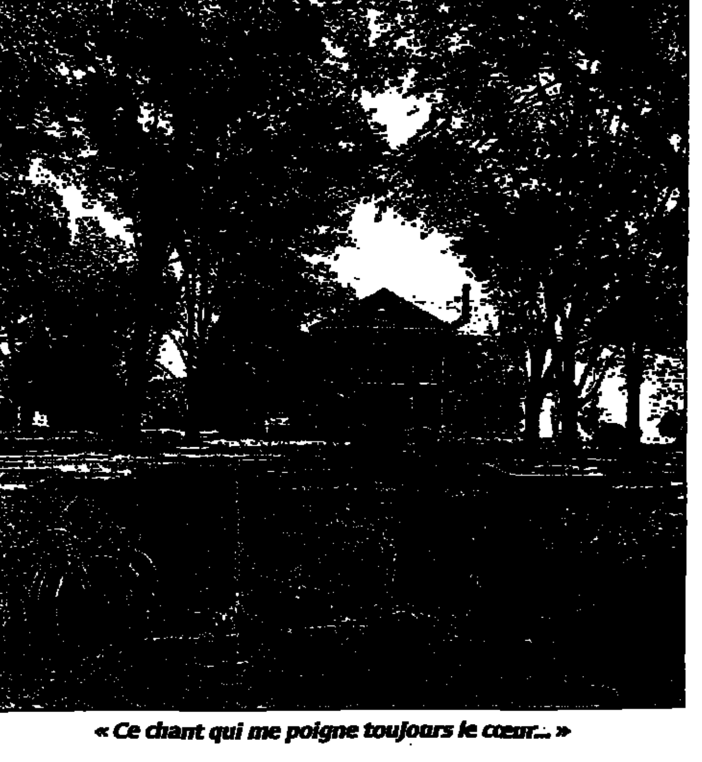
POUR UNE HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'EXPÉRIENCE LITTÉRAIRE
de Jean-Pierre Jossua
Dans ce troisième volume – les deux précédents avaient paru, chez le même éditeur, en 1985 et 1990 –, l'auteur propose un ensemble d'études sur la littérature des XIXe et XXe siècles. Des conceptions religieuses de Rousseau, de Staël et Constant au déisme de Lamartine, au *« visage féminin »* du divin chez Nerval, du blasphème de Laforgue à la transcendance selon Bonnefoy ou Char, ou à la sacralisation de la terre chez Giono, c'est à une véritable lecture des dimensions religieuses et théologiques de la littérature qu'invite Jean-Pierre Jossua, renouant ainsi avec une tradition un peu oubliée depuis *L'Histoire littéraire du sentiment religieux*, de l'abbé Brémond (éditions Beauchesne, 306 p., 230 F).

Voix du Sud

Avec une nostalgie lumineuse et violente, Julien Green retourne une fois encore vers la Géorgie de ses ancêtres

DIXIE
de Julien Green.
Fayard, 384 p., 150 F.

JULIEN GREEN écrit ailleurs : *« Un air du Sud,* Dixie, *notre chant qui me poigne toujours le cœur ».* Et les pages de *Dixie,* son nouveau roman, d'une nostalgie lumineuse et violente, chantent cette musique même, ressuscitant le Sud et ses brûlures fraîches, offrant une fois de plus ce que, dès ses débuts, Green projetait d'écrire : *« Une histoire à rendre attentif les plus distraits. »*
La véritable patrie d'un écrivain réside dans sa mémoire, celle des sons et des mots, des êtres qui charrient souvent les traces vivaces de mémoires antérieures encore. » Pour bien des romanciers, selon Green, *« c'est l'accumulation des souvenirs immémoriaux qui fait qu'ils écrivent. Ils parlent pour des centaines de morts, leurs morts ; ils expriment enfin ce que leurs ancêtres ont gardé au fond d'eux-mêmes, par prudence ou par pudeur ».* Ou bien ils se font l'écho d'inflexions aimées comme celles, ici, provenant *« de cette voix du Sud aux intonations si particulièrement douces »*, la voix de la belle, ironique et tendre Mary-Adelaïde Hartridge-Green, en exil à Paris de ce Sud que ses enfants ne connaissaient pas. Une voix qui ne leur parlait qu'en anglais et qui chanterait à jamais dans les souvenirs de ce fils, lequel choisirait d'écrire en français, même s'il avait *« pour ancêtres non pas des Gaulois chevelus, mais des colons anglais en tricorne ».*


RAPHO
« Ce chant qui me poigne toujours le cœur... »

ROSES ET MAGNOLIAS
Ce fils qui se trouverait, néanmoins, si souvent ramené par l'esprit aux genoux de cette mère, *« un soir d'hiver, rue de Passy, à l'écouter au coin du feu décrire les roses et les magnolias qu'on cueillait là-bas, à Noël ».* Et ce serait cette voix narratrice que, des dizaines d'années plus tard, alors qu'elle aurait précocement disparu lorsqu'il avait quatorze ans, il voudrait, octogénaire, *« entendre dans un livre ».*
Aussi traverse-t-elle cette trilogie du Sud dont on a réédité les premiers volets, il y a peu, dans le septième tome (oui, le septième !) de « La Pléiade » consacrée à Julien Green. *Les Pays lointains* et *les Étoiles du Sud* y sont accompagnés de textes inédits, d'entretiens sur ce thème américain et d'émouvantes illustrations choisies par Green parmi ses propres documents.
Dixie paraît aujourd'hui et clôt ce cycle. L'auteur a quatre-vingt-quatorze ans, son roman explose de jeunesse, où le destin d'Elizabeth, lié à la guerre de Sécession, se poursuit avec la même ferveur et le même humour, la même fièvre et la même grâce plaffante que dans les volumes précédents. Le livre peut, cependant, se lire seul ; comme les autres, il se lit d'une traite !
C'est en 1934 que Julien Green écrivait une première ébauche de cette résurrection de temps âpres et voluptueux. Mais un bruit courut : une jeune journaliste d'Atlanta travaillait sur un sujet analogue – on a reconnu Margaret Mitchell. Un même projet ? Les quelques feuillets rédigés prirent aussitôt le chemin du classeur où le jeune écrivain rejetait ce qu'il appelait ses *« ruines ».* Eric Green, son fils, les exhumera cinquante ans plus tard, comme il a retrouvé tant d'autres textes de l'auteur.

ARDENTE ELIZABETH
Alors, dans cet appartement parisien, en ce lieu de pénombre aux murs enflammés de rouge, orné des meubles de l'époque (ceux-là mêmes parmi lesquels son grand-père, le fastueux Charles J. Green, recevait, à Savannah, Dickens ou Thackeray, les généraux Lee ou – avec réticence – Sherman), Julien Green a poursuivi cette histoire amoureuse et belliqueuse, sauvage et raffinée, contemporaine de celles qui escortaient les modulations de la voix maternelle.
« J'aime qu'un personnage de roman élimine peu à peu tout ce qui n'est pas essentiel, que la passion qui l'anime s'approche de l'état pur. » S'il est un personnage pour répondre à cet appel, c'est bien l'ardente, l'irrésistible Elizabeth. Une Elizabeth qui pourrait s'exclamer, comme l'avait fait Julien Green lorsqu'il avait dix-neuf ans : *« Le caractère principal de la vie, c'est sa surabondance. »* Mais ici, veuve rétive d'un officier tué à la guerre, toute au souvenir de « l'absent qui est là », elle est la proie de fantômes – de ce *« peuple de disparus, qui cherche toujours à se joindre à nous ».* Une autre Elizabeth, dans *Minuit*, l'un des premiers romans de Green, entendait l'homme qu'elle aimait, à peine disparu et qui, *« maintenant, de sa grande voix silencieuse lui parlait déjà le langage secret que seuls parlent les morts ».* Mais l'héroïne de *Dixie* vient d'Angleterre. Cosmopolite, familière des océans, elle n'est pas – comme d'autres héroïnes de Green, françaises et provinciales – verrouillée dans d'étranges prosaïsmes, incarcérée dans la séparation.
Si la vie lui semble être, au mieux, *« une pièce intéressante vue jadis »*, si, d'abord, *« sa place était avec les songes de la torturante absence »*, elle s'y dérobe bientôt et refusant, eût dit Lacan, de *« céder sur son désir »*, elle échappe à *« la longue horreur des attitudes nobles »* pour se laisser envahir par la futilité, comme d'autres par le mysticisme. A la férocité de la mort, elle oppose son goût de la survivance, sa fougue de jeune séductrice qui n'aime que l'amour et l'exige. Elle parviendra à se récupérer *« elle-même avec son visage, sa chevelure, son corps »* à faire le deuil du deuil.
Dès lors, la quête douce et tenace menée avec intrépidité par Elizabeth ne peut qu'aboutir. La quête d'un homme, alors qu'ils sont tous à la guerre. Le dénouement, d'une euphorie folle, presque scandaleuse, éblouit par sa calme démesure, par une réconciliation générale presque insurrectionnelle dans sa perfection. Mais *« la lumière n'abolit pas les ténèbres, au contraire ».* La joie charnelle, même si elle exorcise la frustration, si elle bannit *« le silence désertique d'un lit vide »*, ne vient pas à bout d'un certain désespoir plus discret, d'une certaine vacuité. On le perçoit lorsqu'au sein de la nuit Elizabeth et son nouvel époux écoutent ensemble, comblés, le chant d'un oiseau, *« des notes limpides et d'une mélancolie que les mots ne peuvent dire... L'homme et la femme émerveillés demeuraient attentifs quand soudain résonna très doucement une trille dont la fragile beauté leur serra le cœur. Sans souffler mot, ils attendirent, espérant autre chose, et rien ne vint ».*

LE VICE DE L'INNOCENCE
Le dénouement, écrivions-nous ? Erreur. *Dixie* s'achève sur la fin d'une bataille, l'illusion d'une victoire, mimées par des enfants et commentées par une vieille femme. *« Amis, ennemis,* assure-t-elle, *tous des victimes. »* Et c'est là, peut-être, l'une des clés de tous les romans d'un écrivain qui affirmait : *« Quoi qu'il puisse arriver à mes personnages, quoi qu'ils puissent faire, je ne supporte pas l'idée qu'ils soient des réprouvés. »*
Ainsi le livre s'ouvre et se ferme sur des ébats d'enfants, éblouissants d'innocence. Mais l'on ne peut oublier ce poème en prose, superbe et retenu, publié au même temps et pour la première fois, écrit cependant en 1923, *Dionysos* (1), où l'on peut lire : *« L'innocence est le vice le plus rare. »* Est-elle à l'origine des guerres ? Des prédations qui laissent derrière elles, et là Green songe aux Indiens d'Amérique, *« ces grands humiliés qui font baisser les yeux »* ? Mais *Dixie* se termine sur le mot « silence » et l'on demeure sous cette *« impression d'un battement de cœur et du rythme d'un souffle »* qu'à trente ans Julien Green voulait déjà donner.

Viviane Forrester

(1) *Fayard.*

Le manuscrit sorti de l'enfer

Lorsqu'un texte maudit du XIe siècle réapparaît, le Saint-Siège est en émoi. Une satire « philosophique » de l'Eglise au ton voltairien

L'ÉNIGME DU VATICAN
de Frédérick Tristan.
Fayard, 362 p., 130 F.

LE savoir naît de l'enquête, de la recherche et de la confrontation. Peut-il y avoir meilleur détective qu'un chercheur ? Et plus sûr labyrinthe qu'un lieu de mémoire, feutré comme une bibliothèque, secret comme un dépôt d'archives ? A l'heure où le triomphe des apparences suscite une croisade salvatrice, les romanciers jouent de ce lieu austère, de ses rites, de son silence préservé comme de ses documents réservés, voire interdits. Aussi le genre policier s'ouvre-t-il à des signatures inattendues, suffisamment familières de ces adresses pour en utiliser tous les ressorts. Naguère, le linguiste Umberto Eco nous entraînait à la recherche du deuxième livre de la *Poétique* d'Aristote (1) et, tout récemment, une jeune archéologue forçait les secrets de la Bibliothèque vaticane dans un roman vif et divertissant (2).
Le cadre se restreint encore dans le roman que signe Frédérick Tristan, professeur d'iconologie paléochrétienne et sinologue reconnu, puisque tout se joue – ou presque – dans la salle Saint-Pie-V d'une cité du Vatican frémissante d'intrigues et d'effroi où l'auteur propose un jeu de piste malicieux, riche en personnages pittoresques, fausses pistes et rebondissements espiègles. Un cardinal bâillonné par le secret de la confession qui ne parle qu'en latin ; un autre, polonais, qui transfère un manuscrit apocryphe à Rome où il coiffe la tiare de Saint-Pierre et impose la mode – éprouvante – du Fernet-Branca ; un érudit anglais qui n'entend pas partager le respect dû à Sherlock Holmes avec le professeur Salvat, détective improvisé chez qui *« tout n'est que quinconce »*, sûr moyen de démasquer les apparences.
Ici, ce n'est pas la perte ou la quête d'un manuscrit qui agite l'entourage de Jean-Paul II, mais la périlleuse réapparition d'un texte interdit, maudit, qu'on pensait perdu à jamais. Peut-on le lire ? Faut-il révéler la trouvaille ? Bientôt le traducteur disparaît, le texte s'avère controuvé et la révélation du manuscrit se poursuit, hachée par les développements politico-policiers d'une affaire d'Etat qui implique l'Eglise polonaise, les services secrets du bloc communiste, l'entourage du pontife et certains de ses prédécesseurs.
Mais le charme de cette *Vita Sylvestrei*, proche des romans latins et fidèle au légendaire dont la tradition habilla les hagiographies primitives, prend souvent le pas sur les implications contemporaines. Sous Trajan, un nouveau-né romain, Basophon, miraculeusement baptisé Sylvestre, est choisi par le Christ pour être la Lumière de la Thessalie. Elevé au ciel, le jeune homme se révèle un personnage fougueux, orgueilleux et impatient : il bâille aux leçons des Patriarches, combat Samson, défie le Saint-Esprit comme Lucifer, doute, parie, perd avant de triompher par l'astuce et l'audace, mûri par la grâce de Dieu et... de Vénus. Flanqué d'un perroquet disciple d'Hermès et d'un âne, ancien centurion qui finira baptiste, Basophon, qui voyage d'Alexandrie à Pharsale, d'Edesse à Athènes, se fait duper par Simon le Magicien avant de sauver le Saint-Suaire et d'opérer des miracles, comme il se doit.

PASTICHES EMBOÎTÉS
Ecrite au XIe siècle, reprise plus de cinq siècles plus tard à Venise pour saper l'autorité de Rome – la main de l'islam est dénoncée –, complétée enfin par les soins d'un KGB aux abois, qui veut crypter le texte pour abattre le Saint-Siège, cette fable improbable, qui se joue des dieux, des noms et des codes, n'est gratuite que pour celui qui entend trouver une clé qu'il puisse conserver, ferme acquis évitant les prolongements imprévisibles et ménageant les certitudes. *« L'énigme d'autrui ne fait que nous renvoyer à notre propre étrangeté. »*
Si le récit picaresque, enlevé et provocateur, perturbe la Curie romaine, les pastiches emboîtés de Frédérick Tristan – énigme policière, roman d'espionnage, satire « philosophique » de l'Eglise au ton voltairien – enchanteront le lecteur. La morale toute relative de la fable n'est-elle pas livrée par le cardinal enfin délivré d'un oppressant mutisme ? *« Il est des textes qui peuvent plaire par leur impudence »*, seuls capables d'ouvrir les forteresses et de balayer l'air vicié... Celui des bibliothèques ? Des milieux du savoir ? Du pouvoir ? Un tel courant d'air, si tonique, si spirituellement provoqué, n'effraiera que les frileux.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Le Nom de la rose, *Grasset, 1982.*
(2) *Fred Vargas,* Ceux qui vont mourir te saluent, *éd. Viviane Hamy, 1994.*

★ **De Frédérick Tristan, Fayard réédite *Le Singe égal du ciel*, paru chez Bourgois en 1972.**

La deuxième naissance des écrivains sud-africains

Panorama d'une littérature tout au bonheur de sa nouvelle liberté où romanciers et poètes revisitent le passé – avec humour souvent – et découvrent des territoires inconnus

LORSQU'EN 1991, Breyten Breytenbach revient vraiment libre en Afrique du Sud, c'est avec une ironique mélancolie qu'il intitule son récit *Retour au paradis*. Le legs de l'apartheid est, en effet, lourd et pernicieux : taux élevé d'illettrisme, situation catastrophique de l'enseignement, indigence de la télévision, difficultés des maisons d'édition, quasi-absence d'un public réel, isolement intellectuel pendant des décennies... Ces difficultés demeurent et pèseront sans doute longtemps sur le développement de la culture sud-africaine. Mais, pour le moment, les écrivains vivent, avec un bonheur parfois incrédule, les changements qui ont suivi la chute de l'apartheid et utilisent leur liberté toute neuve pour délimiter leurs territoires et prendre acte de leur diversité.

Un de leurs premiers soucis est de dresser un bilan du passé. Stephen Gray – un des écrivains les plus perspicaces du moment – évalue ainsi cet étrange héritage : *« L'apartheid a, en fin de compte, donné naissance à une très belle littérature... Par un effort concerté, la très grande majorité des auteurs ont fonctionné en dépit du système politique. Et l'on peut être fier du fait que si peu d'entre eux aient abdiqué. »*

« PLUS DE MORDANT »

Il n'est donc pas question pour la « nouvelle génération » de s'opposer à la précédente, mais de redéfinir le paysage culturel. Dans un article récent, Andreis Walter Oliphant (qui est le rédacteur en chef du magazine littéraire *Staffrider*) n'indique pas moins de douze domaines jusque-là insuffisamment explorés comme la religion, la sexualité, les relations entre les classes, l'enfance, le cadre de vie, l'exil... En ces temps de transition où tout semble enfin permis, les champs d'investigation s'élargissent et les rôles changent : *« Peut-être y aura-t-il parmi nous moins de martyrs et de messies, moins de mendicité et plus de mordant. »* (David Livingstone).

La nouvelle – qui a toujours été, avec le genre théâtral, le mode d'expression le plus répandu en Afrique du Sud – se montre particulièrement ouverte au changement : *« Il y a, en ce moment, un besoin très net de récits d'un genre différent, d'intrigues et de personnages qui ne soient plus uniquement réalistes ou typiques, mais, au contraire, ordinaires, excentriques ou même étranges »* (Elleke Boehmer). Tous les lieux de l'apartheid sont, par exemple, revisités et décrits selon des modes d'expression qui, jusque-là, avaient été évités, car, sans doute, jugés indécents : l'humour d'un Etienne Van Heerden transforme un enterrement africain en un affrontement cocasse entre un taureau égaré d'un fermier boer et un cardinal noir (*The Bull and the Bishop*) ; la désinvolture calculée de Zoe Wycomb fait déboucher une descente de police sur un geste de provocation instinctive (*Another Story*) ; la doucereuse ironie d'Ahmed Essop tourne en dérision un banal incident de circulation et fustige la prétendue efficacité blanche (*Civilisation*) ; la naïveté feinte de Joël Matlou fait de sa description de la vie d'un garçon de ferme une confession lucide et gouailleuse : *« C'est un enfer, mais tout va bien »* (*Life at Home*) ; la perfidie de Mango Tshabangu transforme une situation classique de l'apartheid – la ségrégation dans les trains – en un moment de vérité où, tout à coup, la peur est enfin partagée entre Blancs et Noirs (*Thoughts in a Train*) ; le cynisme de Kaiser Nyatsumbe montre comment les policiers de Soweto n'ont plus qu'à démissionner pour devenir des héros (*First Thing To-Morrow*) ; la force tranquille de Ross Moss parvient à inverser les rôles entre juges et accusés (*In Court*)...

Dans tous ces textes, on perçoit la volonté diffuse de redonner aux Sud-Africains la dignité et la complexité qui leur avaient été déniées : *« Nous avons trop cédé de notre vie réelle et imaginaire à l'oppresseur »*, déclare Njabulo Ndebele, qui, à juste titre, est apparu comme extrêment novateur lorsqu'il a été un des premiers à présenter des personnages « ordinaires » dont il osait analyser tout simplement la subjectivité (*Fools*). Dans ses nombreuses nouvelles (et, en particulier dans les dernières, *Jump*), Nadine Gordimer avait également réussi, malgré les circonstances, à privilégier le vécu


GIDEON MENDEL

« Avec un bonheur parfois incrédule... »

par rapport à l'événementiel et, à sa suite, plusieurs jeunes femmes s'aventurent dans l'exploration de leur monde libéré.

TABOUS TRANSGRESSÉS

Dans *You Can't Get Lost in Cape Town*, Zoe Wycomb relate son parcours d'enfant, de jeune fille et d'écrivain avec une émotion très raffinée ; dans *Jesus is Indian*, Agnes Sam transgresse calmement les anciens tabous sur les relations sexuelles mixtes, tandis que Maureen Isaacson projette dans l'an 2000 et dans un Soweto écologique les relations harmonieuses entre une Blanche et un Noir (*Holding Back on Midnight*). Les Africaines prennent de plus en plus la parole pour décrire, comme le disait l'une d'entre elles, *« ce qu'il y a au bout du chemin »* et qu'elles n'avaient pas le droit d'aller voir. Mais, parmi elles, c'est encore Miriam Tlali qui continue à s'imposer. Son dernier recueil, *Footprints in the Quag*, dénonce la nouvelle condition des épouses et des mères qui, dans les ghettos, doivent faire face à la désintégration de leurs familles et ne peuvent compter, pour survivre, que sur une précaire mais chaleureuse solidarité féminine.

Certains aspects de l'apartheid jusque-là pratiquement passés sous silence font surface, en particulier chez de nombreux nouvellistes afrikaners obsédés par le thème du service militaire et des opérations sur les « frontières ». Les deux récits d'Etienne Van Heerden – *My Cuban* et *My Afrikaner* – décrivent les transferts de haine créés par ces temps d'exactions et baignent dans une atmosphère de cruauté baroque. De nombreux écrivains adoptent d'ailleurs carrément un mode d'expression fantastique et proposent des textes peuplés de survivants fantomatiques de l'apartheid en proie à d'étranges altérations du comportement. Les personnages d'Ivan Vladislavic voient leurs mains prendre feu (*Missing Persons*) et ceux d'Achmat Dangor tentent *« d'arracher le fragile linceul aux cadavres de leurs souvenirs inemployés »* (*Waiting for Leila*).

Le roman, pour le moment, semble être moins touché par le renouveau et vit sans doute encore à l'ombre des grands récits des années 80 et, en particulier, de ceux de J. M. Coetzee et d'André Brink. Les livres de Mike Nicol, *la Loi du capitaine* et *le Temps du prophète*, sont de véhémentes réflexions sur l'histoire : *« Une histoire de honte, un sinistre chapitre dans la vie des prophètes et des présidents et, en fait, dans notre vie à tous. »* Un récent roman, *The Z Town Trilogy*, d'Achmat Dangor, a retenu l'attention de Ndebele pour son analyse courageuse du thème de la fidélité/trahison en politique : *« Nous ne devons plus avoir peur de nos laideurs, car même les gens les plus héroïques ont des faiblesses qui ne font que rehausser leur héroïsme. »* C'est dans cette optique que se place depuis peu Nadine Gordimer : avec *Histoire de mon fils*, elle avait osé décrire les faiblesses d'une famille métis de militants de l'ANC et elle vient de s'attaquer au délicat problème de l'insertion des exilés de retour au pays (*Nobody to Accompany me*). Dans son sillage, Menan du Plessis a brossé, avec *A State of Fear*, un portrait plutôt douloureux d'une Blanche libérale, mais de jeunes romancières comme Marika Van der Vyver commencent à délaisser la politique au profit de l'humour et de la sensualité (*Entertaining Angels*).

En poésie, comme en prose, les nombreux écrivains chevronnés continuent d'écrire, mais célèbrent maintenant l'exaltation de tous... y compris des morts : *« Qui savent que quelque chose de nouveau va arriver /Quelque chose de bien, une absence qui, lorsqu'ils étaient vivants/ A duré des centaines d'années »* (Peter Horn). Les jeunes poètes cherchent *« une façon de s'exprimer/De dire les mêmes choses essentielles /Mais d'une nouvelle manière »* (Mxolisi Nyezwa), et se mettent à s'interroger sur leur outil de travail : lorsque, par exemple, Achmat Dangor évoque la mort d'un homme, il intitule son poème *Clichés*, et, lorsque Deela Kahn invoque les mots qu'elle utilise, elle se demande s'ils ne sont pas déjà *« fourbus »*.

UN MODE INTIMISTE

La plupart des œuvres publiées depuis 1990 cultivent un mode d'expression intimiste au bord de l'apaisement : *« Le poème/ est un voile./ Le mot est la femme. /Derrière le voile /ses lèvres s'ouvrent lentement. /Elle veut parler/ mais elle ne sait pas comment. /Le voile disparaît./ le poème meurt / avant de naître »* (Lisa Combri), mais certains textes privilégient une écriture éclatée pour traduire la difficulté d'exorciser un passé encore à vif : *« L'histoire est un scalpel/ Peut-être une truelle de peintre pour barbouiller/Pour faire saigner la douleur »* (Rustum Kosai).

La poésie orale ouvrière (qui était récitée en afrikaans, en anglais, en zoulou, en sotho ou en veda lors de réunions syndicales) commence à être publiée (*Ear to the Ground*). Récusant les lamentations – *« car nos pleurs ont déjà rempli des lacs »*, – ces « poètes du peuple » que sont Alfred Themba Qabula (*Black Mamba Rising*) ou Mzwakhe Mbuli (*Before Dawn*) chantent *« l'irrésistible liberté »* à coups d'affirmations incantatoires très simples : *« Je suis plus créatif que je ne l'ai jamais été... plus calme... plus courageux... plus circonspect... plus combattant... »*, etc. Cette poésie populaire rythmée par des allitérations ne pouvait qu'être influencée par le « rap » américain, comme en témoignent les poèmes jubilatoires de Lesego Rampololeng (*Horns for Hondo*) : *« Je suis le rapeur merveilleux/Qui vous bombarde de mots précieux/J'écris pour lutter/Afin que mon pays sombre puisse briller. »*

« Nous savons tous où est l'Afrique du Sud, mais nous ne savons pas de quoi elle est faite. Ce sera le privilège de notre génération de le découvrir, mais on peut se demander si nous aurons assez d'imagination pour prendre la mesure de la richesse de l'Afrique du Sud libre et unie que nous avons réussi à créer » : ainsi s'exprimait, en 1990, un délégué à la tribune d'un colloque sur la culture organisé par l'ANC. Nul n'ignorait alors la complexité de la tâche qui attendait les intellectuels sud-africains. Depuis, de premiers éléments de réponse sont apparus. Et l'inquiétude a cédé le pas à la ferveur.

Denise Coussy

★ **Quelques textes récents : *The Penguin Book of Contemporary South African Short Stories*, de Stephen Gray, Penguin Books, 1993 ; *The Heinemann Book of South African Short Stories*, de Denis Hirson, avec Martin Trump, Heinemann, 1994 ; « Comment le dire ? Des littératures écartelées », de Jean Sevry, dans *Sortir de l'apartheid*, éd. Complexe, 1992 ; « La littérature de l'Afrique australe », d'Anne Fuchs, dans la *Revue de littérature comparée*, nº 1, 1993 ; *Revue noire*, nº 11, décembre 1993 ; « D'une littérature de libération à la liberté de créer », de Jean-Pierre Richard, dans *le Monde diplomatique*, juin 1994. Par ailleurs, la revue *Notre librairie* publiera, au cours de l'année 1995, un numéro spécial sur la littérature sud-africaine.**

Nelson Mandela par la voix de Wole Soyinka

Suite de la page I

Il y avait, certes, la honteuse collaboration et les atrocités dont le camp de Buthelezi s'était rendu coupable, mais Mandela n'oubliait pas un point positif : Buthelezi avait refusé de négocier avec les Boers aussi longtemps que lui, Mandela, demeurait en prison.

Cependant l'état-major de l'ANC s'opposait résolument à cette rencontre, et Mandela se pliait démocratiquement à ses désirs. Je mesurai l'intensité de cette opposition en écoutant les compagnons de Mandela qui ne se privaient pas de dire ce qu'ils pensaient : pour eux, Buthelezi était un psychopathe. Il avait massacré je ne sais combien de cadres de l'ANC, il avait rejeté toutes les ouvertures, il était décidé à éliminer l'ANC. L'animosité était si forte et si totale que j'en vins à leur dire : *« Dans ce cas-là, j'espère que vous saisissez que vous allez devoir le tuer. Vous croyez que vous pouvez faire ça, vous croyez que vous pouvez faire face aux conséquences ? »*

Mandela écouta cet échange en silence, avec l'air d'un chef très préoccupé. Rétrospectivement, instruit par son autobiographie, je me demande si mes remarques n'avaient pas simplement réveillé un conflit latent entre son instinct politique, fondé sur une lecture humaine de la situation, et la décision politique du parti ou de l'exécutif. C'est ce même conflit intérieur que révèle clairement l'autobiographie, dans les instants critiques où il lui fallut se décider à ouvrir le dialogue avec le grand ennemi, l'Etat de l'apartheid.

« Nous avons fait beaucoup d'erreurs. » C'est là, sous des formes diverses, l'un des aveux répétés de ce grand homme. Moins ouvertement affirmée, mais presque religieusement implicite, on découvre sa foi en un fond d'honnêteté en presque tout être humain. C'est cette intégrité, cette volonté de ne rien cacher qui a poussé Mandela à admettre publiquement, peu de temps après sa libération, qu'il y avait eu des sévices graves infligés dans les camps de prisonniers de l'ANC. Le besoin de mettre les choses au clair de part et d'autre, mais avec une remarquable générosité à l'égard des anciens adversaires, accordant toujours le bénéfice du doute, et cela aux Blancs comme aux Noirs, domine véritablement cette autobiographie lucide et instructive.

RÉVÉLATION PERMANENTE

La Longue Marche vers la liberté surprend par ailleurs : c'est une mine d'informations d'ordre sociologique. Combien, parmi la foule des militants et des admirateurs de Mandela, auraient imaginé que le *« Mouron noir »* avait été formé dès son enfance pour devenir le conseiller du roi du Thembuland au Transkei, poste si enraciné dans le système traditionnel et avec lequel Mandela s'identifiait tellement (avec quelques réserves, il faut le dire) que ses responsabilités le suivirent jusque dans sa prison. Le sérieux avec lequel il considérait cette fonction, entraînant parfois des problèmes de choix, fait de *la Longue Marche* une révélation permanente qui donne de l'épaisseur et parfois apporte des correctifs à l'impression linéaire que laisse généralement aux participants éloignés, indirects, un conflit gigantesque, comme si ses acteurs principaux étaient simplement nés pour le conflit et définis par lui, sans autres dimensions humaines.

Mais ce n'est pas seulement Mandela qui se dresse en ses multiples dimensions lorsqu'on a dépouillé ces informations étalées sur des décennies. L'Afrique du Sud, en son essence même, s'y libère d'un long enfermement à l'intérieur d'une géographie d'émotions violentes.

Sophiatown. Le Cap. Orlando. Alexandra. Un campement de squatters nommé Tobruk. Johannesburg... et même Robben Island *[NDLR : nom du bagne où Nelson Mandela purgea la majeure partie de sa peine]*. Ainsi il s'agissait de lieux réels, peuplés d'êtres humains, avec chacun sa personnalité unique, et pas simplement des arènes de conflit, de laissez-passer brûlés, d'arrestations massives, de massacres, de détentions sans jugement. L'Echarpe noire, les Journées de défi... ou encore les Noirs, les Indiens, les métis, la police et les autos blindées, les jets de pierres. C'est là qu'ont vécu (et sont morts souvent) l'agressif, le combatif Gaur Radebes ou la rebelle Helen Joseph, si susceptible, même lorsqu'on lui apprenait à répondre aux questions qu'elle allait vraisemblablement se voir poser par le procureur. Et Robert Sobukwe, comme Mandela, cultivait aussi un jardin. Walter Sisulu homme d'affaires ? On le croyait révolutionnaire et rien d'autre. Et le révérend Michael Scott n'était pas seulement un de ces prêtres blancs rebelles, mais un être de chair qui vivait dans le township d'Orlando, aux prises avec un représentant noir de la force publique appelé


LUTFI ÖZKÖK

Wole Soyinka.

Komo, dont il finit par prendre le dessus, et affligé d'un confrère noir pénible, Dlamini, qui devait être le cauchemar éveillé de tous, mais que, pour des raisons de solidarité, on ne pouvait pas mettre dehors.

« UN BRAVE TYPE »

Les détenus n'apparaissent plus simplement comme *« les diplômés de Robben Island »*, mais comme des prisonniers individuels. Robben Island – qui l'eût cru ? – perd sa mystique, et l'on se réjouit de la voir transformée en autre chose qu'un haut lieu de l'histoire. On voit certains détenus collaborer, d'autres résister à la déshumanisation, individuellement et collectivement. Le quota réglementaire des mesquins et des irascibles, des rebelles et des débrouillards, tous sujets à la loi de l'amenuisement des ressources psychiques dans un environnement carcéral singulièrement inhumain.

Les balourdises de la police (en dépit de ses moments d'efficacité impitoyable), on les trouve tout à fait normales en période de crise. Du moins est-on rassuré par la cavale hilarante d'un Wilton Mkwayi qui affirme faire partie du groupe qui passe en jugement et qui se voit exclu du tribunal (il a été amené d'une autre prison) et même menacé d'arrestation pour usurpation d'identité. Il rentre donc chez lui, et passe dans la clandestinité avant que la bévue ne soit découverte. Mais le mythe, si répandu, d'une police noire d'Oncles Tom collaborateurs est revu et corrigé, injuste simplification comme certains l'avaient toujours pensé.

Et puis, qui aurait cru qu'il puisse vraiment exister des homologues pleins d'humanité dans le camp des Blancs, comme ce sergent Kruger, qui, croyant à la parole d'honneur de son prisonnier noir, l'emmenait faire un tour sans prendre la moindre précaution. Plus éclairant encore, l'exemple de l'adjudant Swart, ancien surveillant de Robben Island, et qui devint plus tard le factotum de Nelson. Swart avoue avec confusion à son *« invité »* qu'il *« faisait exprès de passer sur les bosses avec son camion pour* [nous] *faire faire un voyage cahoteux »*. Et Mandela de conclure : *« C'était un brave type, d'un naturel très doux, et dépourvu de tout préjugé. »* Non seulement on accepte ce jugement, mais on commence à comprendre que c'est cette capacité à distinguer l'ignorance ou la malice espiègle de la véritable haine raciale qui permit au révolutionnaire de prendre le risque calculé de *« parler avec l'ennemi »*.

Les moments d'angoisse, de doute et de perplexité sont omniprésents, bien sûr, rongeant la volonté des plus solides ; mais la litote est le point fort de Mandela. C'est le monde extérieur qui frappe les coups les plus durs, souvent personnels. C'est là que Mandela est le plus vulnérable ; la perte des amis, des collègues, des parents, et les dangers que courent les êtres chers. Chez un prisonnier qui a choisi volontairement la voie de la révolution, avec tous les risques connus, cet attachement viscéral au monde extérieur, le souci frustré des événements qui échappent à son contrôle, tout cela est un autre aspect fascinant d'un être d'exception.

Il est un événement qui domine les autres pourtant, et c'est sans doute l'un de ceux qui sont relatés de la façon la plus poignante : celui de l'incendie de la seule maison qu'il ait jamais possédée, au nº 8115 de West Orlando, réduisant tout en cendres, y compris la tranche de gâteau de mariage que Winnie gardait obstinément en attendant le jour de sa libération. *« La prison m'a volé ma liberté, mais pas mes souvenirs. Et maintenant je sentais que certains ennemis de notre combat avaient essayé de me voler cela aussi. »*

Une dernière miniature pour confirmer ce qui précède, avec cette juxtaposition ordinaire du sublime et de l'absurde. Au cours des dernières étapes menant à sa libération, Mandela est en train de se rétablir après une opération dans un hôpital. On lui sert un petit déjeuner de *« gourmet »*. *« Je ne me souvenais plus quand j'avais mangé des œufs au lard pour la dernière fois,* avoue Mandela, *et j'avais une faim de loup. »* Le garde, cependant, s'inquiète, et s'avance pour lui prendre le plateau, en protestant : *« Non, Mandela, c'est contraire à ce qu'a prescrit votre médecin. »* Pauvre homme, il n'avait pas compté avec l'instinct combatif de notre réincarnation. *« Je retins fermement le plateau et lui dis : « Commandant, je suis désolé. Si ce breakfast doit me tuer, alors aujourd'hui, oui, je suis prêt à mourir. »*

Les réincarnations ne sont pas plus humaines que cela.

Wole Soyinka
(Traduit de l'anglais par Etienne Galle)

The Times Higher Education Supplement.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


B. CLEEVE

TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE
de Paul Vidal de La Blache.
La Table Ronde, coll. « La petite Vermillon », 559 p., 55 F.
MON PÉRIPLE
suivi de
REFLETS DANS LE SILLAGE
d'Elie Faure.
Édition établie, commentée et préfacée par Juliette Hoffenberg, 10/18, nº 2527, 380 p.

La France buissonnière

La France devient une sorte de roman sous la plume de Paul Vidal de La Blache, le patron des géographes... et le « maître » ou le « parrain » de Bernard Frank, lequel poussa la piété filiale jusqu'à lui voler un titre, et pas le moindre : Géographie universelle. « La France est une personne », *avait affirmé Jules Michelet. Mais une personne fort mystérieuse, si l'on en croit Fernand Braudel, qui mena de longues enquêtes sur* « l'identité » *de celle-ci. Vidal de La Blache avait le même souci ou les mêmes perplexités, en 1903, lorsqu'il présentait son* Tableau de la géographie de la France : « L'histoire d'un peuple est inséparable de la contrée qu'il habite. On ne peut se représenter le peuple grec ailleurs qu'autour des mers helléniques, l'Anglais ailleurs que dans son île, l'Américain ailleurs que dans les vastes espaces des Etats-Unis. Comment en est-il de même du peuple dont l'histoire s'est incorporée au sol de la France, c'est ce qu'on a cherché à expliquer dans ces pages. » *Qu'ils étudient les origines de l'univers ou les caractères de leur pays, les savants se transforment en détectives. La chose n'est pas nouvelle...*

Dès son introduction, Paul Vidal de La Blache rappelait que les Français s'étaient « fixés de bonne heure » *sur leur territoire. Pour former une nation, il faut être « assidu » : le contraire du nomadisme, changeant et oublieux...* « L'homme, *disait Vidal de La Blache,* a été chez nous le disciple longtemps fidèle du sol. L'étude de ce sol contribuera donc à nous éclairer sur le caractère, les mœurs et les tendances des habitants. » *Dans* Découverte de l'archipel, *Elie Faure associa, de la même manière,* « l'âme française » *et* « la mesure de l'espace ». *Autrement dit, la psychologie des profondeurs et les relations particulières que l'on établit avec les endroits ou les paysages... Elie Faure avait sûrement écouté les leçons d'Elisée et d'Onésime Reclus, ses oncles géographes. Mais lui aussi donnait à sa peinture du tempérament national les charmes du « romanesque ».*

Dans la première partie de son ouvrage, Paul Vidal de La Blache s'efforçait de préciser les traits de « l'héroïne » : ce qu'il appelait « le signalement » *ou* « la personnalité géographique » *de la France... Contradictoire, multiple et déroutante, elle avait des complicités avec presque tout le monde, comme les courtisanes les mieux versées dans la « vie de société ». Elle flirtait avec la Méditerranée. Elle avait des rapports passionnels avec l'Atlantique. Elle entretenait même des relations avec la mer du Nord. Elle était à la fois méridionale et nordique, balnéaire et continentale, même si les menaces venues de l'Est ranimaient d'anciens mauvais rêves.* « La France oppose aux diversités qui l'assiègent et la pénètrent sa force d'assimilation, *écrivait Vidal de La Blache.* Elle transforme ce qu'elle reçoit. Les contrastes s'y atténuent ; les invasions s'y éteignent. Il semble qu'il y a quelque chose en elle qui amortit les angles et adoucit les contours. A quoi tient ce secret de nature ? »

Pour en savoir davantage, il fallait « pénétrer dans l'intimité de cet être géographique » *et le considérer sous toutes ses facettes. Comme l'oncle Onésime, qui se promenait dans les campagnes, avec* « sa grande barbe, ses cheveux longs et son béret basque », *sous les regards méfiants de la gendarmerie, Paul Vidal de La Blache est allé « sur le terrain ». Démontrant ou rappelant que son métier ne se concevait pas sans le vagabondage, il a fait la tournée des provinces. La France buissonnière... Il a traversé, entre autres, les Flandres, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Beauce, la Touraine, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, la Normandie, la Bretagne, la Provence et l'Aquitaine pour discerner et comparer les* « physionomies » *diverses du territoire national. Des* « falaises de Gris-Nez » *à l'estuaire de la Gironde et de Plouhinec à La Napoule, quelle rêverie, la géographie !*

Le livre de Paul Vidal de La Blache ressemble souvent à ces inventaires qui sont faits dans les vieilles familles « balzaciennes », lorsqu'on parcourt « le domaine », à la faveur d'une succession, et que de très vieux secrets remontent à la surface... Né à Pézenas, dans l'Hérault, en 1845, Vidal de La Blache mourut à Tamaris, dans le Var, en 1918. Il se demandait « ce que la clarté du ciel » *avait* « pu mettre dans l'âme » *de ses voisins. Mais* « la science de ces relations n'est point faite », *disait-il à propos de l'influence du climat sur les humeurs de l'espèce humaine. J'ignore si tous les géographes sont des écrivains, comme Vidal de La Blache, mais beaucoup d'écrivains participent de cette science très rêveuse. Associant les sentiments géographiques et les observations météorologiques, ils relient à leur façon la terre et le ciel. Comme Henri Calet avec la Loire, ils ont quelquefois de mystérieux rendez-vous avec les fleuves, pour mieux comprendre ou ressentir le passage du temps.*

Dans Mon périple, *récemment réédité, Elie Faure relatait le tour du monde qu'il fit de juillet 1931 à février 1932. Il avait visité New York, Mexico, San Francisco, le Japon, la Chine, l'Inde, Jérusalem et l'Egypte en sept mois.* « Je sais pourquoi je suis parti. Pour revenir », *déclarait le neveu des Reclus. Il avait une curieuse conception du tourisme :* « Vous croyez peut-être qu'on voyage pour son plaisir ? Quelle erreur ! Chacun de nous, dans sa propre mesure, est victime de son imagination. » *Lui-même se sentait* « prisonnier des images qui s'étaient levées dans *(sa)* tête ». *Il était impossible de leur* « désobéir » *et de rester chez soi... Mais à peine en route, Elie Faure avait déjà des nostalgies de sédentaire. Déjà envie de s'arrêter* « au bord de cette rivière entrevue du train ». *S'il continuait tout de même le voyage, c'est qu'il voulait éprouver la rotondité de la Terre et savoir* « comment on pouvait être persan ». *Ou plutôt américain, japonais et chinois, car la Perse ne figurait pas au programme... Elie Faure écrivit* Reflets dans le sillage *à la veille de la guerre d'Espagne. C'était la suite de* Mon périple. *Des réflexions sur les bateaux, les trains et les gares, les hôtels, les images et les gens.* « Il s'agit de savoir si la tragédie n'est pas immortelle », *disait Elie Faure pour conclure. Ensuite, on allait se familiariser avec les noms de Guernica, des Asturies et de Teruel. Drôle de façon d'apprendre la géographie.*

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Les « mauvaises » femmes

UNE LIAISON DANGEREUSE
Lettres de La Haye
de Hella S. Haasse.
Traduit du néerlandais par Anne-Marie de Both-Diez, Seuil, 192 p., 95 F.

UNE femme d'aujourd'hui s'adresse par lettres à une femme du XVIIIᵉ siècle : *« Madame, vous êtes, sans contredit, le personnage féminin le plus tristement célèbre de la littérature européenne. On vous a appelé un Richard III en jupons, un démon déguisé en humain, un Tartuffe féminin, une Eve satanique... »* La romancière la plus célèbre des Pays-Bas, Hella Haasse (dont on n'oublie pas *Oedoeg*, son premier roman de 1948, récit d'une jeunesse aux Indes néerlandaises, paru chez Actes Sud sous Le titre *Le Lac noir*), entreprend non pas une suite aux *Liaisons dangereuses*, mais un essai-roman-correspondance tout à fait personnel, original et émouvant. *Sous forme d'un échange* épistolaire entre deux femmes à deux siècles de distance, l'auteur entreprend une sorte de réhabilitation de la marquise de Merteuil, le personnage le plus glorieusement scandaleux de la littérature française.

« Elle est partie seule dans la nuit et en poste. Ses gens disent aujourd'hui qu'aucun d'eux n'a voulu la suivre. On croit qu'elle a pris la route de la Hollande », nous dit Laclos dans la cent soixante-quinzième et dernière lettre des *Liaisons dangereuses*.

Il n'en a pas fallu davantage à Hella Haasse pour faire surgir dans ses pensées Madame de Merteuil, alors qu'elle se promenait à La Haye le long d'une allée nommée Valmont (en néerlandais Daal-en-Berg, vallée et montagne). Et d'entreprendre, à partir d'un mirage, un essai épistolaire sur l'image de la femme en littérature dans lequel l'auteur semble ne pas craindre de se mettre des deux côtés à la fois, s'inventant une correspondante d'un autre siècle en tout point le contraire d'elle-même, mais plus proche peut-être, par la qualité de son intelligence, que ses concitoyennes, ces femmes de lettres néerlandaises qui marquèrent la seconde partie du XVIIIᵉ siècle, Betje Wolff et Aagje Deken, qui entretinrent des polémiques avec les chefs de l'orthodoxie calviniste, ou bien Belle Van Zuylen, connue hors des Pays-Bas sous le nom d'Isabelle de Charrière.

« Ainsi commença votre exil volontaire dans une région à laquelle vous n'auriez jamais auparavant daigné accorder la moindre attention... », rappelle la romancière, qui se demande pourquoi Laclos a envoyé Madame de Merteuil en Hollande. La Néerlandaise ne manque pas de rappeler la répulsion qu'affichait à l'égard de son pays ce petit gentilhomme, artificier, ex-commandant des canonniers, qui, dans un mémoire rédigé en 1795, étalait sa méfiance à l'égard de la Hollande, *« cette puissance que beaucoup de gens me paraissent regarder et vouloir traiter comme une puissance amie* [et qui] *me semble à moi puissance essentiellement ennemie et ennemie très dangereuse, non pas à la vérité en temps de guerre, mais en temps de paix »*.

> *« Vous ne m'inspirez aucune sympathie, pas même de la pitié »*

« A-t-on le droit de se servir d'un personnage qu'un autre écrivain a créé ? Peut-on se permettre de retracer des contours partiellement effacés, de mettre de la couleur là où des blancs aiguillonnent l'imagination, de rendre transparentes des ombres qui intriguent ? », se demande Hella Haasse, qui fut l'auteur de plusieurs romans sur des personnages historiques, comme son « roman de Charles d'Orléans », *En la forêt de longue attente* (Seuil, 1991).

Il est vrai que le personnage de la marquise de Merteuil a connu des prolongements divers dans la littérature : dans des romans (*L'Hiver de beauté*, de Christiane Baroche), au théâtre (*Quartett*, de Heiner Muller). Notons aussi que dans *La Lenteur*, son dernier roman, Milan Kundera rappelle qu'il tient *Les Liaisons dangereuses* pour l'un des plus grands romans de tous les temps, dont les personnages *« ne s'occupent de rien d'autre que de la conquête du plaisir »*.

Il faut croire que Hella Haasse a trouvé sinon une affinité, du moins une interlocutrice à sa mesure dans cette femme de vingt-cinq ans, solitaire, défigurée par la petite vérole, éborgnée, hideuse, qui a banni de sa maison tout miroir et dont nous ne saurons jamais ni le prénom ni le visage. Elle imagine quel fut son ennui dans le château d'une province éloignée – la Drôme, décide-t-elle –, mariée à quinze ans à un marquis convenable mais vieux, veuve à vingt, fuyant la France à vingt-cinq, après la mort de Valmont, en emportant les diamants, l'argenterie, les bijoux qui devaient entrer dans la succession de son mari. *« C'est vers ce pays où règnent l'assiduité au travail, l'appât du gain et une froide ambition que Laclos a choisi de vous faire fuir »*, ironise la romancière qui s'est lancée sans trop savoir pourquoi dans l'analyse de cette ombre, de cette image intérieure importune. *« Pourrais-je, souhaiterais-je correspondre avec vous si vous existiez vraiment ?* se demande-t-elle. *Vous ne m'inspirez aucune sympathie, pas même de la pitié. »*

Ce qui fascine l'auteur des *Lettres de La Haye* chez Madame de Merteuil, c'est d'abord le pouvoir du mot. Par un souci toujours littéraire, la romancière s'attache à montrer comment cette épistolière malfaisante devient l'auteur d'actes criminels presque tous perpétrés à distance, par la seule magie du verbe, par l'art de la suggestion.

Par sa manière aussi de se servir des autres pour exercer son pouvoir, et en tirer du plaisir. Est-ce un art proprement féminin dans ce monde du XVIIIᵉ siècle où la femme est loin d'être l'égale de l'homme et où tout le monde sait qu'elle ne peut se livrer au libertinage qu'à la seule condition que personne ne l'apprenne ? *« Ce que l'on tolère et même souvent ce que l'on admire secrètement chez les tyrans et les libertins – à tel point même que l'on parle de « conquérants » dans la guerre comme en amour – est inadmissible dès lors que l'initiative vient d'une femme »*, écrit la Merteuil par la plume de Hella Haasse. *« Feuilletant toute une série d'écrits, je commençais à soupçonner que les prétendues « mauvaises » femmes des œuvres littéraires étaient les femmes passionnées, celles qui ne veulent ou ne peuvent rester passives. Il semble qu'il soit interdit à la femme d'être animée de grandes passions*, poursuit Madame de Merteuil. *La seule qui lui soit accordée, c'est celle de la maternité. »*

Qui sont les « mauvaises » femmes que s'opposent les deux correspondances ? Lady Macbeth, Médée, Clytemnestre, Cléopâtre, Messaline ? *« Je me demande s'il est possible à une femme d'acquérir une place dans les annales de l'Histoire autrement qu'en choquant ses contemporains »*, demande encore la Merteuil, authentique produit du siècle des Lumières, tandis que sa correspondante, dans un monde plus vieux de deux cents ans découvrant le féminisme, lui oppose Lulu, Thérèse Raquin ou Thérèse Desqueyroux, lui laissant finalement la possibilité de s'évader par la fiction pour passer entre les mailles de la réalité.

Invocation d'une ombre, émouvant, touffu, nourri d'une immense culture, ce livre étrangement attachant, qui date de 1976, semble tout à fait particulier dans l'œuvre de Hella Haasse, qui donne un beau commentaire au syllogisme de Laclos : *« Il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes. Partout où il y a esclavage, il ne peut y avoir éducation ; dans toute société, les femmes sont esclaves, etc. »* Malfaisantes ou esclaves ?

Philosophies
PAR ROGER-POL DROIT

Déposer la question

L'INDE PENSE-T-ELLE ?
de Guy Bugault.
PUF, coll. « Sciences, modernités, philosophies », 350 p., 198 F.


SERGUEI

SEULEMENT grecque, la philosophie ? Ou bien florissante également sous d'autres cieux, en d'autres langues ? Indienne, par exemple ? Les réponses ont varié, depuis deux siècles, passant d'un extrême à un autre. A la lecture des premiers traités traduits du sanscrit par les orientalistes, l'Europe romantique proclama que l'Inde était une terre philosophique. On crut retrouver, dans l'« Athènes du Gange », toutes nos écoles et toutes nos interrogations. Ce n'était, évidemment, pas le cas. Pour des motifs encore peu élucidés, le XXᵉ siècle prit un virage à 180° : après Husserl et Heidegger, le retour à l'option du « tout grec » a *dominé notre* approche de la philosophie, sa définition comme son histoire. Depuis quelques années, la situation change. La question de la philosophie indienne est à nouveau posée. L'expression ne fait plus hausser les épaules. Elle désigne un champ de recherche aux prolongements multiples.

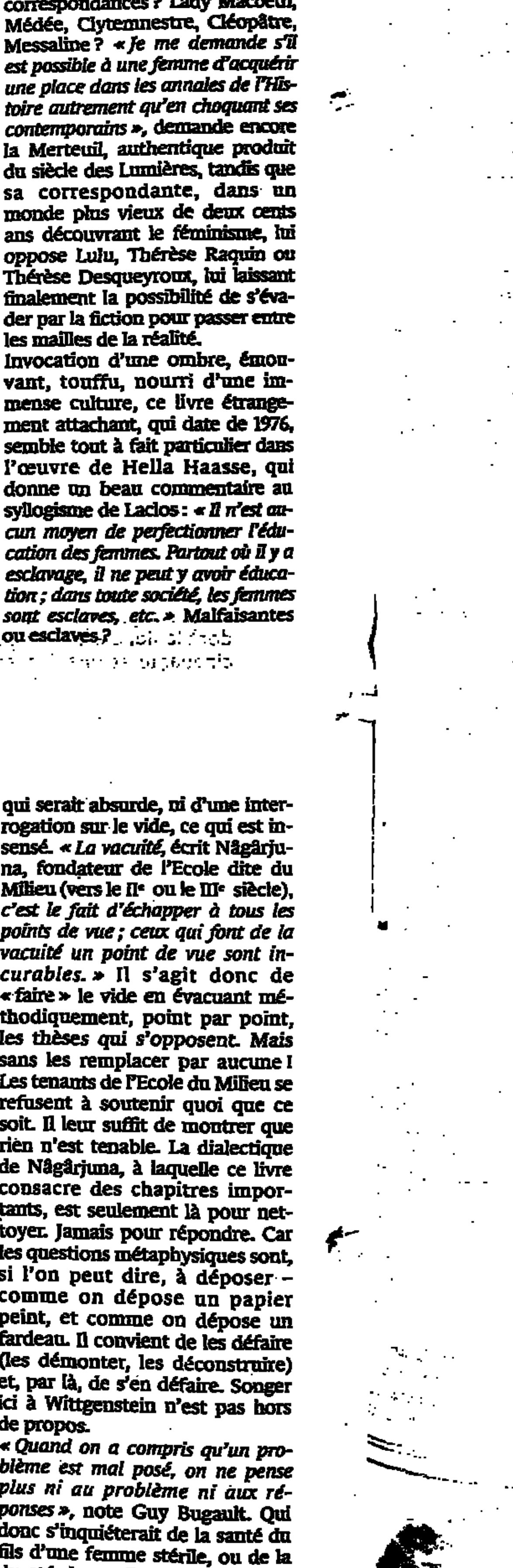
Pour l'aborder, les voies d'accès précises et directes sont encore très peu nombreuses. Pour en tracer une, il faut savoir les exigences des concepts occidentaux et les détours des textes sanscrits, avoir le goût de la clarté comme le sens de l'exactitude, réunir les années de labeur et le sens du discernement, avoir sondé des océans sans s'y être perdu. Bref, une rareté. Guy Bugault est une incarnation de cet idéal. Professeur à la Sorbonne, il a consacré sa vie à la connaissance de l'Inde philosophique, et du bouddhisme en particulier. Ses publications, impeccablement limpides, sont relativement peu nombreuses. L'ouvrage où il rassemble aujourd'hui quelques-uns des fruits de son travail appartient à une espèce en voie de disparition : celle des livres dont on sait, tout de suite, qu'ils deviendront pour longtemps indispensables.

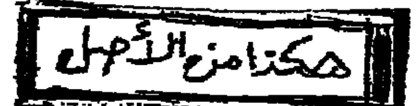
Son premier mérite est de sortir de l'ornière des préjugés. Au lieu de se battre vainement à propos de définitions et de généralités, Guy Bugault s'emploie, par exemple, à classer les différents types de textes sanscrits. Des Vedas aux traités des logiciens bouddhistes, cet ensemble gigantesque ne constitue pas un bloc, uniforme et homogène, qui serait « la pensée indienne ». Selon leur genre, les œuvres se révèlent plus ou moins conformes aux critères – démonstration argumentée, autonomie critique envers les révélations religieuses – qui sont, pour nous, constitutifs du registre philosophique. En fait, la place des philosophes, en Inde comme ailleurs, demeure instable et frontalière. Ce ne sont *« ni des ermites ni des hommes d'action »*, plutôt des marginaux, qui, cependant, demeurent dans la Cité, à la différence des ascètes se retirant dans les forêts. Leur parole chemine sur une crête correspondant à la ligne de partage entre deux attitudes qui peuvent, à la limite, s'accommoder du silence : la complète acceptation du monde et le total renoncement.

L'attention à de telles « jointures » – lieux de tension et de complémentarité – est capitale pour Guy Bugault. Sa manière fait merveille dans l'approche du bouddhisme, qui présente une intime parenté avec la philosophie, et en diffère cependant tout à fait. En effet, cette « doctrine-médecine » tend à faire cesser la souffrance au moyen d'un entraînement « psychosomatique » combinant, sans jamais les dissocier, moralité pratique, recueillement méditatif et discernement intellectuel. Les trois éléments sont en interaction constante : le bouddhisme n'est pas un moralisme, ni un yoga « sauvage », ni un intellectualisme. Aucun des trois termes ne pouvant être séparé des deux autres, les analyses que nous appelons *théoriques* ne sont pas conduites pour elles-mêmes ni isolables sans dénaturation. S'il arrive aux bouddhistes d'être philosophes – certains le sont superbement –, c'est pour se débarrasser des questions philosophiques, non pour s'y complaire.

La fameuse « vacuité » bouddhique ne signifie rien d'autre. Il ne s'agit pas d'une doctrine professant que seul existe le néant, ce qui serait absurde, ni d'une interrogation sur le vide, ce qui est insensé. *« La vacuité,* écrit Nâgârjuna, fondateur de l'Ecole dite du Milieu (vers le IIᵉ ou le IIIᵉ siècle), *c'est le fait d'échapper à tous les points de vue ; ceux qui font de la vacuité un point de vue sont incurables. »* Il s'agit donc de « faire » le vide en évacuant méthodiquement, point par point, les thèses *qui s'opposent. Mais* sans les remplacer par aucune ! Les tenants de l'Ecole du Milieu se refusent à soutenir quoi que ce soit. Il leur suffit de montrer que rien n'est tenable. La dialectique de Nâgârjuna, à laquelle ce livre consacre des chapitres importants, est seulement là pour nettoyer. Jamais pour répondre. Car les questions métaphysiques sont, si l'on peut dire, à déposer – comme on dépose un papier peint, et comme on dépose un fardeau. Il convient de les défaire (les démonter, les déconstruire) et, par là, de s'en défaire. Songer ici à Wittgenstein n'est pas hors de propos.

« Quand on a compris qu'un problème est mal posé, on ne pense plus ni au problème ni aux réponses », note Guy Bugault. Qui donc s'inquiéterait de la santé du fils d'une femme stérile, ou de la dureté des poils de tortue ? Encore faut-il montrer que soutenir l'existence (ou l'inexistence !) du temps, de l'espace, de l'acte, de l'agent... sont des inepties ou des errances du même type. L'œuvre de Nâgârjuna, comme les commentaires de ses disciples, s'emploie à cet exercice difficile. Elle ne s'active pas à connaître, mais à éteindre. Son but, selon les propres termes du grand logicien et mystique : *« l'apaisement de tout geste de prise, l'apaisement béni de la prolifération des mots et des choses »*. On trouvera dans *l'Inde pense-t-elle ?* les explications savantes et incisives qui permettent de comprendre la puissance paradoxale de ces « démontages démonstratifs ». De quoi découvrir une face de la pensée indienne que la réflexion contemporaine ne peut plus ignorer.





LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE



LA LENTEUR
de Milan Kundera.
Gallimard, 154 p., 87 F.

La recherche du plaisir perdu

UNE histoire chinoise raconte que Tchouang-Tseu était célèbre pour la virtuosité de son pinceau. Un jour, l'empereur lui demanda de lui dessiner un crabe. Tchouang-tseu accepta, à condition que l'empereur lui donne un délai de cinq ans, ainsi qu'une maison avec une douzaine de serviteurs. Les cinq années s'écoulèrent, mais le dessin n'était toujours pas commencé. Tchouang-Tseu réclama cinq années supplémentaires et l'empereur les lui accorda. Quand la dixième année fut sur le point de s'achever, Tchouang-tseu prit son pinceau, le trempa dans l'encre et en un instant, d'un seul trait, il dessina un crabe, le plus parfait des crabes qu'on eût jamais vus.

Eloge de la lenteur ou éloge de la rapidité ? Quand la tradition chinoise crée des contes et des apologues pour exprimer l'ambiguïté de l'existence et la sagesse de l'incertitude, l'Europe, depuis Rabelais et Cervantès, invente des romans. Les romans de Milan Kundera ont, entre autres particularités, celle d'afficher souvent, dès leur titre, le territoire principal, la catégorie existentielle majeure qu'ils vont explorer : *La Plaisanterie, Le Livre du rire et de l'oubli, L'Insoutenable Légèreté de l'être, L'Immortalité.* C'est une manière aussi de rappeler que, si le roman n'est pas un travail d'idées, c'est une œuvre de connaissance.

La Lenteur est donc une composition romanesque organisée autour d'un thème dominant dont la ligne est exposée dans la première des cinquante et une séquences du livre : *« Pourquoi le plaisir de la lenteur a-t-il disparu ? »* Pourquoi l'homme de l'âge moderne est-il – ou s'est-il – privé d'une forme de bonheur, au point de n'avoir même plus le sentiment qu'elle ait pu exister ? Qu'est-ce que cela veut dire de nous ? Les philosophes, les historiens, les sociologues, les anthropologues proposent des réponses à cette question. Ils dissertent, discutent, argumentent sur l'âge de la vitesse qui est le nôtre. Ils analysent, créent des concepts, fourbissent des équations, élaborent des lois. Ils sont efficaces, comme l'exige l'époque. Traitant de la lenteur, ils le font avec les outils du temps de la vitesse. La littérature n'a pas ces obligations : elle a tout son temps. Etre romancier est l'un des derniers métiers où il ne soit pas interdit de flâner, où la rêverie soit recommandée, où les chimères ne sont pas d'encombrantes folies mais des auxiliaires précieuses. C'est pourquoi les romanciers – ou les poètes – peuvent éclairer l'énigme de la lenteur comme personne d'autre ne peut le faire à leur place.

La première séquence de *La Lenteur* est écrite à la première personne du singulier. Nous saurons bientôt que ce « je » se prénomme Milan, que sa femme s'appelle Véra et que Milan est écrivain. Ils ont décidé de passer la nuit dans un château, en Ile-de-France. Sur la route qui les y mène, Milan et Véra discutent de la lenteur et de la vitesse ; comme n'importe lequel d'entre nous pourrait le faire : *« La vitesse est la forme d'extase dont la révolution technique a fait cadeau à l'homme »*, déclare Milan. Un peu plus tard, le même Milan, qui aime les aphorismes et la « mathématique existentielle », dira qu'*« il y a un lien secret entre la lenteur et la mémoire, entre la vitesse et l'oubli. (...) Le degré de la lenteur est directement proportionnel à l'intensité de la mémoire ; le degré de la vitesse est directement proportionnel à l'intensité de l'oubli. »*

MILAN disserte allègrement. L'erreur serait de croire que *La Lenteur* est une illustration de ses réflexions (à peine) théoriques. C'est tout le contraire : en se choisissant comme personnage de son roman, l'auteur proclame qu'il n'est qu'une voix dans le concert, une ligne dans la polyphonie. Ce qu'il dit, ce qu'il pense, ce qu'il décide de faire ou de ne pas faire n'a pas davantage statut de vérité que ce que disent, pensent et font les autres voix, les autres personnages de *La Lenteur*.

Outre le couple Milan-Véra, *La Lenteur* joue sur le contrepoint de six autres motifs : le roman de Vivant Denon, *Point de lendemain* ; les intellectuels médiatiques – ici nommés les *« danseurs »* ; l'histoire d'un de ces danseurs, Berck, et d'un malheureux amour de jeunesse ; l'aventure de Vincent, un antidanseur plein d'enthousiasme et de naïveté, et de Julie la sténographe ; la prise de parole manquée d'un savant tchèque dans un colloque d'entomologistes et les relations érotiques d'une réalisatrice de télévision et de son cameraman. Ces sept récits qui se croisent, qui jouent, s'imbriquent, se séparent, se contredisent, se commentent mutuellement sont tenus ensemble par les très classiques unités de temps – une soirée et une nuit – et de lieu : un château, semblable à celui de Madame de T. dans le roman de Vivant Denon, qui accueille désormais des touristes et des congrès.

Kundera parvient à souder ces sept trames tout en gardant au récit les apparences de la plus grande liberté, d'une nonchalance joueuse et ironique. En quelques lignes et sans à-coup, on glisse de la métaphysique à la trivialité, de l'émotion au rire, de la tendresse au sarcasme, du dix-huitième siècle au vingtième , de la tragédie au vaudeville. *La Lenteur* est un roman incroyablement léger : les choses les plus graves sur notre vie présente et les horizons de notre histoire y sont décrites, suggérées, fouillées et retournées d'une écriture si nette et si précise qu'elle en paraît immatérielle. Kundera sait, comme aucun autre écrivain contemporain, nous faire voyager de part et d'autre de ces quelques millimètres qui séparent le monde du sens de celui de l'absurdité et du ridicule. Comme Tchouang-tseu, le peintre chinois, il allie la plus grande lenteur à la plus extrême rapidité. Mais cette rapidité-là n'est pas faite pour l'oubli. Il est utile de rappeler, surtout dans un journal, que la lenteur est aussi ce qui s'oppose à la presse.

Kundera aime les paradoxes ; ils lui paraissent ouvrir des chemins plus fiables et plus humains que les autoroutes de la logique. Avoir choisi *Point de lendemain* comme emblème des plaisirs que procure la lenteur a tout pour surprendre. Souvenez-vous du staccato endiablé des premières lignes : *« J'aimais éperdument la comtesse de *** ; j'avais vingt ans, et j'étais ingénu ; elle me trompa, je me fâchai, elle me quitta. J'étais ingénu, je la regrettai ; j'avais vingt ans, elle me pardonna : et comme j'avais vingt ans, que j'étais ingénu, toujours trompé, mais plus quitté, je me croyais l'amant le mieux aimé, partant le plus heureux des hommes. »* Et Madame de T. n'est guère moins pressée : un coup d'œil lui suffit pour décider de jeter le jeune homme dans son lit. Elle y parvient et puis, bonsoir monsieur, le godelureau, au petit jour, se retrouve tout éberlué dans la chaise qui le reconduit vers Paris.

Mais ce qui compte pour Kundera, c'est que cette nuit d'amour ait une forme, c'est-à-dire une histoire mémorable où l'esprit a autant de part que le corps. Aussi vive et nerveuse qu'elle soit, elle ne se réduit pas au but, au coït amoureux, même si chacun des deux partenaires fait semblant d'avoir perdu la tête. La perte du sens de la lenteur dont le roman éclaire les mille facettes n'est peut-être elle-même que l'harmonique d'une autre perte, celle de l'histoire et de la faculté de se souvenir. *La Lenteur* est aussi un « livre de l'oubli » où le rire ne parvient plus à combattre la mélancolie à armes égales.

C'est aussi, à la manière du *Neveu de Rameau* dont il garde les allures de pantomime, un étonnant exercice de polémique morale et esthétique. Non pas que Kundera oppose ses idées à celles des idéologues de shows télévisés, des philosophes d'estrade et des vedettes de l*« 'Actualité Historique Planétaire Sublime »*. On n'oppose pas des idées à des gesticulations. On leur oppose la verve de la création, le secret de l'élaboration artistique, les pouvoirs de l'imagination et même, pourquoi pas, les mansuétudes de la pitié : *« Etre danseur n'est pas seulement une passion, c'est aussi une route dont on ne peut plus s'écarter. »* Autrement dit, une ornière fatale. *La Lenteur* est une contribution précieuse à l'hygiène des lettres – et donc à la morale publique.

Au milieu du livre, Véra qui sort d'un rêve parle à Milan : *« Tu m'as souvent dit vouloir écrire un jour un roman où aucun mot ne serait sérieux. Une Grande Bêtise Pour Ton Plaisir. J'ai peur que le moment ne soit venu. Je veux seulement te prévenir : fais attention. » La Lenteur*, en effet, n'est pas un roman sérieux, c'est une plaisanterie : une œuvre qui cherche, par le plaisir et pour le plaisir, à retrouver le secret du plaisir, en train de se perdre dans le pesant sérieux des bavardages. *Don Quichotte* aussi était une plaisanterie.

Version originale

L'œuvre de Kafka à la lettre

Un éditeur allemand tente de « reproduire le texte dans sa vérité »

LIRE Kafka dans le texte : c'est désormais possible grâce à d'anciens dirigeants gauchistes de Francfort ! A la fin des années 60, K. D. Wolff fut président du célèbre Sozialistischer Deutscher Studentenbund (SDS). Pendant de nombreuses années, l'immeuble qui abrite aujourd'hui sa maison d'édition a fait l'objet de descentes de police hebdomadaires. L'ancien camarade de Rudi Dutschke se consacre désormais, avec quelques amis, à publier de grands noms de la littérature allemande, comme Hölderlin, Kleist, et aujourd'hui Kafka. Une démarche résolument « *démocratique* » : « *Reproduire le texte dans sa vérité, c'est l'empêcher d'être détourné de son sens au nom d'une quelconque volonté politique* », dit-il.

Le Stroemfeld/Roter Stern Verlag, qu'il dirige, vient de lancer sur le marché allemand le premier volume d'une nouvelle édition critique de Kafka. Il s'agit d'un chapitre du *Procès* reproduit en fac-similé au scanner, avec en vis-à-vis de chaque page manuscrite une équivalence dactylographiée permettant de faciliter la lecture, et un appareil critique impeccable. Un travail de perfectionniste. *« Grâce à nous, Kafka reprend vie après avoir fait le bonheur des nécrophiles. Nos éditions sont les meilleures du monde »*, déclare, sûr de lui, cet éditeur hors du commun.

QUERELLES

Avec sa volonté de retour à la vérité du texte, cet ancien leader de l'extrême gauche ne s'offusque pas d'être traité, en matière d'esthétique, de « conservateur ». De ses anciennes activités, K. D. Wolff a gardé le goût de la polémique et de la provocation. Son ennemi numéro un n'est plus l'Etat capitaliste mais l'éditeur S. Fischer, qui détenait jusqu'à présent les droits exclusifs de l'oeuvre de Kafka en langue allemande. Ce monopole est arrivé à expiration le 1er janvier, après une période légale de soixante-dix ans. *« S. Fischer a falsifié le texte de Kafka, a supprimé des ponctuations, modifié des orthographes, et même des titres ! »*, proteste l'universitaire Roland Reuss, spécialiste de Hölderlin et responsable du projet Kafka chez Stroemfeld.

Longtemps basés sur la première version des oeuvres de Kafka, établie par son meilleur ami, Max Brod, les livres de chez S. Fischer ont fait l'objet d'un « nettoyage » il y a douze ans, avec une « version critique » qui n'a pourtant pas respecté le texte dans de nombreux détails. Un exemple : le *Journal* de Kafka a été publié en allemand sous le titre *Tagebücher*, et non *Tagebuch*, comme l'avait écrit Kafka lui-même. *« Des passages entiers du* Journal *sont des exercices d'écriture en hébreu. Or l'éditeur S. Fischer les a supprimés. Nous les rétablirons »*, explique Roland Reuss.

Les responsables du Stroemfeld Verlag refusent de se voir qualifiés de « puristes» : *« Nous ne voulons pas seulement nous adresser à un public de spécialistes, mais inviter les amateurs de Kafka à le lire autrement. Ses textes sont pleins d'ambivalences et, souvent, ne peuvent pas être lus de manière linéaire comme des romans classiques »*, ajoute Roland Reuss.

A terme, l'ambition des responsables de Stroemfeld est de réaliser l'édition complète des oeuvres de Kafka (ils ont déjà réalisé la moitié des oeuvres de Kleist et les trois quarts d'Hölderlin). Les manuscrits originaux du *Procès* et des *Lettres à Milena* se trouvent aux archives littéraires nationales, basées à Marbach, près de Stuttgart. Pour y accéder, aucune difficulté : l'Etat allemand a dépensé une fortune pour acheter le manuscrit du *Procès* il y a six ans – 3,7 millions de deutschemarks lors d'une vente chez Sotheby's à Londres (1) –, et ne demande pas mieux que de voir ce bijou bénéficier du rayonnement le plus large possible.

GARDE SÉVÈRE

L'édition complète du *Procès* par Stroemfeld devrait voir le jour fin 1995-début 1996 sous la forme de douze cahiers, correspondant aux douze chapitres définis par Kafka lui-même (qui n'avait cependant pas indiqué dans quel ordre il les avait conçus). Les *Lettres à Milena*, dont les manuscrits avaient été volés par un journaliste allemand au lendemain de la deuxième guerre mondiale, paraîtront en 1996 sous le titre *Lettres à Milena Jesenska*, du nom de l'amie de Kafka morte à Ravensbrück.

Pour l'essentiel, le reste de l'oeuvre (*Le Château, Amerika, Journal*...) se trouve à la Bodleian Library d'Oxford sous la garde sévère de Malcolm Paisley, un vieux professeur spécialiste de Kafka, chargé, depuis de nombreuses années, de conserver les textes par les descendants de Max Brod et de Kafka lui-même, propriétaires en titre. *« Nous ne sommes pas sûrs d'arriver à reproduire toutes les œuvres »*, explique K. D. Wolff, qui ne perd pas pour autant son enthousiasme puisqu'il se dit déjà prêt à s'attaquer, plus tard, à Flaubert (*« l'auteur préféré de Kafka »*, selon lui) ou, pourquoi pas, à Shakespeare !

Lucas Delattre

(1) 1 DM = 3,44 francs.

Le paradoxe de l'édition italienne

Sur un marché étroit, où les lecteurs ne se bousculent pas, plusieurs maisons de taille moyenne affichent une étonnante bonne santé. A l'ombre de l'ogre Mondadori...



Après l'Espagne (« Le Monde des livres » du 30 décembre 1994), l'Angleterre (le 6 janvier), nous poursuivons notre tour d'horizon de l'édition européenne avec l'Italie.

LA bonne santé de certaines maisons d'édition italiennes relève du paradoxe. Le livre est, en effet, fort à l'étroit dans la péninsule, où le marché est doublement réduit (1) : à l'intérieur, en raison d'un faible nombre de lecteurs (selon un sondage récent, 62,5 % des Italiens ne liraient même pas un livre par an) ; à l'extérieur, car, contrairement à l'Angleterre, à l'Espagne ou même à la France qui peuvent miser sur la diffusion de leur langue à l'étranger, contrairement aussi à l'Allemagne, qui a su développer une stratégie de conquête industrielle dans le monde, l'Italie ne peut compter que sur elle-même.

Dans ce contexte, la réussite de maisons de taille moyenne, créatives, de grande qualité et échappant à la pure logique industrielle, comme Donzelli, à Rome, Einaudi à Turin ou, à Milan, Feltrinelli, Adelphi, Anabasi ou Garzanti, éditeur de Gadda et de Pasolini mais qui tire sa force économique des dictionnaires bilingues et des encyclopédies, apparaît comme un exploit. Elle ne saurait pourtant masquer qu'en *Italie*, comme dans le reste de l'Europe, un phénomène de concentration est à l'œuvre, dont Gianandrea Piccioli, directeur éditorial de Garzanti, souligne, avec un humour grinçant, qu'il pourrait bien jouer le rôle de *« ces grandes crues, qui, après la pluie, emportent les salades »*.

La *« salade »*, Einaudi en sait quelque chose. En novembre dernier, cette prestigieuse maison, symbole de la qualité littéraire – ce n'est pas un hasard si elle était entrée dans le capital de Gallimard, à hauteur de 10 % –, est passée sous la coupe du géant Mondadori, qui vient d'acquérir le groupe Elemond dont elle faisait partie (2). Déjà premier groupe italien avec 20 % du marché, Mondadori a ainsi renforcé sa prééminence : son concurrent le plus sérieux, Rizzoli, culmine à 9 %, tandis que les éditeurs suivants – Feltrinelli, Adelphi, Garzanti – ne dépassent guère, chacun, les 4 %.

Pour mesurer la place de Mondadori sur le marché italien, il suffit de se reporter au feuilleton de sa prise de contrôle, qui a passionné tout le pays au tournant des années 90. Une bataille acharnée, véritable western juridico-politico-financier, opposa, en effet, Silvio Berlusconi à Carlo De Benedetti pendant près de trois ans. En mai 1991, « Sua Emittenza » finit par l'emporter, confortant ainsi son pouvoir médiatique et politique.

Le futur président du conseil était, il est vrai, plus intéressé par le secteur « presse », qui représente 45 % du chiffre d'affaires du groupe Mondadori, que par le secteur « livres », qui ne « génère » que 18,5 %.

PROBLÈME D'IMAGE

Il n'empêche que ce secteur, comprenant plusieurs maisons d'édition, dont la plus importante porte le nom de Mondadori, n'est pas pour autant négligeable : avec – on l'a vu – près d'un quart du marché national, un catalogue (tous éditeurs confondus) de 6 000 titres vifs, et un chiffre d'affaires de 331 milliards de lires (1,1 milliard de francs environ), Mondadori a même tout de l'ogre.

Avec un appétit sans limites : *« La tradition de Mondadori, c'est une attention à tous les domaines d'intérêts, de Thomas Mann à... Walt Disney »*, explique Leonardo Mondadori, petit-fils du fondateur, Arnoldo, et aujourd'hui PDG de la maison d'édition. Cette boulimie a pourtant son revers : malgré un catalogue d'auteurs prestigieux – *Borges, Kerouac, Calvino, Garcia* Marquez ou Rushdie – et la très belle collection « I Meridiani », qui correspond à « la Pléiade » française (160 titres), Mondadori est aujourd'hui identifié avant tout aux secteurs les plus productifs de la maison – à savoir les best-sellers américains des Follett, Grisham ou Forsyth... et les essais de journalistes, très prisés à cause de la situation politique.

Il y a là un problème d'image, qui agace d'autant plus l'état-major de Mondadori que la bonne santé du secteur « livres » n'est qu'apparente : si le chiffre d'affaires a progressé de 2,6 % en 1993, cette légère augmentation ne compense pas l'inflation (plus de 4 %), et n'est satisfaisante que par rapport à un marché éditorial déjà déprimé ; quant à l'augmentation du nombre de titres, elle est essentiellement due à des rééditions (+20 %), tandis que le nombre des nouveautés a baissé de près de 6 %.

Pour rebondir, le groupe tente de préciser l'objectif de s'adapter à la demande par une meilleure identification des collections, à partir d'un repérage plus tranché des différents publics. La fameuse collection de poche « Oscar » – déjà un tiers du chiffre d'affaires de la maison et 20 % du marché des poches – s'affirme ainsi comme un axe essentiel. Car « Oscar » réussit là où le reste de la maison tâtonne encore : des séries très reconnaissables, et une mémoire vivante des grands auteurs Mondadori *souvent épuisés en collection courante* (60 % des titres de poche proviennent du catalogue de la maison).

« Le poche va encore se développer, pronostique Massimo Turchetta, responsable d'« Oscar ». *Tout se jouera par la rapidité à voir le marché et à le prévenir. »* Ce que l'on voit venir : le goût du public pour les petits livres, et « Oscar » lance « Piccoli », une élégante série d'inédits. Ce qu'il faut imposer : les grands auteurs du catalogue, et « Oscar » propose une série d'œuvres complètes des auteurs *maison, différenciées selon* chaque auteur. Ce qu'il faut développer : la vente dans les grandes surfaces, où « Oscar » ne réalise encore que 6 % de son chiffre d'affaires annuel, et dans les... kiosques.

NICOLAS GUIBERT

UNE « TROISIÈME VIE »

A en croire Gian Arturo Ferrari, directeur du secteur « livres », l'avenir est de ce côté : tenant compte à la fois du phénomène des « livres à mille lires » – qui impose de réviser la stratégie des prix *(lire notre encadré)* – et de l'existence d'environ 30 000 kiosques à journaux – pour seulement 2 000 librairies –, il veut, en s'implantant dans ces derniers, toucher un autre public, celui que les librairies intimident. Une édition pour kiosque, avec ses caractéristiques spécifiques ? *« C'est la seule idée qu'on peut avoir en Italie*, commente-t-il. *Il faut élargir le marché, donc faire des livres à bas prix et multiplier les points de vente. »* Reste à savoir si cette « troisième vie » ne se fera pas au détriment de l'identité des livres, par assimilation aux magazines et aux journaux.

Quant à l'édition électronique, Mondadori, tout géant qu'il soit, ne semble pas pressé, ce qui peut surprendre de la part de l'un des plus grands groupes d'édition européens, alors que Le Groupe de la Cité et Hachette en France, Faber and Faber en Grande-Bretagne ou Planeta en Espagne en ont déjà commencé la production. Un département serait mis en place, mais aucun titre n'est publié à ce jour. *« Peut-être l'année prochaine »*, lance Gian Arturo Ferrari, qui sait feindre la désinvolture et pratiquer l'art de la déclaration convenue. Il souligne tout de même qu'un contrat secret (1) a été passé avec une société d'informatique. Non sans préciser, avec un sourire entendu, que celle-ci *« n'est pas Olivetti »* – dont le patron n'est autre que Carlo De Benedetti. Au royaume de Silvio Berlusconi, on n'est jamais trop prudent...

Marion Van Renterghem

(1) En 1993, le chiffre d'affaires du secteur était en baisse de 0,6 %. Mais la production – près de 44 000 titres (par comparaison, celle de la France atteignait, la même année, 41 000 titres et celle de la Grande-Bretagne, 83 000) – était, elle, en hausse de 4,2 % (Source : Livres Hebdo, *n° 136, 11 novembre 1994).*

(2) Voir Le Monde *des 10 novembre et 2 décembre 1994.*

La bombe « millelire »

Ils valent un peu moins qu'un « espresso », quatre fois moins qu'un paquet de cigarettes : les petits livres à mille lires (environ 3,50 francs), qui sont arrivés en France sous une forme « à dix francs », sont nés il y a plus de trois ans en Italie, chez l'éditeur Stampa Alternativa. *Leur succès* fut très vite spectaculaire : la *Lettre sur le bonheur* d'Epicure atteint aujourd'hui 1 300 000 exemplaires. Mais l'inventeur des « millelire » n'est plus seul : deux maisons d'édition, dont la plus importante est Newton Compton, se sont, depuis, lancées dans le livre à 1 000 lires, et une douzaine d'autres publient des « supereconomici » à 2 000 ou 3 000 lires. De 1992 à 1993, la part de ces livres à très bas prix est ainsi passée de 9,1 % à 20,2 % du total de la production éditoriale italienne (1). La révolution a eu lieu : même si le phénomène tend aujourd'hui à se tasser, et même si le lectorat concerné (celui que les « vrais livres » intimident) n'est pas toujours celui des éditeurs traditionnels, l'idée a germé, dans l'esprit du public, que le livre avait peu de prix – voire peu de valeur. Les éditeurs ne peuvent plus faire semblant de l'ignorer et la plupart, en particulier dans le secteur du poche, sont contraints de réviser les prix à la baisse. Pour l'instant, ils prétendent ne pas se sentir autrement atteints par les petits livres perturbateurs. Mais à long terme ?

M. V. R

(1) Livres Hebdo, *n° 138, du 25 novembre 1994.*

Le mystère Adelphi

Voilà une maison qui refuse toute stratégie. Et ne se connaît qu'une obsession : la qualité.

LE secret d'Adelphi relève de l'alchimie : les meilleurs auteurs y entrent inconnus ou oubliés pour réapparaître sous forme de best-sellers. Ainsi de Kundera, publié sans grand succès chez Mondadori et Bompiani : passé chez Adelphi, il atteint les 600 000 exemplaires avec *l'Insoutenable légèreté de l'être.* Ainsi de Anna Maria Ortese, quasiment oubliée, et dont *il Cardillo addolorato* s'est vendu à 100 000 exemplaires. Ainsi de Joseph Roth (350 000 pour *la Légende du Saint Buveur*), de Schopenhauer (130 000 pour *l'Art d'avoir raison*), ou encore de Roy Lewis, l'auteur de *Pourquoi j'ai mangé mon père*, qui n'était pas même édité en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis lorsqu'il a atteint en 1993, traduit chez Adelphi, les 200 000 exemplaires.

Pourtant, l'entreprise (1 100 titres au catalogue, au rythme de 80 par an) n'a rien d'une usine. Avec une majorité d'auteurs étrangers ou morts, elle serait même le contraire d'une maison d'édition à l'affût des modes.

« Depuis trente ans, le paysage de notre catalogue n'a pas changé : on passe naturellement d'un livre publié en 1964 à un autre publié en 1994. Cela ne m'est jamais venu à l'idée d'élaborer un projet autre que celui de publier les livres que j'aime », explique Roberto Calasso, un directeur qui ne pense et ne vit que par la littérature, sans se préoccuper de stratégies éditoriales.

Largement bénéficiaire, avec un capital détenu à 48 % par la société Gemina (dans laquelle le groupe Agnelli détient une participation), un chiffre d'affaires de 35 milliards de lires (environ 115 millions de francs), en progression – en lires courantes – de plus de 22 % de 1991 à 1992 et de 8,5 % entre 1992 et 1993, on voit mal, en effet, pourquoi il s'en soucierait.

Comment expliquer le phénomène Adelphi ? Loin de chercher à sonder le goût du public, le catalogue le provoque au contraire, aussi hétéroclite fût-il sous ses couvertures sobres et élégantes, créant – malgré lui – une confiance, une mode, un « snobisme Adelphi ». C'est l'élite du grand nombre. Aussi Roberto Calasso ne se plaint-il pas du marché, pourtant étroit : *« On agite le spectre des 60 % d'Italiens qui ne lisent même pas un livre par an. Mais le public amateur de qualité, lui, est présent. Nous pouvons donc nous permettre ce que d'autres éditeurs hésitent à faire. »*

La seule stratégie d'Adelphi est donc têtue : persévérer, envers et contre tout, dans le soin et la qualité. Huit rédacteurs, sur trente salariés, travaillent à plein temps pour revoir les traductions (70 % du catalogue). Quant à la présentation de la collection de poche « Piccola Biblioteca » (17,5 % de la production), elle est digne des meilleurs ouvrages – cousue, avec rabats –, pour un prix de vente qui demeure proche de celui de ses concurrentes. Et quand bien même cela suppose une augmentation du prix de revient de l'ordre de 3 à 5 %, Roberto Calasso assure être décidé à *« continuer comme ça jusqu'à la mort »*.

Prochainement, une « Pléiade » des auteurs Adelphi, sur papier bible, verra le jour. Toute une série d'œuvres complètes sont, par ailleurs, en cours (de Nietzsche, Simenon, Sciascia, Savinio, Ortese, Manganelli, Landolfi, Morselli...). Pour le reste, Roberto Calasso est amusé et confiant : *« L'édition, c'est ne pas croire aux gens qui prétendent prévoir. La fiction, plus que les essais, réserve toujours des surprises. Nous avons publié* Siddharta, *de Hesse, dans les années 70. La vente tournait autour de 20 000 exemplaires par an. En 1994, il s'en est vendu 320 000 exemplaires, allez savoir pourquoi. Les stratégies sont inutiles. On a besoin de temps pour s'adapter à cet imprévu continuel. Même s'il faut aussi avoir des réflexes rapides, l'édition est le métier le plus lent du monde. »*

M. V. R.

Feltrinellien...

LES éditions Feltrinelli sont, en Italie, un petit phénomène. Voici une structure familiale, de taille moyenne, obstinément fidèle, depuis trente-neuf ans, à une ligne éditoriale axée sur l'avant-garde et la marginalité, qui parvient pourtant, tout en restant financièrement indépendante, à occuper une place enviable sur le marché italien : elle y est en troisième position, avec 4,7 % de parts de marché et un chiffre d'affaires de 40 milliards de lires (132 millions de francs environ) en 1993, en progression de 15 % (en lires courantes) sur l'année précédente.

Chez Feltrinelli, on aime revendiquer les « livres feltrinelliens » : entendez ceux qui ont pour fonction de stimuler une réflexion sur leur époque. Répondent, bien sûr, à cette définition, des essais en sciences sociales ou en philosophie politique et morale comme ceux d'Habermas ou de Charles Taylor, mais aussi le tout dernier roman – non encore traduit en français – de Tabucchi (dont il s'est vendu près de 200 000 exemplaires), ceux du Français Daniel Pennac (50 000 exemplaires) ou de Stefano Benni, qui manifestent, selon les éditeurs, une curiosité nouvelle pour la langue et une attention « politique » au monde.

Car Carlo Feltrinelli, qui dirige la maison avec sa mère, Inge, tient à maintenir vivace l'esprit insufflé par le fondateur, son père, Giangiacomo Feltrinelli, milliardaire et révolutionnaire, mort dans l'explosion mystérieuse d'une bombe, en 1972. Et si l'heure n'est plus aux essais marxistes, il veut préserver une ligne *« toujours radicale »*, dans une maison qui « se doit d'être nerveuse, inquiète, jamais satisfaite ». *Face à l'étroitesse du marché et à la concurrence des groupes,* il ne s'agit pas de chercher à *« produire »* des best-sellers mais plutôt de trouver de nouvelles problématiques, de pressentir celles de l'avenir proche. Le mot d'ordre est une gageure : « Précéder son époque. »

La maison, qui avait connu une crise grave *au début des années 80 – se* soldant, en particulier, par la perte des droits de Garcia Marquez –, *« souffrait alors d'une phase d'homogénéisation de l'édition. Tout le monde s'était mis à se ressembler »*, explique Carlo Feltrinelli. Un diagnostic qui n'a fait qu'accélérer un retour à l'état d'esprit des origines, notamment en privilégiant les jeunes auteurs de fiction italiens et en focalisant la non-fiction sur les débats actuels à travers différentes formules (essais fondamentaux ou petits livres d'information). Les poche Feltrinelli – qui réalisent la moitié du chiffre *d'affaires de la maison* et occupent la troisième place sur le marché du poche, après Mondadori et Rizzoli – contribuent également à fidéliser un public jeune.

Et pour asseoir définitivement sa marque, Feltrinelli s'est imposé comme libraire, considérant que le développement des points de vente était une forme de réponse à l'étroitesse du marché. Dix à 15 % du chiffre d'affaires de la maison est aujourd'hui réalisé dans les trente librairies Feltrinelli, qui représentent ensemble un chiffre d'affaires de 100 milliards de lires (329,5 millions de francs). *Elles seront* trois de plus en 1995, dont une librairie internationale.

M. V. R.

Le mythe Rothschild

Herbert Lottman rétablit la vérité d'une famille dont le patronyme n'a cessé d'alimenter tous les fantasmes

LA DYNASTIE DES ROTHSCHILD
d'Herbert Lottman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marianne Véron,
Seuil, 370 p., 149 F.

LE patronyme Rothschild est devenu nom commun, à force de symboliser la richesse et d'alimenter les fantasmes – entre envie et haine. L'une des premières lettres piégées de l'histoire du terrorisme aura pour destinataire un Rothschild. La femme du baron Philippe terminera ses jours dans le camp de Ravensbrück, tribut de la famille au génocide. Dans les années 70 encore, un groupe d'« ouvriers révolutionnaires » propalestiniens, mené par la Gauche prolétarienne, arrosera d'essence, pour l'incendier, le siège de la banque aux cris de « *Rothschild crèvera !* » (1). L'entreprise d'Herbert Lottman – raconter, sans concession ni préjugés, l'histoire de cette famille – constituait donc l'une des plus délicates entreprises qui soit.

Aux yeux d'Hannah Arendt, ils furent l'archétype du « juif de cour »

Disons-le tout net : l'intérêt et la nouveauté du travail d'Herbert Lottman devront franchir l'obstacle d'une couverture racoleuse (une brochette de Rothschild aux courses), plus à sa place dans un magazine d'« actualité heureuse » que comme affiche d'une enquête historique sérieuse et novatrice. Quant au terme « dynastie », aux échos désagréablement monarchiques, il relève d'une mode dommageable consistant, pour mieux vendre, à présenter tout livre d'histoire comme une « saga » – aussi démodé ce genre littéraire soit-il. Passons, par ailleurs, sur quelques imprécisions (le roi de Prusse désigné empereur d'Allemagne avant la guerre de 1870 ; le jeûne du Kippour abrégé à vingt-quatre heures quand il en dure vingt-cinq, etc.) pour assurer au lecteur qu'il se trouve bien face à un vrai texte d'histoire et non devant l'une de ces insupportables « *success stories* ».

Victime, à son corps défendant, des mythologies qu'elle incarne, la lignée des Rothschild tente très tôt, sans grand succès, d'infirmer sa noire légende en pratiquant la philanthropie ou le mécénat. Mais cette politique voit alors se dresser contre elle certains juifs : les sionistes, dès l'époque de Herzl, et surtout Hannah Arendt qui fut pourtant, dans les années 30, la protégée de Germaine de Rothschild (2). Celle-ci écrit, à leur propos, ses phrases les plus dures et les plus troublantes.

Les Rothschild constituent, à ses yeux, l'archétype de ce « juif de cour » qu'elle considère au fondement de l'antisémitisme moderne. Proches d'un Etat oppresseur, trop soucieux de cohésion familiale et religieuse, ce sont eux qui attiraient sur les juifs la haine des populations exploitées, et, au travers du système philanthropique, ne feraient que perpétuer la misère et l'oppression des masses juives, en retardant leur émancipation. Les Rothschild entretiendraient, auprès des puissants, leur crédit de « rois des juifs », sans profit aucun pour les sujets de ce « *gouvernement des notables* ». A l'appui de sa thèse, Hannah Arendt, soulignait, en 1951 (3), que jamais la famille Rothschild n'avait autorisé de recherches dans ses archives.

Elles se sont pourtant ouvertes devant Herbert Lottman, intransigeant chroniqueur des veuleries et des héroïsmes intellectuels français des années noires (4), lui permettant d'écorner un certain nombre de mythes, sur lesquels l'auteur des *Origines du totalitarisme* elle-même avait fondé ses propos. Le livre de Lottman peut donc être considéré comme une réplique à Hannah Arendt, même si celle-ci n'y est jamais citée.

Herbert Lottman a eu accès à la correspondance quotidienne que la branche française – la principale, tel qu'il ressort de l'ouvrage – échangea avec ses « cousins anglais », au moins jusqu'en 1914. Il a puisé aussi dans les archives d'une police française qui s'attachait comiquement aux moindres déambulations des Rothschild, ainsi que dans les archives du commissariat d'Etat aux questions juives – longtemps inaccessibles. Grâce à ce dernier fonds, nous suivons les manœuvres du docteur Alexis Carrel, pendant l'Occupation, pour mettre la main sur l'Institut de biologie physico-chimique, fondé et financé par Edmond de Rothschild. Herbert Lottman a enfin complété sa documentation par de nombreuses interviews avec les intéressés eux-mêmes et consulté des monographies inédites.


B. BARBEY/MAGNUM

Elie, Guy et Alain de Rothschild devant le buste du baron James.

L'ouvrage est ainsi bourré d'anecdotes, qui sont autant de « faits caractéristiques » démythificateurs. Le mythe le plus constant qui s'attache au nom Rothschild, comme à la plupart des juifs d'ailleurs, porte sur la double loyauté prêtée aux membres d'une famille aux ramifications internationales. Herbert Lottman montre qu'en réalité, dès la Belle Epoque, les liens financiers sont rompus entre les branches de l'établissement de l'ancêtre Meyer Amschel (« *Rothschild* », qui signifie, en allemand, « écusson rouge », est formé à partir de l'enseigne de l'échoppe de Meyer Amschel, à Francfort ; quant à leur particule, les Rothschild la doivent à Metternich). La thèse selon laquelle la fortune des Rothschild proviendrait de l'exploitation boursière de la bataille de Waterloo est un élément important de cette légende. S'il est exact que Nathan de Rothschild fut l'un des premiers à connaître la nouvelle de la défaite de Napoléon, ce fut à son souverain, le roi d'Angleterre, et non à la Bourse, qu'il en assura la primeur.

Solidarité philanthropique et souci d'intégration accélérée

De même, Lottman montre-t-il que, contrairement à une tradition bien établie, ce ne sont pas les Rothschild qui, dans les années 1880, donnent le coup de grâce à la banque catholique de l'Union générale, dont le krach déchaînera l'antisémitisme d'Edouard Drumont et d'une partie de l'Eglise. La correspondance interne témoigne même que les Rothschild ont avancé des fonds, moins, il est vrai, pour sauver un établissement créé explicitement contre eux par un de leurs anciens employés, Eugène Bontoux, que pour prévenir l'effet dévastateur de l'effondrement sur la stabilité des marchés financiers.

S'il existe une « politique étrangère » des Rothschild, l'un de ses sacro-saints principes, avec le pacifisme, serait plutôt de ne pas commercer avec les ennemis du pays de résidence. Car les Rothschild sont des patriotes à l'ancienne mode. Au point d'y perdre leur prétendu « flair ». Herbert Lottman constate ainsi que « *pour des gens censés être omniscients et qui, dans l'imaginaire de leurs ennemis, figuraient parmi les maîtres secrets du monde* », les Rothschild ont « *été bien naïfs au sujet des nazis* ». Ils ont si peu cru, en 1940, à la défaite de la France qu'ils abandonnent presque intacts leurs collections de tableaux et leurs biens gelés aux rapacités concurrentes de Vichy et des Allemands.

A peine osent-ils parfois traîner les pieds devant la politique française de soutien financier à la Russie tsariste et pogromiste d'avant 1914. Ce qui ne les empêche pas d'ailleurs d'investir dans les champs pétrolifères du Caucase, près de... Grozny. Ils s'en dégagent dès 1903 au profit de la Shell. Leurs industries pétrolières sont, il est vrai, en butte aux troubles prérévolutionnaires fomentés par un certain Staline. Par ailleurs, la solidarité, philanthropique toujours, avec les juifs persécutés se double chez eux d'un souci d'intégration accélérée. Celui-ci conduit, en 1935, le baron Edouard de Rothschild, président du Consistoire, à tenir, si l'on en croit la presse yiddish du temps, des propos peu amènes à ses coreligionnaires, chassés par le nazisme : « *Les invités*, assène-t-il à son auditoire, *doivent savoir se tenir et ne pas trop critiquer (...) et s'ils ne se trouvent pas bien ici, ils n'ont qu'à s'en aller.* »

L'Occupation voit ces dirigeants quasi naturels de la communauté juive quitter le territoire. Elle ne tarde pas non plus à révéler les limites de la logique philanthropique face à l'extrême. Les leaders qui succèdent alors aux Rothschild pour affronter l'occupant nazi, Jacques Helbronner au Consistoire, Raymond-Raoul Lambert et André Baur à l'Union générale des israélites de France (UGIF) – qui seront presque tous déportés et assassinés –, ne servent-ils pas indirectement, en se donnant pour objectif le soulagement de la misère et l'action sociale, les desseins génocidaires ?

N'invalident-ils pas, fût-ce contre leur gré, une attitude de résistance (que certains Rothschild adopteront en rejoignant, à titre individuel, les forces alliées) ? Ce débat crucial, Herbert Lottman ne l'aborde pas, et c'est dommage, car c'est lui qui rend peut-être possible l'évaluation des diverses « politiques juives » dans un XXe siècle meurtrier.

C'est à partir du second conflit mondial que les Rothschild se décideront à aborder enfin le continent américain, où ils avaient jusque-là laissé le champ libre à la banque Lazard Frères. Cette tendance ne fera que s'accentuer après la nationalisation de la banque Rothschild par le gouvernement de Pierre Mauroy, en 1981, dont Lottman estime, au demeurant, qu'elle ne fut pas une bonne affaire pour les propriétaires. Les Rothschild ont alors, dans l'économie nationale, un poids qui n'a plus que de très lointains rapports avec celui de la haute banque, juive ou pas, du XIXe siècle. On nationalise un symbole. Comme si, suggère Herbert Lottman, le mythe Rothschild avait eu, une fois de plus, raison de l'histoire...

Nicolas Weill

(1) *Voir* Génération 2. Les années de poudre, *d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, « Points actuel », Seuil, p. 94.*
(2) *Michaël Marrus,* Hannah Arendt and the Dreyfus Affair, *inédit.*
(3) *Dans* Les Origines du totalitarisme, sur l'antisémitisme, *« Points-Seuil », p. 72.*
(4) *Herbert Lottman,* La Rive gauche, du Front populaire à la guerre froide, *Seuil, 1981.*

La splendeur du vide

Qu'est-ce qu'un crime parfait ?, demande Jean Baudrillard. Peut-être celui qui fait disparaître le monde

LE CRIME PARFAIT
de Jean Baudrillard.
Ed. Galilée, 210 p., 139 F.

DANS une nouvelle, Arthur Clarke raconte l'histoire d'une communauté de moines tibétains vouée depuis des siècles à transcrire les neuf milliards de noms donnés à Dieu, au terme de quoi le monde sera accompli et prendra fin. Epuisés par cette tâche fastidieuse, les moines font appel aux techniciens d'IBM, dont les ordinateurs font le travail en quelques mois. Et les techniciens effarés, qui n'y croyaient guère, voient en redescendant dans la vallée les étoiles s'éteindre une à une. En épuisant toutes les possibilités, ils ont déclenché le code de disparition automatique du monde.

Crime parfait, donc, sans témoin, sans mobile, sans cadavre, sans meurtrier. Jean Baudrillard reconstitue un tel crime, à la manière d'un Sherlock Holmes métaphysicien, fasciné par la splendeur du vide. La grande question philosophique était : « *Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?* » Aujourd'hui, écrit Baudrillard, la véritable question serait : « *Pourquoi y a-t-il rien plutôt que quelque chose ?* »

Il y avait du pathos dans la mort de Dieu chez Nietzsche ; il y a de l'ironie chez Baudrillard dans ses analyses de la dissolution de la réalité, comme si l'ironie demeurait la seule forme spirituelle du monde moderne, qui les a toutes anéanties.

Au désenchantement du monde, peut-être n'y a-t-il qu'une seule réponse : le snobisme radical, snobisme incarné par Andy Warhol, dont Baudrillard, dans un texte fulgurant, explique comment il est le premier à avoir introduit le fétichisme moderne, le fétichisme transesthétique, celui d'une image sans qualité, d'une présence sans désir. L'art moderne, ajoute-t-il, était allé très loin dans la déconstruction de son objet, mais c'est Warhol qui est allé le plus loin dans l'anéantissement de l'artiste et de l'acte créateur. C'est là son snobisme, un snobisme qui nous soulage de *toute l'affectation* de l'art. On relira d'ailleurs avec profit *Ma philosophie de A à B* (1), fabuleuse machine à décapsuler les neurones, tout comme *Le Crime parfait*.

Dans un film des Marx Brothers, Harpo se tient adossé à un mur. – « *Qu'est-ce que vous faites là ?*
– *Je soutiens le mur.*
– *Vous vous foutez de moi ! Déguerpissez !* »

Harpo fait un pas de côté et le mur s'écroule. « *Ne sommes-nous pas tous adossés à la paroi, et ce mur n'est-il pas le mur de la réalité ?* », se demande Baudrillard. On devine sa jubilation à l'écroulement du mur. Vertige de la pensée, vacillement du réel, irréalité de l'existence. « *L'existence,* nous dit-il, *est ce à quoi il ne faut pas consentir. Elle nous a été donnée comme un lot de consolation, et il n'y faut pas croire.* » D'ailleurs, personne ne croit plus foncièrement au réel, ni à l'évidence de sa vie réelle. Ce serait trop triste.

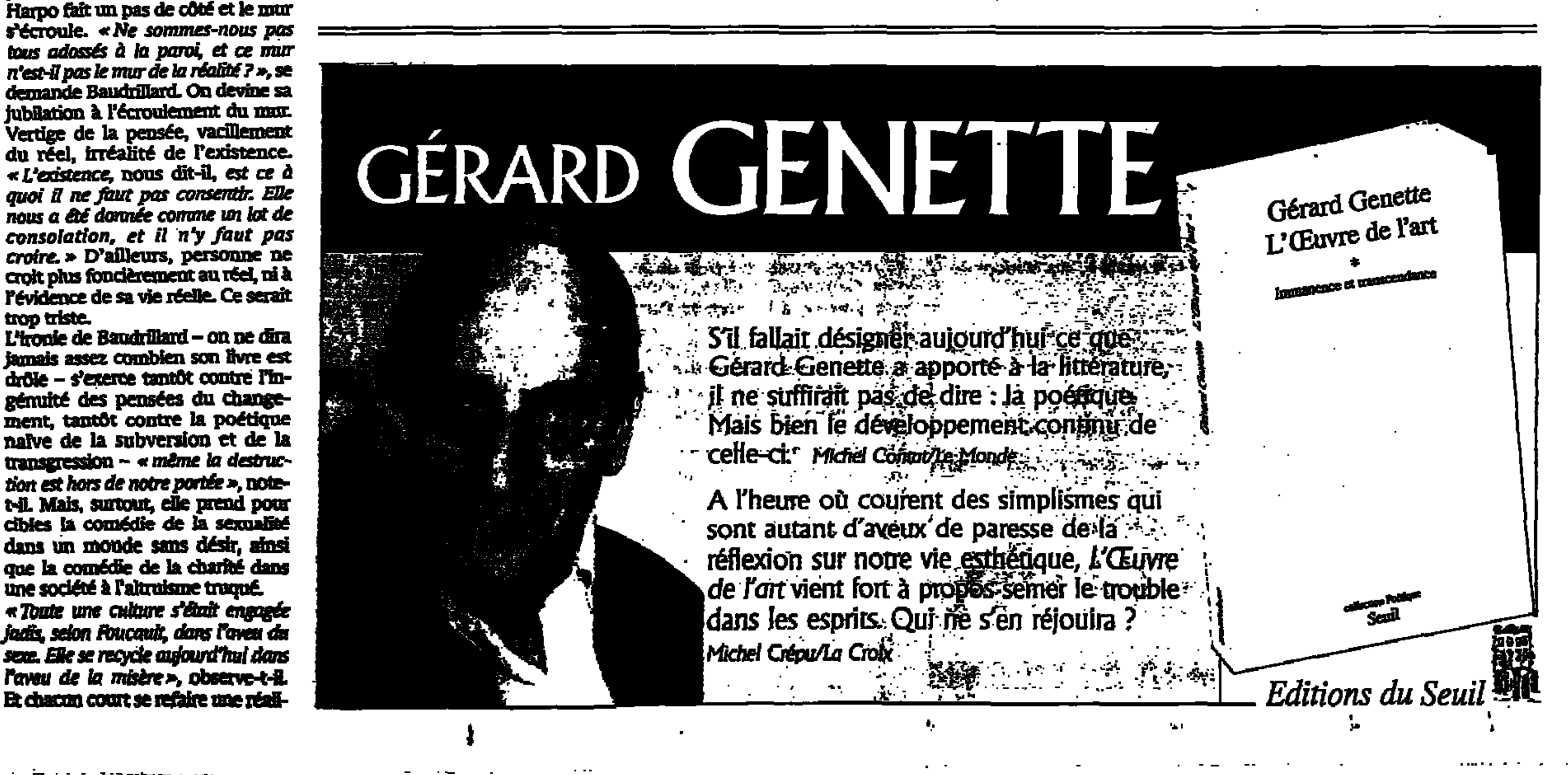
L'ironie de Baudrillard – on ne dira jamais assez combien son livre est drôle – s'exerce tantôt contre l'ingénuité des pensées du changement, tantôt contre la poétique naïve de la subversion et de la transgression – « *même la destruction est hors de notre portée* », note-t-il. Mais, surtout, elle prend pour cibles la comédie de la sexualité dans un monde sans désir, ainsi que la comédie de la charité dans une société à l'altruisme truqué.

« *Toute une culture s'était engagée jadis, selon Foucault, dans l'aveu du sexe. Elle se recycle aujourd'hui dans l'aveu de la misère* », observe-t-il. Et chacun court se refaire une réalité là où ça saigne. Derrière l'intérêt compatissant ou condescendant des politiques ou des intellectuels se profile toujours le visage vorace du vampire. Baudrillard excelle à en décrire les métamorphoses. Et à qui lui reprocherait de divaguer ou de délirer, il répond : « *La pensée ne vaut pas tellement par les convergences inévitables avec la vérité que par les divergences incommensurables qui l'en séparent.* »

On ne lui reprochera qu'une chose : de se donner les moyens de ne jamais être pris en défaut. C'est un prestidigitateur d'une virtuosité sans faille. Et d'une irrésistible séduction.

Roland Jaccard

(1) *Andy Warhol :* Ma philosophie de A à B : et vice-versa, *Flammarion, 1990.*
★ *Sous le titre, la Pensée radicale,* on lira une première version d'un chapitre de l'essai de Jean Baudrillard. Elle est fort élégamment publiée par Sens et Tonka (36 p., 45 F).



Dernières livraisons

HISTOIRE

UN PARTI SOUS INFLUENCE, de Brigitte Studer
Petit parti, monumentale étude. Brigitte Studer, chercheur à l'université de Lausanne, a consacré plus de huit cents pages (dont près de 250 en annexes – documents internes, notices biographiques, bibliographie...) à dix années – 1931-1939 – de l'histoire du Parti communiste suisse. Son travail représente, selon elle, *« la première tentative de biographie collective des communistes suisses des années 30 ». « Spéléologie du monde intérieur du communisme helvétique »*, il se veut aussi la description de la sujétion progressive du PCS aux objectifs de l'Etat soviétique (L'Age d'Homme, 818 p., 350 F).

VINGT CÉSARS ET TROIS PARQUES, de François Fontaine
Un survol de l'histoire romaine, où l'imagination vient combler les trous de l'historiographie. François Fontaine fait le récit, en vingt épisodes – qui se lisent comme autant de petites nouvelles – du trépas de vingt empereurs. Qu'ils aient des causes naturelles ou criminelles, les décès de ces monarques-dieux illustrent, selon l'auteur, ce propos de Montaigne : *« Où que notre vie finisse, elle y est toute. »* (Ed. de Fallois, 351 p., 140 F).

HISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD, de Charles-André Julien
Un classique de l'histoire du Maghreb, dont la première édition date de 1931. Arrêtant son cours avec le débarquement des Français à Sidi Ferruch, dans l'Algérie de 1830, l'ouvrage retrace les affrontements millénaires – dont certains ont suvécu à la période coloniale – entre Berbères, Arabes, chrétienté, judaïsme et islam (Grande Bibliothèque Payot, 867 p., 180 F).

L'ÉTAT DU MONDE EN 1945
Cette somme rassemble, sous la direction d'Annette Wieviorka et de Stéphane Courtois, les contributions de plus d'une quarantaine de spécialistes. Ce panorama d'un monde d'« après la pluie » accompagnera les ultimes commémorations des années noires. Partagée entre une guerre qui s'achève et l'affrontement URSS/Etats-Unis qui s'annonce, l'année 1945 constitue, pour les auteurs, « le grand tournant du siècle » (La Découverte, coll. « L'état du monde », 316 p., 159 F).

SOCIOLOGIE

L'ESPRIT SOCIOLOGIQUE DES LOIS, de Jacques Commaille
En étudiant l'exemple de la législation relative à la famille, un spécialiste de la sociologie du droit montre de quelle manière l'élaboration des lois se trouve largement déterminée par les mutations sociopolitiques (PUF, coll. « Droit, éthique, société », 276 p., 178 F).

ALMANACH DES FRANCAIS
Une chronologie, en deux volumes, de l'histoire de la France et des Français. Bernard Valade, qui a supervisé le projet, scande l'ouvrage de développements d'ordre sociologique. L'ensemble est magnifiquement imagé et fourmille d'illustrations inédites, empruntées, pour le second volume, à la presse (avec une préface de Theodore Zeldin, Encyclopaedia *Universalis*, tome 1 : « Traditions et variations, de 987 à 1887 », tome 2 : « La France républicaine, de 1881 à nos jours », chaque volume 320 p., l'ensemble 544 F).

SCIENCES HUMAINES

***MAGIE ET SORCELLERIE EN EUROPE DU MOYEN AGE* À NOS JOURS,** sous la direction de Robert Muchembled
Album illustré, cet ouvrage collectif se veut une synthèse savante des connaissances actuelles sur la magie et son histoire autour d'une interrogation : *« Certaines des angoisses d'où naquirent aux XVIe et XVIIe siècles ces démons internes de l'Europe ne demeurent-elles pas secrètement tapies dans l'inconscient de nos contemporains ? »* (Armand Colin, 336 p., 390 F).

L'HYSTÉRIE VOUS SALUE BIEN, de Diane Chauvelot
Selon l'auteur, l'hystérie est « la maladie humaine par excellence ». Elle s'attache à en retranscrire l'histoire et aboutit à la conclusion que rien ne vaut une psychanalyse freudienne, dépoussiérée par Lacan, pour comprendre et traiter ce désordre de l'inconscient (Denoël, 324 p., 160 F).

LE JEU DE LA SCIENCE ET DU HASARD, de Daniel Schwartz
Que signifie le fait d'avoir deux chances sur trois de guérir ? Ou bien le pourcentage de risque d'une malformation génétique ? Spécialiste de l'application des méthodes statistiques aux questions de santé, Daniel Schwartz, professeur à la faculté de médecine de Paris-Sud, rend accessible les notions-clés, comme celles d'échantillon représentatif, de différence significative, de fourchette. Destinée à des lecteurs non spécialistes, cette initiation se donne pour objectif d'éviter les malentendus que suscite fréquemment la manière de penser statistique (Flammarion, 110 p. , 85 F).

L'HYPOTHÈSE STUPÉFIANTE, de Francis Crick
Prix Nobel en 1962 avec James Watson pour la découverte de la structure de l'ADN, Francis Crick propose de partir à la recherche scientifique de... l'âme. Sous un titre inutilement racoleur, le biologiste propose des pistes de recherches pour aborder, à partir des connaissances neurologiques actuelles, de très anciennes interrogations : en quoi consiste la conscience ? Avons-nous un libre-arbitre ? L'ensemble s'inscrit dans le vaste courant des préoccupations actuelles des sciences cognitives, mais n'apporte rien de vraiment neuf (Traduit de l'anglais par Hélène Prouteau, Plon, 424 p., 160 F).

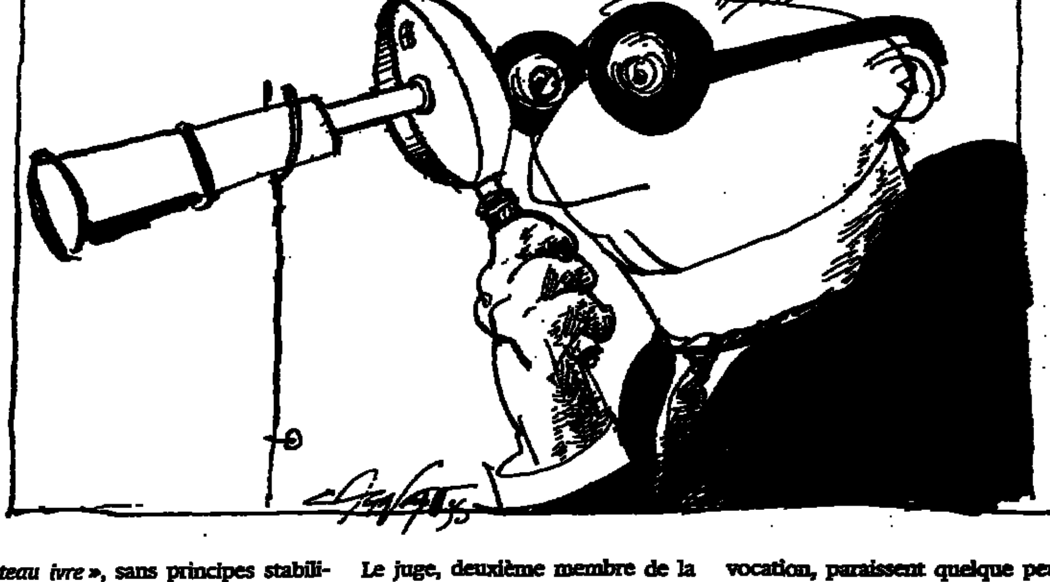
DOCUMENTS

JUGER SOUS VICHY, collectif
Il y a un an, l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux avait organisé un colloque sur l'attitude de la magistrature sous le régime de Vichy. *Ce retour sur un pan sombre de l'histoire des juges avait été* l'occasion de poser clairement le problème de l'application des lois *« injustes »* : où se situe la frontière de l'inacceptable ? Les interventions de Bordeaux, qui avaient également permis de revenir sur l'ampleur de l'épuration engagée à la Libération, sont aujourd'hui réunies dans un volume de la collection « Le genre humain », aux éditions du *Seuil (158 p., 95 F).*

Nouvelle philosophie conservatrice

Pour Alain Minc, médias, juges et opinion menacent la société
Il propose une théorie renouvelée du contrôle social

L'IVRESSE DÉMOCRATIQUE
d'Alain Minc.
Gallimard, 266 p., 95 F.


CAGNAT

ALAIN Minc perpétue avec talent un genre littéraire bien français, celui de l'essai sociologico-politique qui porte témoignage de l'air du temps. Ainsi construit-il, d'un livre à l'autre, avec un sens aigu de l'à-propos, une sorte de *vade-mecum* de la pensée dominante en France à la fin du XXe siècle. Ses thuriféraires lui savent gré de clarifier les grands débats d'aujourd'hui. Ses adversaires lui reprochent d'égrener la plupart des lieux communs à la mode. On se gardera de trancher ici.

On notera seulement, sur un point particulier mais non dénué d'importance, que son dernier ouvrage, consacré à la *« démocratie d'opinion »* qui tend à succéder, selon lui, à la démocratie classique, pourrait justifier la maxime de Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues*, à l'article « Journaux » : *« Ne pouvoir s'en passer, mais tonner contre. »*

Alain Minc s'associe, en effet, aux vives polémiques dirigées contre la presse depuis quelques années. Cet homme de médias, depuis peu président du conseil de surveillance du *Monde*, dresse un sévère réquisitoire contre les journalistes et, accessoirement, contre ceux du *Monde*, accusés de s'être laissés manipuler dans l'affaire Greenpeace par naïveté et goût des *« effets d'annonce »*. Brutale, l'attaque est malheureusement peu argumentée. Certes, la presse ne saurait se croire au-dessus de tout soupçon mais, comme le souligne Alain Minc lui-même dans *le Monde* du 5 janvier en réponse à certains de ses contradicteurs, *« l'anathème ne peut tenir lieu de raisonnement articulé »*. On ne s'inquiéterait pas outre mesure de *cette vision unilatérale du travail* journalistique si elle ne tenait une place essentielle dans la thèse de l'auteur.

Pour lui, une *« nouvelle trinité »* s'est mise en place ces dernières années, au péril de la démocratie. Constituée des juges, des médias et de l'opinion, elle aurait succédé aux trois *« piliers »* sur lesquels reposait le système classique – la représentation, l'Etat-providence, la classe moyenne – et menacerait de transformer la société en un *« bateau ivre »*, sans principes stabilisateurs ni direction ferme.

Nul ne contestera que les formes traditionnelles de régulation sociale soient en crise. Le système représentatif est affaibli par la progression de l'abstention, le développement du vote protestataire, le déclin des partis, le rôle des sondages. L'Etat-providence paraît de plus en plus impuissant à répondre à sa mission, dès lors que les acteurs sociaux préfèrent le corporatisme à l'intérêt général. L'expansion de la classe moyenne, qui incarnait l'espoir de promotion des plus défavorisés, a été contrariée par l'accroissement des inégalités de tous ordres. On pourrait assurément nuancer le diagnostic ou s'attacher à mieux analyser les causes de cette triple rupture, qu'Alain Minc esquisse à peine, mais les faits semblent à peu près établis.

L'ÉNIGME DE L'OPINION

En revanche, la description de la nouvelle *trinité censée remplacer* l'ancienne laisse le lecteur perplexe. Ne revenons pas sur la critique des médias qui, en liaison avec l'omniprésence des sondages, ont, selon l'auteur, profondément altéré le jeu politique : les effets pervers de la machine médiatique ne sont pas niables, mais on ne saurait sans exagération lui imputer la crise de la politique ni surtout soutenir qu'elle tend aujourd'hui à suppléer le système représentatif.

Le juge, deuxième membre de la triade, apparaît, explique Alain Minc, comme *« le régulateur de tous les conflits »*. Saluons avec lui le progrès de l'État de droit au détriment de *« l'État jacobin »*, reconnaissons le développement de la contractualisation, de la transparence, de l'arbitrage, mais n'enterrons pas trop vite l'État-providence, que Pierre Rosanvallon, dans son dernier livre, *la Nouvelle Question sociale* (1), nous invite à *« repenser »*, non à abandonner.

Dernière composante de la trinité, l'opinion est aussi la plus mystérieuse. Une *« énigme »*, affirme Alain Minc. L'éclatement de la classe moyenne et les progrès de l'individualisme auraient déstructuré la société, ne laissant subsister qu'une *« insaisissable opinion »*, qui ne serait ni le produit des médias ni celui des sondages mais s'identifierait, à bien lire l'auteur, à une sorte d'humeur collective, imprévisible par nature. Cette énigmatique opinion serait, au fond, *un substitut des classes sociales*, désormais impuissantes à encadrer une aussi mouvante réalité. On songe aux vieilles théories de Gustave Le Bon, à la fin du siècle dernier, sur la psychologie des foules...

Les réflexions d'Alain Minc reposent sur une observation attentive des changements sociaux, qu'il serait absurde de nier ; mais les conclusions qu'il en tire, avec la hardiesse de l'essayiste qui ne déteste ni la simplification ni la provocation, paraissent quelque peu aventureuses et les leçons qu'il en déduit sont, elles, pour le moins troublantes.

Pour maîtriser la *« démocratie d'opinion »* en gestation, l'auteur propose en effet une nouvelle triade, qu'il juge plus équilibrée : *« Le politique, les élites, l'opinion »*. Au politique, il demande de développer les procédures (les référendums, par exemple) qui rendent possibles les grands débats nationaux, mais aussi de renforcer les institutions indépendantes qui assurent un *« maillage »* plus serré de la société. Des élites, il attend qu'elles fassent contrepoids aux dérives populistes et qu'elles remplissent, au nom de l'intérêt général, leur devoir de pédagogie. Quant à l'opinion, il importe de l'écouter, sans doute, mais pour mieux *« la dompter »*.

Alain Minc propose en somme une théorie renouvelée du contrôle social. C'est une philosophie ouvertement conservatrice qui résulte *de sa volonté tenace de conjurer la* prétendue *« ivresse démocratique »*. Étrange démocratie, qui cherche avant tout à se prémunir contre les mouvements populaires, tenus pour irrationnels ! Étrange *démocratie qui, sous prétexte* de reconnaître la souveraineté de l'opinion, s'arc-boute désespérément contre elle pour tenter de la contenir !

Thomas Ferenczi

(1) Seuil.

Cette Europe méconnue et centrale

Georges Castellan n'ignore rien de l'histoire longue et compliquée de tous les peuples « de l'Est »

HISTOIRE DES PEUPLES D'EUROPE CENTRALE
de Georges Castellan.
Fayard, 528 p., 180 F.

ILS sont si proches de nous, mais encore si mal connus, ces pays que l'on disait naguère d'Europe de l'Est bien qu'ils se situent au centre de notre continent. Le temps n'est plus, certes, où l'on n'avait pas honte de confondre Budapest et Bucarest et tout Occidental moyennement informé distingue désormais le Croate du Slovaque. Mais allez savoir comment, en un millénaire et *demi*, se sont fixés les peuples si divers qui cohabitent en cet endroit ! Bientôt les ignorants n'auront plus d'excuse puisque tout est dit dans l'histoire des peuples d'Europe centrale que vient de publier *Georges Castellan*, professeur émérite à l'université Paris-III.

Le cadre de cette étude ? C'est *« le lieu de vie des Allemands en Autriche, Bohême, Prusse orientale, des Hongrois, des Tchèques, des Slovaques, des Croates, des Polonais, des Ruthènes, des Lituaniens, des Estoniens, des Roumains de Transylvanie, sans oublier les Juifs et les Tsiganes »*. Vers l'an mil, ces *peuples se sont dotés d'Etats* : les Tchèques (895), les Polonais (960), les Allemands d'Autriche (976), les Hongrois (1000). Bien sûr, on ne retient pas immédiatement les appellations données à leurs ancêtres. *Il faut être déjà spécialiste* pour entrer dans la familiarité des Hirules, des Skyres ou des Agilafinges, mais de temps à autre surgit un nom inoubliable, comme celui d'Ottokar Ier, qu'il n'est pas interdit de prononcer comme il s'écrit.

Georges Castellan est comme poisson dans l'eau dans cet univers. Rien ne lui échappe des innombrables batailles, des querelles dynastiques, des statistiques économiques, des monuments littéraires et artistiques. Le lecteur s'essouffle même s'il se contraint à coller trop longtemps à sa roue. Au risque d'alourdir son style, notre érudit ne se permet pas les grands élagages. De plus, science oblige, lorsqu'il traite des périodes précontemporaines, il désigne les villes du nom qu'elles portaient alors. Reconnaît-on immédiatement Ljubljana en Laibach ou Zagreb en Agram ? Pour bien profiter de cette véritable encyclopédie, il faut tout lire mais de divers traits.

Deux grands ensembles ont tenu la vedette pendant cette histoire complexe. La république polono-lituanienne, *qui dura près de trois* siècles, et surtout l'empire des Habsbourg, qui vécut puis survécut jusqu'à la guerre de 14. La famille des Habsbourg tient son nom du château de l'Epervier *(Harichburg) situé en* Argovie (Suisse). L'un de ses membres, Rodolph, fut élu, en 1273, roi d'Allemagne. Un autre reprit la couronne impériale en 1452. Grâce à une politique de mariages plus avisée, sans doute, que sentimentale, la dynastie amassa les fiefs. Aux possessions autrichiennes, elle ajouta les couronnes de saint Wenceslav (Bohême) et de saint Etienne (Hongrie) plus, quand l'occasion se présentait, un morceau de Pologne. Son chef se fit le défenseur de l'orthodoxie face aux protestants ou aux musulmans. Il se résigna, par la paix d'Augsbourg (1555), à reconnaître le schisme en son empire. Ce fut le fameux principe *Cujus regio, ejus religio*, que Georges Castellan traduit ainsi : *« La liberté de religion était accordée au prince qui l'imposait à ses sujets . »*

NATIONALITÉS ET RELIGIONS

Dans la phase terminale, l'empire se transforma en monarchie dualiste. Après les troubles du « printemps des peuples », puis la défaite de Sadowa, le souverain conclut avec l'aristocratie hongroise le compromis d'Ausgleich de 1867. Il y avait désormais deux Etats indépendants avec une diplomatie, une armée communes et un seul chef empereur à Vienne, couronné roi en Hongrie.

L'un de ces Etats était appelé Cisleithanie, du nom d'un petit affluent de la rive droite du Danube, la Leitha. Outre les provinces autrichiennes, il comprenait la Galicie, la Bukovine, la Dalmatie, la Bohême, la Moravie, la Silésie. On y distinguait neuf nationalités et quatre religions.

L'autre Etat, la Transleithanie, qui comptait huit nationalités et sept religions, se composait de la Hongrie proprement dite avec la Transylvanie, de la Croatie-Slavonie et de la ville de Fiume. Les Slaves formaient une partie importante de la population de ces territoires. Certains de leurs représentants proposaient de transformer l'empire en une *« monarchie trialiste »* (Autriche, Hongrie, Bohême ou ensemble slave). L'opposition des Hongrois, qui craignaient de perdre avec cette concurrence leur place privilégiée, fit avorter ces projets.

Cette longue histoire s'acheva en 1918 par le démembrement que l'on sait. La suite – domination nazie et « protectorat » soviétique – fit parfois regretter la disparition du vieil empire, qui apparaît maintenant comme le prototype mal achevé d'une communauté européenne. Quel est l'avenir de ces peuples d'Europe centrale *« en marche vers une démocratie encore chaotique »* et une *« économie de marché loin d'être établie »* ? On ne sait, mais on peut partager le sentiment de Georges Castellan : *« Parions qu'au terme d'une période indéterminée ils reviendront à cette Europe dont ils n'auraient jamais dû être séparés. Chargés d'une histoire millénaire qui a partagé tous les grands moments de l'aventure européenne – féodalité, Réforme et Renaissance, révolution libérale et capitalisme, sans oublier les deux guerres mondiales –, riches d'une culture qui procède de l'Occident tout en restant ouverte vers l'Est par mille facettes spécifiques, les peuples de l'Europe centrale constituent un morceau essentiel de notre monde »*.

Bernard Féron

Un siècle de symphonie

Michel Chion visite avec audace et intelligence un genre qu'on croyait connu : la symphonie « romantique » du XIXe siècle

LA SYMPHONIE A L'ÉPOQUE ROMANTIQUE
De Beethoven à Mahler
de Michel Chion.
Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 266 p., 120 F.

Tragique, fantastique, héroïque, singulière ou pathétique, la symphonie du XIXe siècle a si souvent endossé pour la postérité ces images qui renvoient à l'unicité comme à l'universalité qu'on y lit sans état d'âme une expression typiquement romantique. Mais peut-on parler de symphonie au singulier comme de romantisme sans plus de nuance ?

Relevant le défi, Michel Chion, lui-même compositeur, tente de retrouver, par-delà les différences et les divergences, un projet, une esthétique, une thématique. aussi qui permettent de comprendre comment ce siècle a paradoxalement établi un pôle de permanence, de conservatisme relatif même, sur la symphonie « romantique », genre aujourd'hui si diffusé et populaire qu'on a du mal à mesurer les contradictions qu'il révèle et les échecs qu'il masque.

A l'origine, une fracture. A la fois personnelle et historique, l'expérience beethovénienne consomme une rupture : désormais, l'artiste dit « je » pour mieux faire entendre le « nous » qui transforme la parole individuelle en message collectif. Par la symphonie, Beethoven libère la musique orchestrale de la tyrannie du chant, jusqu'alors seule expression admise du sentiment humain ; il peut dès lors réintroduire la voix comme un instrument particulier, ce que nombre de ses successeurs ne manqueront pas de faire après lui. Tout est dit.

BEETHOVEN, LE MODÈLE

Rompant avec la symphonie classique, le maître lègue à ses cadets une formule si achevée que Wagner la déclarera dépassée (la révérence est d'autant plus sincère qu'il n'envisage que l'opéra comme expression plus aboutie du drame humain). Cette spectaculaire conclusion du genre par son créateur (Chion parle d'« *énonciateur* ») ne décourage pas les imitateurs qui tentent tout au long du siècle de réinventer partiellement le modèle, jouant avec l'archétype, s'écartant du nombre « idéal » de mouvements (quatre), en inversant l'ordre pour mettre en valeur le final, dramatisant les transitions ou exploitant la souplesse du scherzo. Malgré la sensible raréfaction du genre – on écrit somme toute peu de symphonies au XIXe –, le compositeur romantique relève le défi, livrant souvent ainsi le journal de son évolution, paralysé aussi parfois par la force de la référence (l'idée d'une malédiction du chiffre 9 trahit la sacralisation du modèle beethovénien).

Multipliant les approches, Michel Chion étudie les conditions d'exécution, le public concerné, l'héroïsation nouvelle du chef d'orchestre, mais aussi le rapport du genre à l'opéra ou au piano, cet orchestre miniature sous les doigts de Liszt, de Schumann ou d'Alkan, opposant la symphonie-drame/récit d'une génèse à une symphonie-cadre/visite d'une construction, pour proposer finalement une définition ouverte pour cette œuvre d'esprit collectif, qu'elle assure la fusion sur un sentiment (national, religieux, « naturel ») ou qu'elle individualise l'être en un singulier exemplaire.

Après cette étude « en coupe transversale » du genre sur un siècle s'ouvre une galerie de compositeurs « en buste », inattendue et lumineuse dans les rapprochements qu'elle opère. Relevons les cartes de visite colorées des symphonistes slaves (Borodine), la gémellité des quêtes de Mendelssohn et Schumann, le rôle unique de la *Fantastique* de Berlioz, ou encore la belle image de Mahler et Bruckner, navigateurs misant toute leur œuvre sur le fragile esquif symphonique.

Un travail audacieux, intelligent et brillant qui revisite un genre qu'on croit connu sans qu'on l'ait jamais, sans doute, interrogé si profondément.

Ph.-J. C.

Une somme ambitieuse

GUIDE DE LA MÉLODIE ET DU LIED
sous la direction de Brigitte François-Sappey et Gilles Cantagrel
Un nouvel « indispensable... » qui tient de la gageure : proposer un panorama du lied et de la mélodie sur près de deux siècles, sans parti pris, ni exclusive. De fait, la somme est impressionnante, et si l'on retrouve, se taillant la part du lion jusqu'à disposer d'un index propre, Schubert, Schumann, Brahms, Wolf, Strauss et un Liszt moins attendu, près de 190 compositeurs ont droit à une entrée. Relevons, arbitrairement, la place de Chausson, Ives, Britten, Moussorgski, *La Bonne Chanson* de Verlaine/Fauré ou, aux origines du genre, Zumsteeg/Schücking. Une seule entrée thématique – « romance » – évite le sacrifice de musiciens mineurs et permet de préciser encore les spécificités de genre. Plus qu'un outil de référence, ce guide ambitieux et très complet se parcourt à la façon d'un dictionnaire : on s'en saisit pour l'information, on y vagabonde pour le plaisir (Fayard, coll. « Les indispensables », 928 p., 150 F).

Baudelaire et Wagner

SUR RICHARD WAGNER, de Charles Baudelaire
Le *Richard Wagner et Tannhäuser à Paris* de Charles Baudelaire reparaît sous un titre plus concis ; il est complété par des fragments de Nerval, un article de Gautier et une défense de « la musique de l'avenir » par Champfleury, tous trois ardents partisans du compositeur allemand qui font la culture – plus littéraire que musicale – du poète français lorsqu'il découvre au concert l'œuvre de Wagner. Mieux qu'un complément, c'est donc là un éclairage très heureux que la large préface de Robert Kopp prolonge encore par une réflexion sur la parenté de Wagner avec l'univers baudelairien (éd. Les Belles-Lettres, coll. « Le corps éloquent », 192 p., 79 F).

Peindre le déshonneur

Au Moyen Age, certaines villes italiennes utilisèrent la peinture comme châtiment. Gherardo Ortalli consacre une étude érudite à cet « art pénal »

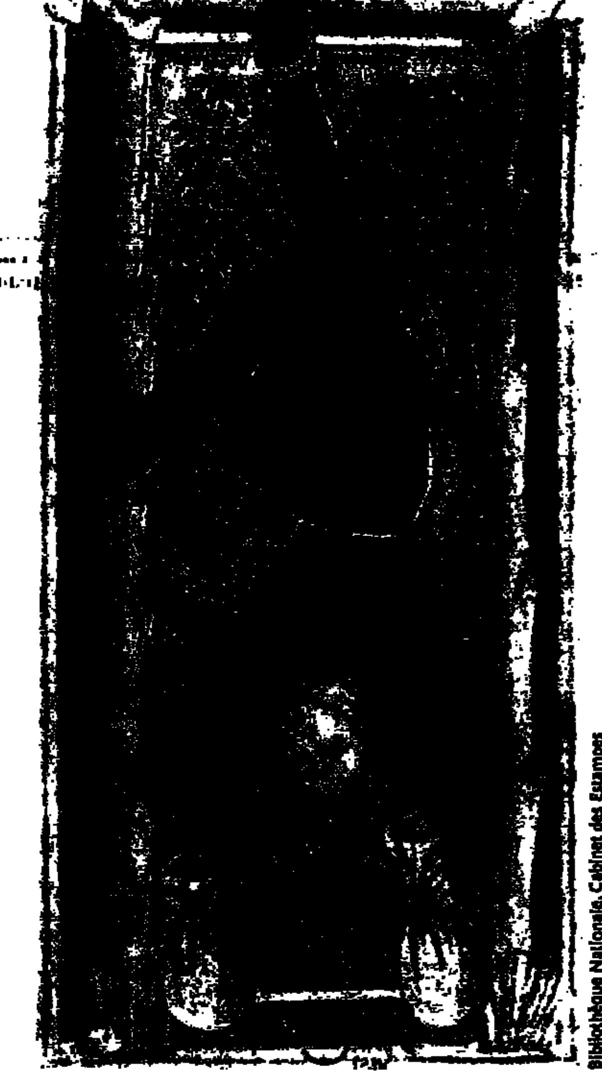
LA PEINTURE INFAMANTE DU XIIIe AU XVIe SIÈCLE
de Gherardo Ortalli
Traduit de l'italien
par F. Pasquet et D. Arasse,
éd. Gérard Monfort, 136 p., 215 F.

EN 1530, les troupes de Charles Quint assiégèrent Florence. Aux citoyens et capitaines qui trahirent alors la cité et se rangèrent du côté des assaillants, il fut décidé d'appliquer un châtiment déshonorant : ils seraient représentés sur le mur de quelque édifice public dans la posture traditionnelle du renégat et du conspirateur, pendus par un pied au gibet. Ainsi la peinture infamante – c'est son nom – ferait-elle office de punition et conserverait-elle la mémoire des coupables. Andrea del Sarto fut chargé d'exécuter la sentence. Il obéit contre son gré, ne travaillant que la nuit, caché par un échafaudage fermé et sous le nom de l'un de ses élèves. Il n'avait, semble-t-il, nulle envie de se compromettre en faveur de ses compatriotes révoltés alors que l'issue du siège ne faisait aucun doute. Il n'avait pas plus envie de passer jusqu'à la fin de ses jours pour un « peintre de pendus », sobriquet qui avait été infligé, un siècle plus tôt, à Andrea del Castagno pour avoir accepté une commande du même genre après la bataille d'Anghiari.

POSITIONS GROTESQUES

De cette fresque de 1530 ne demeurent que de fort beaux dessins macabres et les récits de Vasari et de Varchi. L'épisode n'en est pas moins instructif, qui témoigne de la persistance de la « peinture infamante » au début du XVIe siècle, en un temps où les maîtres renommés répugnent à jouer les auxiliaires de la justice. Un siècle auparavant, il n'en allait pas ainsi et nombre de communes avaient pour coutume de faire représenter sur des édifices en vue banqueroutiers et assassins, traîtres et violeurs, comploteurs et séditieux.

Un peintre, dont nul n'attendait évidemment un chef-d'œuvre, les figurait dans des positions grotesques, chargés des symboles de leurs vices, environnés de diableries, et inscrivait en grosses lettres leurs noms et des couplets orduriers afin que l'opprobre demeurât longuement et que nul n'ignorât les crimes commis ni la rigueur de l'expiation. Il entrait dans cette pratique des considérations morales et politiques. Manifestation de la loi communale, commémoration d'une victoire, propagande civique, la peinture se faisait placard et proclamation par les moyens conjugués de l'image satirique et de la chanson injurieuse, très injurieuse.


Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes
L'Infamie par pendaison, vers 1470-1480.

Cette pratique méritait assurément une étude. Celle de Gherardo Ortalli forcerait le moins médiéviste des lecteurs à l'attention tant elle multiplie intelligemment discussions et hypothèses, allusions et perspectives. L'avoir traduite est une excellente idée de l'éditeur Gérard Monfort, lequel œuvre avec constance à la constitution d'une bibliothèque idéale pour analystes de l'art ancien.

Loin de s'en tenir à la réunion d'un corpus de textes et d'images, loin de se contenter d'une iconographie et de quelques archives, Ortalli met à contribution tout à la fois histoire de l'art et histoire du droit, données politiques et éléments de théologie, tout cela pour comprendre comment, du milieu du XIIIe siècle au début du XVIe, Toscane, Emilie, Ombrie et Vénétie s'en remirent si souvent aux peintres du soin de châtier leurs criminels. Le rituel a pris naissance et force dans les villes les plus fortement marquées de tradition guelfe – « populaire » –, alors que les régions gibelines – où le pouvoir appartenait à une aristocratie terrienne – et la République de Venise l'ont ignoré, à de très rares exceptions près.

La question essentielle, une fois établies chronologie, géographie et explication idéologique, est à l'évidence celle du pouvoir de l'image et des symboles. Ortalli le démontre : la peine de la « peinture infamante » était tenue pour cruelle autant par les juges que par les condamnés. Elle accompagnait des rituels d'exécution d'une cruauté très élaborée et, pour ceux qui avaient le bonheur de s'être enfuis à temps, elle ruinait leur réputation d'une manière semble-t-il définitive. Les plus vindicatifs rétorquaient sur le même mode et commandaient à un artiste une fresque qui tournât en dérision leurs adversaires – la scatologie était alors leur ressource favorite. Quelques-uns, pardonnés et rentrés en grâce, obtenaient que leurs effigies fussent effacées et leur honneur restauré. Mais il fallait pour cela des négociations de puissance à puissance, des votes et des traités – tous éléments qui suggèrent encore l'importance de l'enjeu.

UNE PRATIQUE QUI PERDURE

L'explication, commode et courte, par la magie, Ortalli l'écarte au terme d'une démonstration remarquable qui esquisse une sorte de répartition des rôles entre peinture et sculpture, bidimensionnalité et volume : il ne s'agissait nullement d'envoûter le malfaiteur en figurant son cadavre mais de mettre à mort sa représentation, après l'avoir mis à mort physiquement le plus souvent. Dans une société habituée aux images et fascinée par les fresques des sanctuaires, ce comportement était logique. Il préfigurait du reste, ainsi qu'Ortalli le suggère à demi-mot, nombre de conduites moins anciennes, sinon contemporaines.

Aux parois des palais publics, d'autres supports se sont substitués, pages de journaux, écrans des télévisions. Mais, pour l'essentiel, dénonciation, caricature, outrage public aux bonnes mœurs, la continuité ne fait guère de doute. Qui ne se souvient des effigies de Mussolini ridiculisées et grattées dès la chute du fascisme ou des guerres d'images de la Chine révolutionnaire ? Qui ne voit combien, aujourd'hui, le burlesque et la parodie aident à résister au spectaculaire et aux imageries anesthésiantes ? Ce petit livre est riche de mérites et d'échos.

Philippe Dagen

★ A signaler, chez le même éditeur, la parution d'une très érudite étude consacrée à la notoriété et à la redécouverte des primitifs italiens du XVIe au XVIIIe siècle, *La Fortune des Primitifs*, de Giovanni Previtali, traduit de l'italien par N. Di Mascio, préface d'E. Castelnuovo (230 p., 266 F).

Allen Ginsberg dans le miroir du temps

Il fut, dans les années 60, l'un des chantres les plus brillants de la *beat generation*. Il a aujourd'hui soixante-dix ans. Poète toujours, poète d'abord. « Fier » d'un passé souvent mal compris, qu'il s'attache désormais à inscrire dans la durée

MARK PETERSON/SABA-REA

LE temps passe aussi sur les jeunes poètes, les irrévérencieux, les fugueurs nés, les chercheurs d'or de la liberté. Allen Ginsberg n'a pas échappé à l'accumulation des ans, cette loi qui fait aujourd'hui de lui un vieux monsieur, frêle silhouette ornée d'une barbe grise, obligé par les caprices de son cœur à compter ses mouvements. Il est là, le jeune chantre moqueur de la beat generation, celui qui montait dans les haubans de l'*american way of life* pour y proclamer le droit à la différence, la liberté sexuelle et un mépris farouche pour le productivisme. Installé dans un hôtel parisien, Allen Ginsberg a passé quelques jours en France pour accompagner la publication de deux recueils de poèmes restés inédits dans ce pays. Ces ouvrages sont le chaînon qui relie les textes de la période proprement *beat* à ceux des années présentes. Ou comment la révolution individuelle a tenté de s'inscrire dans la durée.

La *beat generation*, ce mouvement de contestation amarré au seuil des années 50, Ginsberg ne s'en dit pas peu *« fier »*. Né en 1926 à Newark, dans le New Jersey, il fut l'un des pères du courant lancé par Jack Kerouac (1), aux côtés de William Seward Burroughs et de quelques autres. Dans leur sillage, des milliers de jeunes gens s'opposèrent à la guerre froide, à la menace atomique, à l'impérialisme, à l'apologie du progrès scientifique, à la glorification de l'économie et de l'organisation hiérarchique. Engagés dans un processus de libération individuelle, ils jetèrent par dessus les moulins toutes les formes de contrôle social, renvoyant dos à dos le capitalisme et le socialisme. A l'époque, Allen Ginsberg écrivait : *« Une véritable révolution dans les rapports humains est proche. Les individus doivent prendre d'assaut les moyens de communication et les contrôles. »*

A l'horizon de la société qu'ils appelaient de leurs voeux scintillait l'étoile de la « nouvelle sensibilité » ou « nouvelle connaissance ». Les poètes, mais pas seulement eux, devaient s'employer à explorer le territoire sans bornes de la conscience humaine et de ses liens avec la nature. Quarante ans après, que sont devenues ces aspirations ? Dans un dossier du *Magazine littéraire* (2) consacré à la *beat generation*, au début des années 80, Pierre Dommergues remarquait que l'idéologie libertaire avait subi des distorsions : *« Il n'est pas impossible d'établir une filiation – certes dégradée –*, écrivait-il, *entre l'idéal narcissique d'investigation d'un moi fragmenté et l'idéal beatnik d'exploration d'un espace personnel et collectif infini. »* Mais il notait aussi que le mouvement avait eu *« une conscience quasi prophétique des formes nouvelles de contrôle social »*, et qu'il avait compris comment utiliser *« l'arme du mot, la phrase, le poème, l'écriture »* contre le discours dominant.

Aujourd'hui, Allen Ginsberg va avoir soixante-dix ans, et la révolution qu'il voyait poindre n'a pas eu lieu, du moins pas de façon globale. Regardant derrière lui, il préfère apparemment se souvenir des aspects individuels du courant plutôt que de son implication dans un mouvement de contestation globale. L'auteur de *Howl* et de *Kaddish* prône *« l'art pour l'art »*, en affirmant que les aspirations *beat* ont été mal comprises dès le début. *« Les gens qui parlaient des beatniks avaient des stéréotypes dans la tête*, affirme-t-il. *Ils pensaient que nous étions contre les institutions, alors que ce sont elles qui nous ont attaqués en nous censurant. Je n'avais rien fait d'autre qu'écrire des poèmes, et la police a saisi mes livres. »*

> *« Les gens pensaient que nous étions contre les institutions, alors que ce sont elles qui nous ont attaqués (...). Je n'avais rien fait d'autre qu'écrire des poèmes, et la police a saisi mes livres. »*

Ginsberg fut pourtant le porte-parole le plus efficace du mouvement *beat*, celui des « pères fondateurs », qui s'engagea le plus avant dans la mise en cause de l'impérialisme américain. Maintenant encore, il ne redoute pas de grimper aux avant-postes pour défendre, par exemple, l'écologie et le droit des mineurs à avoir des relations sexuelles avec des hommes majeurs. Ou encore pour combattre la censure instaurée aux Etats-Unis, menant ferme bataille contre l'amendement qui, depuis 1988, bannit des ondes les paroles jugées indécentes. *« Mes poèmes, qui ont une vocation orale, sont devenus hors la loi*, explique-t-il, plein d'amertume. *Avec Burroughs et le Pen Club, nous avons porté l'affaire devant la Cour suprême et obtenu que la période de censure s'interrompe entre huit heures du soir et six heures du matin. Mais la commission fédérale qui s'occupe de l'affaire a fait appel, le combat continue. »*

Si elles lui semblent essentielles, ces causes ne sont cependant plus soutenues dans un esprit aussi tranché qu'auparavant. Au fil des ans, le révolutionnaire d'hier est devenu membre de l'Académie américaine des arts et des lettres, professeur émérite de la City University de New York et même – *« charmante plaisanterie »* – chevalier des Arts et des Lettres, par l'entremise de Jacques Toubon. Les barricades sont loin, l'Histoire les a englouties. Et, comme pour installer le mouvement *beat* dans le temps, comme pour lui donner une légitimité posthume, Ginsberg parle de généalogie poétique. Afin de montrer que les écrivains de la *beat generation* n'étaient pas des *« barbares, écrivant sans aucune discipline, dans le rejet de tout ce qui les avait précédés »*, il cite les maîtres que furent, pour eux, William Carlos Williams, Ezra Pound ou Antonin Artaud et, de façon plus diffuse, Rimbaud, Poe ou Apollinaire.

C'est une phrase de Rimbaud, justement, qui pourrait donner le ton de l'expérience littéraire et musicale – Ginsberg travaille beaucoup avec des musiciens, parmi lesquels Philip Glass ou Bob Dylan – dont le poète a toujours voulu se faire à la fois le sujet et l'objet. *« La première étude de l'homme qui veut être poète*, écrivait l'auteur du *Bateau ivre* dans la *Lettre* dite *du voyant, est sa propre connaissance entière. »* Cette maxime, qui s'appliquait si bien aux recherches de la *beat generation*, Allen Ginsberg l'a mise en œuvre grâce aux principes du bouddhisme, qu'il pratique assidûment depuis les années 70. Fondé par Chögyam Trungpa dans le Colorado, l'institut bouddhiste Naropa lui a même permis de créer une Ecole Jack-Kerouac de poésie désincarnée, où il enseigne régulièrement.

Le bouddhisme complétant les aspirations de la *beat generation*, Ginsberg explique donc que la première étape de son travail poétique consiste à *« être franc, à laisser fleurir* [ses] *pensées, y compris les plus négatives, les plus terrifiantes, avant de leur donner une forme objective par l'écriture »*. Les mots peuvent alors devenir des instruments de progrès collectif, s'ils *« servent de miroir à d'autres gens, si des lecteurs peuvent y découvrir qu'eux aussi ont une conscience pleine de contradictions et d'extravagances, sans que cela soit anormal »*. Le langage employé sera, bien sûr, un langage ordinaire, un ensemble de phrases de tous les jours, tendant vers la clarté. Sténographe de son propre esprit, scribe obstiné de ses rêves ou de ses rêveries, Allen Ginsberg couche sur le papier les soubresauts enregistrés par ses sens et restitués par son cerveau. *« Plus encore qu'un réel engagement social*, dit-il, *j'essaie de faire le portrait de mon esprit »*.

Ce qui n'empêche pas les recueils parus ou à paraître (3) de contenir un grand nombre de poèmes « politiques », au sens large du terme. *Mind breaths/Plutonian Odes*, notamment, montre assez bien que Ginsberg a sans doute été longtemps tiraillé entre sa philosophie du détachement, la distance prise vis-à-vis des combats idéologiques et une inéluctable fibre militante. Pestant contre *« les ragots de poètes bâillonnés par les Mussolini ivres de tous les pays de la terre »*, ou s'exclamant : *« Je veux donner l'image de la poésie triomphant de la duplicité du monde »* – dans un texte intitulé *Confession d'ego* –, Ginsberg file sur la vague d'une pensée en cours d'élaboration, n'éliminant ni l'utopie, ni les pensées honteuses, ni les contradictions. *« C'est la faute des autres pas la mienne/J'ai rien fait. J'ai pas créé l'univers »*, écrit-il, tout en baptisant *Je suis prisonnier d'Allen Ginsberg* l'un des textes de *Linceul blanc*. Cet exercice de sincérité poétique constamment traversé par l'humour produit une collection de textes fiévreux ou apaisés, faits d'une matière en incessante transformation. Une langue dont la texture incroyablement dense et fluide, souple et coléreuse comme un être vivant, donne de Ginsberg, parmi toutes les facettes qui le composent, l'image d'un vrai poète.

Raphaëlle Rérolle

(1) Les éditions Christian Bourgois viennent de rééditer Mexico City Blues, *un recueil de poésie de Jack Kerouac, traduit par Pierre Joris (255 p., 45 F). Ginsberg confiait, à la fin des années 60, que* Mexico City Blues *lui avait* « appris presque toute *[sa]* poésie improvisée écrite ».

(2) Magazine littéraire, *nº 157, février 1980.*

(3) Le prochain recueil d'Allen Ginsberg, à paraître chez Christian Bourgois en 1995, s'intitule Cosmopolitan Greetings.

MIND BREATHS/ PLUTONIAN ODE (Souffles d'esprit/Ode plutonienne)
Poèmes des années 1972-1977 et 1977-1980, traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Yves le Pellec et Françoise Bourbon, édition bilingue, Christian Bourgois éd., 190 p., 120 F.
LINCEUL BLANC (White Shroud)
Poèmes 1980-1985, mêmes traducteurs, préface d'Yves Le Pellec, édition bilingue, même éditeur, 127 p., 120 F.

SOMMAIRE